

Université Libre de Bruxelles.Colloque.Bruxelles,4-6/V/71.

- 1) -Lista dei partecipanti.
- 2) - N.Bernard:Le nationalisme et la guerre en France (1871-1914).
- 3) - R.Poidevin:Aspect du nationalisme économique et financier au début duXXe siècle.
- 4) - J.J.A.Salmon:Le droit des peuples a disposer d'eux-memes.Aspect juridiques et politiques.
- 5) - J.Willequet:Unmythe belligene:la nation.
- 6) - V.Werner:pourquoi le nationalisme est-il un facteur belligene?
- 7) - M.Weyembergh:Les bases philosophiques du nationalisme.
- 8) - G.Bouthoul:Les guerres nationalistes.
- 9) - B.V.A.Roling:La paix comme probleme de structure mondiale.
- 10) - A.Abel:L'esprit religieux comme element belligene.

Université Libre de Bruxelles

Institut de Sociologie

Avenue Jeanne 44
1050 BRUXELLES.

Tél : 48.81.58.

Centre de Sociologie de la Guerre

Colloque - 4, 5 et 6 mai 1971

Liste des participants.

(par ordre alphabétique)

Mr ABEL Armand, Professeur	Institut de Sociologie, Bureau 808
AIT CHAALAL Messaoud, Dr.	Ambassadeur de la République Algérienne Av. Molière 209 - 1060 BXL.
ANCIAUX Robert	Attaché de recherches à l'Institut de Sociologie
ANDERSSON Jean	Av. Mutsaard 75 - 1020 BXL.
ANDRIES A.	Premier Substitut de l'Auditeur militaire - Auditorat militaire BPS 7 - 4090 FORCES BELGES EN ALLEMAGNE.
BAGUET F.	Chée d'Ixelles 128 - 1050 BXL.
BALDEWIJNS Albert, Colonel	Chef du Service d'Information Ministère de la Déf. Nationale S.I.D. Rue du Pépin - 1000 BXL.
BALTHAZAR Roger, Journalist	Baliestraat 134 - 9000 GENT.
BAUWENS Daniel, Officier	Van Gramberenstraat 5 3071 ERPS KWERPS.
Mme BEGAUX Colette	Chargée de recherches à l'Institut de Sociologie

Mr BEGUIN Christian, Etudiant	Rue des Epiciers 12 - 1170 BRUXELLES.
BELMANS Jacques, Essayiste - Critique	Rue Murillo 31 - 1040 BRUXELLES.
BERNARD Henri, Professeur émérite E.R.M.	Avenue F. Peeters - 1150 BRUXELLES.
Melle BERNEMAN Viviane, Etudiante	Rond-Point de l'Etoile - 1050 BXL.
Mr BIESEMANS Samuel, Etudiant	Ringmusstraat 16 - 1170 BRUSSEL.
Melle BOEHLEN Irène, Etudiante	Rue Coppens 7 - 1000 BRUXELLES.
Mr BLONDIAU, Général-Major	Chef de la Maison Militaire du Roi Palais de Bruxelles.
BLUME Jean	Membre du Bureau Politique du Parti Communiste de Belgique Av. de Stalingrad 29 - 1000 BXL.
BOGAERT Gabriel, Off.sup. Gendarmerie	Av. des Constellations 59 - 1200 BXL.
BONAMI Maximo	Instituto Affari Internazionali Viale Mazzini 88 - 00195 ROMA - ITALIA.
BOSSUT Michel, Docteur en médecine	Rue Général Thys 15 - 1050 BRUXELLES.
Mme BOUTHOU	Collaboratrice de l'Institut français de Polémologie - 40, rue Lauriston - Paris 16e.
Mr BOUTHOU Gaston	Président de l'Inst.franç. de Polémol.
BOUZIRI Mejib	Ambassadeur de Tunisie Av. de Tervueren 278 - 1150 BRUXELLES.
Melle BRASSINE	Radio - Cologne Digue de Mer 420 - 18440 WESTENDE.
Mr BRIGOGNE, Etudiant-Chercheur	Rue de Palerme 8 - l'Esplanade 67 STRASBOURG - FRANCE.
BROCHARD, Journaliste (Le Soir)	Pl. de Louvain 21 - 1000 BRUXELLES.
BUNTINX Henry, Journaliste	Martelarenlaan 1 - HASSELT.

Mr DEGAND André, Etudiant Rue Van Hammée 67 - 1030 BXL.

DE JONGHE Etienne, Student Vlamingenstraat 142 - 3000 LEUVEN.

Melle de KERCHOVE de DENTERGHEM Fochplein 13 - 3000 LEUVEN.
Anne-Marie, Etudiante

Mr DELEU Pierre Directeur Instituut voor Conflict-
studie - Handelsbeurs
Twaalfmaandenstraat - 2000 ANTW.

DELHAYE Philippe, Mgr. Doyen de la Fac. de Théologie UCL.
H. Hooverplein 2 - 3000 LEUVEN.

DELMEIRE Guy Av.Fr.Roosevelt 264 - 1050 BXL.

DE MOL Paul; R.T.B. Rédacteur en Chef du Journal télé-
visé - Place Flagey 18 - 1050 BXL.

DEMOULIN Xavier, Etudiant Avenue Coghén 158 - 1180 BXL.

DENBLYDEN J., Colonel BEM Commandant Ecole Royale des Cadets
Av.des 2 Tilleuls 5 - 1200 BXL.

DE PAUW Chef de Cabinet-Adjoint du Minist.
du Budget - Rue de la Loi 125 -
1000 BRUXELLES.

DE RAEYMAKER Omer, Professeur K.U.L. - Président Centrum voor
Politieke Studiën
"Berk en Spar"-3050 ST.JORIS-WEERT.

DE ROOVER J., Etudiant R.U.G. Alpacastraat 5 - 9000 GENT.

DE ROP J.M. Vosberg 3 - 1970 WEZEMBEEK-OPPEM.

DE SCHUTTER Bart, Prof.V.U.B. Fac.Rechtsgeleerdheid
Av.F.D.Roosevelt 50 - 1050 BXL.

DESCAMPS Pierre, Sénateur Président du P.L.P. - "Green Light"
Chée de La Hulpe 10 - 1990 HOEILAART.

DE WITTE Chargé d'Enseignement E.R.M.
Av.de la Renaissance 30 - 1040 BXL.

DIAZZO OUSMANE Conseiller d'Ambassade (République
du Mali) Rue Camille Lemonnier 112
1060 BRUXELLES.

d'OLIVEIRA e SOUZA J. Assistant U.C.L.
Van Munsstraat 80 - 3000 LEUVEN.

DÜRSCH Hans Chargé de recherches U.L.B.
Av. F.D. Roosevelt 39 - 1050 BXL.

Mme DORSINFANG-SMETS, Prof.ULB Institut de Sociologie.

Mr DOUCY Arthur Directeur de l'Inst.de Sociologie.

Mr GOVAERTS Frans	Assistent K.U.L. - Bosstraat 26 - GROOT-BIJGAARDEN.
GRIDELET, Major	Av. du Prince Héritier 177 - 1150 WOLUWE-ST-LAMBERT.
GROSJEAN	Chargé de recherches U.L.G. Institut de Sociologie.
GUERISSE	Répétiteur E.R.M. Av. de la Renaissance 30 - 1040 BRUXELLES.
Mr HALIN Hubert	Rédacteur en chef de "La voix internationale de la résistance" - Place Flagey 28 - 1050 BRUXELLES.
HARDY R., Général-Major	Av. Hubert Hoover 235 - 1200 BRUXELLES.
Melle HASCAL Viviane	Conseiller au Centre Paul Hymans Rue du Moniteur 8 - 1000 BRUXELLES.
Mr HARROY Jean-Paul, Prof. ULB	Centre d'Ecologie Humaine Institut de Sociologie.
HEBBELINCK, Lieutenant-Col.	Avenue Frans Courtens 90 - 1030 BRUXELLES.
HERREMANS Maurice	Vice-Président du CRISP Av. Defré 31 - 1180 BRUXELLES.
Melle HEUSKIN Lucie	Maître de Recherches U.L.B. Rue Mercelis 54 - 1050 BRUXELLES.
Mr HISLAIRE Jacques	Journaliste à la Libre Belgique Rue Montagne aux Herbes potagères 12 - 1000 BRUXELLES.
HOUGARDY Norbert, Sénateur	Avenue Grand-Air 24 - 1640 RHODE-ST-GENESE.
Melle HOUART, Professeur	Ecole H. FRICK Rue de Liedekerke 66 - 1030 BRUXELLES.
Melle HUYSMANS, Directrice	Ecole H. FRICK (idem)
Mr HUYSMANS Josef, Etudiant KUL	Dijkstraat 3 - 3998 VORST-KEMPEN.
Mr JACOBS Leon	Conseiller Ministère Affaires Etrangères Av. de la Basilique 363 - 1080 BRUXELLES.
JADOT Paul, Colonel	Berrelei 83 - 2130 BRASSCHAAT.
JONCKHEERE R, Colonel BEM	Chef de la Chaire Logistique - Ecole de Guerre - Av. de Cortenbergh 115 - 1040 BXL.

Mr JOUSTEN Aloys, Abbé, Professeur Grand Séminaire -
Rue des Prémontres 40 - 4000 LIEGE.

Mme JUIN Jacqueline, Journaliste R.T.B. Services de la Télévision
Place Flagéy 18 - 1050 BRUXELLES.

Mr KESTEMAN Emile Conseiller Scientifique - Professeur
au Ministère des Affaires Etrangères
Av. des Cerisiers 62 - 1040 BRUXELLES.

KEVERS Jean Av. de la Libération 56 - 5040 LEUZE.

KLEIN Edouard Rue de l'Industrie 42 - 1040 BRUXELLES.

Mr LAMBRECHT Jef, Etudiant KUL Vaartstraat 13 - 3000 LEUVEN.

LAROCK Victor, Ministre Membre de la Chambre des Représentants
Rue des Champs Elysées 18c - 1050 BXL.

LECOCQ, Jean-François, Etudiant Impasse des Ursulines 26 - 4000 LIEGE.

LEVY Paul, Professeur Université Catholique de Louvain
Groot Begijnhof 53 - 3000 LEUVEN.

LIEVIN J., Major Centre de Recherches pour la Défense -
Av. Ernestine 12 - 1050 BRUXELLES.

LINKENS Jos Lid presidium EUROPAKRING
Gentse steenweg 67 - 8730 HARELBEKE

LORY M.J., Professeur Collège d'Europe
Dijver 11 - 8000 BRUGGE.

LUKE Desmond, Ambassadeur Ambassadeur du Sierra Leone
53 BONN - Bad Godesberg - UBIERSTRASSE 88.

Mr MAES, Inspecteur Ridder Dessainlaan 55 - 2800 MECHELEN.

MARCHAL André, 1er Substitut de l'Auditeur Militaire
Directeur de la Revue de droit pénal et
de criminologie -
Palais de Justice - BRUXELLES.

MARCHANDISE René, Président Mouvement Chrétien pour la Paix
Rue Louvrax 36 - 4000 LIEGE.

MARINUS P., Officier Instruct. Ecole du Génie, rue de Dave - 5100 JAMBES.

Mr MARTENS L.	Conseiller d'Ambassade Av. W. Churchill 58 - 1180 BRUXELLES.
MERCKX Léopold, Etudiant	Windmolenstraat 1 - 3000 LEUVEN.
MERTENS P.	Secrétaire du Centre de droit international Institut de Sociologie.
MOES L.T., Dr.	Rijksinspecteur M en N.O. Ridder Dessainlaan 55 - 2800 MECHELEN.
MOREAU Pierre	Objecteur de conscience en service civil Rue du Chemin de Fer 447 - 7210 CUESMES.
Mr NCUYEN-VAN-SACH	Chargé d'Affaires du Vietnam à Bruxelles Amb. du Vietnam - Rue de Livourne 13 - 1000 BRUXELLES.
NEYENS Jean	Rue de l'Ermitage 56 - 1050 IXELLES.
NYS Roger	Secrétaire général de MUFEM(S.B.) c/o SABENA - R. Cardinal Mercier : 35-1000 BXL.
NYS André	Chargé de recherches IEE/ULB Av. F. Roosevelt 39 - 1050 BRUXELLES.
Melle OLEFFE Jeanne-Marie, Etudiante, Maria-Theresiastraat 69 - 3000 LEUVEN.	
Mr PALMOR Eliezer	Premier secrétaire de l'Ambassade d'Israel Av. de l'Observatoire 40 - 1180 BRUXELLES.
Mme PIERSON-MATHY P.	Maître de recherches à l'Institut de Sociologie. Bureau 1113.
Mr POIDEVIN R.	Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Metz Rue de la Charmille 1 - 57 MARLY - FRANCE.
POSWICK Charles, Ministre	Sauvenière.
PROTIN André, Commandant d'aviation	Av. Paul Hymans 115 - 1200 BRUXELLES.

Mr RABIER Jacques-René

Commission des Communautés Européennes
Direction générale "Presse-Information"
Rue de la Loi 200 - 1040 BRUXELLES.

RACHMAN SALIM

Premier Secrétaire de l'Ambassade d'Indonésie
Av.de Tervueren 294 - 1150 BRUXELLES.

RAVET Jean-Louis, Etudiant

U.L.B.
Rue de l'Elan 50 - WATERMAEL.

REY Jean

Rue de la Loi 235 - 1040 BRUXELLES.

RHODIUS Felix

10 STANISLAS LECLEFstraat - 2600 BERCHEM
(ou) 2000 ANTWERPEN.

ROGGEN Ivan

Avocat Général près la Cour Militaire
Avenue Coghén 178 - 1180 BRUXELLES.

ROLING Bert

Directeur van het Polemologisch Instituut
v/d Rijksuniversiteit van Groningen
Ubbo Emmiussingel 19 - GRONINGEN-NEDERLAND.

ROZALICZ Kazimierz

Conseiller de l'Ambassade de Pologne
Av.des Gaulois 29 - 1040 BRUXELLES.

RUDELSHEIM, Capitaine

Paleisstraat 36 - 2000 ANTWERPEN.

Melle RUECQ Jacqueline

Secrétaire du Centre d'Etude des Pays de
l'Est - I.S. Bureau 912 - Inst.de Sociologie.

Mr SALMON J.J.A., Prof.U.L.B.

Directeur du Centre de Droit International
Institut de Sociologie - Bureau 917.

SALMON Pierre

Chargé de Cours à l'U.L.B.
Institut de Sociologie - Bureau 813.

Mme SARTER-LEPIN

Directrice de l'Institut Supérieur Lucien
Cooremans - Place Anneessens 11 - 1000 BXL.

Mr SCHALBROECK René, Major BEM.

Chargé de Cours Ecole de Guerre
Av.de Cortenbergh 115 - 1040 BRUXELLES.

SCHEPERS Stefan, Etudiant.

Président des Jeunes Européens Fédéralistes
Naamse Vest 64 - 3000 LEUVEN.

SCHILTZ, Colonel

Etat-Major Général - Pl.Dailly - 1040 BXL.

SCHMIT, Lieut-Colonel BEM.

Président de l'A.O.S.A.
Rue F. Stroobant 26 - 1060 BRUXELLES.

Melle SCHOONBROODT Axelle

Directrice de l'Université de Paix
Rue de la Paix 3 - TIHANGE/HUY 5201.

Mr SCHOUTERS Jean, Lieut-Col
Adm.Mil.

Boulevard de la Grande Ceinture 27 -
1070 BRUXELLES.

SCHOYMANS Jean, Major
Adm.Mil.

Rue de la Limite 81 - 1950 KRAAINEM.

SEREFHANOGLO Semsettin

Chercheur Institut de Sociologie - C.E.P.

Mr SIMON S., Docteur Av. de l'Université 49 - 1050 BRUXELLES.
SMETS Thierry, Etudiant ULB. Av. d'Orbaise 24 - 1180 BRUXELLES.
SOMMEREYNS Raymond, Etudiant. Leopold Vautierlaan 60 - 1960 STERREBEEK.
SPEHL P., Prof.honoraire. Avenue Crocq 3 - 1020 BRUXELLES.
SUBHAN Malcolm Chargé de recherches ULB (Centre du
Sud-Est Asiatique) - Inst.de Sociologie.
Bureau 1117.
SUBIRA Enrique, Etudiant Rue Beethoven 16 - STRASBOURG-67-FRANCE.
SUCHARTIKUL Sampang Ambassadeur de Thaïlande
Avenue de Tervueren 12 - 1040 BRUXELLES.
SWAELEN Frank Membre de la Chambre des représentants
Secrétaire **National** P.S.C.-C.V.P.
Begonialei 2 - 2540 HOVE.
SWART R., Colonel Attaché Militaire, Naval et de l'Air, près
l'Ambassade des Pays-Bas à Bruxelles
Rue de la Science 41 - 1040 BRUXELLES.

Mr TCHEN HIANG FEI Ambassadeur de la République de Chine
Bd. Général Jacques 19 - 1050 BRUXELLES.
TINDEMANS Leo Ministre des Relations Communautaires
Britannica House - Rue Joseph II n° 30
1040 BRUXELLES.
TODD Olivier Service Olivier Todd "Notre Epoque"
Nouvel Observateur - Rue d'Aboukir 11 -
PARIS 2e - FRANCE.
TOMMISSEN Piet Docent St. Aloysiushandelshogeschool
Reinaertlaan 5 - 1850 GRIMBERGEN.
TORFS Guy Rue Bayet 83 - 6180 COURCELLES.
TROCKI Ch. B. Administrateur-Gérant
Chée de Charleroi 98 - 1060 BRUXELLES.
TULKENS Henri, **L**utenant. (Genieschool)
Bd. de la Meuse 77 - 5100 JAMBES.

Mr UGEUX William Directeur Général d'IMSEL
Rue Montoyer 3 - 1040 BRUXELLES.
UNION BELGE POUR LA DEFENSE DE LA PAIX (2 délégués) Rue Watteuw 17 - 1000 BRUXELLES.

Melle VAN DER SMISSEN Anne, Etudiante. Av. Van Becelaere 90 - 1410 WATERMAEL-BOITSFORT.

Mr VAN DEPOELE Laurent Assitent K.U.L. -
Leo de Bethumelaan 30 - 9300 AALST.

VAN DE WEGHE Patrick, Adjudant Etudiant St.Louis - SP 205/1
COR Kazerne Klein Kasteeltje - 1000 BRUXELLES.

VAN EEPOEL P., Professeur ULB Avenue de la Forêt 23 - 1050 BRUXELLES.

VAN EEPOEL H. Secrétaire particulier de Monsieur le
Sénateur-Bourgmestre J. FRANCK
Av. S. De Greef 274 - 1090 BRUXELLES.

VAN GORP Guy, Major Chargé d'Enseignement à l'Ecole Royale
Militaire - Av.de la Renaissance 30 -
1040 BRUXELLES.

VAN HAEGENDOREN M., Senator Guido Gezellelaan 68 - HEVERLEE.

VAN LIERDE Jean Membre Conseil de l'Internationale des
Résistants à la Guerre - CRISP.
Rue du Congrès 35 - 1000 BRUXELLES.

VAN ONSEM Roland, Colonel Directeur-Général de l'ASBL "Forum de la
Force Terrestre" -
Steenweg op Terhulpen 683 - 1900
1900 MALEIZEN-OVERIJSE.

Melle VANROELEN Jenny Maître de stages V.U.B.
Jan Blockxstraat 27 - 1800 VILVOORDE.

Mr VAN VOSSSEL Marc, Etudiant R.U.G. Rue H. Vanhamme 56 - 1140 BRUXELLES.

VAN WELKENHUYZEN Jean Directeur du Centre de Recherches et
d'Etudes historiques de la seconde guerre
mondiale - Av. P. Vanden Thoren 36 -
1160 - BRUXELLES.

VERBRUGGHE Albert, Etudiant Hoogstraat 65 - 8610 WEVELGEM(W.Vl.).
K.U.L.

VERDOODT Albert, Assistant U.C.L.
Naamse straat 40 - 3000 LEUVEN.

VERSELE S.C. Directeur du Centre de Sociologie du
Droit et de la Justice -
Institut de Sociologie.

VINCINEAU Michel Chargé de Recherches à l'Institut
de Sociologie. Bureau 913.

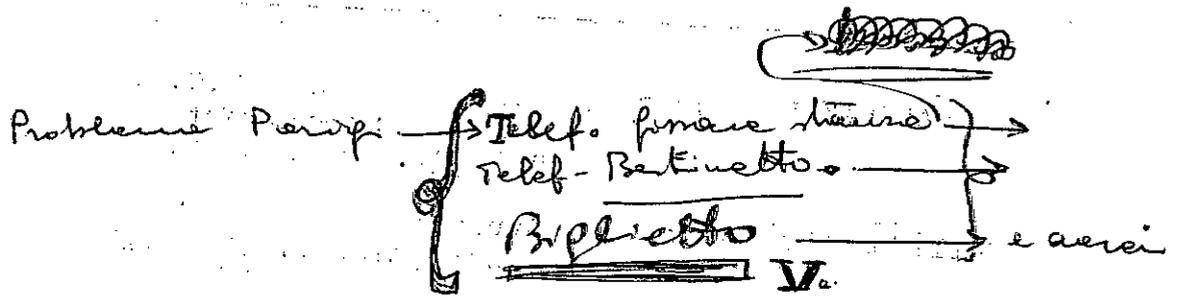
VUYLSTEKE S.M. Officier Relations Publiques Force
Terrestre -
Av.Herbert Hoover 221 - 1200 BRUXELLES.

Mr WAEGENEER, Major d'Aviation	Wing Météorologique - Caserne Deschamps Avenue J. Bordet 1 - 1130 BRUXELLES.
WELLENS Karel, Etudiant K.U.L.	Speeltuinlaan 1 - 2510 MORTSEL.
WERCK Victor, Professeur	K.U.L. (Polémologie) Prof. K.M.S. Rietveld 11 - 2510 MORTSEL.
WERNER Victor, Général-Major.	Directeur du Centre de Sociologie de la Guerre - Inst. de Sociologie. Président C.P.N.D. - Place du Grand Sablon 37 - 1000 BRUXELLES.
WEYEMBERGH M.	Chargé de cours à l'U.L.B. Av. de la Héronnière 102 - 1160 BXL.
WIELKI André, Etudiant.	Beukenlaan 13 - 3030 HEVERLEE.
WILLEMS Gilbert	Centre militaire de Psycho-sociologie Rue Léon Mignon 53 - 1030 BRUXELLES.
WILLEQUET Jacques, Prof.U.L.B.	Directeur de la Section Historique du Centre de Sociologie de la Guerre. Av. F. D. Roosevelt 82 - 1050 BRUXELLES.
Mr YAMAMOTO	Premier Secrétaire de l'Ambassade du Japon Boulevard Général Jacques 1 - 1050 BRUXELLES.

Liste des participants : premier additif

Mr BALTHAZAR Herman	Chargé de cours V.U.B. Wekkersvijverstraat 50 9110 ST. AMANDSBERG.
Melle BECKER Denise	Studente Ijzerkruisenl. 15 - 1120 BRUSSEL.
Melle BRUSSELMANS C.	Studente Ijzerkruisenlaan 15 - 1120 BRUSSEL.
Mr BULULU Lumda	Etudiant U.L.B. Rue Jourdan 83 - 1060 BRUXELLES.
Mr DOSSIN, Colonel BEM	Directeur du Service social de l'Armée Rue d'Arlon 69 - 1040 BRUXELLES.
Melle REGOUT Alfreda	Etudiante Moerstraat 60 - 3000 BRUGGE.
Melle ROSELEUR Marie- Claire	Studente Ijzerkruisenlaan 15 - 1120 BRUSSEL.
Melle SAEY Annie	Studente Ijzerkruisenlaan 15 - 1120 BRUSSEL.
Mr VANDEPUT Francis	Student Ijzerkruisenlaan 15 - 1120 BRUSSEL.
Melle VAN RANSBEEK Monique	Etudiante Bovendonckstraat 96 9360 BUGGENHOUT.

il vincolo del territorio come vincolo "attuale"
iniziale



18,3



Parolechi

Giando → prop. attuale
Cee

Ricardo

Giovedì

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Centre de Sociologie de la Guerre.

COLLOQUE

sur

"LE NATIONALISME - FACTEUR BELLIGENE"

+ + +

LE NATIONALISME ET LA GUERRE EN FRANCE (1871-1914)

par N.BERNARD

Attachée de recherches

à l'Institut de Sociologie.

4, 5 et 6 mai 1971

LE NATIONALISME ET LA GUERRE EN FRANCE (1871-1914)

I. <u>Origine et évolution du nationalisme français</u>	2
II. <u>Le nationalisme et la question d'Alsace-Lorraine</u>	7
A. Le nationalisme lié à la défaite (1871-1885)	8
1. Le régime de l'ordre moral	8
2. La république opportuniste de Gambetta	11
B. Le nationalisme orienté vers l'intérieur (1885-1905)	18
1. La politique coloniale	18
2. La crise boulangiste	20
3. Le nationalisme des nationalistes	24
4. La nouvelle génération	27
5. L'acceptation des Alsaciens-Lorrains	34
C. Le réveil du nationalisme (1905-1914)	36
III. <u>Le nationalisme et l'enseignement</u>	46
A. L'enseignement primaire	48
B. L'enseignement secondaire	58
C. L'enseignement supérieur universitaire	60
D. Conclusion	68
IV. <u>Le nationalisme et le socialisme</u>	71
A. Le socialisme français	71
1. Introduction	71
2. 1871-1905	72
a) Les Guesdistes et les Blanquistes	74
b) Les possibilistes et les broussistes	76
c) Les allemanistes	77
d) Les socialistes indépendants	77

3. 1906-1914	79
4. Conclusion	84
B. Le syndicalisme, le nationalisme et la guerre	85
C. Les Internationales ouvrières	97
1. La Première Internationale	97
2. La Deuxième Internationale	99
V. Conclusions.	103

+ + +

I. Origine et évolution du nationalisme français.

Peu de mots de la langue française ont autant de significations équivoques, ambiguës et parfois contradictoires que celui de nationalisme.

D'origine vraisemblablement britannique (1), il apparaît pour la première fois en 1798 dans un texte de l'Abbé Barruel où le terme est employé pour stigmatiser l'immoralité du patriotisme jacobin :

"Le nationalisme prit la place de l'amour général ... Alors, il fut permis de mépriser les étrangers, de les tromper et de les offenser. Cette vertu fut appelée patriotisme (2)".

Quelques dizaines d'années plus tard, il réapparaît sous la plume de Mazzini (3) avec une signification toute différente. Il désigne alors les manifestations de l'impérialisme monarchique s'opposant aux revendications des nationalités opprimées (4).

Le terme semble avoir été peu employé jusqu'à la fin du XIXe siècle.

"La Grande Encyclopédie de Marcellin Berthelot, dont la publication s'échelonne entre 1885 et 1902, l'ignore encore comme l'avait ignoré le Littré. S'il figure dans le Grand Dictionnaire universel de Pierre Larousse paru en 1874, il n'est pas mentionné dans la septième édition du Dictionnaire de l'Académie française qui date de 1878 (5)".

En 1874, Larousse lui donne deux sens : celui d'"une préférence aveugle et exclusive pour tout ce qui est propre à la nation à laquelle on appartient" et celui de l'"existence propre des peuples à l'état de nation indépendante".

-
- (1) GIRARDET Raoul, Le Nationalisme français, A. Colin, Paris, 1966, p.7.
- (2) BARRUEL, Mémoires pour servir l'histoire du Jacobinisme, 1798, t.III, cité par Girardet, op.cit.
- (3) MAZZINI Giuseppe, De la Nationalité, publié par la Jeune Suisse, n° 79 du 30 mars 1836. Texte recueilli dans MAZZINI G., Scritti editi et inediti, vol.VII, Imola, 1910.
- (4) Cité par GIRARDET, R., op.cit.
- (5) GIRARDET, R., Pour une introduction à l'histoire du nationalisme français, dans Revue française de Science Politique, vol.VIII, sept.1958, n°3, p.505.

Il désigne à la fois une certaine forme de chauvinisme cocardier et les revendications des mouvements "nationalitaires" qui agitent les vieux empires européens.

Tout différente sera la troisième acception du terme, née à la fin du XIXe siècle et appelée le nationalisme des nationalistes.

Ce dernier est une doctrine clairement définie et structurée dont le but est de défendre les valeurs et les intérêts nationaux, d'apporter à la patrie en danger un instrument de survie et de salut. S'y sont rattachés des mouvements, des groupements, des partis, situés à droite et même à l'extrême droite de l'horizon politique. Ce nationalisme prôné par Barrès et Maurras est antilibéral, antiparlementaire et conservateur. C'est Barrès d'ailleurs qui a assuré au mot "nationalisme" une large diffusion par un article paru dans le Figaro du 4 juillet 1892 (1).

Le nationalisme français, phénomène mouvant, difficile à cerner, variera selon les conditions politiques, économiques, sociales et religieuses, et sera influencé tant par l'héritage historique dont il est chargé que par la presse, la littérature, l'enseignement, les chants populaires. Comment le définir, si ce n'est par un attachement passionné, déraisonnable au pays - ou plutôt à l'image qu'on se fait du pays - auquel on appartient au point de vouloir conserver cette dernière à tout prix, même s'il faut pour cela sacrifier la collectivité tout entière.

Le nationalisme français entre 1871 et 1914 s'est exprimé sous une multitude de formes aussi variées que contradictoires. On peut observer un nationalisme issu de l'idéologie révolutionnaire et un nationalisme conservateur, un nationalisme démocratique et parlementaire et un nationalisme autoritaire et antiparlementaire, un nationalisme impérialiste et un nationalisme de rétraction continentale, un nationalisme d'unanimité patriotique et un nationalisme de combat intérieur, chacun voulant conserver ou transformer le pays selon la vision qu'il s'est forgée de son histoire, de sa mission, de sa grandeur, de son indépendance, de son intégrité, de sa souveraineté.

Né à gauche, le nationalisme issu de l'idéologie révolutionnaire a évolué, s'est métamorphosé jusqu'à devenir une doctrine de droite. Mais il a conservé au cours de ses transformations des caractéristiques propres qui ont constitué autant de liens de continuité et de filiation entre toutes ses expressions.

(1) BARRES, M., La querelle des nationalistes et des cosmopolites, Le Figaro, 4 juillet 1892.

Après 1789, le peuple français émancipé rêvait d'aider les autres peuples à se débarrasser des tyrans. Haine méprisante des rois et amour apitoyé des hommes, telle est la double caractéristique du patriotisme révolutionnaire (1).

Fière d'être la première nation à s'être libérée de la tyrannie, la France a très rapidement pensé qu'elle devait guider les autres peuples vers la liberté (2). Elle a ainsi concilié deux éléments qui devaient apparaître de plus en plus contradictoires après l'épopée napoléonienne, le patriotisme jacobin et le messianisme humanitaire.

Ce nationalisme de tradition révolutionnaire se manifestera tout au long de l'histoire de France. Ce que désiraient les "nationaux" sous la Restauration et la monarchie de juillet, n'était-ce pas à la fois le retour à des frontières naturelles, en l'occurrence la rive gauche du Rhin (3) et l'application du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui permettrait la libération des peuples opprimés.

-
- (1) Le 24 août 1792, une pétition fut déposée à la Législative. Elle demandait que l'Assemblée accordât le titre de citoyen français à tous les philosophes étrangers qui avaient soutenu avec courage la cause de la liberté et qui avaient bien mérité de l'humanité. Cité par AULARD, Histoire politique de la Révolution française, origines et développement de la démocratie et de la République (1789-1804), A Colin, Paris, 1901, pp.265-266.
- (2) Les patriotes de 1792-1793 rêvaient de fonder une internationale contre les rois. A.Ferdinand HEROLD, Le patriotisme révolutionnaire, dans Mercure de France, 16 octobre 1908, pp.604-618. Dans le même esprit MICHELET écrivait : "France glorieuse mère qui n'est pas seulement la nôtre et qui devez enfanter toute nation à la liberté ! ... Supposez un instant qu'elle s'éclipse, qu'elle finisse, le lien sympathique du monde est relâché, dissous et probablement détruit, l'amour qui fait la vie du globe en serait atteint dans ce qu'il a de plus vivant, la terre entrerait dans l'âge glacé où déjà tout près de nous sont arrivés d'autres globes". MICHELET J., Le Peuple, Lucien Refort, Paris, 1946, pp.245 et suivantes.
- (3) Cette protestation contre les traités de 1815 disparaîtra peu à peu après 1840. En 1831, Armand CARREL écrivait : "Le gouvernement ne peut sans trahir les intérêts de la France, ni les trahir de la façon la plus infâme, la plus coupable et la plus lâche, permettre que la rive gauche du Rhin appartienne à d'autres qu'à lui ...". Cité par GIRARDET, op.cit., p.13.

Chaque menace de guerre, 1870, 1914, a immédiatement réveillé le chauvinisme cocardier. Quant à l'idéal humanitaire, il a été utilisé pour faire accepter la politique coloniale de Ferry et il se retrouve dans le pacifisme de Jaurès.

S'il existe une certaine continuité (1) entre le patriotisme révolutionnaire et le nationalisme antiparlementaire du XXe siècle, s'il existe entre eux tout un patrimoine de légendes, d'images, de représentations collectives, un héritage affectif commun, si tous deux naissent et se développent par opposition au régime établi, il n'en reste pas moins que de très importantes différences les séparent : l'acceptation ou le refus de la révolution française, et du principe des nationalités (2), l'attitude à l'égard de l'armée.

Les patriotes de 1792-1793 se méfiaient des militaires. Ils ne voulaient pas que profitant de ses victoires, un général s'attribua des pouvoirs que lui refusait la loi.

"Au temps de la Convention, l'habitude de vaincre n'a point encore perverti le patriotisme; on ne croit pas que la grandeur de la France lui vienne de sa valeur militaire; on veut bien protéger les peuples, on ne songe pas à les dompter; on se réjouit si, d'eux-mêmes, ils s'annexent, on rougirait de les conquérir ..." (3).

Le nationalisme de gauche n'est pas affectivement attaché à l'armée (4) qu'il considère comme un instrument et non comme un symbole. Par

-
- (1) La liaison qui existe entre ces deux expressions du nationalisme est très visible dans le mouvement boulangiste et la Ligue des Patriotes. Voir infra à ce sujet - II - Le nationalisme et la question d'Alsace-Lorraine.
- (2) Dans l'Action française, il y aura une contradiction permanente et affirmée : appliqué à la France, le principe des nationalités va de soi, il est conforme au "génie" français. En revanche, c'est le particularisme qui est conforme au génie allemand, et il faut d'autant plus le soutenir qu'il convient à l'intérêt de la France. Tous les autres nationalismes, d'ailleurs, seront jugés selon le critère de l'intérêt français.
- (3) Le patriotisme révolutionnaire, op.cit., p.618.
- (4) Les jeunes nationalistes (France 1790, Belgique 1830 ...) se méfient de l'armée qui a été un des outils du pouvoir renversé. Toute la confiance va au peuple, à la levée en masse, à l'élan révolutionnaire, à l'enthousiasme. L'idée se retrouve chez JAURES dans l'Armée nouvelle (commentaire à une proposition de loi sur l'organisation de l'armée, déposée à la Chambre, par JAURES, le 14 novembre 1910). Cfr L'Armée nouvelle, Union Générale des Editions, Paris, 1969, 315 p.

contre, le nationalisme de droite, l'identifie au maintien de l'ordre, de l'autorité, de l'unité nationale. Pour ce dernier, c'est le culte de l'Armée, de la gloire militaire qui définit la grandeur de la nation et non le respect des droits de l'homme.

Ces diverses formes du nationalisme ont des points communs : l'expression d'un sentiment d'insatisfaction, de révolte, le refus de l'ordre établi, la volonté de transformer les institutions politiques existantes.

Ce sont ces traits que l'on retrouve dans le nationalisme français de la fin du XIXe siècle. Insatisfaction des petits employés, commerçants, artisans, officiers retraités, révolte d'anciens communards déçus par la politique des républicains au pouvoir, telles sont les raisons qui poussent le petit peuple des villes à rallier la Ligue des Patriotes et le mouvement boulangiste. La petite et moyenne bourgeoisie mécontentes du sort que lui a réservé le gouvernement, compensent la petitesse de leur existence par des rêves de grandeur nationale, par l'évocation nostalgique d'une Patrie légendaire couverte de gloire et attirant les regards admiratifs de l'étranger. Par delà l'opposition au régime républicain, c'est la société qui est contestée, c'est une certaine forme de médiocrité et de stabilité bourgeoises qui est condamnée (1).

Quant à la grande bourgeoisie ou à la haute finance, ce n'est qu'accidentellement qu'elle a fourni quelques adeptes au nationalisme de Barrès ou de Maurras à la fin du XIXe siècle.

Certains notables provinciaux, royalistes, ont toutefois grossi les rangs de l'Action Française parce qu'ils espéraient y trouver le moyen de rétablir les hiérarchies traditionnelles et de reconquérir les privilèges perdus.

Le nationalisme apparaît donc comme une contestation de l'ordre établi, une forme que peut prendre la lutte des classes. Mais celle-ci peut surgir de bas en haut ou de haut en bas. Dans le premier cas elle se présente comme un mouvement voulant renverser les institutions politiques

(1) DRUMOND Edouard, La fin d'un monde, Etude psychologique et sociale, A.Savine, Paris 1889, 556 p.

Toute l'oeuvre de cet auteur est consacrée à un réquisitoire contre la société libérale et bourgeoise.

GIRARDET R., op.cit., p.161, cite une phrase de BARRES qui révèle le même esprit : " ... l'orgueil de faire exception dans un pays habité par des fonctionnaires qui songent à faire carrière, par des administrés qui rêvent de bains de mer, le baccalauréat pour le fils, la dot pour la fille ... ".

afin d'y substituer un idéal de liberté, de justice et de progrès social (1). Dans le second cas, au contraire, elle est contre-révolutionnaire et constitue un réflexe de défense d'intérêts sociaux, économiques ou religieux contre les dangers intérieurs et extérieurs, réels ou fictifs et prône un nouvel ordre politique - ici la restauration de la monarchie - basé sur le renforcement de l'autorité et le respect des hiérarchies.

Entre ces deux positions, il existe une variété de nuances que nous essayerons de déceler à travers quarante années de l'histoire de France.

+ + +

II. Le nationalisme et la question d'Alsace-Lorraine (1871-1914).

Par le traité de paix, signé à Francfort le 10 mai 1871, la France cédait à l'Allemagne l'Alsace et le nord de la Lorraine (2). Le désastre militaire, l'amputation d'une partie du territoire ainsi que l'insurrection de la Commune, marquèrent fortement les esprits. Sous différentes formes, ces trois événements ne vont cesser d'avoir un profond retentissement sur le comportement politique de la majorité des Français et plus particulièrement sur l'évolution du sentiment national. Celui-ci variera selon les générations (3), la situation politique intérieure et l'évolution des relations internationales.

Jusqu'en 1914, un peut, grosso modo, distinguer trois courants : le premier (1871 à 1885) est celui d'un nationalisme lié à la défaite et tout axé sur la défense extérieure; le second (1885 à 1905) est au contraire un nationalisme où les préoccupations d'ordre interne prennent

-
- (1) Dans ce cas, il s'agit plus d'une lutte nationale que d'une lutte nationaliste, c'est-à-dire d'une lutte qui s'étend à un territoire limité et qui n'implique pas la conservation de valeurs déterminées. Si elle revêt ce dernier caractère, la lutte est nationaliste et le danger existe qu'elle soit rapidement "récupérée" - si elle doit l'être - par des forces conservatrices qui en dénaturent complètement l'esprit.
 - (2) Cette cession représente un territoire d'environ 14.870 km² et une population de 1.628.000 habitants. GIRARDET, R., op.cit., p.37.
 - (3) Ce problème de générations différentes est fort bien exposé par LAURENT Marcel, NORARD Philippe et MERCEREAU Alexandre dans La paix armée et le problème d'Alsace dans l'opinion des nouvelles générations françaises, Eugène Figuière et Cie, Paris, 1914, pp.1-15.

le pas sur celles du retour de l'Alsace-Lorraine; le troisième (1905 à 1914) est caractérisé par un renouveau du désir de revanche.

A. Le nationalisme lié à la défaite (1871-1885).

1) Le régime de l'ordre moral.

En février 1871, les Français élirent dans la hâte l'Assemblée qui devait faire la paix. Celle-ci comprenait quelque 500 députés catholiques, grands propriétaires terriens et monarchistes (1) qui, pendant cinq ans vont diriger la France. Mais quatre mois plus tard, le 2 juillet, 50 départements envoyèrent 112 républicains sur 117 élus à l'Assemblée. Que s'était-il passé ? En février, les Français avaient voté pour la paix et, celle-ci obtenue, ils s'étaient prononcés en faveur de la République (2). Mais pour quelle République ?

"Est-ce à la République radicale que les électeurs venaient de se rallier ? Oui, dans quelques grandes villes (Marseille, Limoges, Toulouse, Lyon, Paris), dans quelques régions méridionales (la narbonnaise, les vallées de la Durancé et du Var) ... Et ailleurs ? Le pays avait-il voté pour la République patriote guerrière, à laquelle Gambetta pendant les trois mois de sa dictature avait donné voix et figure ? Oui, dans l'Est, sur la frontière saignante de l'Alsace et de la Lorraine, dans ces régions où l'armée allemande s'installait pour un temps dont le terme n'apparaissait pas. Mais dans ces campagnes du Nord, du Centre, de l'Ouest même, dont la réponse venait d'être si nette, les réactions populaires avaient été bien différentes. Là sans doute on s'était borné à accepter le fait accompli, à exprimer le vœu que fût gardée cette République qui, présidée par Thiers, avait donné la paix, repris Paris à la Révolution, rétabli l'ordre (3)".

Ces diverses conceptions du régime qui devait gouverner la France seront à la base des orientations contradictoires que prendra le nationalisme français. Si opposés qu'ils soient, les députés auront une ardeur, une volonté, un désir commun : régénérer le pays, le préparer à la

(1) 768 sièges étaient à pourvoir, mais les élections multiples, les démissions ramènent le chiffre des élus, qui se retrouvent à Bordeaux quelques semaines plus tard à 650.

(2) La fin de la Commune et la crainte du rétablissement de la monarchie, malgré la reconnaissance de la République comme régime officiel de la France, ne sont pas étrangères à ce brusque revirement.

(3) HALEVY Daniel, La fin des notables, Les Cahiers Verts, Grasset, Paris, 1930, p.43.

revanche, lui rendre son ancienne grandeur. L'ennui c'est qu'ils se font une image différente de la grandeur de la France.

Pour les royalistes, légitimistes ou orléanistes, mais tous catholiques, il faut restaurer la monarchie et défendre l'Eglise. La défaite n'est-elle pas le juste châtement de Dieu ? (1). C'est la raison pour laquelle l'Eglise invite les masses populaires à participer à de grandes cérémonies expiatoires (2). C'est le temps des pèlerinages qui ont non seulement un aspect religieux mais aussi un caractère politique (3).

La société nationale tout entière qu'il s'agit de rebâtir, de réconcilier pour reconquérir l'Alsace et la Lorraine, n'empêche pas la droite de prendre des mesures susceptibles de diviser l'opinion comme par exemple : interdire la participation de l'armée à l'inhumation des dignitaires de la légion d'honneur qui se font enterrer civilement, ou muter d'office les fonctionnaires républicains qui se sont réunis pour célébrer entre eux l'anniversaire du 4 septembre, date de proclamation de la République! (4).

En réalité, le souci de préparer la revanche sera moins le fait de la République des Ducs que du gouvernement qui lui succéda. Il est vrai que la droite était en 1871 pour la paix et qu'elle continuera

-
- (1) "Les esprits forts s'enquière-t-ils des fautes commises, prédicateurs et théologiens ont une réponse toute prête : depuis soixante-quinze ans la France a renié Dieu, méconnu ses droits, transgressé ses lois. La France doit donc expier la vie de plaisir et de frivolité du Paris du second Empire : les prédicateurs invitent à la pénitence la Babylone moderne, sur qui ses désordres ont attiré le feu du ciel, symbolisé par la Commune". Cité par REMOND René, La Droite en France de 1815 à nos jours. Continuité et diversité d'une tradition politique, Augier, Paris, 1954, pp.132-133.
- (2) C'est en février 1872 que le Supérieur général des Assomptionnistes institue un Conseil général des pèlerinages, la publication du "Pèlerin" date de la même époque.
- (3) On y prie pour la libération du Pape à Rome, mais aussi pour la restauration de la monarchie. Certains évêques, parlant de la détresse de la France, proclament "Elle attend un chef, elle attend un maître". Cf. COUTROT A., DREYFUS, F., Les forces religieuses dans la société française, A. Colin, Paris, 1966, pp.16-17, et REMOND, R., op.cit., p.134.
- (4) COUTROT, A., DREYFUS, F., op.cit. pp.16-17.

pendant quinze années à être hostile à toute aventure extérieure (1). Si elle désire un renouveau de l'armée, la reconstitution de la force française, si elle vote le service militaire obligatoire, c'est qu'à l'exemple du duc d'Audriffret-Pasquier, elle craint les révolutions et que les souvenirs de la Commune comptent peut-être davantage pour elle que ceux de la défaite.

A l'Assemblée Nationale le duc s'était écrié :

"Et quand, à côté de cela, nous voyons le spectacle que nous donne notre armée reconstituée aujourd'hui, quand nous la voyons silencieuse et laborieuse, en dehors de toutes les passions politiques, quand nous nous souvenons que c'est elle qui nous a sauvés en 1848, que c'est elle qui nous a sauvés en 1871, que c'est elle qui est prête encore à nous sauver de nos discordes et de nos folies, s'il le fallait, nous nous demandons si ce n'est pas là l'école où il faut envoyer ceux qui paraissent l'avoir oublié, apprendre comment on sert et comment on aime son pays. Que tous nos enfants y aillent donc et que le service obligatoire soit la grande école des générations futures!" (2).

Dans l'opinion conservatrice, l'armée est moins un instrument de revanche qu'un instrument d'ordre. Envoyer les jeunes Français à la caserne c'est "assurer dans la masse le triomphe définitif des grands principes d'obéissance et de soumission, c'est façonner les esprits au respect de toutes les formes de hiérarchie sociale, c'est garantir le maintien de la collectivité nationale à l'intérieur de ses cadres traditionnels, extirper le vieux germe révolutionnaire, éviter l'explosion de nouvelles communes (3). Mais l'armée sera aussi considérée comme une école de fraternité nationale, d'éducation patriotique. "Voyez aujourd'hui, écrit le marquis de Chasseloup-Laubat, ce que l'armée fait des jeunes gens qui lui arrivent chaque année; combien elle développe chez eux l'instruction, l'intelligence, le sentiment de la dignité de la personne, les devoirs de l'homme envers ses semblables, du respect envers les supérieurs et de la camaraderie envers les égaux ... Que les générations qui se succèdent y viennent donc puiser les sentiments de

(1) Sauf quand il s'agit de défendre la papauté. Elle vote par principe contre la politique coloniale de Jules Ferry.

(2) HALEVY D., op.cit., p.103.

(3) Voir GIRARDET Raoul, La société militaire dans la France contemporaine (1815-1939), Plon, Paris, 1953, pp.163-164.



patriotisme et d'honneur, et la nation recevra une éducation virile qui ne sera pas sans influence sur ses destinées ..." (1).

Bien que Charles Maurras ait écrit que de 1871 à 1897 la Revanche ait été Reine de France, il ne semble pas qu'elle ait été pendant les dix premières années l'apanage de la droite. En effet, pendant cette période, la droite s'occupe peu ou pas du tout de l'Alsace-Lorraine. Si elle vote le service militaire obligatoire c'est surtout, comme nous venons de le voir, dans un autre but. La droite n'est pas militariste (2) ou du moins pas encore. La loi Gouvion-Saint-Cyr, d'inspiration démocratique, mettant les nobles en concurrence avec les officiers sortis du rang, n'avait jamais été admise par les aristocrates. Aussi ceux-ci désertent-ils l'armée après 1830. La fidélité aux princes est une autre raison qui les a incités à quitter cette dernière.

En consultant l'annuaire de l'Ecole de Saint-Cyr, R.Girardet a pu constater la disparition de certains noms à désinence nobiliaire entre 1830 et 1865 et leur réapparition entre 1882 et 1913. Il y a par exemple un Rohan-Chabot dans la promotion de 1822, puis quatre dans les promotions comprises entre 1882 et 1913 (3). L'absence d'une véritable aristocratie militaire est pour Renan l'une des causes essentielles (4) de "l'insuffisance lamentable de la préparation militaire en France".

2) La République opportuniste de Gambetta.

A partir de 1876 les républicains triomphent de la droite. C'est avec Gambetta le vieux jacobinisme et son exaltation patriotique et guerrière qui font leur entrée au gouvernement. Les républicains

(1) Marquis de CHASSELOUP-LAUBAT, Rapport sur le recrutement de l'armée, 1872, cité par GIRARDET, op.cit., p.165.

(2) La majorité des députés de droite représentait des populations rurales sur lesquelles tout à coup pèse le poids de la conscription.

(3) Voir GIRARDET, La société militaire, op.cit., pp.79-82, 195 et suivantes.

(4) RENAN, La Réforme intellectuelle et morale, oeuvres complètes, Calman-Lévy, Paris, 1947, p.348.

gambettistes qui avaient voulu continuer la guerre (1) vont désormais cristalliser autour de l'Alsace et de la Lorraine leur désir de revanche. Celle-ci doit servir à unir les Français, à assurer l'indépendance et la grandeur du pays face au danger allemand. Pour réaliser ces buts, l'armée et l'enseignement serviront de creuset à la France rénovée.

L'idée de revanche sera nourrie inlassablement. A l'école (2) seront continuellement évoqués le culte de l'armée, l'héroïsme de la résistance nationale, les souffrances des provinces perdues, l'ignominie du vainqueur, l'amour inconditionnel de la patrie, l'acceptation du sacrifice suprême qu'elle est en droit d'exiger. Les cartes de géographie qui portent au nord-est de la France une grande tache noire recouvrant les provinces perdues rappellent sans cesse aux élèves la défaite militaire de la guerre franco-prussienne. Les bataillons scolaires entraînent les enfants à leur futur rôle de soldat.

Les républicains gambettistes réservent à l'armée un rôle important. Elle incarne tous les espoirs de la renaissance française; elle constitue avec l'enseignement le moyen de façonner un nouveau type d'homme.

Si pour la République des Ducs, l'armée était apparue comme un instrument d'ordre social, pour la République opportuniste elle constitue surtout un moyen de s'opposer à toute tentative de restauration monarchique.

De plus, il y a eu chez certains l'intention de faire de l'idée nationale l'objet d'une sorte de culte positiviste, de religion laïque destinée à supplanter la religion du surnaturel et dont l'instituteur et l'officier seraient chargés d'assurer le sacerdoce" (3).

(1) Ce sont les villes républicaines qui, en février 1871, ont voté pour la continuation de la lutte. Ce sont les députés républicains qui ont voté contre les préliminaires de Versailles. C'est Gambetta lui-même qui, aux obsèques du maire de Strasbourg, Küss, mort le soir même de leur ratification, prononce l'un des premiers le mot solennel : "Il faut que les républicains s'unissent étroitement dans la pensée d'une Revanche qui sera la protestation du droit et de la justice contre la force et l'infamie.", GIRARDET R., Le nationalisme français, op.cit., p.51.

(2) Voir infra, le nationalisme et l'enseignement.

(3) GIRARDET, R., La société militaire, op.cit., p.169.

Les républicains n'avaient pas toujours été militaristes. C'est la défaite qui a provoqué la répudiation d'un certain courant humanitaire et pacifiste fort à la mode à la fin du Second Empire. De nombreux cosmopolites, blessés par l'invasion et la mutilation du territoire rejettent leur rêve de fraternisation universelle. "Vous souvient-il", écrit Jules Ferry quelques années après la guerre, "que sous l'Empire nous ne disions pas beaucoup de bien du militarisme ? Vous rappelez-vous les vagues aspirations vers le désarmement général ... " (1).

L'annexion de l'Alsace-Lorraine provoqua une méditation sur la nation, ses fondements, sa légitimité. Les Allemands, et notamment le Professeur Mommsen, avaient affirmé, dès le début des hostilités, l'appartenance germanique de ces deux provinces françaises.

Dès août 1870, Treitschke écrit "Was fordern wir von Frankreich ?" (que réclamons-nous de la France ?), pour revendiquer l'Alsace. La politique des professeurs abandonne définitivement le libéralisme pour le nationalisme. Ce n'est plus en France que circulent des cartes ambitieuses de l'Europe de demain : c'est en Allemagne que sont éditées les cartes des frontières futures, telle la fameuse "carte au liseré vert" (2). Treitschke insiste sur le phénomène de nationalité "inconsciente" tandis que d'autres basent leurs revendications sur le fait que l'Alsace-Lorraine se rattache par la langue, la culture et la tradition à l'Allemagne. Pour eux, ce sont des critères ethniques et linguistiques qui définissent la nation.

Pour les Français, au contraire, la volonté des habitants constitue le seul élément déterminant. Ils considèrent comme fondamental le principe révolutionnaire du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Fustel de Coulanges, maître de conférences à l'Ecole Normale Supérieure, oppose au professeur Mommsen (3) la conception française reposant sur les volontés, les idées, les intérêts, les sentiments, dans une lettre qu'il lui adresse le 18 octobre 1870 :

" ... Vous croyez avoir prouvé que l'Alsace est de nationalité allemande parce que sa population est de race germanique et parce que son langage est allemand. Mais je m'étonne qu'un historien comme vous

(1) GIRARDET, R., La société militaire, op.cit., p.166.

(2) BERNAERTS, P., HAUSER, H., L'HUILLIER, F., MAURAIN, J., Nationalité et nationalisme (1860-1878), P.U.F., Paris, 1968, p.206.

(3) Sous la forme de trois lettres adressées au peuple italien, le professeur MOMMSEN a affirmé l'appartenance germanique de l'Alsace (1870).

affecte d'ignorer que ce n'est ni la race, ni la langue qui fait la nationalité. (1)

... Ce qui distingue les nations, ce n'est ni la race, ni la langue. Les hommes sentent dans leur coeur qu'ils sont un même peuple lorsqu'ils ont une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espérances. Voilà ce qui fait la patrie. Voilà pourquoi les hommes veulent marcher ensemble, ensemble travailler, ensemble combattre, vivre et mourir les uns pour les autres. La patrie, c'est ce qu'on aime ..."(2).

Dans une conférence faite à la Sorbonne, le 11 mars 1882 (3), Ernest Renan développe une définition semblable de la nation :

"La nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs, l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis".

Jusqu'en 1885, c'est surtout les "optants" (4) qui vont retenir l'attention des Français et attirer leur sympathie. Le traité de Francfort avait précisé que les Alsaciens et les Lorrains nés ou domiciliés dans les territoires annexés pourraient conserver la nationalité française à condition d'opter pour celle-ci avant le 1er octobre 1872 et de transférer leur domicile en France. Ce sont ces émigrés qui entreprendront surtout dans les années à venir le culte des provinces perdues.

Quant à ceux qui sont restés en Alsace-Lorraine ils s'opposeront, pour la plupart, pendant une quinzaine d'années à la "germanisation" entreprise par les autorités.

Les causes de la victoire allemande et de l'échec français firent l'objet d'études. Renan, dans La Réforme intellectuelle et morale (1871) et Taine dans Les origines de la France contemporaine (1876) recherchèrent les raisons de l'effondrement français.

(1) FUSTEL de COULANGES, L'Alsace est-elle allemande ou française ? dans Questions contemporaines, 2e éd. Hachette, Paris, p.95.

(2) Ibid., p.96.

(3) Qu'est-ce qu'une nation ? dans Oeuvres complètes, op.cit., pp. 887-906.

(4) Environ 100.000 personnes abandonnèrent l'Alsace et la Lorraine pour s'installer en France.

C'est moins aux causes de la guerre qu'à la défaite que s'attachent les historiens et les philosophes. Pour eux un écroulement si rapide n'était pas le fait du hasard; il devait exister une explication logique à la victoire de l'Allemagne.

La littérature (1), la poésie (2), les chansons (3), partagèrent les émotions populaires et entretinrent le souvenir de la défaite et la croyance en une revanche future. Elles évoquèrent le drame des provinces perdues, les douleurs de l'exode, les souffrances des réfugiés. De plus, elles brossèrent du vainqueur une image brutale, grossière, sauvage, barbare qui s'oppose à celle du "bon allemand" naïf, artiste, philosophe, musicien, qui avait cours sous le second Empire (4).

C'était pour les Français une façon de se venger de la défaite. Ils croyaient se rassurer en opposant la civilisation à la barbarie, l'intelligence à la brutalité.

- (1) Il y a une nombreuse littérature qui décrit le sort de l'Alsace-Lorraine. Citons : ABOUT Edouard, Alsace (1872) et Le roman d'un brave homme (1880); DAUDET Alphonse, La dernière classe, Récit d'un petit Alsacien, Contes du lundi, 1873; ZOLA Emile, La débâcle; ERCKMANN Emile et CHATRIAN Alexandre, Le Banni (1882).
- (2) PRUDHOMME Sully (1872) (Je m'écriais avec SCHILLER :
Je suis un citoyen du monde ... De mes tendresses
détournées ... Je me suis enfin repenti ...)
de LAPRADE Victor, Les Poèmes civiques (1873)
COPPEE François, Le Cahier rouge (1874).
- (3) DEROULEDE Paul, Les chants des soldats (1872), connaissent en moins de six ans près d'une cinquantaine de rééditions; Les nouveaux chants du soldat (1875), Marches et sonneries (1881); Refrains militaires (1888).
- (4) Claude DIGEON écrit à ce sujet : "Il est frappant que ces contes et ces romans aient comme un air de parenté, que les thèmes d'inspiration en soient simples (gloire des vaincus, appels à l'espérance d'une future revanche), qu'ils baignent dans une même atmosphère morale faite d'une certaine assurance trompée, d'un désir d'être plus fort que le destin malheureux, d'une haine méprisante pour le vainqueur".
Voir DIGEON Claude, La Crise allemande de la pensée française (1870-1914), Presses universitaires de France, Paris, 1959, pp.50-51.

Mais à cette époque, ceux qui, à l'instar de Gobineau (1) croyaient en la supériorité de la race germanique, voyaient dans l'exaltation de l'intelligence pure au détriment de la force, le signe irrémédiable de la décadence des races latines. Ils proclamaient que les races les plus idéalistes, les plus raffinées, sont par là même condamnées à la mort. La suprême culture de l'esprit n'est que le signe brillant de l'agonie. On donnait à cette déchéance des raisons historiques. "Dès son origine la mentalité latine recélait un germe de mort ... L'empire latin, en décomposition a contaminé de son étroite les peuples latins" (2).

A partir de cette idée s'élabore l'idéologie de la défaite. Certains virent dans la diminution territoriale de la France le témoignage de sa décadence et l'on crut, dès lors, qu'il fallait pour enrayer cette dernière reprendre l'Alsace-Lorraine.

On pensait "que la défaite n'avait pas été un épisode, mais qu'elle continuerait, que nous serions battus tous les jours, indéfiniment, jusqu'à l'heure où nous aurions restauré le patrimoine français dans son intégrité" (3).

Entretenir dans le pays le souvenir de l'Alsace-Lorraine et le culte des vertus patriotiques, le préparer sur le plan militaire à la revanche, tels sont les buts de La Ligue des Patriotes fondée le 18 mai 1882.

Pendant près de cinq années, la Ligue, qui est présidée par l'historien Henri Martin et qui recrute ses adhérents dans les milieux de la République Gambettiste, poursuivra son oeuvre éducative définie par l'article 2 de ses statuts : "La Ligue a pour but de développer les forces morales et physiques de la nation. Elle a pour moyens la propagande et l'organisation de l'éducation militaire et patriotique par le livre, la gymnastique et le tir" (4).

-
- (1) Cf. GOBINEAU, Essai sur l'inégalité des races humaines, 1854.
L'idée de la supériorité des races germaniques est généralement répandue en Angleterre (Kipling) et en Allemagne jusqu'à Hitler.
- (2) BALZAGETTE Léon, Le problème de l'avenir latin cité par André LICHTENBERGER dans Opinion, 27 juillet 1912. Voir AGATHON, Les jeunes gens d'aujourd'hui, 2e éd. Plon, Paris, 1913, pp.22-26.
- (3) BOURGET Paul, Préface aux Pages choisies de Melchior de Vogüé.
- (4) GIRARDET R., La Ligue des Patriotes dans l'Histoire du Nationalisme français (1882-1888) dans Bulletin de la Société d'Histoire Moderne, douzième série, n°6, 57e année, p.4. Supplément à la Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, n°3, 1958, p.4.

A ses débuts, la Ligue contribue à parfaire l'éducation civique et patriotique donnée à l'école, la "régénération morale" du pays, nécessaire à la revanche. Mais dès sa fondation, "elle se trouve violemment prise à partie par la presse conservatrice et par la presse radicale qui, toutes deux, dénoncent en elle un instrument des ambitions de Gambetta. Quant à l'attitude des pouvoirs publics à son égard, elle demeure pendant longtemps embarrassée et équivoque, allant du patronage officiel ouvertement donné à certaines de ses manifestations à un désaveu de plus en plus nettement marqué à partir de 1884" (1).

Quelle était la raison de ces hésitations ? On doit la rechercher dans l'ambiguïté de la politique gouvernementale, qui prônait sans cesse une revanche tout en ne désirant pas y recourir (2). Dix ans après la défaite certains Français commencent à douter de sa réalisation, d'autres la redoutent. Après avoir fait la force des républicains, uni les masses populaires dans une obsession commune, la revanche se retourne contre eux.

Certains accusent le régime d'être incapable de venger la défaite, d'autres l'accusent de vouloir la guerre. La peur de cette dernière est exploitée par la droite réactionnaire qui, aux élections de 1881, lance le slogan : Gambetta c'est la guerre (3) ou par la gauche qui fait une propagande en faveur du pacifisme.

Cette attitude équivoque du Gouvernement va jeter une partie des patriotes, qui avaient cru au désir sincère de la revanche, dans le boulangisme et, ensuite, dans la droite nationaliste.

Renan avait écrit : "Une nation ne prend d'ordinaire la complète conscience d'elle-même que sous la pression de l'étranger" (4). Rien ne fut plus vrai dans le cas de la France qui, entre 1871 et 1914, chercha

(1) GIRARDET, R., La Ligue des Patriotes dans l'Histoire du Nationalisme français, op.cit., p.4.

(2) Il est significatif à cet égard qu'une circulaire du ministère de la Guerre ait, en septembre 1882, interdit aux militaires en activité toute adhésion. GIRARDET, op.cit., p.5.

(3) HALEVY, D., La République des ducs, Grasset, Paris, p.305.

(4) RENAN E., La Réforme intellectuelle et morale de la France. La guerre entre la France et l'Allemagne, op.cit., p.414.

à se définir par opposition à l'Allemagne, essaya de compenser le complexe psychologique né de la défaite par un nationalisme de revanche. Mieux encore, les divers gouvernements qui se succédèrent ont dérivé la violence sociale qu'avait révélée la Commune vers un nationalisme agressif.

B. Le nationalisme orienté vers l'intérieur (1885-1905).

Quinze années à peine après le grand choc de 1871, le nationalisme sera de moins en moins axé sur la Revanche. Plusieurs raisons expliquent cette évolution. La France traverse une crise économique mais aussi morale. Les grands rêves des lendemains de la défaite (1) semblent abandonnés. Les milieux officiels se taisent sur la reprise de l'Alsace-Lorraine. Les luttes intérieures accaparent les prophètes de la Revanche qui, déçus, passent à l'opposition parlementaire. Il y a également un phénomène de génération qui se renouvelle au fur et à mesure que la défaite s'éloigne. Il y a enfin l'attitude de la population des pays annexés qui se résignent à la situation qui leur est faite.

1) La politique coloniale.

La politique coloniale sera la cause de la première crise du nationalisme français né de la défaite.

L'arrivée de Jules Ferry au gouvernement va décider de la conquête d'un nouvel empire colonial. Tout d'abord la France établit son protectorat sur la Tunisie (2), ensuite elle s'empare de l'Annam et du Tonkin, et enfin elle étend sa domination sur le Congo et Madagascar (3). Ferry désire redonner à la France puissance, grandeur et prestige. En outre il veut s'assurer une large participation au mouvement d'impérialisme conquérant qui pousse les grandes puissances européennes au partage des continents africain et asiatique.

Mais cette volonté d'expansion rencontre l'opposition de la droite conservatrice et de la gauche radicale qui considèrent que l'entreprise

(1) Pour les uns c'est la restauration de la monarchie, pour d'autres c'est l'établissement d'une véritable démocratie économique et sociale ou le retour des provinces perdues.

(2) Pendant le premier ministère Ferry (23 septembre 1880 - 10 novembre 1881).

(3) Pendant le second ministère Ferry (21 février 1883 - 30 mars 1885).

coloniale détournera l'attention de l'Alsace-Lorraine (1), gaspillera les ressources du pays, diminuera son potentiel militaire, entraînera peut-être la France dans des complications internationales, enfin, fera le jeu de Bismarck qui, en effet, encourage la France dans cette voie (2).

Clémenceau (3), indigné, s'écria à l'Assemblée :

"Quant à moi, suivant le mot d'un orateur célèbre, mon patriotisme est en France. Aussi avant de me lancer dans des expéditions coloniales, dans des expéditions militaires qui sont la caractéristique de votre politique, monsieur Jules Ferry, j'ai besoin de regarder autour de moi, et alors je songe au problème politique qui s'est imposé aux représentants de la République française quand ils se sont réunis pour la première fois dans les conditions que vous savez, en 1870, et je vois un pays dévasté par l'invasion, je vois son histoire, dans ce siècle même, qui n'est qu'une longue succession de coups de force, de révolutions, d'invasions. Je vois un pays que nous avons reçu désorganisé, démembré, et je me demande quel est le premier devoir de ses représentants et des ministres qu'ils mettent à leur tête. N'est-il pas triste de penser que c'est en 1885, quinze ans après 1870 que nous sommes obligés de venir rappeler ces choses à la tribune française ?"(4).

Pour répondre aux attaques dont elle avait été l'objet, la politique d'expansion coloniale est érigée par Ferry en doctrine où la "mission" humanitaire de la France devient inséparable de la grandeur nationale. On y exalte l'oeuvre civilisatrice de la France, tâche conforme à l'idéal de progrès humain. On insiste aussi sur les profits que la métropole peut retirer au point de vue économique et militaire des pays d'outre-mer, profits qui pourront être utilisés pour la reconquête de l'Alsace et de la Lorraine.

-
- (1) La Ligue des Patriotes aborde pour la première fois le terrain politique, s'opposant à la politique indochinoise de Ferry dans les derniers mois de 1884. Paul Déroulède, devenu président de la Ligue en mars 1885, entraîne une revision des statuts. Le premier but de la Ligue devint ainsi la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France.
- (2) Peu "colonialiste" lui-même, Bismarck encourage précisément pour toutes ces raisons la France dans la voie des conquêtes extérieures. La brouille de Paris avec Londres et Rome, à propos de l'Egypte et de la Tunisie, sera un des acquis les plus raffinés du "Chancelier de Fer".
- (3) Député de Paris et personnalité dominante du parti radical.
- (4) Débats parlementaires, 31 juillet 1885.

Particulièrement violent entre 1880 et 1890, l'affrontement entre ces deux formes de nationalisme, l'une d'expression mondiale, l'autre de rétraction continentale, ira en diminuant et sera quasiment nul avant 1914, sauf dans les milieux de l'extrême gauche socialiste.

Les radicaux arrivés au pouvoir en 1902 continueront la politique coloniale de leurs prédécesseurs.

Quant à la droite elle se montre assez longtemps réticente. Comme nous l'avons déjà dit, elle est en général hostile à toute aventure extérieure. Elle vote contre la politique d'expansion de Jules Ferry. En mars 1885, Mgr Freppel est seul sur les bancs de la droite à ne pas s'opposer à l'évacuation du Tonkin. Albert de Mun pense faire une grande concession en s'abstenant (1). C'est le Maroc qui va rapprocher les deux conceptions opposées du nationalisme. En effet l'expansion française rencontre là-bas l'opposition allemande. S'imposer au Maroc c'est donc s'opposer à l'ennemi traditionnel.

"J'aime le Maroc parce qu'il est dans le destin de la France", note Maurice Barrès dans son journal de l'année 1912. "Oui, je me réjouis du Maroc, parce que c'est une affaire européenne et qui peut nous servir sur le Rhin" (2).

2) La crise boulangiste.

La première crise du nationalisme français avait été provoquée par la politique coloniale; la seconde crise sera bien plus grave, et divisera profondément et pour longtemps le pays. Celle-ci est l'expression de l'ambiguïté qui se trouve à la base du nationalisme qui tantôt prend un aspect révolutionnaire, tantôt un aspect traditionaliste et contre-révolutionnaire, prônant un renforcement de l'autorité.

Né à gauche et même à l'extrême gauche républicaine, le Boulangisme (3) va connaître une évolution politique assez semblable à celle de la

(1) REMOND, R., La droite en France, op.cit., pp.160-162.

(2) Cité par GIRARDET, Le nationalisme français, op.cit., p.116.

(3) Le Général Boulanger est ministre de la Guerre dans le cabinet Freycinet du 8 janvier 1886. Deux mois plus tard, le 13 mars 1886, parlant à la Chambre des troupes envoyées à Decazeville pour la grève des mineurs, il déclara : "Peut-être, à l'heure qu'il est, chaque soldat partage avec un mineur sa soupe et sa ration de pain". Il fait naître alors beaucoup d'espoir dans toute une partie du peuple français.

Ligue des Patriotes et insensiblement va être "récupéré" par la droite (1).

Le Général Boulanger va cristalliser autour de sa personne des aspirations très contradictoires et même opposées, mais qui ont toutes un point commun : l'opposition au régime établi. Cette dernière émane d'une foule d'insatisfaits se recrutant d'abord à gauche puis à droite.

C'est un mouvement qui exprime à ses débuts la déception, l'attente trompée, la désillusion des milieux de gauche qui comprennent que la République les a trahis tant sur le plan social que sur celui de la Revanche. Il attire les républicains (2) que leur patriotisme déçu amènent à désirer une réforme du régime républicain. C'est au nom de la patrie blessée qu'ils contestent l'ordre établi.

Le culte de la revanche est retourné contre les institutions existantes qui se sont montrées incapables de réaliser les rêves nés de la défaite.

Déroulède écrit : "Depuis dix-sept ans je veille et je guette et je n'ai rien vu qui m'ait consolé. Depuis dix-sept ans je parle, je crie ... Et je n'entends rien qui m'ait répondu" (3)

A partir de 1886, Déroulède (4) accuse la République d'oublier les grands impératifs nationaux et se dit "écoeuré" des actes de cette

(1) Le boulangisme s'est heurté à l'opposition de la majorité des partis républicains qui l'ont ainsi renvoyé à leurs adversaires traditionnels.

(2) C'est dans le petit peuple de Paris et des grandes villes que se recrutent surtout à l'origine les effectifs du mouvement. Ce sont les mêmes qui composent la Ligue des Patriotes. "Deux groupes sociaux dominant la Ligue, écrit Girardet, les voyageurs de commerce, commerçants, boutiquiers, et les militaires en retraite. Les fonctionnaires y sont inexistantes. Cfr Bulletin d'Histoire Moderne, 1958, op. cit., p.5.

(3) DEROULEDE, P., Quand même, dans Refrains militaires, 1888.

(4) Aux élections d'octobre 1885, puis aux élections complémentaires de décembre 1885, Déroulède, qui s'était présenté à Paris comme disciple de Gambetta et républicain autoritaire, essuie deux échecs. Ceux-ci ont-ils influé sur l'évolution politique du Président de la Ligue ? Cfr GIRARDET, La Ligue des Patriotes, op.cit., p.4.

"République de lâcheté". C'est à partir de cette époque qu'il se rallie au boulangisme (1).

La Ligue des Patriotes, dès lors, rejette l'ancienne neutralité politique, condamne le "parlementarisme ministériel" et "la constitution usurpatrice de 1875", réclame l'élection d'une constituante et la "réforme de la République". Ces nouvelles prises de position de la Ligue reçoivent l'approbation de l'extrême-gauche et notamment des journaux : La Lanterne et l'Intransigeant (2).

A un journaliste du Gaulois, qui l'interroge en 1888 sur le destin de La Ligue, Paul Déroulède répond :

"Il y a des questions intérieures qui dominent les questions extérieures ... On ne peut rien faire au dehors avant d'avoir guéri la France. Notre pays est un malade, un affaibli auquel il faut un traitement général ... Avant de reprendre l'Alsace et la Lorraine, il faut retrouver la France. Voici pourquoi sur l'étendard de La Ligue nous écrivons au-dessous des mots "révision du traité de Francfort" ceux de "révision du régime parlementaire". "En résumé", poursuit le journaliste, "vous comptez faire passer au second plan de La Ligue régénérée les questions d'Outre-Rhin ?". "Oui, pour le moment, avant tout, il faut un gouvernement, non une assemblée de marionnettes affolées". Et Déroulède clôt l'entretien par un acte de foi dans la personne de Boulanger : "Lui seul" dit-il, "me semble aujourd'hui résumer les aspirations et les vœux de la nation" (3).

Si, à gauche, le mouvement réunit des républicains et même d'anciens communalards comme Rochefort, à droite il attire certains bonapartistes et royalistes qui se sentent écartés de la vie politique (4), ou qui n'ont jamais accepté le régime républicain, ou encore qui s'opposent à la législation anti-cléricale, mais qui tous voient dans l'opposition qui s'organise autour de Boulanger l'occasion de reconquérir leurs privilèges perdus.

(1) Déroulède devenu président de la Ligue des Patriotes épure le comité directeur de cette dernière en lui ôtant ses éléments apolitiques et opportunistes et en les remplaçant par quelques-uns des principaux représentants de l'état-major boulangiste : Naquet, Laisant, Laguerre Thiébaud. Cfr GIRARDET, R., La Ligue des Patriotes, op.cit., p.5.

(2) Ibid. p.4.

(3) GIRARDET, R., Le nationalisme français, op.cit., p.129.

(4) A la Chambre des députés, les groupes royalistes ont vu fondre de législature en législature leurs effectifs. REMOND, La droite en France, op.cit., p.149.

"Impuissants désormais à empêcher le vote d'une législation détestée, désespérant peut-être de resaisir la majorité, les hommes de droite cèdent souvent à la tentation de toutes les oppositions : contester la validité de la majorité qui leur impose sa loi, en appeler de l'Assemblée au pays, à la limite ameuter l'opinion contre le régime parlementaire"(1).

En 1888 se crée un Comité de protestation nationale composé d'anciens radicaux socialisants qui vont donner au mouvement boulangiste un véritable programme politique d'inspiration à la fois démocratique, populaire, réformiste et autoritaire, le programme révisionniste (2).

Ce programme va servir d'orientation politique au mouvement qui se constitue vers 1888-1889 et qui prend le nom de parti national. Celui-ci rassemble des hommes qui proviennent d'horizons politiques très différents et dont les motivations sont aussi complexes que contradictoires. Ils s'unissent pour attaquer la constitution de 1875 mais parce que les uns la trouvent trop monarchique et parce que les autres la trouvent trop républicaine.

Après l'échec du boulangisme, le mouvement glisse vers la droite conservatrice (3). La gauche révolutionnaire, influencée par la propagande pacifiste et antimilitariste l'abandonne, mais le petit peuple de Paris et de quelques grandes villes lui conserve sa fidélité.

Il est significatif que ce soit la personne d'un militaire qui ait cristallisé tous les espoirs de la nation déçue. Pour les républicains, déjà en 1871, l'armée représentait le grand espoir de régénération de la patrie. Après une longue période d'exaltation d'un nationalisme militaire et cocardier, il était logique qu'un général apparaisse comme le sauveur providentiel.

(1) REMOND, R., La droite en France, op.cit., p.148.

(2) Ce programme est exposé par Barrès en deux parties. La première indique les réformes qui doivent être réalisées immédiatement : révision de la constitution, suppression du régime parlementaire, renforcement de l'exécutif, élection de son chef au suffrage universel, séparation absolue des pouvoirs législatif et exécutif, institution du référendum, etc... La seconde partie indique les réformes souhaitées : caisse de retraites pour les travailleurs, réduction du service militaire, réforme de l'impôt, etc...

Cfr GIRARDET, R., op.cit., pp.135-137.

(3) Un journaliste, Mermeix, qui avait fondé La Cocarde, organe boulangiste, et qui avait été élu député révisionniste de Paris en 1899, dénonce l'année suivante dans Le Figaro puis dans un livre intitulé Les coulisses du Boulangisme, la collusion de Boulanger avec les chefs bonapartistes et royalistes.

Quant à la droite elle devient militariste. Depuis la fin du second Empire et surtout depuis les débuts de la IIIe République on assiste à un renouveau de l'intérêt porté par la noblesse au métier des armes.

"La chute successive des régimes qui exigeaient des officiers une fidélité personnelle au Chef de l'Etat a levé les scrupules des nobles : l'anonymat des institutions républicaines leur rend possible de servir à nouveau la France (seule l'application de la législation anticléricale fera renaître leurs scrupules de conscience). Mais ils ne répudient pas pour autant leurs opinions politiques : ainsi se reconstitue l'alliance de la droite et de l'armée" (1).

Alors que l'armée avait été, au lendemain de la guerre franco-prussienne, un élément d'union entre la droite royaliste et la gauche républicaine (2), elle devient, après l'aventure boulangiste l'enjeu et le symbole de la discorde nationale. Alors que la droite devient militariste, le vieil anti-militarisme républicain qui avait cours sous le second Empire se réveille.

3) Le nationalisme des nationalistes.

Comme nous venons de le voir, c'est à partir de 1886 que se développe le parti national dont le programme "révisionniste" ne connaît qu'un médiocre succès aux élections de 1889 (3).

Quelques années plus tard éclate l'Affaire Dreyfus qui va déchirer le pays et jeter les nationalistes vers la droite et l'extrême droite. Cette crise idéologique et politique va déclencher différents réflexes de défense dont les germes sont déjà décelables dans le mouvement boulangiste. Défense de la patrie menacée par les attaques portées contre l'Armée, menacée par les Juifs, les francs-maçons, les étrangers, les lois anticléricales, les progrès du syndicalisme, etc...

(1) REMOND, R., La droite en France, op.cit., p.152.

(2) En 1887 encore, la publication d'un roman d'Abel Hermant, Le Cavalier Miserey, peinture de la vie militaire d'un naturalisme assez sombre, mais d'où se trouvait cependant exclue toute hostilité de principe à l'égard de l'armée, avait déchaîné des réactions d'une extrême violence. Ce livre avait l'aspect d'un véritable sacrilège à l'égard des principes fondamentaux de la communauté nationale. L'institution militaire était toujours vingt ans après le traité de Francfort la représentation même de la patrie amputée et vaincue mais vivante. GIRARDET, R., La société militaire, op.cit., p.215.

(3) 44 députés seront élus, dont Maurice Barrès.

Un besoin de regroupement, d'organisation des forces qui veulent défendre la Patrie contre ce que l'on appellera l'"Anti-France" se fait sentir. Ainsi naquit en 1899, La Ligue de la Patrie française (1) dont le but était de réunir les anciens membres du parti national autour d'un programme (2) assez neutre pour être admis par tous. Après avoir défendu un conservatisme politique et social, la Ligue disparaîtra vers 1904.

Mais si cette tentative a échoué, il n'en est pas de même du "nationalisme" qui, à partir de l'Affaire Dreyfus, tend à s'organiser doctrinalement sous l'influence de Barrès et Maurras.

"Dès 1899, dans une conférence (3) prononcée sous les auspices de la Ligue de la Patrie Française, Barrès s'efforce de définir et de légitimer les principes du nationalisme dans le cadre d'une réflexion de caractère général, celle-ci relevant bien davantage d'ailleurs des préoccupations de l'éthique que de celles de la politique proprement dite. S'interrogeant sur la nature du nationalisme, Barrès le définit essentiellement comme "l'acceptation d'un déterminisme".

Il n'est rien d'autre que la reconnaissance du poids déterminant du passé sur le présent, la soumission à la loi sacrée des filiations, l'obéissance aux grandes voix de "la terre et des morts". Mais, par là même, il constitue pour chacun la faculté de rejoindre le plus profond et le meilleur de lui-même, un élément d'enrichissement moral, "un traité proposé aux vies individuelles avec la poésie", "un puissant moyen d'aider au développement de l'âme".

L'épanouissement de l'individu se trouve lié, en effet, au maintien de la "substance nationale" sur laquelle il se greffe et dont il se nourrit : "Nous ne sommes pas une race, affirme Barrès, mais une nation; elle continue à se faire, et, sous peine de nous diminuer, de nous anéantir, nous, individus qu'elle encastre, nous devons la protéger ..." (4).

Ce que désire Barrès, c'est sauver la France des dissensions, des oppositions qui divisent si profondément le pays. Ce qu'il demande au nationalisme français c'est de résister aux menaces extérieures, au

(1) Fondée pour répondre à la Ligue des Droits de l'Homme qui venait d'être organisée.

(2) Celui-ci est exposé par l'écrivain Jules Lemaitre, le 13 novembre 1899 au cours d'un discours prononcé à la salle des Agriculteurs de France.

(3) BARRÈS, M., Alsace-Lorraine, E.Sansot et Cie, Paris, 1906.

(4) GIRARDET, Le nationalisme français, op.cit., p.184.

germanisme dans les provinces annexées, c'est de défendre une certaine manière de vivre, de penser, une certaine forme de civilisation. C'est ce nationalisme qu'il expose dans ses livres : Au service de l'Allemagne et Colette Baudoche.

Pour protéger la patrie menacée par les dangers intérieurs et extérieurs, Barrès veut stimuler la conscience française, lui redonner force, énergie et confiance. Les préoccupations de Maurras seront moins d'ordre moral que politique. Pour sauver la France, il faut lui donner des institutions capables d'assurer sa survie et son salut.

Dans l'Enquête sur la Monarchie, publiée en 1900, Charles Maurras condamne la démocratie au nom de l'histoire, de la science et de la raison et propose l'institution d'une Monarchie "héréditaire, traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée" pour assurer la survie de la nation. (1)

En juillet 1899, une petite revue, le Bulletin, puis la Revue de l'Action Française paraît pour la première fois. Celle-ci se rallie rapidement aux idées de Maurras, qui gagnent les milieux intellectuels, étudiants et religieux. Bientôt sont fondés la Ligue d'Action Française (1906), l'Institut d'Action française (1906), puis le journal, l'Action Française (1908).

Le mouvement qui s'organise autour de Maurras se veut pédagogique - puisque l'Institut organise des cours - mais aussi d'action, d'agitation même. Ses effectifs seront assez réduits mais son influence n'en sera pas moins considérable. Toutefois, il n'est qu'une des expressions du nationalisme des "nationalistes".

Les autres expressions du nationalisme se situent toutes à droite. Désormais, le nationalisme lui sert de programme, lui dicte son comportement.

"Le nationalisme, qui fait de la grandeur nationale sa préoccupation première, porte naturellement à l'Armée, qui en est l'instrument, un intérêt de tous les instants : la droite nationale est militariste" (2).

"... ainsi se reconstitue l'alliance de la droite et de l'armée... Les écrivains de droite magnifient les grandeurs et les vertus de l'institution militaire ... qui ose ébranler le fondement de sa discipline, se rend coupable d'un vrai sacrilège. La droite est en effet à peine

(1) MAURRAS Charles, Enquête sur la Monarchie, Bibliothèque des oeuvres politiques, Hachette, Paris, 1928, pp.101 et 345.

(2) REMOND René, La Droite en France, op.cit., p.151.

moins sévère pour les ennemis de l'armée que pour ceux de l'Eglise ... En 1900, la formule de l'"Alliance du sabre et du goupillon" a succédé à celle "du trône et de l'autel" (1).

" ... Plus militariste encore que patriote, plus clérical que religieux, le nationalisme se distingue sur un troisième point des droites classiques : il est violemment antiparlementaire"(2).

Voilà arrivé à son terme l'évolution du nationalisme né du mécontentement du petit peuple des grandes villes, déçu par un parlement qui ne s'est pas occupé de réaliser les rêves de grandeur nationale, de bien-être économique et social de ses administrés et qui aboutit à rassembler les conservateurs écartés du pouvoir, heurtés par les lois anticléricales de la République, diminués dans leurs privilèges.

4) La nouvelle génération.

La jeunesse de 1890 n'a pas connu la guerre, ni l'envahissement du territoire. Elle considère le plus souvent l'annexion de l'Alsace-Lorraine d'un point de vue nouveau. 1870 n'est pas une épreuve vécue mais un événement historique.

L'état d'esprit d'une grande partie de la nouvelle génération se retrouve dans un article explosif d'un jeune écrivain, à l'esprit assez caustique, Remy de Gourmont. Dans le Mercure de France, d'avril 1891, il écrivait :

" ... Personnellement, je ne donnerais pas, en échange de ces terres oubliées ni le petit doigt de ma main droite : il me sert à soutenir ma main quand j'écris, ni le petit doigt de ma main gauche : il me sert à secouer la cendre de ma cigarette. Inutile, à ce propos, de me traiter de mauvais Français ou même de Prussien, cela ne me toucherait pas : Kant était Prussien et Heine aussi; puis je vous demanderais, par curiosité pure, ce que vous donneriez de vos précieuses peaux pour joindre à la France la Wallonie belge ou la vallée de Lausanne, - pays, il me semble, un peu plus français de langue et de race que les bords du Rhin ?

... Au fait, ces coins de terre d'au-delà les Vosges, sont-ils donc devenus si malheureux ? Les aurait-on, par hasard, fait changer de langue, de moeurs, de plaisirs ? Ont-ils subi un service militaire plus long ou plus dur, une administration plus pointilleuse, des fonctionnaires plus rogués, des maîtres d'écoles plus pédants et plus fats, des embêtements de conscience plus notoires, des impôts plus lourds, un gouvernement moins digne, moins sympathique, moins probe ?

(1) REMOND René, La Droite en France, op.cit., p.152.

(2) Ibid., p.153.

Il me paraît qu'elle a duré assez longtemps la plaisanterie des deux petites soeurs esclaves, agenouillées dans leurs crêpes au pied d'un poteau de frontière, pleurant comme des génisses, au lieu d'aller traire leurs vaches.

... La question, du reste, est simple : l'Allemagne a enlevé deux provinces à la France, qui elle même les avait antérieurement chipées : vous voulez les reprendre ? Bien. En ce cas, partons pour la frontière. Vous ne bougez pas ? Alors foutez-nous la paix.

... Le jour, pourtant, viendra peut-être où l'on vous enverra à la frontière; nous irons, sans enthousiasme; ce sera notre tour de nous faire tuer : nous nous ferons tuer avec un réel déplaisir. "Mourir pour la Patrie" : nous chantons d'autres romances, nous cultivons un autre genre de poésie.

... S'il faut d'un mot dire nettement les choses, eh bien : - Nous ne sommes pas patriotes" (1).

Cet article a pour origine une campagne d'agitation patriotique, organisée par la presse nationaliste (l'Autorité et l'Echo de Paris) et par des quotidiens comme le Petit Journal.

Le 1er mai 1891 devait s'ouvrir à Berlin une exposition internationale des Beaux-Arts à laquelle des peintres français avaient été invités. Ceux-ci se préparaient à y participer quand ils furent violemment pris à partie par ceux qui depuis quelques années faisaient profession d'agitation nationaliste, les amis de Paul Déroulède.

"Paul de Cassagnac, polémiste de droite alors très redouté, se distingue par l'ampleur de ses indignations. Dès le 21 février, le premier, il s'écrie :

(1) Mercure de France, Le joujou patriotisme, avril 1891, pp.194-198. AGATHON écrit : "Si le ton de cet article est violent et sarcastique, il exprime bien le sentiment des intellectuels vers 1890. Il semblait alors que ce fut un véritable crime contre la France que de lui rappeler son passé militaire et glorieux. Ce sont là les expressions d'un notoire professeur de philosophie, B.Jacob, qui enseignait la morale à l'École normale de jeunes filles à Sèvres : "Si notre pays, disait-il, peut encore jouer un rôle brillant dans le monde, c'est par sa science, son art, ses industries élégantes, la qualité de son goût, la générosité de ses manières, en définitive, par son caractère hospitalier; en dehors des voies politiques, je n'aperçois aucun avenir" (Lettres d'un philosophe, publiées par C.Bouglé) Cfr AGATHON, op.cit., pp.22-26.

"Nous avons à nos flancs une plaie saignante, une plaie qui ne guérira jamais, et que nous ne craignons pas d'aviver encore, avec l'espoir farouche de saintes repréailles.

"Comment les peintres français pourront-ils accrocher des tableaux aux murs de Berlin, sans penser à l'Alsace et à la Lorraine, qui gémissent sous un joug de fer" (1).

Le 24 février sa protestation s'amplifie :

"Les peintres français qui persistent dans leur regrettable résolution d'aller fraterniser avec ces Prussiens grossiers qui, en matière d'art ne se sont signalés que par le vol de nos pendules, feraient peut-être bien de prendre garde à la manifestation de l'opinion publique..."

Pour ne pas heurter celle-ci et surtout pour ne pas choquer les acheteurs de tableaux, les peintres (2) renoncent un à un à aller à Berlin.

Cette flambée patriotique est encore attisée par un voyage privé de l'Impératrice Frédéric, mère de Guillaume II (3).

"En fait, écrit J.P.Rioux, il semble bien que l'opinion se scit assez peu émue. Et les Parisiens, bons badauds, acclament parfois l'Impératrice; simple manifestation de galanterie disent les uns, signe peut-être d'un déclin de l'idée de Revanche pensent tout bas quelques autres.

... Cette ardeur minutieuse à aggraver des incidents mineurs, cette obstination infantile à agiter d'aussi dérisoires hochets irrite de jeunes esprits, qui se sentent peu concernés par cette double alerte."(4)

C'est pour flétrir "ce patriotisme abject, négatif de toute beauté, devenu une exploitation électorale, un ignoble moyen de réclame saltimbanquiste, le réservoir bruyant et malpropre de la sottise et de la grossièreté humaines"(5) que R.de Gourmont(6) a écrit le Joujou Patriotisme.

(1) Le Joujou patriotisme, introduction et notes de Jean-Pierre RIOUX, Libertés 53, éd. J.J.Pauvert, 1967, pp.14-15.

(2) Parmi eux, il y avait des artistes adulés par le public "revanchard" comme E.Detaille.

(3) Elle visite Saint-Cloud et parcourt les ruines du château détruit en 1870.

(4) Le Joujou patriotisme, J.P.RIOUX, op.cit., pp.17-19.

(5) MIRBEAU Octave, Le Figaro, 18 mai 1891. L'article est repris dans Les Ecrivains (1884-1894), Flammarion, Paris, 1925.

(6) Après le déclenchement des hostilités de 1914 Rémy de Gourmont se convertit à la littérature patriotique.

Quelques mois après la parution de cet article, "par le jeu rapide et efficace des influences politiques", R.de Gourmont, attaché à la Bibliothèque nationale, est révoqué.

Réaction contre une génération traumatisée par la défaite, usure d'un nationalisme guerrier qui ne correspond plus aux circonstances de l'époque, les deux sans doute ont contribué à donner un nouveau visage au patriotisme de la fin du XIXe siècle (1).

Une partie de la jeunesse est désenchantée. Ce pessimisme est décrit dans un article du Mercure de France : "Aucune époque, semble-t-il, ne fut plus propice que la nôtre à se croiser les bras et à attendre. Nous sommes du monde qui s'en va et il est séant de s'en aller avec lui. La seule chose convenable est donc plus que jamais de remonter dans les tours d'ivoire, pendant qu'elles sont encore debout - ce n'est plus pour longtemps - et d'y rêver aux choses éternelles, soit aux difficultés de la grammaire" (2).

Cette attitude est longuement expliquée par C.Digeon. La désillusion qui suit les rêves de 1870 "favorise le développement de deux sentiments opposés : l'indifférence et la révolte. Et, vers 1880, ces deux états d'esprit antithétiques commencent à se répandre. Le journaliste Hébrard peut déclarer : "Ce n'est pas la Seine qui coule à Paris, c'est la Léthé" (3), alors que, par protestation contre l'oubli, se fonde la Ligue des Patriotes. La jeunesse est naturellement encline à outrer ces sentiments : de l'indifférence elle fera un précoce désenchantement, et de la révolte elle voudra faire une révolution" (4).

Albert de Mun décrira cette nouvelle génération en ces termes : "Je l'ai connue cette génération qui arrivait à l'âge d'homme quand s'effaçait l'image de la grande guerre. Elle semblait plutôt chercher son chemin dans l'aube du crépuscule que frayer sa route dans les lueurs de l'aurore. Fille de la défaite invengée, elle n'avait plus au coeur l'âpre tourment de la Revanche. L'espoir brûlant des relèvements glorieux ne hantait plus sa pensée ..." (5).

(1) Depuis 1886, il existe une Ligue des Antipatriotes dont le but est de montrer l'illogisme de la notion de Patrie. J.P. RIOUX, op.cit., p.50.

(2) Mercure de France, avril 1891, pp.193-198.

(3) Cité par HALEVY, D., La République des Ducs, op.cit., p.356.

(4) DIGEON, Claude, La crise allemande de la pensée française (1870-1914), P.U.F., Paris, 1959, p.385.

(5) Cité par CARRE, J.M., Les écrivains français et le mirage allemand, Boivin & Cie, Paris, 1947, p.114; cfr DIGEON, op.cit. p.386.

En 1895, il a paru intéressant à deux publications, la Neue Deutsche Rundschau (ancienne Freie Bühne) et le Mercure de France (1), de solliciter l'opinion d'un certain nombre de personnalités françaises et allemandes sur la question suivante :

"Toute politique mise de côté, êtes-vous partisan de relations intellectuelles et sociales plus suivies entre la France et l'Allemagne et quels seraient, selon vous, les meilleurs moyens pour y parvenir ?"

Différentes méthodes sont imaginées pour augmenter ces relations intellectuelles et sociales, mais cette enquête révèle surtout le retour de certains Français à une vision humaniste du monde. Pour accroître ces relations, Bernard Lazare propose la création d'un grand journal international imprimé dans les deux langues.

Voilà un moyen qui permettra d'abolir "... ce bas sentiment qui s'appelle le chauvinisme, sentiment d'égoïsme réel, d'exclusivisme étroit, d'orgueil imbécile, de particularisme injustifié; il permettra d'abolir le nationalisme sectaire, ce nationalisme qui tue les peuples et fait que les Tartares de l'Asie deviennent l'idéal social de quelques Français et de quelques Allemands qui s'accordent dans leur sottise, tout en restant ennemis.

Voilà le vrai moyen que les Français et les Allemands s'appliquent chez eux à ruiner ce nationalisme, principe de mort, et ainsi ils prépareront l'alliance des esprits, la véritable alliance" (2).

"... Le sentiment national est aujourd'hui le dernier prétexte aux grands crimes; il a succédé à la question dynastique sans grandeur. Dans le Livre du sceptre, traité de politique dont je coécris actuellement les épreuves, je conclus à l'humanisme, c'est-à-dire la négation des frontières, comme existence morale ... Il n'y a que deux races, celle qui pense et l'autre : la frontière qui les sépare s'appelle ignorance" (3).

"... Pour la canaille inepte qu'elle opprime, pour les Gouvernements hypocrites dont elle assure les déprédations et le mensonge, cette vieille idole anthropophage "la Patrie" est encore debout" (4).

Un seul Français a évoqué l'Alsace-Lorraine : "Il est difficile d'écarter, en pareille matière, la "question d'Alsace-Lorraine qui est

(1) Mercure de France, Une enquête franco-allemande, avril-juin 1895, pp.1-65.

(2) Ibid. p.17.

(3) PELADAN Joséphin , ibid., pp.21-22.

(4) TAILHADE Laurent, ibid., p.25.

au fond la seule cause du ralentissement de ces relations intellectuelles et autres que nous devons souhaiter plus suivies. Que cette question soit tranchée, sinon par la rétrocession du moins par l'autonomie et la neutralisation des pays ci-rhéniens, et le désarmement a lieu" (1).

Seul Melchior de Vogüé, qui veut restaurer le vieil esprit militaire, craint que l'on ne taxe la consultation du Mercure de France de scandale antipatriotique.

Quant à Téodor de Wyzewa, il croit "que jamais une nation n'a rien gagné à entretenir avec une autre des relations intellectuelles trop suivies" (2).

L'apaisement du désir de la revanche constaté chez les jeunes est aussi ressenti dans divers milieux.

C'est ce que constate François Coppée qui, le 22 juillet 1897, écrivait dans sa chronique du Journal : "Il est difficile de faire le bien. La pensée dont je me suis fait l'interprète - d'envoyer un souvenir à l'Alsace éprouvée par les récents orages, n'a pas éveillé dans l'opinion un suffisant écho. Bien qu'avec un profond regret, je n'ose recommander davantage une manifestation qui n'aurait eu son plein effet qu'à la condition d'être importante ...".

C'est à la suite de cet article qu'en décembre de la même année le Mercure de France (3) fit une enquête sur l'Alsace-Lorraine. Les questions qui ont été posées à diverses personnes appartenant au monde scientifique, littéraire, artistique, à des commerçants et à d'anciens Alsaciens-Lorrains étaient les suivantes :

- 1°) Un apaisement s'est-il fait dans nos esprits au sujet du traité de Francfort ?
- 2°) Pense-t-on moins à l'Alsace-Lorraine quoique, prenant à rebours le conseil de Gambetta, on en parle toujours autant ?
- 3°) Prévoit-on un moment où l'on ne considérerait plus la guerre de 1870-1871 que comme un événement purement historique ?
- 4°) Si une guerre venait à surgir entre les deux nations, trouverait-elle aujourd'hui en France un accueil favorable ?

(1) VIELE-GRIFFIN Francis, p.28.

(2) Ibid., p.31.

(3) Mercure de France, décembre 1897, pp.641-814.

Si les réponses données aux questions varient parfois, elles ne diffèrent guère sur l'attitude de la jeunesse vis-à-vis du problème alsacien-lorrain. Il ressort de cette enquête que l'apaisement constaté en ce domaine est surtout le fait de la génération nouvelle.

"On parle beaucoup de l'Alsace-Lorraine; on considère comme toujours éventuelle une guerre franco-allemande : il faut bien que la classe bourgeoise ait un prétexte pour entretenir une armée permanente. L'armée est, en effet, son meilleur moyen de domination et sa sauvegarde la plus sûre. Mais si l'on avait le courage d'être sincère, on avouerait que le traité de Francfort semble presque aussi lointain que le traité d'Utrecht, et que la guerre de 1870 est un événement aussi purement historique que la guerre de Crimée ou la guerre de la succession d'Espagne. On pense si peu à l'Alsace-Lorraine qu'on acclame l'alliance franco-russe, parce qu'elle garantit, dit-on, le statu quo" (1).

"Je crois qu'il n'y a pas un paysan français qui songe à reconquérir l'Alsace, pas plus, si les rôles étaient intervertis, qu'il n'y aurait un paysan allemand qui la voulût reprendre. La Patrie du paysan n'est pas la France ni l'Allemagne. C'est sa maison, son champ, ses boeufs, sa femme. Son véritable patriotisme est l'acte par lequel il passa en Cour d'Assises pour avoir fusillé celui qui escalada sa maison, glana son champ, vola ses boeufs, prit sa femme. Ce sont là ses quatre provinces. Il n'en connaît pas d'autres. Donc, il pense d'autant moins à l'Alsace qu'elle ne lui appartient pas. Il est paisible" (2).

"... Pour l'immense majorité l'Alsace-Lorraine est une gêneuse. Cette question est une vieille guitare. On veut la paix à tout prix, et l'on a fini par considérer la honte comme un bon oreiller pour y dormir. Encore quelques années, quelques mois peut-être, et nous trinquerons avec les Allemands" (3).

"L'apaisement est évident, l'Allemand n'est plus un ennemi" (4).

"Indiscutablement l'apaisement est venu, profond et définitif, le tempérament français étant en réalité plus fait d'insouciance que de résignation" (5).

"Pour moi, un apaisement s'est fait dans nos esprits au sujet du traité de Francfort, aussi bien dans la jeunesse que dans le pays en

(1) HEROLD, Ferdinand, Mercure de France, déc.1897, pp.643-644.

(2) JAMMES Francis, ibid., p.645.

(3) MARET Henry, député du Cher, ibid., p.655.

(4) de GOURMONT, Remy, ibid., p.693.

(5) SAVIGNY Laurent, directeur de la Province Nouvelle, ibid., p.689.

général. Cependant peut-être dans l'Est la majorité des esprits a-t-elle un peu moins oublié" (1).

"Je ne reconnais que l'intelligence; elle ne subit pas de frontières et volontiers je sacrifierais la vie de cent imbéciles français à celle d'un intelligent de n'importe où. L'intégrité du sol ne me préoccupe pas; le coin où je médite me suffit; on peut conquérir le territoire qui l'environne, jamais on n'attentera à ma pensée, et je ne bougerais pas" (2).

5) L'acceptation des Alsaciens-Lorrains.

Alors que le souvenir des provinces perdues s'efface progressivement dans l'opinion française, celui-ci reste vivant dans les milieux de réfugiés qui se sont installés en France. Ces derniers vont entretenir la grande protestation de 1871.

C'est le cas d'un haut fonctionnaire des Travaux publics, d'origine alsacienne, Fernand de Dartein. Sous le pseudonyme de Jean Heimweh, il écrit différentes brochures qui expriment la revendication française à l'égard des pays annexés. La question d'Alsace (3); Pensons-y et parlons-en (1891); Triple Alliance et Alsace-Lorraine (1892).

"Il n'en reste pas moins" écrit R.Girardet (4), "que le silence délibéré des milieux officiels, l'engagement dans les luttes intérieures des prophètes de la Revanche, le renouvellement des générations et l'éloignement même du grand choc de 1871, avaient simultanément contribué à reléguer le problème à l'arrière-plan des préoccupations nationales. L'attitude de la population dans les pays annexés, la résignation à laquelle, dans l'ensemble, celle-ci semblait s'être pliée à partir des dernières années du XIXe siècle, étaient, d'autre part, interprétées par certains comme une invitation supplémentaire à l'acceptation du fait accompli" (4).

(1) HAMON, A., rédacteur en chef de l'Humanité Nouvelle, ibid., p.685.

(2) LEAUTAUD, Paul, ibid., p.653.

(3) Cette brochure fut commentée par Ernest LAVISSE dans La question d'Alsace dans une âme d'Alsacien, où il rappelle le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, base de la revendication française.

(4) Le nationalisme français, op.cit., p.238.
Cfr L'HUILLIER Fernand, Histoire de l'Alsace, Presses universitaires de France, Paris, 1947, pp.96-99. "Une évolution se dessine toutefois, dans les dix dernières années du XIXe siècle. Elle se traduit dans certains choix électoraux : l'Alsace investit trois Allemands (dont Bebel) du mandat de député, en 1893. De volume maximum en 1887 - deux cent quarante-sept mille - les voix d'opposition tombent alors à cent soixante-treize mille suffrages".

En effet, la majorité des Alsaciens-Lorrains acceptaient, à la fin du XIXe siècle, le fait accompli. Un facteur démographique a joué dans ce sens. Les plus opposés au régime avaient quitté le pays et avaient été remplacés par quelque deux cents mille Allemands. D'autres facteurs avaient également aidé à ce changement d'attitude : tout d'abord une certaine lassitude, ensuite l'accession à l'âge adulte d'une génération qui n'avait pas connu le régime français, enfin différentes mesures prises par les autorités et qui avaient contribué à rapprocher les Allemands des Alsaciens-Lorrains - des réformes judiciaires (1884-1891), un système d'assurances très complet, les grands travaux hydrauliques du Rhin, de Kiel et de Strasbourg, l'amélioration des chemins de fer, la création d'une université à Strasbourg... La prospérité que connut l'Alsace après la crise économique de 1871-1880 ne fut certes pas étrangère à cette évolution (1).

Les Alsaciens-Lorrains espéraient-ils un retour à la France ? M. Laurent répond négativement à cette question : "L'immense majorité d'entre eux a perdu tout espoir d'un retour des deux provinces à la France" (2).

Les Alsaciens-Lorrains étaient opposés à toute guerre même de revanche (3). Si le retour à la France avait été possible sans effusion de sang, l'auraient-ils désiré ?

Si le rattachement à la France signifie la suppression du régime de dictature et d'oppression subi par les Alsaciens, il signifie également crise économique pour l'industrie dont tous les débouchés sont en Allemagne.

A côté de ces raisons matérielles si impérieuses, des raisons morales militent dans le même sens :

"L'Alsace et la Lorraine, malgré la présence d'assez nombreux protestants, sont restées des provinces très catholiques, presque à l'instar des Flandres belges ...

(1) Voir L'HUILLIER F., op.cit., pp.96-97.

(2) LAURENT Marcel, NORARD Philippe, MERCEREAU Alexandre, La paix armée et le problème d'Alsace dans l'opinion des nouvelles générations françaises, Paris, Bruxelles; Eugène Figuière et Cie, Bruges, l'imprimerie Sainte Catherine, 1914, p.37.

(3) REOSLOB Robert, La Bourgeoisie alsacienne sous le régime allemand, dans La Bourgeoisie alsacienne, études d'histoire sociale, Editions F.- X. Le Roux, Strasbourg-Paris, 1954, p.449.

... La passion anticléricale de la France depuis 1870 a beaucoup détaché l'Alsace de la France, envisagée du moins en tant que gouvernement : ce qui explique que la France traditionnelle et catholique, c'est-à-dire la France disparue beaucoup plus que la France présente, jouisse de la faveur du peuple alsacien. L'attachement à la culture et à l'esprit français peut demeurer entier en Alsace, mais n'entraîne pas forcément le désir du rattachement politique à la France" (1).

De plus les Alsaciens-Lorrains éprouvent parfois un certain désenchantement vis-à-vis du Gouvernement français. Ils constatent que dès qu'ils cessent de protester contre le traité de Francfort, ils sont considérés en France comme des renégats. Mais en revanche, se demandent-ils, que fait la France pour l'Alsace-Lorraine ? Elle veut la paix. "Le Parlement n'a jamais le moins du monde fait preuve de patriotisme, sauf au détriment des contribuables, en votant des crédits, besogne singulièrement facile, on en conviendra ..." (2). Et que fait la France en faveur des Alsaciens-Lorrains ?

Engagés, que fait-on de ces jeunes gens doublement Français ? On les verse dans la légion étrangère, on les condamne à la promiscuité de tous les déserteurs des armées étrangères, parmi les voleurs et les assassins ... On les envoie aux colonies et quand ils rentrent malades, sans argent, parlant mal le français, on les repousse de Marseille à la frontière de l'Est. Les maires les dénoncent aux gendarmes, les gendarmes les traquent comme des vagabonds. Ils arrivent ainsi crevant de faim et de maladie au pays natal où les gendarmes allemands les ramassent, les soignent et les expédient vers une prison départementale avant de leur faire faire leur service militaire (3).

C. Le réveil du nationalisme (1905-1914).

Avec le début du siècle se produit un réveil du patriotisme français. Ce revirement d'une partie de l'opinion est étroitement lié à la prise de conscience nouvelle du danger allemand (4). C'est l'époque du

(1) LAURENT, M., op.cit., pp.38-39. L'HUILLIER F., op.cit., p.97.

(2) LAFFITTE Léon, Une opinion sur la question d'Alsace-Lorraine. Le désarmement ou la guerre, Ollendorf, Paris, 1897, p.123.

(3) Ibid., p.125. Les Débats, le Paris, la Petite Presse, le XIX^e siècle, l'Estafette ont dénoncé ces faits.

(4) Cfr BALDY Robert, L'Alsace-Lorraine et l'Empire allemand, 1912, thèse de doctorat soutenue à la faculté de Droit de Montpellier. Ce réveil du patriotisme dans certaines fractions de l'opinion est rappelée par René HENRY, professeur à l'Ecole des Sciences politiques dans la préface de cette thèse. Cité par GIRARDET, R., Le nationalisme français, op.cit., pp.233-234.

débarquement de l'empereur Guillaume II à Tanger (1905), des conflits balkaniques (1906-1908), d'Agadir (1911), etc... Ces perturbations dans les relations internationales ont provoqué un renouveau du sentiment national et alimenté l'antigermanisme latent d'une partie de la population française (1). Ce renouveau nationaliste "reste cependant inséparable d'un puissant regain d'intérêt marqué dans de larges secteurs de l'opinion pour les provinces perdues d'Alsace et de Lorraine" (2).

La presse et la littérature (3) décrivent alors l'Allemagne comme une puissance menaçante tant au point de vue politique et militaire qu'au point de vue industriel, commercial, financier et démographique. Elles dénoncent les doctrines pangermanistes.

Les études, les enquêtes consacrées au développement de la puissance germanique, à la volonté allemande de domination mondiale se multiplient partout en France. Petit à petit, les esprits sont envahis par un véritable complexe d'infériorité vis-à-vis de l'Allemagne.

La presse, qui ne cesse de dépeindre l'Allemagne comme un péril mondial, accentue l'agressivité, l'hostilité d'une grande partie des Français, développant chez eux un renouveau du patriotisme, tandis qu'elle entraîne certains socialistes vers un internationalisme plus poussé.

(1) Une enquête menée par le Mercure de France en novembre-décembre 1902 et en janvier 1903 sur l'influence allemande en philosophie, littérature, sociologie, économie politique, sciences, art militaire, beaux-arts, musique, permet de déceler un antigermanisme latent. Les résultats de l'enquête sur l'influence allemande en musique signale notamment la réaction anti-wagnérienne et son orientation anti-germanique. Un mois avant cette enquête, le Mercure de France d'octobre 1902, pp.98-118, avait publié un article de Fernand CAUSSY sur Richard Wagner et la sensibilité française qui était en fait, écrit C.Digeon, un réquisitoire passionné contre la barbarie, la sentimentalité, le faux idéalisme de l'Allemagne, et de Wagner : l'auteur vantait en contrepartie la sensibilité, la culture, l'aristocratique maîtrise, caractéristiques de la civilisation française. Cfr DIGEON, Cl., op. cit., p.454.

(2) GIRARDET, R., Le nationalisme français, op.cit., p.237.

(3) PREVOST Marcel, M.et Mme Moloch (1906), MARGUERITTE Victor, Les Frontières du Coeur(1912). "Il n'est pas jusqu'au roman qui ne montre fréquemment dans la nouvelle Allemagne une prodigieuse machine de guerre prête à la conquête. Cfr GIRARDET, ibid., p.224.

"Avec ses 65 millions d'habitants qui, dans quinze ans, seront 76 - le double de notre population stationnaire -, son armée que le dernier quinquennat vient d'accroître à outrance, ses réserves financières qui bientôt atteindront les nôtres et feront de Berlin et de Francfort les grands marchés d'argent de l'Europe à côté de Londres et de Paris, son commerce formidable qui, en 1910, a dépassé 20 milliards de francs, sa marine, son orgueil et ses ambitions, l'Allemagne, placée au centre du vieux monde comme pour le dominer quelque jour, constitue pour l'idéal français incarné dans l'indépendance française un péril vital. L'heure est proche peut-être où la civilisation européenne devra se prononcer entre le germanisme ... et ce qui n'est pas encore le germanisme ...". (1).

"Certains discours retentissants de Guillaume II et l'aspiration de tout un peuple à une "Weltpolitik" qui lui assure des débouchés économiques et sa place au soleil, renouvellent les motifs de l'inquiétude française; plus que le souvenir du passé, la menace du présent et de l'avenir préoccupe les esprits" (2).

Oubliant l'immense empire colonial qu'elle s'est taillé en Afrique et en Asie, la France s'alarme parce que l'Allemagne veut à son tour s'assurer quelques possessions outre-mer. La presse va contribuer encore à réveiller l'angoisse latente qui étirent le peuple français. Elle accroît la peur qu'il ressent vis-à-vis de son voisin et ancien ennemi:

"A l'heure qu'il est, l'ingérence germanique est devenue mondiale. Au Canada, le péril allemand est proche ... En Afrique, l'effort allemand n'est pas moindre. Nous ne parlerons que pour mémoire des prétentions berlinoises sur la République de Libéria et l'on n'a pas oublié les tentatives d'accaparement, à demi contrecarrées seulement, en Abyssinie, et dont les noms des Doktoren Zintgraff, Pinnow et Steinkuchler nous font souvenir.

Les affaires du Maroc sont encore présentes à la mémoire de tous. Nous aurions tort de croire que l'accalmie présente soit durable. Il ne se passe guère de semaine sans qu'un quotidien allemand ne reprenne la question et ne somme le ministère de mettre un terme à l'influence française" (3).

Après avoir évoqué les visées allemandes au Maroc, en Egypte, en Perse, en Asie, l'auteur revient à la France pour constater qu'elle est seule et abandonnée.

(1) La Croix, L'Allemagne péril mondial, 31 janvier 1911, p.1.

(2) DIGEON, Cl., op.cit., p.452.

(3) La Croix, ibid.

" ... Que voyons-nous en Europe ? Des efforts désespérés, dont un avenir prochain nous dira si le succès les favorise, pour anéantir le peu qui reste de la Triple-Entente, avec une Russie terrorisée, une Angleterre hésitante, une France annihilée.

A Saint-Petersbourg, on déclare presque sans ambage que l'on ne prendra pas place dans une combinaison hostile à l'Allemagne; à Londres, toute cette fraction du parti libéral qui a pour organes le Daily News et le Westminster Gazette parle d'abandonner la politique militante et de courber la tête au joug prussien.

Que nous reste-t-il, Grand Dieu ? Que nous restera-t-il surtout lorsque les bataillons allemands passeront la frontière sans nous avertir ?

Tout ce que nous pouvons espérer de la décadente et impuissante Espagne sera une neutralité bienveillante, de l'Italie, une diplomatie réserve. Et puis ? Peut-être une lointaine Bulgarie.

Terrorisées par les hordes germaniques, les nations étrangères céderont. Est-ce que déjà la Hollande ne se prépare pas à accueillir l'état-major berlinois ? Est-ce que le bruit ne court pas qu'on a trouvé dans les papiers de Léopold II un plan d'envahissement de la France, à travers la Belgique, préparé de connivence avec le Kaiser ? Est-ce que Albert Ier cache ses sympathies allemandes, non plus que la reine Wilhelmine ?

Est-ce que le Danemark, après avoir boudé pendant quarante ans, ne reprend pas le chemin de Berlin pour ses emprunts ? ... "(1).

L'intoxication de l'opinion, faite de vérités et de grossiers mensonges, sera constamment poursuivie jusqu'en 1914.

Le vieux nationalisme jacobin se réveille lui aussi. Il rappelle que dans la cause d'une France menacée s'incarne également celle du Droit, de la Justice et de la Liberté. Ce "néo-nationalisme" ne touche qu'une partie de la population qu'il est difficile d'évaluer. Ce qui semble certain, c'est qu'il ne réunit pas autour de lui la faveur quasi unanime des premières années de la République.

Le souvenir de l'Alsace-Lorraine, un instant oublié, sauf dans les milieux de réfugiés, éveille à nouveau l'intérêt. Ces milieux ont constitué de nombreuses sociétés, amicales, où les provinces perdues occupent le centre des préoccupations. Des journaux comme l'Alsace-Lorraine de Paris de Florent Matter ou le Messenger d'Alsace-Lorraine d'Henri Albert, sont leur porte-parole.

(1) La Croix, L'Allemagne péril mondial, 31 janvier 1911, p.1.

De nombreux livres (1) sont consacrés au récit de la résistance qu'opposent les Alsaciens-Lorrains à la germanisation.

En 1907, est créé un Comité Vers l'Alsace qui aura parmi ses membres Raymond Poincaré.

Paul Déroulède, après quelques avatars, revient "aux postulats essentiels qui avaient constitué le point de départ de son engagement dans la vie publique : entretenir le culte des provinces perdues, prêcher l'espoir de la Revanche"(2).

Dans le discours qu'il prononce le 3 décembre 1908 devant le monument aux morts de la bataille de Champigny, Paul Déroulède exprime ses nouveaux espoirs :

"Pour la première fois depuis trente-huit ans, j'ai joyeusement gravi ce calvaire de Champigny-la-Bataille, pour la première fois je suis monté sur la tombe de nos morts en ayant au coeur un sentiment d'allégresse.

... En vérité, oui! La face de la France s'est renouvelée. Le visage de tristesse et de résignation, d'humilité et d'inquiétude avec lequel elle avait supporté jusqu'ici les menaces, les flatteries, et, pour dire le mot, l'offensante maîtrise de nos vainqueurs, ce visage là a disparu. Nous avons vu réapparaître, toute rayonnante d'indignation et de fierté, la noble et généreuse figure de notre France d'autrefois, de cette France qui a jadis si follement prodigué son sang pour l'affranchissement des nations voisines et qui se montre enfin prête à le verser utilement pour sa propre libération, pour son propre honneur, pour ses propres intérêts et pour la reprise de son rang parmi les peuples.

C'est en effet tout cela qu'il s'agira de défendre et de reprendre dans la guerre future, dans la guerre inévitable et, ne craignons pas de le dire nettement, dans la guerre plus prochaine que ne se l'imaginent et que ne s'évertuent à nous le faire croire messsieurs les pacifistes, ces parents timides de nos antimilitaristes éhontés ..."(3).

(1) Maurice Barrès avec la série Les Bastions de l'Est (Au service de l'Allemagne) (1905), Colette Baudoche (1909); René Bazin, Les Oberlé (1901), Paul Acker, Les Exilés (1911), Dumont-Wilden, La victoire des vaincus (1912), Jeanne Regamey, Jeune Alsace; André Lichtenberger, Juste Lobel Alsacien (1911); Georges Ducrocq, Les provinces inébranlables (1913); Adrienne (1914).

(2) GIRARDET, R., op.cit., p.225.

(3) Cité par R.GIRARDET, op.cit., pp.225-226.

En 1909 (1), un jeune écrivain Georges Decroq, disciple de Barrès, fonde la revue Les Marches de l'Est qui s'occupe surtout de l'Alsace-Lorraine, mais aussi des mouvements nationaux tchèques et slovaques.

Autre signe des temps : "Depuis 1910, une importante manifestation groupe chaque année devant la statue de Strasbourg les étudiants de toutes opinions, républicains, radicaux et radicaux-socialistes, nationalistes et plébiscitaires, catholiques et protestants, qui n'eussent point trouvé cent auditeurs il y a quelques années, réunissent une foule nombreuse" (2).

Une nouvelle société est constituée, La Ligue des jeunes amis de l'Alsace (3). Celle-ci ne comprend que des jeunes hommes de moins de 30 ans. Elle a pour but de faire connaître aux étudiants français l'état de la question alsacienne, la lutte que soutiennent les provinces annexées pour la défense de leur culture et de leur patrimoine; elle se propose en outre de fournir aux Alsaciens-Lorrains l'appui moral qui leur est nécessaire (4).

La question d'Alsace-Lorraine, oubliée pendant plusieurs dizaines d'années, ressurgit comme devant être réglée à tout prix :

"L'Allemagne a beau faire, la France a beau faire : tant que la question d'Alsace-Lorraine ne sera pas réglée, les rapports des deux nations resteront détestables. Le traité de Berlin du 4 novembre (5) n'a pas assaini l'atmosphère. Loin de là. Pourquoi ? Parce que Metz et Strasbourg sont des captives.

Libres aux insensés de vouloir la guerre! La France, qui ne la redoute pas, ne fera rien pour la déchaîner. Elle doit se tenir prête, mais prudemment, mais chrétiennement. Il ne faut pas que l'on puisse dire que les catholiques poussent à la guerre" (6).

(1) La même année, le 17 octobre, a lieu l'inauguration du monument aux morts français de Wissenbourg. La cérémonie est largement commentée dans toute la presse. Cette manifestation finit par prendre un caractère national.

(2) AGATHON, op.cit., pp.38-39.

(3) Cfr LAUGEL A., La culture française en Alsace, Conférence faite à la Ligue des jeunes amis de l'Alsace, Ploury, Paris, 1912, 32 p.

(4) AGATHON, ibid.

(5) Cette allusion vise le troc Congo-Maroc qui mit fin, de façon très boîteuse, à la crise d'Agadir.

(6) La Croix, La vraie question, 18 novembre 1911, p.1

La situation politique dans les pays annexés tend à s'aggraver à partir de 1911 à cause de la constitution qui leur est imposée.

La presse contribue à agiter les passions, à montrer l'Alsace de la résistance, l'Alsace du souvenir et de la fidélité à la France, ployée sous le joug du barbare germain.

"Ce visage, les Allemands, aidés de leurs bons amis de France, s'appliquent sans cesse à nous le cacher. Ils y attachent un masque de bonté, de justice, de vertu. Mais il n'est masque si bien fixé qui ne glisse parfois, et alors le geste qui le remet hâtivement en place n'est pas si prompt qu'il ne nous donne le temps d'apercevoir une seconde, comme à la lueur d'un éclair, ce visage d'ombre et d'épouvante, ce visage brutal de bête de proie, au rictus féroce, aux crocs menaçants.

Le masque a glissé plusieurs fois ces dernières années. Il est tombé complètement, l'espace de quelques heures, la semaine dernière quand, à nouveau, l'Allemagne a garrotté l'Alsace" (1).

Pour protester contre la constitution qui leur était imposée, une trentaine d'hommes politiques alsaciens-lorrains créent un parti national alsacien-lorrain. L'appel adopté à l'unanimité précise le but qui s'impose à tous, en tout premier lieu : "La constitution d'un Etat d'Alsace-Lorraine jouissant, dans l'empire allemand, d'une indépendance égale à celle des autres Etats, et dans lequel notre individualité alsacienne-lorraine pourra librement se développer" (2).

La situation politique réservée à l'Alsace-Lorraine fait l'objet d'une large propagande en France. Des liens étroits existaient entre certains réfugiés et l'opposition alsacienne, comme celle du docteur Bücher de Strasbourg, directeur de la Revue alsacienne illustrée, ou de l'abbé Watterlé de Colmar, député au Reichstag, directeur du Nouvelliste d'Alsace-Lorraine.

Celui-ci entreprend en France une série de conférences qui déchaînent les colères allemandes. Elles ne sont que le prélude d'un cycle de soirées publiques destinées à faire connaître dans plus de cinquante villes de France ce qui se passe en Alsace-Lorraine (3).

Le théâtre aussi joue des pièces patriotiques telle que celle qu'Edmond Harancourt a tiré des Oberlé de René Bazin. Le public, écrit La Croix (4), surtout en ces heures angoissantes pour le patriotisme, aime des pièces si chrétiennes et si françaises.

(1) La Croix, Leur vrai visage, Jeanne et Frédéric Regamey, 1er juin 1911, p.1.

(2) La Croix, La création du parti national alsacien-lorrain, 6 juin 1911, p.3.

(3) Cfr La Croix, 14 janvier 1913, p.1.

(4) La Croix, 4 février 1913, p.1.

Les caricatures contribuent à répandre l'idée d'une Alsace tout entière obstinée dans le souvenir français, dans la fidélité à la mère patrie et dans la résistance à l'étranger.

"En avril 1911, les deux dessinateurs alsaciens Zislin et Hansi (1) sont fêtés à Paris. Les Marches de l'Est réunissent en volume les caricatures de Zislin publiées en Alsace dans la revue satirique Dur'Elsass et mettent en vente sous forme de cartes postales certains dessins de Hansi pour aider celui-ci à payer les amendes auxquelles il a été condamné (2).

Hansi publie à Paris en 1912 la traduction du Professeur Knatschke et l'Histoire de l'Alsace racontée aux petits enfants, puis, en 1913, Mon village. Ces livres accroissent sa popularité et vulgarisent l'idée de l'Alsace résistant au vainqueur.

L'image d'une Alsace fidèle et résistante entretenue dans l'opinion française sera confirmée par les incidents survenus à Saverne en novembre 1913 et qui ont opposé les officiers allemands de la garnison à la population de la ville (3).

Mais cette image était-elle conforme à la réalité ?

"Sans doute, si on la replace dans de plus justes perspectives historiques, l'image de la question alsacienne qui se trouve ainsi présentée au public français risque-t-elle de paraître schématiquement déformée. Ce n'est qu'assez exceptionnellement que les données politiques du problème semblent avoir été perçues dans toutes leurs nuances, dans toute leur complexité et surtout dans toute leur singularité régionale. Il est permis, d'autre part, de s'interroger sur l'étendue réelle de l'audience dont bénéficient en fait, dans leur province même, ceux qui se trouvent célébrés comme les authentiques porte-parole d'une population tout entière. L'essentiel reste pourtant que le thème de l'Alsace-Lorraine fidèle et martyre ait retrouvé, pour un grand nombre, son ancienne valeur d'émotion" (4).

-
- (1) HANSI, pseudonyme de Jean-Jacques WALTZ, fait partie, avec l'Abbé Wetterlé et l'avocat Jacques Preiss, de ce petit groupe d'Alsaciens de Colmar qui s'oppose à la politique allemande dans leur pays.
- (2) GIRARDET, R., op.cit., p.239.
- (3) A la suite de ces incidents est constituée une Ligue pour la défense de l'Alsace-Lorraine, le 13 mars 1914. Cette ligue se propose de repousser comme il conviendra toutes les attaques non justifiées et les suspicions dirigées contre l'Alsace-Lorraine et ses habitants; d'intenter, le cas échéant, des actions judiciaires contre ceux qui refuseraient de révoquer ou de rétracter des affirmations inexactes ou offensantes. Cahiers Alsaciens, n° 15, 1914, pp.146-147.
- (4) GIRARDET, R., op.cit., p.239.

Ce que désiraient les Alsaciens-Lorrains, c'était un statut autonome. Ce vœu est exprimé par Félicien Challaye dans sa chronique du 10 mai 1913 (1) :

"La volonté de l'Alsace-Lorraine précise le devoir de la France. Il faut aimer l'Alsace-Lorraine dans un esprit alsacien-lorrain. Les plus fidèles amis des provinces perdues doivent soumettre leurs propres préférences aux souhaits des Alsaciens-Lorrains. Ce que ceux-ci désirent, c'est une autonomie accrue, aboutissant à une indépendance réelle, qui leur permette de maintenir l'essentiel de la civilisation française. Toute agitation belliqueuse en France retarde l'évolution de l'Alsace-Lorraine vers la liberté. Les Français pacifistes ont ainsi une raison nouvelle de surveiller et de combattre l'action des coteries chauvines ainsi que l'influence des nationalistes d'affaires. Et les raisons anciennes en faveur de la paix subsistent décisives⁰⁰.

Le 10 mai 1913 s'était réunie à Berne une conférence organisée à l'initiative du Conseil National Suisse et qui réunissait 132 parlementaires français et 45 allemands. Ceux-ci échangèrent des idées sur les possibilités politiques du maintien de la paix.

C'est à cette conférence de Berne que le député démocrate de Colmar, Immer, a exposé les raisons qu'il avait de s'opposer à tout nationalisme, qu'il soit français ou allemand.

"Nous sommes des gens qui voulons la paix (2), chez nous comme au dehors. Nous acceptons les faits accomplis, loyalement. Que l'Allemagne se montre loyale aussi à notre égard ... Tout le mal vient de nos pan-germanistes et de vos chauvins, également stupides. Ce sont leurs disputes et leurs excitations auxquelles ils se livrent, qui empêchent la France et l'Allemagne de causer et de devenir amies, ce qu'elles devraient faire pour notre bien, pour leur bien et pour le bien de toute l'Europe.

La plaie, ce sont des gens qui aiment à faire d'une mouche un éléphant, une grosse bête capable un jour ou l'autre de déchaîner la plus horrible guerre qui se soit encore vue ... Je ne sais vraiment pas si vos nationalistes ont pour nous autant d'affection qu'ils le disent. Mais s'ils en ont tant soit peu, ils ne savent pas tout le mal qu'ils nous font⁰⁰ (3).

(1) Revue du Mois, mai 1913, p.637.

(2) La deuxième Chambre d'Alsace-Lorraine, élue au suffrage universel, avait, le 6 mai 1913, voté une motion rédigée par les chefs des quatre partis Alsaciens-Lorrains, le Centre, le Groupe lorrain, le parti socialiste et le parti libéral, auquel s'était joint le président de la Chambre, pour s'opposer résolument à l'idée d'une guerre entre la France et l'Allemagne.

Le Temps, 7 mai 1913 et LAURENT, M., op.cit., pp.45-46.

(3) L'Humanité, 25 mars 1913, cité par LAURENT, M., op.cit., p.44.

Conclusion.

Nous avons vu comment la situation internationale et la situation politique nouvelle des provinces perdues avaient contribué à un renouveau du nationalisme français. Toutefois, il existe d'autres éléments qui ont influencé le sentiment national à cette époque.

Il y a tout d'abord la génération du début du XXème siècle qui diffère de la précédente, qui s'affirme en s'opposant à ses aînés.

Celle-ci réagit contre l'exaltation de l'intelligence pure au détriment de la force, contre cette thèse fameuse de la décadence des races latines qui proclamait que les races les plus idéalistes, les plus raffinées sont par là-même condamnées à la mort. La génération de 1905 est caractérisée par le goût de l'action, des sports violents, de la discipline collective, par un renouveau du sentiment religieux.

"Pour notre jeunesse, l'action est toute naturelle, écrit Agathon (1) ... Consciemment ou d'instinct, elle est anti-intellectualiste ... Et sans doute faut-il voir ici, outre certaines habitudes d'esprit nées d'une pratique croissante du sport, une influence des philosophes américains (James, Whitman). Elle approuve Emerson de dire : "La vie n'est pas une dialectique ... Elle n'est ni intellectuelle (2), ni critique, mais vigoureuse ...".

Il était donc normal qu'une partie de cette jeunesse s'engage dans l'action et milite en faveur de la Revanche. Cette Revanche pour d'autres a une fonction quasi-mystique; elle représente un idéal, un culte, le sacrifice de soi. C'est ce qu'a exprimé le prince Lichnowsky, lors d'une enquête (3), menée par Georges Bourdon, envoyé du Figaro, en Allemagne.

"Rendons-nous compte, dit le prince, qu'un peuple parvenu à un certain degré de culture et qui, dans l'étude des choses de la vie, s'est accoutumé à apporter un esprit rationnaliste et matérialiste, a besoin d'une idole nationale, quelle qu'elle soit, mais capable d'animer son patriotisme et

(1) AGATHON, op.cit., pp.17-20.

(2) Cet éloignement de l'intellectualisme paraît aussi à Emile Faget l'un des traits essentiels révélés par l'enquête sur la jeunesse de la Revue hebdomadaire : "La réaction est très forte, plus forte que je n'aurais cru contre Auguste Comte, Taine et Renan, qui ne sont plus nommés, quand ils le sont, qu'avec la dernière expression de mépris ... La tendance générale est l'anti-intellectualisme".
Revue hebdomadaire 20 juillet 1912.

(3) BOURDON Georges, L'énigme allemande, une enquête chez les Allemands, ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent, ce qu'ils peuvent, Plon, Paris 1913, 471 p. Une grosse partie de l'enquête a été également publiée dans le Figaro.

d'entretenir dans la masse la faculté d'enthousiasme. Peut-être, l'espoir de la revanche est-il maintenant cet idéal qui enflammera les sacrifices personnels; il est possible, du reste, qu'une telle croyance soit semblable à la croyance du Messie, qui jamais ne se réalisera, mais qui est destinée à lui donner la consolation" (1).

Le nationalisme français peut donc être considéré comme une réaction de défense contre les périls intérieurs ou extérieurs qui menacent la France, comme la caractéristique d'une partie de la nouvelle génération ayant le goût de l'action, de la violence, de la discipline, comme le substitut d'un culte, d'une doctrine où la nation est affirmée comme la première et la plus haute des réalités politiques. Enfin le nationalisme peut encore apparaître comme la canalisation d'un péril qui alarme une partie de l'opinion : le socialisme et le syndicalisme.

C'est ce qu'Etienne Rey constate dans son livre : La Renaissance de l'orgueil français : "Voici que depuis quelques années nous assistons à un véritable réveil de l'esprit public. La parole du pays s'est enfin élevée : la nation a manifesté son idéal et formulé ses revendications : résistance à l'Allemagne, résistance au socialisme révolutionnaire, apaisement des luttes civiques, restauration du principe d'autorité, souci de l'honneur" (2).

+ + +

III. Le nationalisme et l'enseignement.

Il semble difficile de délimiter de façon exacte l'influence de l'enseignement sur la formation du sentiment national des Français de 1870 à 1914. Toutefois, il est indiscutable que l'école a joué un rôle fondamental et essentiel en ce domaine. C'est elle qui a contribué à l'unanimité nationale, à l'élan et à l'ardeur patriotique d'août 1914.

Déjà Mirabeau avait reconnu l'importance de l'enseignement : "Ce sont les instituteurs de la jeunesse, dit-il, qui font marcher les nations à la liberté ou les précipitent à l'esclavage". Maurice Barrès croyait aussi que l'éducation constituait un instrument privilégié : "Avec une chaire d'enseignement et un cimetière, écrivait-il, on a l'essentiel d'une patrie". Plus récemment, dans son ouvrage consacré aux manuels d'histoire de France, Jacqueline Freyssinet constate :

L'école "participe à la création d'une société plus homogène, plus intégrée et assume, aux yeux de l'opinion publique, une certaine responsabilité dans le mouvement des idées, l'évolution des mentalités et même, à la limite, dans les défaites ou les victoires nationales" (3).

(1) BOURDON, G., op.cit., p.120.

(2) REY, Etienne, La renaissance de l'orgueil français, Paris, 1912.

(3) FREYSSINET-DOMINJON Jacqueline, Les manuels d'histoire de l'Ecole libre, 1882-1952, A.Colin, Paris, 1969, p.15.

Homogène, la société française ne l'était certes pas, le pays était divisé en deux Frances (1) : la République et l'Eglise. Il possédait deux écoles, l'une laïque et républicaine, l'autre catholique et monarchiste, deux campagnes partagées entre l'instituteur et le curé, deux presses séparées et hostiles, sans parler de la peur que suscitait le socialisme montant chez une grande partie des citoyens. Dans ce contexte politique et social, l'école tant laïque que libre sera un puissant facteur d'intégration nationale. Toutes deux auront un point commun : montrer aux enfants que leur pays est le plus beau, le plus juste, le plus généreux de tous les pays du monde.

Sedan avait marqué les esprits français. Ceux-ci s'interrogèrent dès lors sur les raisons de la défaite. Au printemps de 1872, le duc d'Audiffret-Pasquier s'écria à l'Assemblée : "Qui est-ce qui a fait l'éducation de ces gens-là ?" (2).

Ces gens-là, ce sont les soldats qui ont battu en retraite, ce sont les paysans qui refusaient le pain aux soldats mais le vendaient aux envahisseurs. Pour une partie de la presse ce sont aussi les communards. Ces hommes responsables de la défaite ou de l'insurrection, qui les a formés, ou qui n'a pas su les former ? (3). Il devint courant d'affirmer que c'était l'instituteur prussien qui avait vaincu les Français. "Les journaux soulignent la densité du réseau des écoles allemandes, la situation matérielle confortable qui est faite en Allemagne aux instituteurs. Comble d'humiliation : les instituteurs d'Alsace-Lorraine reçoivent désormais, écrit la Revue politique et littéraire du 22 février 1873 "un traitement supérieur à celui des plus favorisés parmi les instituteurs français ..." (4)

Pour la presse conservatrice c'est le manque de foi qui a perdu la France; livrée à la jouissance, elle était coupable et Dieu l'a frappée. Ce n'est donc pas l'instruction mais la foi qui manque aux Français. "D'ailleurs, faut-il lire pour gagner des batailles ? Non, répond hardiment l'abbé François Courtade, dans une brochure sur l'Instruction primaire obligatoire, qui paraît en 1872. Faut-il lire pour bien voter ? Non plus, puisque des "entretiens avec des personnes honnêtes et réfléchies" suffisent. "Savoir lire n'est rien pour la morale" : la phrase qui affirme que l'ignorance est la cause de tous nos malheurs "est devenue triviale et presque ridicule" (5).

(1) C'est le titre du livre de P. SEIPPEL paru en 1905. Sur ce livre voir GIRAUD V., La troisième France, Paris, Hachette, 1917, pp.3-36.

(2) HALEVY Daniel, La fin des notables, Grasset, Paris, 1930, pp.103 - 3.

(3) OZOUF Mona, L'Ecole, l'Eglise et la République 1871-1914, A. Colin, Paris, 1963, p.15.

(4) Ibid., p.16.

(5) Ibid., p.19.

L'école va donc, dès les premières années de la République, faire apparaître le clivage entre la droite catholique et monarchiste et la gauche républicaine et laïque.

En matière d'enseignement, la "République des Ducs" ne s'occupera que de l'abolition du monopole de l'université (1). A cette époque les écoles congréganistes groupent 40% des élèves du primaire et les collèges catholiques 67 % des élèves du secondaire (2).

L'enseignement catholique sera farouchement anti-révolutionnaire et monarchiste (3). Il ne cessera de combattre le gouvernement et surtout la politique scolaire de l'école sans Dieu.

Mais toujours il enseignera à ses enfants à aimer la France, cette fille aînée de l'Eglise, à admirer son histoire où seront exaltés les bienfaits des rois, et, après le boulangisme, l'Armée, qui pourrait permettre à l'Eglise de reconquérir ses droits et ses privilèges.

A. L'enseignement primaire (4).

Il faut attendre les élections de 1876 pour voir triompher la gauche républicaine par 4.000.000 de voix contre 3.200.000 à la droite. L'opposition catholique et monarchiste restera importante jusqu'à la guerre en dépit du ralliement prôné par Léon XIII. La puissance de l'Eglise dans un pays catholique où elle est hostile à la République, inquiète le gouvernement et explique les lois anticléricales qui seront promulguées jusqu'en 1905. La guerre entre l'Eglise et l'école laïque sera désormais déclarée.

Au pouvoir les républicains vont organiser un enseignement de tous, détaché de l'Eglise et qui inculquera aux enfants (5) l'amour de la démocratie. Depuis cinq ans Gambetta s'était employé à influencer l'opinion à accepter les réformes qui étaient celles que préconisait déjà

(1) Cette abolition fut obtenue par la loi du 12 juillet 1875.

(2) COUTROT A. et DREYFUS F., Les forces religieuses dans la société française, A.Colin, Paris, 1966, pp.16-17;
Voir aussi OZOUF Mona, op.cit., pp.272-273; PROST Antoine, L'enseignement en France, 1800-1967, Collection U, A.Colin, Paris, 1968, pp.45 et 108.

(3) FREYSSINET, J., op.cit., pp.187-214.

(4) Il s'agira ici principalement de l'enseignement laïque.

(5) Le nombre total d'élèves des écoles primaires était en 1876-1877 de 4.716.000 et en 1886-1887 de 5.526.000. Cfr PROST, A., op.cit., p.108. Quant au nombre d'élèves des écoles congréganistes, il était en 1878-1879 de 1.841.527 et en 1906-1907 de 227.213 (pour un nombre total de 5.585.025). Cfr OZOUF Mona, op.cit., p.273.

en 1869 le programme de Belleville : l'instruction laïque, gratuite et obligatoire (1).

Dans un discours prononcé le 12 avril 1872 au Havre, il justifie l'instruction qui "doit montrer au jeune Français qu'il a son rang dans la commune, dans le département, dans la patrie; elle doit lui rappeler surtout qu'il est un être normal auquel il peut tout donner, tout sacrifier, sa vie, son avenir, sa famille, et que cet être (...), c'est la France" (2).

Pour lutter contre l'Eglise monarchiste, il faut doter le pays d'un esprit national, c'est-à-dire républicain. C'est ce que poursuit, à partir de 1880, la politique d'éducation civique de l'école laïque. Celle-ci devait apprendre aux jeunes enfants l'amour de la discipline, du travail (3), de l'épargne, du gouvernement et de la patrie, accroître leur cohésion en luttant contre l'individualisme.

"Le Manuel Général de l'Instruction Primaire" publié, le 4 février 1882, un discours de Paul Bert, où perce une inquiétude : le développement du bien-être matériel, le progrès même de l'instruction, ne risquent-ils pas d'accroître l'égoïsme des citoyens ? Et l'exercice incessant de la souveraineté, que le suffrage universel engendre, n'exagérera-t-il pas un individualisme déjà robuste ? A cet égoïsme, à ce scepticisme, Paul Bert estime qu'on ne peut opposer que l'ardeur patriotique. Aussi l'instituteur devra-t-il rappeler aux enfants les gloires de notre pays, leur en rappeler les héros, les enthousiasmer au récit de tant de faits de dévouement à la patrie et au devoir qui sont l'honneur de nos annales, les attendrir et les indigner en leur racontant et leur expliquant nos malheurs" (4).

Les thèmes patriotiques et militaires sont mis à l'honneur. Tout rappelle à l'enfant qu'il sera un jour soldat, l'illustration des livres, les dictées, les lectures, les récits historiques ainsi que les rédactions et les chansons qui pleurent la perte de l'Alsace et de la Lorraine.

L'exaltation du sentiment patriotique inspire tous les exercices scolaires. C'est ce que déclarent les instituteurs dans La Tribune des Instituteurs et des Institutrices du 15 février 1884 :

- (1) Dans ce combat, Gambetta est aidé par La Ligue de l'Enseignement fondée en 1866 par Jean Macé, qui croit que l'idée d'un régime démocratique ne peut être solide que s'il repose sur l'éducation du peuple. Les premières tendances de la Ligue furent humanitaires et pacifistes.
- (2) OZOUF Mona, op.cit., p.27.
- (3) Dépourvu de toute générosité sociale, l'enseignement laïque sera celui d'une bourgeoisie libérale.
- (4) Cité par OZOUF Mona, op.cit., p.122.

"Nous tous, instituteurs français, nous savons profiter de toutes les occasions pour inspirer à nos élèves un vif amour de la patrie et "l'idée humanitaire" dans ce qu'elle a d'exagéré n'a jamais trouvé d'apôtres parmi nous.

Dans nos leçons de géographie, nous n'oublions pas de faire remarquer à l'enfant combien notre France est incomparablement belle, riche et fertile; nous savons lui en signaler la magnifique situation géographique, faire ressortir sa richesse industrielle et dire sa gloire scientifique et artistique.

Faire des patriotes sincères, tel est encore notre but en enseignant l'histoire de France; faire de bons citoyens, tel est notre idéal en donnant l'enseignement civique.

Il n'est pas jusqu'à notre langue, langue harmonieuse, douce et claire entre toutes, qui ne vienne dire au jeune Français : sois fier de la France et aime-là par-dessus tout" (1).

Dans le même esprit, Paul Bert (2) exhortera les jeunes au patriotisme dans un discours prononcé à la distribution des prix de l'Union française de la Jeunesse, le 1er mai 1880 :

"... Restez Français! ... Ne laissez pas obscurcir votre esprit, qui se baigne joyeux en pleine lumière, par les brouillards, les mysticités fuligineuses, d'où qu'ils viennent, que ce soit de l'autre côté des Alpes ou de l'autre côté du Rhin. Puis restez Français par le sentiment national; ne vous laissez pas envahir par je ne sais quel esprit de cosmopolitisme, toujours détestable, qu'il soit rouge ou qu'il soit noir ... (Applaudissements). Restez Français! Aimez votre noble, votre chère patrie de toutes les forces de votre âme; aimez-la d'un amour ardent, exclusif, chauvin comme on disait autrefois; et si jamais quelque sage, à la tête bien équilibrée, vient vous reprocher ce qu'il peut y avoir d'excessif dans ces sentiments, répondez-lui qu'on ne discute pas les mérites d'une mère, surtout lorsqu'elle a perdu ses enfants ... (Applaudissements répétés et prolongés). Et si ce sage - comme j'en connais - est né sur la terre de France, chassez-le, bannissez-le, appelez-le traître, car traître est celui qui mesure l'amour à sa patrie et qui en parle froidement, alors que son flanc saigne encore de la blessure que vous connaissez ... là-bas ... du côté de l'Orient ... (Applaudissements)." (3).

La ferveur militaire sera entretenue par l'école qui devient en quelque sorte l'antichambre de la caserne jusqu'à la fin du XIXème siècle.

(1) Cité par OZOUF Mona, op.cit., p.125.

(2) Ministre de l'Instruction dans les Ministères Gambetta (14 nov.1881 - 7 févr.1882).

(3) Cité par GIRARDET R., Le nationalisme français, op.cit., p.72.

Paul Bert créera une "Commission de l'éducation militaire" (1) et organisera des "bataillons scolaires" où les enfants s'exerceront à la marche, au tir, au maniement des armes.

Jean Macé, le fondateur et le président de la très active Ligue de l'Enseignement, rédige, en 1885, la préface d'un Manuel du tir à l'usage des écoles primaires, des lycées et des bataillons civiques (2).

La ville de Paris, dès le 19 juillet 1881, met à la disposition des écoles un crédit de 250.000 francs pour organiser les enfants des écoles en bataillons armés et équipés. Pour la première fois, l'année suivante, ceux-ci participeront à Paris aux fêtes du 14 juillet.

Dans le Bulletin de la Ligue Française de l'Enseignement du 1er août 1882, Jean Macé écrit :

"L'important, c'est de commencer tout de suite et de donner aux campagnes de France le spectacle de leurs enfants se préparant, dès l'Ecole, à défendre le sol de la patrie, si jamais l'étranger essayait de revenir le fouler. Un siècle bientôt d'effacement civique, depuis Brumaire, n'a que trop mis le patriotisme en sommeil chez nous. Il est difficile d'évaluer ce que pourra réveiller dans l'âme des hommes la vue des enfants s'exerçant à leur devoir futur de citoyen" (3).

"Nous qui élevions nos enfants dans le bienveillant respect des peuples étrangers!", avait écrit en 1879 le vieux philosophe positiviste Littré, en évoquant comme bien d'autres les rêves de solidarité universelle qui avaient été les siens vingt ans auparavant. "Il faut changer tout cela; il faut les élever dans la méfiance et dans l'hostilité; il faut leur apprendre que les exercices militaires sont la première de leurs tâches; il faut leur inculquer qu'il faut être prêts à tuer et à être tués, car c'est le seul moyen d'échapper au sort de l'Alsace et de la Lorraine, le plus triste des malheurs, la plus poignante des douleurs" (4).

A côté de l'instruction morale et civique, il semble que l'enseignement de l'histoire ait eu une place privilégiée dans la formation du sentiment national. C'est du moins ce que pensent, après la première guerre

(1) Cette commission sera présidée par Paul DEROULEDE et installée au Ministère de l'Instruction publique.

(2) GIRARDET, Le nationalisme français, op.cit. p.71. Avant 1870, Jean MACE avait écrit plusieurs brochures antimilitaristes. Quinze ans plus tard, il préside de nombreuses associations locales de tir et de gymnastique se fixant pour objectif essentiel "de développer parmi la jeunesse le goût et l'attrait des institutions militaires". Cfr GIRARDET, R., La société militaire, op.cit., p.170.

(3) Cité par OZOUF Mona, op.cit., pp.126-127.

(4) GIRARDET, R., Le nationalisme français, op.cit., p.70.

mondiale, les analystes chargés par la Société des Nations (1) d'examiner les manuels en usage dans de nombreux pays. En effet, ils reconnaissent que le contenu des livres d'histoire est de première importance dans la formation de la conscience de l'enfant, dans l'élargissement de son patriotisme, dans le développement de sa compréhension et de sa sympathie à l'égard des autres peuples.

Dès 1882, le gouvernement fait figurer l'enseignement de l'histoire au programme de l'école primaire. Mais il faut attendre 1890 pour que soit rendu obligatoire l'usage d'un livre d'histoire de France (2).

Quelle a été l'influence de ces manuels sur la jeunesse française ? Il est difficile de le savoir exactement, car la personnalité du maître a pu avoir une énorme influence sur ses élèves.

Un fait semble assuré, la quasi-totalité des Français, depuis trois-quarts de siècle a feuilleté, regardé, lu, étudié un ou plusieurs manuels d'histoire avant l'âge de quatorze ans (3).

Un manuel a joui d'une très large audience jusqu'à la fin du siècle, c'est L'Histoire de France d'Ernest Lavisse; publié en 1876, puis réédité en 1884, cet ouvrage exaltera l'amour de la France : "la plus juste, la plus libre, la plus humaine des patries" (4).

La couverture de la dernière édition porte cet envoi : "Enfant, tu vois sur la couverture de ce livre les fleurs et les fruits de la France. Dans ce livre, tu apprendras l'histoire de la France. Tu dois aimer la France, parce que la nature l'a faite belle et parce que son histoire l'a faite grande".

" ... Ernest Lavisse (1842-1922) fait figure, aux yeux de la postérité, de porte-parole de la génération qui travailla, avec Gambetta et Jules Ferry, à la refonte de l'esprit national après la défaite de 1870 et à l'enracinement dans la société des institutions républicaines" (5).

(1) SOCIÉTÉ DES NATIONS, Institut international de coopération intellectuelle, La révision des manuels scolaires, Paris, 1932, p.31.

(2) Décret du 29 janvier 1890.

(3) FREYSSINET, op.cit., p.23.

(4) Il existe une multitude d'autres manuels qui tous ont le même caractère patriotique.

(5) NORA, P., Ernest Lavisse, son rôle dans la formation du sentiment national, dans Revue Historique, juillet-septembre 1962, p.73.

Nul mieux que lui n'a eu le génie de parler aux enfants, n'a senti à quel point l'enseignement était lié au fonctionnement de la démocratie. Son cours comportera une critique de l'Ancien régime et l'apologie du régime républicain (1).

A côté de l'Histoire de France, Lavisse publia deux livres de lectures, les Manuels d'instruction civique, qu'il signa sous le pseudonyme de Pierre Laloi. La patrie est partout présente : "La Patrie, c'est la France dans le Passé, la France dans le Présent, la France dans l'Avenir. La Patrie je l'aime de tout mon coeur, d'une affection exclusive et jalouse"(2). "L'amour de la patrie ne s'apprend point par coeur, il s'apprend par le coeur ...". "N'apprenons point l'histoire avec le calme qui sied à l'enseignement de la règle des participes. Il s'agit ici de la chair de notre chair et du sang de notre sang" (3).

Les dernières années du siècle vont voir s'amorcer une transformation de l'esprit de l'enseignement laïque. Ce changement correspond à une modification de beaucoup de consciences françaises.

Aulard qui, outre la collection d'histoire qu'il dirige, publie un manuel d'instruction civique, entreprend en 1904 une méditation sur cette évolution qu'il surprend dans ses oeuvres mêmes. Cette transformation, en lui, du patriotisme, Aulard l'attribue à l'oeuvre du temps, qui éloigne les humiliants souvenirs de la défaite. Au lendemain de la guerre, tout - et surtout "l'injuste et odieuse mutilation de la France" - conspirait à rendre le patriotisme guerrier. Aujourd'hui, se félicite Aulard, où il n'est pas question de "demander à d'autres moyens qu'aux moyens pacifiques les réparations nécessaires", le patriotisme s'est épuré; il n'est plus lié aux représentations guerrières. Les instituteurs peuvent à la fois enseigner que la guerre est terrible, que l'idéal c'est qu'il n'y ait plus de guerre et servir la cause de la France" (4).

A côté de l'oubli du temps, quelques nouvelles promotions d'instituteurs ne seront pas insensibles au pacifisme et à l'idéal humanitaire prôné par le socialisme montant.

Le patriotisme officiel leur apparaît désormais comme l'apologie des valeurs sociales et morales de la bourgeoisie. Cette poussée socialiste et antimilitariste fera alors parler d'une crise du patriotisme à l'école primaire.

(1) Cette prise de position vis-à-vis de l'Ancien Régime n'avait pas toujours été la sienne.

(2) NORA P., op.cit., p.99.

(3) L'enseignement de l'histoire à l'école primaire, extrait du Dictionnaire de pédagogie, remanié et accru dans Les questions d'enseignement national (1885) cité par NORA, P., op.cit., p.102.

(4) OZOUF Jacques et Mona, Le thème du Patriotisme dans les manuels primaires, dans Revue historique, juillet-septembre 1962, p.16.

La droite depuis le boulangisme et l'affaire Dreyfus s'est révélée "nationaliste" et place dans l'armée tous ses espoirs de reconquête politique.

Les instituteurs républicains de gauche, antimilitaristes de coeur, comprennent le danger qu'il y aurait à continuer à exalter chez les jeunes l'esprit militaire. Ils veulent lentement revenir à une conception moins militaire de l'éducation. Après l'échec boulangiste, les bataillons scolaires avaient dé péri. Petit à petit les thèmes patriotiques, chers aux instituteurs de 1880, étaient devenus moins belliqueux. En novembre 1902, Les Annales de la Jeunesse laïque réclament une statistique des hommes et des ressources anéantis par les guerres, qui lui paraît devoir être instructive (1).

L'importance accordée à "l'histoire-bataille" dans l'enseignement de l'histoire donnera lieu à de violentes controverses. Certains veulent la conserver tandis que d'autres préféreraient en réduire l'importance et insister plutôt sur l'évolution et les caractères propres à chaque peuple et à chaque époque (2).

Ces craintes sont exprimées par La Vérité Française, du 21 juillet 1905 :

"Elle sera belle cette République de l'avenir issue de l'école laïque (...). On la voit venir avec le drapeau rouge, qui se dresse partout, et l'Internationale, qui retentit à chaque pas, avec le socialisme anarchique qui menace de mettre la société sens dessus dessous, mais aussi, hélas! avec l'Allemand par derrière, qui se réserve de montrer, pour finir, ce qu'on fait d'un pays où il n'y a plus ni religion ni patrie, et qui, incapable de se défendre, bon seulement pour pervertir et répandre la contagion, est devenu un danger public pour le reste des nations..." (3).

(1) OZOUF Mona, op.cit., p.224.

(2) Le Journal La Croix du 29 mai 1913 dans un article intitulé L'ivraie qui lève signé par Cyr, p.1, s'insurge contre l'antimilitarisme et l'antipatriotisme de certains instituteurs : "Otez-nous nos fusils et donnez-nous des livres, clament leurs adeptes, ivres d'un pacifisme féroce qui préfère les horreurs de la guerre civile aux nobles sacrifices de la guerre contre l'étranger. Et l'on bannit de l'école les auteurs patriotes. Le manuel de Paul Bert lui-même est écarté comme trop entaché de préjugés militaristes et capable de "renforcer la brute primitive". Tous les gestes héroïques de la France en ses quatorze siècles d'histoire sont passés sous silence ou travestis ou dénigrés..."

(3) OZOUF Mona, op.cit., pp.228-229.

Certains instituteurs laïques comme Emile Bocquillon (1) et Félix Comte, publieront de nombreux articles et ouvrages sur le thème de l'anti-patriotisme à l'école. Leurs accusations sont fondées sur des articles de revue ou des déclarations d'universitaire, mais jamais sur les manuels scolaires (2).

En 1905 est votée la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Peu de temps après celle-ci, une nouvelle offensive contre l'école laïque, ou plutôt contre ses maîtres et son enseignement, est entreprise par la presse conservatrice et surtout par Barrès.

Dans un article du Gaulois, M. de Lamarzelle décrit la différence qui existe entre l'école allemande et l'école française :

"L'école avait fait l'Allemagne grande, puissante et unie, parce que depuis Iéna elle s'était appliquée à former chez tous les enfants une âme vraiment militaire; qu'elle leur avait, dès l'éveil de l'intelligence et du coeur, montré la blessure faite, l'humiliation imposée au Vaterland, à la terre des Pères, par l'ennemi héréditaire, et les avait persuadé qu'il leur fallait être toujours prêts, pour la venger, à lui consentir le sacrifice de leur vie!

Et maintenant, même après la revanche obtenue, le rôle de l'école reste toujours le même. Pour l'instituteur allemand, l'oeuvre principale consiste à montrer à l'élève la grandeur du pays, sa grandeur dans le passé, sa grandeur dans le présent, sa grandeur dans l'avenir! Car elle doit être demain "l'Allemagne mondiale". C'est là le titre d'un ouvrage distribué à profusion dans toutes les classes de la société.

C'est ainsi que l'Allemagne entretient, exaspère même chez tous ses enfants, le sentiment patriotique et, avec lui, le sentiment guerrier, sans lequel le sentiment patriotique n'est qu'un vain mot. Toute patrie, en effet, ne s'est faite que par la guerre et ne saurait se maintenir que par la préparation constante à la guerre, non seulement dans les arsenaux et les casernes, mais aussi et surtout dans les coeurs. On peut, si l'on veut, déplorer le fait, mais c'est le fait incontestable, le fait contemporain comme le fait ancien, et l'on doit s'incliner devant lui.

Pour qu'un peuple subsiste à l'état de nation, il est donc de toute nécessité que, dès l'enfance, tous ses éducateurs cachent à ses fils les

- (1) Président de la Ligue des Instituteurs patriotes, qui demande aux instituteurs laïques patriotes de se "séparer nettement des cosmopolites, des internationalistes, des sans-patrie, agents inconscients d'invasion et de réaction". Il a écrit un livre sur "La crise du patriotisme à l'école primaire".
- (2) Voir à ce sujet : OZOUF Jacques et Mona, Le thème du Patriotisme dans les manuels primaires, dans Revue Historique, juillet-septembre 1962, p.5.

horreurs de la guerre et n'en fassent ressortir à leurs yeux que les grandeurs et les gloires. C'est ainsi qu'agit l'Allemagne depuis plus d'un siècle, et c'est surtout à cela qu'elle doit l'énorme accroissement de sa puissance.

En est-il ainsi chez nous ? Chacun sait qu'il en est tout autrement. Si les écoles primaires de l'Etat où l'antipatriotisme est à l'honneur sont encore, Dieu merci, l'exception, la grande exception, dans presque toutes l'on prône le pacifisme. L'histoire nationale n'y est enseignée que pour la saboter indignement. L'on y passe sous silence ou l'on y discrédite tout ce qu'on appelle dédaigneusement "l'histoire bataille". L'on ne dit pas un mot aux élèves de la guerre de 1870-1871, qu'ignorent, comme on le sait, la plupart de nos conscrits à leur arrivée au régiment.

Presque tous les instituteurs d'Etat enseignent aux enfants que le suprême idéal d'un peuple, c'est d'être en paix; que la guerre n'est rien qu'une ignoble barbarie indigne des temps modernes, que le progrès a tué d'ailleurs, et qu'on ne verra plus renaître.

L'on m'a communiqué, dernièrement, un cours d'enseignement pacifiste à l'usage des écoles primaires. L'auteur est un fonctionnaire dont je me garderai bien de citer le nom. Je ne veux pas lui faire, par la publicité du Gaulois, une réclame qui, étant donné l'état d'esprit actuel des instituteurs publics, ne lui réussirait que trop.

Il est dit, dans la préface de cet ouvrage, que l'enseignement pacifiste est fait pour "deshonorer la guerre" dans l'esprit des enfants. Dans ce but, on leur cite les lignes suivantes, de Guy de Maupassant :

"Se réunir en troupeau de 400.000 hommes, marcher jour et nuit sans repos, ne penser à rien, ne rien étudier, ne rien apprendre, ne rien lire, n'être utile à personne, pourrir de saleté, coucher dans la fange, vivre comme des brutes dans un hébètement continu, piller les villes, brûler les villages, ruiner les peuples, puis rencontrer une autre agglomération de viande humaine, se ruer dessus, faire des lacs de sang, des plaines de chair pilée, mêlée à la terre boueuse et rougie de monceaux de cadavres..."

On le voit, ce que l'on entend démontrer ici aux enfants, ce n'est pas seulement l'horreur et la stupidité de la guerre, c'est l'horreur aussi et la stupidité du métier militaire.

Plus loin, l'on déclare aux élèves qu'il serait bien malheureux que la France parvint, à la suite d'une guerre heureuse, à reconquérir l'Alsace et la Lorraine, car alors c'est dans le cœur des Allemands que naîtrait le désir de la revanche et les deux peuples seraient amenés à une nouvelle guerre encore! Voilà ce que l'on enseigne" (1).

(1) La Croix, 18 février 1911, p.3, Des deux côtés du Rhin, de M. de Lamarzelle dans Le Gaulois.

Ce nouvel esprit de l'école laïque est utilisé par la droite catholique pour attaquer "Le patriotisme des primaires".

"Le Volume, que dirige M. Jules Payot, est lu, assure-t-on, par la moitié des instituteurs laïques de France. C'est dire que ses affirmations ne sont pas négligeables. Or, dans le numéro du 1er avril, nous lisons ceci :

Si quelques miracles pouvaient nous rendre les provinces perdues, écraser l'Allemagne sans qu'une goutte de sang français fût versé, nous n'en voudrions pas parce que ce que nous voulons, c'est que les conflits internationaux en arrivent à se solutionner par des voies nouvelles; c'est que si la liberté de l'Alsace nous tient à coeur, la dignité de l'Allemagne ne nous est pas indifférente, nous voulons serrer sa main dans notre main, loyalement et sans arrière-pensée ...

Bien que le numéro porte la date du 1er avril, rien dans la livraison ni dans le ton très sérieux de l'article n'indique qu'il s'agisse là d'un poisson d'avril.

Et nous livrons cette phrase monumentale, sans commentaires, aux réflexions de tous" (1).

Le nouveau devoir des instituteurs est d'essayer de dissocier dans l'esprit des enfants la notion de patrie de la notion de guerre, c'est aussi y substituer une maxime nouvelle "Aimez la France, détestez la guerre".

Rompre avec le patriotisme de 1880, orienter les enfants vers une critique de l'idéal guerrier, est une entreprise difficile et qui sera souvent mal comprise. "Elle semble d'avance vouée au feu de deux critiques opposées. Ou bien on l'accusera d'être inefficace - pour les anarchistes, en effet, l'évocation de la patrie prend toujours, malgré de pieuses déclarations, un accent revanchard et guerrier, ou on l'accusera d'être trop efficace - coupé de la mystique guerrière, le patriotisme laïque, disent les nationalistes, s'édulcore et s'abâtardit, en masquant aux enfants cette réalité fondamentale : le fer et le sang par quoi se maintiennent les patries" (2).

Après avoir montré combien la guerre est détestable, odieuse, ignoble, il faut montrer aux enfants qu'il existe des solutions plus humaines aux conflits comme l'arbitrage et la négociation. C'est aussi l'époque où l'on apprend à distinguer les guerres justes des guerres injustes.

(1) La Croix, Le Patriotisme des principes, 14 avril 1911, p.1.

(2) OZOUF Jacques et Mona, Le thème du Patriotisme dans les manuels primaires, dans Revue Historique, juillet-septembre 1962, p.15.

Ces innovations sont critiquées par la droite catholique. Un article du Journal La Croix intitulé "N'ayez pas peur de la guerre" dénonce cette tendance :

"Un recteur de France, M. Payot, écrivait : "Nous devons représenter aux enfants la guerre injuste comme un odieux héritage de la brutalité ancestrale, et leur enseigner qu'une nation qui prend les armes sans avoir épuisé tous les moyens de conciliation commet un abus infâme de la force; cette nation se déshonore, elle se met hors de la raison, hors de l'humanité, elle agit bestialement ... Dire que le patriotisme nous demande le sacrifice des sentiments et des idées supérieures est d'une imprudence inouïe ... Pour moi, je le déclare, le jour où je croirais que la patrie et la civilisation sont incompatibles, je renoncerais à la patrie ...".

Nous autres, nous ne renonçons à rien, qui croyons que nulle nation ne fit autant que la nôtre pour l'humanité et qui ne pouvons aimer l'humanité et travailler pour elle que par notre patrie ..." (1).

A l'opposé des républicains de gauche, les catholiques chantent les bienfaits de la guerre qui "a élevé toutes les grandes nations, la paix les a trahies; nées par la guerre elles sont mortes par la paix ...". Puisse la France aussi n'en pas mourir! Et pour cela relevons l'âme des générations qui s'élèvent, pénétrons-les de l'inéluctable nécessité de cette activité militaire indispensable, mettons-les en garde contre les doctrines fétides enseignées parfois à l'école, démontrons-leur que la guerre est toujours possible et que pour l'éviter il faut être armé et avoir au cœur ce feu intense, tradition séculaire du soldat français! (2).

B. L'enseignement secondaire (3).

L'enseignement secondaire laïque et catholique est avant tout un enseignement de classe, limité à une élite restreinte (4).

(1) La Croix, 4 juillet 1911, p.3.

(2) La Croix, La situation internationale, Vicomte de Guichen, 19 avril 1911, p.1.

(3) Voir WEILL Georges, Histoire de l'enseignement secondaire en France (1802-1920), Payot, Paris, 1921, 225 p.

(4) L'enseignement secondaire coûte cher. Seule une élite assez fortunée peut permettre à ses enfants de suivre les cours des lycées et des collèges. Le nombre des boursiers n'est pas important. En 4 ans (1892-1895), la République a donné 4.177 bourses secondaires (PROST A., op.cit., p.327). En comptant les boursiers des collectivités locales et des fondations particulières avec ceux de l'Etat on en trouve

En 1899, dans les Instructions qui lui sont adressées, et qui sont dues surtout à Lavisse, il y a encore des considérations morales et patriotiques ("Le professeur d'histoire a le droit d'être un moraliste, il en a le devoir"; "la diplomatie et la guerre étant parmi les principales occupations des hommes, il est clair qu'il faut leur donner dans l'enseignement une grande place").

Il en sera tout autrement de la réforme de 1902. L'histoire contemporaine qui n'était enseignée qu'en classe de philosophie sera désormais donnée pendant trois années. De plus, la réforme demande de renoncer à employer l'histoire pour exalter le patriotisme et de réduire à quelques exemples caractéristiques l'épopée militaire, le but de l'histoire étant de faire ressortir la relativité des sociétés, la constante transformation des choses humaines. Cette partie de la réforme n'entrera guère en vigueur avant 1914, le secondaire étant plus conservateur que le primaire, toute modification mettra beaucoup plus de temps à être appliquée.

Différents ouvrages sont proposés aux élèves : l'Introduction aux études historiques (1898) de Langlois et Seignobos, les manuels d'histoire contemporaine de Jallifier et de Malet.

Par souci de sérénité, l'histoire intérieure de la France s'arrête en 1889. Comme dans les manuels du primaire laïque, l'oeuvre de la Révolution y est exaltée. Quant à l'histoire internationale, elle donne de la France l'image d'une victime innocente de la jalousie des Puissances, du désir de vengeance de la Prusse méthodiquement entretenue depuis Iéna. L'Anglais apparaît comme égoïste, brutal, perfide, l'Autrichien comme cupide et le Français est toujours bon, généreux, héroïque (1).

(suite du (4) de la page précédente)

4.500 en 1880 et 7.000 en 1887 (Ibid., p.35). Il faut toutefois souligner qu'il s'agit le plus souvent de bourses partielles qui constituent une aide de complément utile aux parents qui peuvent consentir une première mise de fonds. Le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire privé et laïque est pour 1876 de 154.673, pour 1887 de 158.238 et pour 1898 de 163.452. Ces chiffres ne comprennent pas les effectifs des petits séminaires qui s'élèvent en 1878 à plus ou moins 26.000 et à environ 22.000 en 1891 (PROST, A., op.cit., pp.32-45).

(1) GERARD Alice, La représentation de l'histoire contemporaine dans les manuels d'enseignement secondaire (1902-1914), dans Bulletin de la Société d'Histoire Moderne, 14e Série, n°14, 1970, p.12.

Le sentiment national y trouve une compensation à l'humiliation de 1870. "En définitive, le nationalisme est le ressort de cette histoire scolaire mus par l'antagonisme (qui paraît naturel et fatal, quoique déplorable) de nations présentées comme des personnes, avec leurs "génies" propres, leurs passions, leurs calculs, dans le vocabulaire de l'affectivité et de la subjectivité" (1).

Quant à la jeunesse de l'enseignement secondaire libre, quel genre d'instruction recevait-elle ? Il semble, car nous possédons peu de témoignages sur celle-ci, qu'elle ait été dominée par l'interprétation divine de tous les événements, l'admiration de la royauté et plus tard de l'armée.

Dans son livre sur les Jeunes Gens d'Aujourd'hui, Agathon décrit l'esprit de la jeunesse en ces termes :

"Des élèves de rhétorique supérieure à Paris, c'est-à-dire l'élite cultivée de la jeunesse, déclarent trouver dans la guerre un idéal esthétique d'énergie et de joie. Ils pensent que "La France a besoin d'héroïsme pour vivre". "Telle est la foi, dit encore M.Tourolle, qui consume la jeunesse moderne" (2).

C. L'enseignement supérieur universitaire.

La majorité des étudiants qui fréquentent, en 1875, les facultés de médecine et de droit, sont issus de la haute bourgeoisie et le plus souvent pétris d'idées conservatrices. Après 1877 (3), avec la mise sur pied

(1) GERARD, Alice, op.cit., pp.12-13.

(2) AGATHON, Les jeunes gens d'aujourd'hui, 2e édition, Plon, Paris, 1913, p.31.

(3) Le nombre des étudiants va croître à partir de 1877. Le décret impérial de 1808 avait transformé les écoles de médecine et de droit en facultés et avait créé les facultés de lettres et de sciences. Mais ces deux dernières ne dispensaient aucun enseignement, leur raison d'être était la collation des grades par un jury. La licence ès lettres n'était alors qu'un baccalauréat supérieur qui portait sur des exercices semblables à ceux des hautes classes de lycées. A partir de 1877 apparaît donc le véritable étudiant en lettres ou en sciences. En 1882 il y aura 1.021 étudiants en lettres; en 1888 2.358. La progression pour les sciences est identique. Avant 1914 la médecine compte 11.481 étudiants et le droit 16.850, les sciences 6.630 et les lettres 6.380, au total 41.341. Dans l'ensemble le nombre des étudiants double une première fois de 1875 (9.963) à 1891 (19.821), puis une seconde fois de 1891 à 1908 (39.890).
Cfr PROST, A., op.cit., pp.230 et 243.

d'un véritable enseignement dans les facultés de lettres et de sciences, vont entrer à l'université des étudiants dont les origines seront beaucoup plus diverses. Un arrêté du 3 novembre 1877 accorde 300 bourses de licence et, en 1880, 200 bourses d'agrégation seront offertes par la République.

De 1870 à 1914 trois générations vont se succéder à l'université. En général, on peut constater que la première génération qui suit la défaite sera marquée par la perte de l'Alsace et de la Lorraine, que la seconde, à la fin du siècle, sera sensible à l'internationalisme humanitaire et que la troisième sera anti-germanique. Toutes trois reflèteront une forme différente du nationalisme français.

Une partie de la seconde génération (1) qui fréquentait l'université à la fin du siècle acceptait les conséquences du traité de Francfort. Ils subissaient l'influence de professeurs pour qui le préjugé patriotique était une entrave à la civilisation universelle, au rayonnement de l'esprit.

Dans son livre sur les Jeunes Gens d'Aujourd'hui, Agathon écrit : "La jeunesse des écoles avait fait de l'humanitarisme une doctrine d'action". Tolstoï, par ses rêves d'amour fraternel et de paix entre les hommes, était son maître. Ce fut la période héroïque, si l'on peut dire, de l'antimilitarisme universitaire.

Nous possédons là-dessus un témoignage remarquable : je veux parler de l'enquête qu'un des plus sincères "intellectuels" de la Sorbonne, Frédéric Rauh, conduisit avec ses élèves de l'école normale pour savoir si "le patriotisme est un sentiment raisonnable et s'il résiste à l'épreuve des faits".

" Ah! ... C'est un beau jeu de massacre!

... Bref, toute l'enquête de cet universitaire socialisant vise à montrer que la "conscience peut sacrifier la patrie à l'idée" : à tout le moins s'efforce-t-il de mettre "le patriotisme au service de l'internationalisme". Et, au terme de son cours, Frédéric Rauh, examinant si un homme qui croit la guerre mauvaise peut obéir au devoir militaire, ne tranche pas la question, il l'évite et se réfugie derrière l'obligation légale : "Il faut respecter la légalité, dit-il, obéir à la loi même injuste. La révolte n'est qu'une suprême ressource. Or, il y a certaines conditions qui s'imposent à un pays, parmi lesquelles le devoir militaire. Il semble donc que je doive m'y soumettre, à moins de renier le principe de la légalité. (2)

(1) Entre 1896 et 1900 le nombre des étudiants était d'environ 28.000. Combien d'entre eux acceptaient-ils le traité de Francfort ? Nous ne possédons aucun renseignement suffisant pour en estimer l'importance.

(2) C'est un raisonnement que nous retrouverons chez certains socialistes. Voir infra, III Socialisme et nationalisme.

D'autre part, si mon pays peut servir au triomphe d'une idée, je dois vouloir qu'il dure. La question est de savoir si je dois préférer mon idéal à tout et me priver du moyen d'action qu'est mon pays".

Et d'ailleurs aussitôt il ajoute : "Il y a des cas où l'idée se trouve dans des dangers tels qu'il faut la proclamer. Il peut se faire que la double obligation de maintenir la légalité et mon pays, pour en faire un instrument de mon idéal, soit inférieur au devoir de proclamer cet idéal dans toute son intransigeance ... La conscience est le dernier juge, mais il faut qu'elle se soit documentée".

Telle est, dit Agathon, l'étonnante logomachie qu'on enseignait en Sorbonne il y a dix ans (1) : on y maintenait la patrie, à condition qu'elle servit l'idéal humanitaire et, en fin de compte, on la lui sacrifiait!" (2).

Comparant la génération de 1890 à celle qui suit il écrit : "Nous savons bien qu'il y eût comme une revanche sournoise du patriotisme humilié au fond de cet internationalisme humanitaire que les "intellectuels" de 1890 professaient avec orgueil. Mais nous voulons rendre sensible ce fait : la mésentente de ceux qui viennent et de ceux qui les ont précédés.

Ouvrons donc le Mercure de France, où s'exprimait, il y a vingt ans, l'élite de la jeunesse. Dès les premiers numéros un article nous frappe par son titre provocant : le Joujou Patriotisme (3).

Le fléchissement de l'intérêt porté à l'Alsace-Lorraine est aussi constaté par François Coppée qui n'a pu éveiller dans l'opinion publique un écho suffisant à la suite d'un article écrit dans le Journal du 22 juillet 1897 (4).

L'enquête entreprise quelques mois plus tard par le Mercure de France sur l'Alsace-Lorraine confirme le déclin de l'esprit revanchard(5).

(1) C'est-à-dire aux environs de 1902.

(2) AGATHON (Henri MASSIS et Alfred de TARDE), Les Jeunes Gens d'Aujourd'hui, op.cit., pp.26-28.

Bien qu'il faille se servir de cet ouvrage avec beaucoup de prudence, il semble qu'il constitue une source crédible quand il examine l'attitude de ceux qui ne partagent pas sa foi nationaliste.

(3) Voir supra, p.27.

(4) Voir à ce sujet, supra, p.32.

(5) Voir supra, pp.32 à 34.

Nous ne retiendrons ici que les réponses qui émanent de l'Université: les opinions de la jeunesse sur les problèmes de l'Alsace et de la Lorraine ne varient guère. Il ressort de cette enquête que l'apaisement constaté en ce domaine est surtout le fait de la génération nouvelle.

Charles Henry, chef de laboratoire à la Sorbonne, bibliothécaire de l'Université, croit que l'insuccès de la démarche de M. François Coppée est une réponse claire aux questions qui lui sont adressées (1).

Charles Seignobos, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, pense que le désir d'une "revanche" s'est naturellement affaibli à mesure que s'éteignait la génération des vaincus de 1870 "... Mais la question d'Alsace-Lorraine reste ouverte, comme la question d'Irlande, comme la question de Pologne, parce qu'il ne dépend de personne d'oublier qu'il est contraire au droit moderne d'imposer à un peuple un gouvernement dont il ne veut pas" (2).

Albert Metin, agrégé d'histoire, professeur au Collège libre des sciences sociales: "Je crois que le traité de Francfort restera un douloureux souvenir pour ceux qu'il a touchés directement. La jeune génération, née depuis 1871, a le ressentiment moins vif. On ne pense pas moins à l'Alsace-Lorraine, on y pense autrement. A mesure que s'éclaircit le nombre des témoins de l'annexion, le dépit d'avoir perdu les provinces fait place à la protestation raisonnée du droit des peuples contre l'oppression des conquérants, et nous tendons à envisager la question d'Alsace-Lorraine comme celle de Crète, par exemple, ou d'Arménie, sans la troubler par une haine particulière contre les Allemands" (3).

Gustave Larroumet, de l'Institut, directeur honoraire des Beaux-Arts, professeur à la Sorbonne: "Je crois que la génération qui a fait ou vu la guerre de 1870-1871, c'est-à-dire pour les hommes qui, à cette date, avaient de seize à trente-cinq ans, le souvenir de la mutilation ne s'est pas affaibli.

..... Pour la jeunesse actuelle, je ne me reconnais pas le droit de parler en son nom. Elle a l'âge d'homme; elle pense et écrit. Elle peut dire son sentiment" (4).

Ces opinions ne sont pas partagées par Gabriel Monod et Charles Andler. Le premier, président de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, maître de conférences à l'Ecole Normale supérieure, directeur de la revue historique, répond non aux trois premières questions. "Quant à

(1) Mercure de France, décembre 1897, p.644.

(2) Ibid., pp. 790-791.

(3) Ibid., p. 743.

(4) Ibid., p. 773.

la quatrième, il est impossible d'y répondre : l'accueil fait à une guerre par un pays dépend toujours des conditions dans lesquelles elle se produit" (1).

Le second, Charles Andler, maître de conférences à l'École Normale supérieure, est Alsacien. C'est en émigré qu'il répond. "Pour nous, il ne s'agit pas tant de ce que les Français veulent, que de ce que les Alsaciens-Lorrains pensent, et je dis non seulement ceux qui demeurent au pays pour garder le territoire, mais nous tous émigrés de France, d'Algérie, d'Amérique et d'Australie. Car nous sommes 600.000 exilés qui nous souvenons de l'injustice de 1871 ...".

Quant à la jeunesse il n'envisage que la jeunesse alsacienne de France ou d'Amérique qui n'a pu oublier les injustices économiques et sociales qui ont été commises par l'Allemagne occupante vis-à-vis de leurs parents émigrés (2).

En 1899, L.Doumic (3) se plaignait de l'influence de l'Université et déplorait que pendant de longues années on ait vu en France une élite de penseurs, d'écrivains, de savants, donner à la jeunesse l'exemple du scepticisme, de l'indifférence, du désintéressement de la chose publique.

Puis, brutalement, l'Allemagne réveille l'agressivité française. Le débarquement de l'empereur Guillaume II, le 31 mars 1905 à Tanger, marque le début d'une nouvelle phase du nationalisme (4). Les crises vont désormais se répéter : conflits balkaniques de 1906-1908, affaire des déserteurs de Casablanca de 1908, "coup d'Agadir" de 1911, nouveaux conflits balkaniques de 1912-1913.

(1) Mercure de France, décembre 1897, p.722.

(2) Ibid., pp.681-682.

(3) DOUMIC, René, L'enseignement national dans l'Université, dans la Revue des Deux Mondes, pp.922-933.

(4) Sans doute cette tendance était-elle déjà sensible quelques années auparavant, mais c'est la crise de 1905 qui va la matérialiser. L'antigermanisme était déjà latent chez les intellectuels qui admiraient la pensée de Barrès ou de Maurras. Cfr à ce sujet : l'enquête menée par le Mercure de France à la fin de 1902 sur les relations intellectuelles franco-allemandes. Cfr aussi : DIGEON, Claude, La crise allemande de la pensée française (1870-1914), P.U.F., Paris, 1959, pp.451-488.

Ces bouleversements des relations internationales provoquent un renouveau du sentiment patriotique (1) qui s'exprime par un antigermanisme profond.

Le réflexe anti-allemand va être entretenu par la presse (2), la littérature (3) et certaines études qui insistent sur la force industrielle de l'Allemagne, sur les progrès de sa démographie et sa volonté d'hégémonie.

Henri Hoppenot, désigné par ses camarades de Sorbonne et de l'Ecole des Sciences politiques comme l'un des plus capables de traduire leurs sentiments et la pensée commune des meilleurs d'entre eux, expose les raisons de ce renouveau patriotique :

"Quant à être plus patriotes que nos aînés, nous le sommes certainement. C'est un fait, mais il serait intéressant d'en approfondir les causes. Ce n'est point, comme vous paraissez peut-être le croire, l'effet de plus d'intelligence, de plus de bon sens. C'est surtout parce que nous en avons davantage besoin : de 1887 à 1905, l'Allemagne nous laissa tranquilles. Nous étions redevenus en Europe une force. Hanotaux et le jeune Kaiser se souriaient; plus tard l'Affaire et les luttes qui la suivirent nous donnèrent bien d'autres sujets d'occupation; l'Alsace et la Lorraine étouffaient leur gémissement" (4).

H. Hoppenot explique ensuite pourquoi il est devenu patriote :

"Pour deux ordres de raisons, dit-il, : premièrement parce que depuis sept ans l'Allemagne - passez-moi l'expression, mais en ce moment je suis peuple - parce que l'Allemagne m'embête, parce qu'elle me tient sous la menace d'une guerre, qui "m'amuserait" (elle vous "amuserait" tous), mais où je veux vaincre; parce qu'en cherchant ce qu'elle gênait en moi, j'ai vu que c'était tout un ensemble de choses qui constitueraient ma vision

-
- (1) Cfr WEBER Eugen, The National Revival in France 1905-1914, Los Angeles, 1959, 237 p.; ZIEBURA Gilbert, Die Deutsche Frage in der öffentlichen Meinung Frankreichs von 1911-1914, Berlin-Dählem, 1955, 224 p.
- (2) Cfr L'Aurore, 19 juin 1905, Clémenceau : "Etre ou ne pas être, voilà le problème qui nous est posé pour la première fois depuis la guerre de Cent Ans par une implacable volonté de suprématie. Nous devons à nos mères, à nos pères et à nos enfants de tout épuiser pour sauver le trésor de la vie française que nous avons reçu de ceux qui nous précédèrent et dont nous devons rendre compte à ceux qui nous suivront".
- (3) Cfr d'IVOI Paul et ROYET (Colonel), La patrie en danger, 1904, et Histoire de la guerre future (1905).
- (4) AGATHON, op.cit., p.165.

de la France; alors j'ai chéri celle-ci davantage, et haï, comme on haït l'homme qui veut vous retirer la vie, l'Allemagne" (1).

Ce réveil du nationalisme dû au nouveau danger allemand est rappelé par René Henry, Professeur à l'Ecole des Sciences politiques, dans la préface qu'il rédigea pour la thèse de Robert Baldy, consacrée à la question de l'Alsace et de la Lorraine.

"Le danger allemand est pour nous continental, maritime, colonial, économique aussi. Les masses françaises, troublées dans leur quiétude, dans leur amour de la paix, et blessées dans leur dignité, sentent enfin clairement le péril. "Le fifre allemand a sonné le ralliement français". Les chocs allemands sont en train de refaire la France" (2).

Si une grande partie des étudiants devient "patriote" après 1906, certains professeurs continuent à défendre un idéal humanitaire. C'est ce que l'on constate au moment du vote du service militaire de trois ans. Le journal La Croix écrit à ce sujet :

"Malgré le souffle nouveau qui anime la jeunesse, les idées de ses dirigeants n'ont pas changé aussi complètement qu'il le faudrait puisqu'au moment où l'immense majorité des collégiens et des étudiants déclaraient accepter volontiers les charges du service de trois ans, des professeurs de la Sorbonne ont signé un manifeste contre le projet de loi. Un des reproches qu'ils lui adressent est qu'il doit déterminer un recul

(1) AGATHON, op.cit., p.166.

La déclaration de cet étudiant est significative à deux égards. Elle révèle deux sources de guerre. La première est contenue dans cette phrase : "la guerre m'amuserait, elle vous amuserait tous". Elle traduit un des attrait qui représentait la guerre chez les hommes qui n'avaient pas encore connu les atrocités de la première guerre mondiale, chez des hommes qui pouvaient encore croire que la mort les épargnerait. Pour eux, la guerre représente la fête et le jeu qui constituent un divertissement, un remède à l'ennui. La seconde source de guerre est la peur qui s'exprime par ces mots "l'Allemagne me tient sous la menace d'une guerre". Plus que l'ennui la peur peut déclencher un réflexe collectif de défense et d'agressivité. La foule qui a peur cherche inconsciemment à accuser et à punir quelqu'un, ici c'est l'homme qui veut vous retirer la vie, l'Allemagne.

(2) BALDY Robert, L'Alsace-Lorraine et l'Empire allemand, 1912, thèse soutenue à la Faculté de Droit de Montpellier. Cité par GIRARDET, op.cit., pp.233-234.

de la civilisation française, et apporter un trouble matériel intellectuel et moral dans la vie du pays tout entier ..." (1).

Dans ce renouveau du nationalisme, il faut tenir compte de la montée des nationalismes dans les pays voisins. Charles Maurras mentionne cet élément dans la lettre qu'il adresse à Henri Massis le 13 septembre 1923: "Il faut se rapporter à cette époque de 1885, 1895, 1900, non pour excuser, mais pour expliquer et comprendre le mouvement de défense nécessaire et indispensable. Il ne s'agissait pas seulement de répondre à l'internationalisme, mais aux autres nationalismes. Dans une Europe où tous les peuples maximaient, systématisaient, canonisaient leur droit à la vie et de tout dominer, une France sans nationalisme eût été et serait gravement compromise, parce que démantelée" (2).

"Cet antigermanisme fondamental, cette prise de conscience d'une menace décisive pesant sur la sécurité et la liberté de la patrie ne suffisent pas cependant à expliquer dans sa totalité le type particulier de nationalisme qui est celui d'une assez large fraction de la jeune génération intellectuelle dans les années qui précèdent immédiatement le premier conflit mondial,"écrit R.Girardet.

"Le nationalisme de "la génération de 1910" se rattache étroitement, en effet, à tout un mouvement plus général de pensée et de sentiment - mouvement peu à peu élaboré dans le contexte moral des premières années du XXe siècle. Il s'agit, dans l'ensemble, d'une violente mise en cause des dogmes intellectuels sur lesquels avaient vécu les générations précédentes. Contre le rationalisme, le scientisme et le libéralisme dominants dans la seconde moitié du XIXe siècle, on exalte assez généralement les valeurs du sentiment, de discipline et d'action. Les influences d'origines les plus diverses, celles de Bergson, de William James, de Kipling, de Barrès et de la renaissance catholique, convergent dans une commune sensibilité aux mêmes thèmes et aux mêmes appels. On ne saurait, d'autre part, négliger le rôle joué par la mode nouvelle du sport, les débuts prestigieux de la conquête de l'air où les Français semblent imposer leur primauté : le goût de la vitesse, de l'adresse et de la force contribue, lui aussi, à modeler la physionomie morale d'une génération éprise d'aventure, de grandes ferveurs collectives de vie ardente et violente.

Il faut certes se garder d'enfermer dans une image schématique toute une "jeunesse" partagée en fait entre plusieurs tendances opposées

(1) La Croix, 9 mai 1913, p.3, La culture du patriotisme en Allemagne, par A.de Tarlé.

(2) Cité par Henri MASSIS, dans Enquête sur le nationalisme, par Marcel Clément, Paris, 1957, p.41.

Cfr GIRARDET, R., op.cit., p.31, note 1.

et où l'idéal socialiste continue, entre autres, à susciter d'ardents espoirs. Il reste certain cependant que le renouveau nationaliste trouve parmi elle de nombreux adeptes. Il reste certain aussi que ceux-ci ont contribué à donner à ce renouveau une expression originale assez différente, par sa tonalité affective, du nationalisme de leurs aînés" (1).

D. Conclusions.

A l'encontre de la presse conservatrice qui, en 1914, s'était étonnée de l'élan patriotique des Français, qui s'était demandée comment il avait été possible que des hommes instruits par des maîtres syndiqués et des livres pacifistes, dans des écoles sans patrie, ne se soient pas opposés à la guerre, nous avons essayé de montrer à travers cette brève étude de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire combien cette presse s'était faite, et avait donné, une image fautive de l'enseignement laïque.

Les étudiants qui fréquentaient l'enseignement universitaire étaient, pour la plupart, issus de la droite conservatrice où l'idée de guerre contre l'Allemagne, barbare et menaçante, ne rencontrait guère d'opposition. Chez ceux qui étaient influencés par les doctrines socialistes, il semble que les obligations qui découlaient du devoir militaire leur apparaissaient assez strictes.

Jacques Jary (2) apporte un témoignage à Agathon. Il raconte comment quelques élèves socialistes de l'Ecole Normale, après avoir déclaré absolues les prescriptions du devoir militaire, examinèrent si, néanmoins ils seraient moralement contraints d'obéir au cas où leur chef ordonnerait de tirer sur les grévistes. Ils convinrent que l'obligation était stricte et qu'ils devaient tirer car la soumission à la discipline prime toute autre pensée, quitte à examiner ultérieurement ce qu'ils feraient quand ils n'y seraient plus tenus.

Sans aller jusqu'à croire qu'il s'agit là du reflet exact de la pensée de la majorité des étudiants socialistes, il ne faut pas pour autant négliger l'importance que l'époque accordait à l'esprit de discipline, au respect de l'autorité et de la hiérarchie. Ce petit nombre d'intellectuels n'était certes pas devenu étranger à ces notions si ancrées dans la société.

Quant à l'enseignement secondaire ou primaire, nous avons vu qu'ils n'ont cessé d'exalter l'esprit national des Français. Dans les

(1) GIRARDET Raoul, Le nationalisme français, op.cit., pp.223-225.

(2) JARY Jacques, auteur d'un essai sur Maurice Barrès. AGATHON, op.cit., pp.250-257.

premières années qui suivirent la défaite, cet attachement au pays et au régime républicain accorda une place prépondérante aux vertus guerrières.

A la fin du siècle, au contraire, on essaie de revenir à un idéal plus pacifique. Si les manuels scolaires soulignent la dureté du métier de soldat, la lourdeur de l'obligation militaire imposée aux jeunes Français (1), s'ils souhaitent qu'il n'y ait plus jamais de guerre et que l'on ait recours pour résoudre les différends à l'arbitrage international, ils se posent quand même la question de savoir quand il faut faire la guerre (2).

Si la guerre est toujours un mal, il existe des maux pires encore : la perte de la liberté et de la dignité qui, seules, peuvent légitimer la guerre (3). Dans ce cas il faut faire la guerre, et on peut la faire sans participer au mal. Alors, commente Payot, l'odieux en retombe sur les barbares qui l'ont rendue inévitable (4).

Ce que les manuels scolaires proposent aux enfants est donc assez contradictoire. C'est en même temps l'horreur de la guerre et une incitation à la guerre juste, l'amour de la paix universelle et la préparation de la guerre de défense si les libertés nationales venaient à être mises en danger. Cet équilibre entre la paix et la guerre est-il compris par les enfants, se demandent J. et M. Ozouf ? (5). Les leçons sur la paix universelle éveillent-elles chez eux des résonances aussi vives que les leçons sur le devoir patriotique ?

"Des critiques anarchistes qui voient dans l'école laïque l'apologie du militarisme assassin, ou des critiques nationalistes, qui l'accusent de démission pacifiste, lesquelles sont les plus justes ? Elles ne nous paraissent pas se situer au même niveau. Si l'on s'en tient à l'explicite, il faut reconnaître comme fondée la critique nationaliste; il est vrai

-
- (1) Voir : OZOUF Jacques et Mona, Le thème du patriotisme dans les manuels primaires, op.cit., p.17.
Voir aussi : GUIOT et MANE, Nos causeries, livre de lecture courante, cours moyen et supérieur, Delapane, 1909; AULARD, Eléments d'instruction civique, cours moyen, Cornély, 1907; DEVINAT, Livre de lecture et de Morale, cours élémentaire, Larousse 1895.
- (2) L'Instruction civique expliquée aux enfants, Arnon-Calmus, 1914.
- (3) RAYET A., Leçons de Morale, cours moyen, E.Cornély et Cie, Paris, 1909. Cité par OZOUF J. et M., op.cit., p.18.
- (4) PAYOT, La Morale à l'Ecole, cours moyen et supérieur, A.Colin, Paris, 1907. Cité par OZOUF, op.cit., p.19.
- (5) OZOUF, J et M., Le thème du patriotisme dans les manuels primaires, op.cit., p.20.

que dans les manuels, réserves et réticences accompagnent le récit de telle victoire française; vrai que l'inventaire des gloires étrangères répond à l'inventaire des gloires nationales; vrai encore que la guerre est présentée comme l'ultime solution à laquelle - une fois épuisées les solutions plus raisonnables - il faut parfois recourir. Toutefois, à un niveau plus implicite - plus fruste sans doute, mais aussi plus profond -, la critique anarchiste paraît mieux saisir l'esprit de l'enseignement laïque; face aux commentaires humanitaires toujours un peu lointains, toujours un peu abstraits, l'évocation de l'héroïsme guerrier n'a pas perdu sa force et son prestige" (1).

L'Alsace-Lorraine vaut-elle une guerre ? Les manuels se gardent d'y répondre franchement, mais soulignent que si leur sort pouvait être réglé selon la justice sans verser le sang, cela serait un progrès vers la paix du monde.

Mais si la France était forcée de faire la guerre, celle-ci ne pourrait être qu'une guerre juste car défensive. Aucun manuel "ne suggère une problématique de la participation à la guerre. Ils n'évoquent la désertion que pour la flétrir; ceux qui songeraient à désertir ont, dit Payot (2), des âmes d'esclaves, et voilà pourquoi une discipline impitoyable est nécessaire à la guerre" (3).

La guerre en général change immédiatement de sens lorsqu'elle concerne celle que les Français pourraient être obligés de faire. "La guerre, dit le Manuel de Guiot et Mane (4), ce fléau, cet assassinat, deviendrait pourtant chose sainte si l'étranger, menaçant nos frontières, avait l'intention de nous ravir l'indépendance".

Comme on le voit, l'élan patriotique de 1914 n'était pas en contradiction avec l'éducation reçue à l'école laïque. Il n'en reste pas moins à expliquer pourquoi les affiliés à la C.G.T. n'ont pas agi conformément à l'éducation syndicaliste. Pourquoi cette dernière s'est-elle effacée devant la première ? (5)

Il faut tout d'abord souligner qu'à cette époque le nombre de syndiqués (6) représente un très faible pourcentage de la population française. Un phénomène de contagion mentale a pu se produire, cette minorité a pu se laisser emporter par le courant patriotique de la masse.

(1) OZOUF, J. et M., op.cit. p.21.

(2) PAYOT, Cours de Morale, livre du maître, A.Colin, Paris, 1908.

(3) OZOUF, op.cit., p.29.

(4) GUIOT et MANE, Histoire, cours élémentaire, Delapane, Paris, 1911.

(5) Pour l'explication de cette attitude voir infra IV, B, Le syndicalisme, le nationalisme et la guerre.

(6) Voir infra, p. 94.

De plus, le réflexe "national", inculqué dès la prime jeunesse, était sans doute plus profondément ancré, plus intensément ressenti que l'idéologie cégétiste ?

+ + +

IV. Le Nationalisme, le Socialisme et la Guerre.

A. Le socialisme français.

1. Introduction.

L'attitude du socialisme français après 1871 vis-à-vis de la guerre et de la patrie est influencée par tous les mouvements et les penseurs des XVIIIe et XIXe siècles.

Le caractère universaliste, le socialisme l'avait hérité de 1789. La Révolution avait été marquée par le cosmopolitisme philosophique et littéraire du XVIIIe siècle. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ne voulait connaître l'individu qu'en dehors de toute nationalité, dans son sens général et universel (1). Mais ^{au} cosmopolitisme de principe, les guerres que dut subir la France révolutionnaire ajoutèrent le patriotisme.

La Constitution du 14 septembre 1791, dans son titre VI - "Des rapports de la nation française avec les nations étrangères - stipule : "La nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes, et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple".

"Ainsi tous les socialistes français, de Babeuf à Jaurès, souligneront le caractère purement défensif de leur patriotisme, et c'est le fait qui déterminera leur attitude négative envers l'armée permanente et, plus tard, envers la politique d'expansion coloniale" (2).

Les futurs socialistes français iront puiser dans la pensée de Babeuf leur attitude vis-à-vis de la patrie et de l'armée. Aspiration à la paix universelle, défense de toute guerre offensive, amour de la République et de l'humanité, défense de la patrie contre les agressions étrangères par tous les Français âgés de 20 à 25 ans (3).

(1) Cfr LEROY Maxime, Histoire des idées sociales en France, De Montesquieu à Robespierre, Paris 1946, pp.221-228.

(2) DRACHKOVITCH Milorad, Les socialistes français et allemands et le problème de la guerre 1870-1914, Droz, Genève, 1953, p.34.

(3) BUONARROTI Ph., Conspiration pour l'égalité de Babeuf, Bruxelles, 1828, p.306.

Ce mélange d'internationalisme et de patriotisme se rencontre chez tous les penseurs ultérieurs. Saint-Simon a le culte absolu de la paix universelle et perpétuelle (1), et préconise la réorganisation de la société européenne en un seul corps politique qui conserverait à chacun son indépendance nationale (2).

De même chez Constantin Pecqueur, pacifisme, cosmopolitisme et patriotisme se rejoignent dans l'association universelle qu'il espère, où l'indépendance des nations sera respectée, où l'amour de l'humanité aura toujours le dessus sur l'amour de la patrie.

Tous restent d'ardents patriotes français et réservent à leur pays un rôle privilégié. Enfantin et Bazard proclament : "Français! Enfants privilégiés de l'humanité, vous marchez glorieusement à sa tête"(3). De son côté, Pecqueur attend de la France le signal des réorganisations futures (4). C'est elle "que nous avons toujours aimée et glorifiée comme l'avant-garde de l'humanité" (5).

Quant à Blanqui, sa pensée est dans le sillage de celle des socialistes qui ont suivi 1789. Comme Babeuf et plus tard Jaurès, la grande armée populaire qu'il désire est une force purement défensive.

Universalisme ou internationalisme, pacifisme et armée populaire défensive, patriotisme et amour de la République et de la France, mère de la Révolution, se retrouveront dans les différentes fractions qui composent le mouvement ouvrier après 1871.

2. 1871-1905.

Le socialisme français, qui s'était affirmé pendant la Commune comme une idée avec laquelle il faudrait désormais compter, est déchiqueté par la répression. Jusqu'en 1878, le prolétariat ne compte plus guère,

(1) Notice historique précédant les Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin Paris, 1865, vol.1, p.52. Cité par Drachkovitch, op.cit., p.37.

(2) Oeuvres de Saint-Simon, vol.I, Paris, 1868, pp.153-248. C'est le titre d'un livre écrit en 1814 : "De la réorganisation de la société européenne, ou de la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale.

(3) Proclamation du 30 juillet 1830, Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, op.cit., vol.II, p.198.

(4) PECQUEUR Constantin, La République de Dieu, Pratique immédiate de l'égalité et de la paternité universelle, Paris, 1845, p.456.

(5) Ibid., p.451.

il n'apparaît pas parmi les forces dont dépend l'opinion publique, et, sauf quelques rares exceptions, les républicains démocrates ne s'en préoccupent pas (1).

A.Thiers dira : "On ne parle plus du socialisme et l'on fait bien. Nous sommes débarrassés du socialisme" (2).

"Le climat dû à la défaite et la nécessité d'assurer la République, ainsi que le désir de paix régnant dans le peuple, n'étaient guère propices à une action extrémiste" (3). Ce n'est qu'aux élections générales du 14 octobre 1877 que la victoire de la République fut garantie. Pendant les premières années de la III^e République le danger d'une restauration monarchique restait grand. Aussi, les masses ouvrières, profondément attachées à cette forme de l'Etat difficilement conquise, se sont-elles abstenues de la mettre en péril (4).

Non seulement on se méfiait des dangers intérieurs mais aussi des dangers extérieurs qui auraient pu menacer la République. C'est ainsi qu'en 1893, au Congrès de Paris, les guesdistes déclarèrent "Nous voulons et nous ne pouvons ne pas vouloir une France grande et forte capable de défendre la République contre les monarchies coalisées" (5).

1879 marque une renaissance du mouvement socialiste. La diffusion du manifeste des "socialistes révolutionnaires" lançant le parti socialiste français et la création au Congrès ouvrier de Marseille de la "Fédération du Parti des travailleurs socialistes de France" témoignent d'un nouveau départ.

A ce troisième congrès ouvrier socialiste de Marseille - le premier où l'on sentit dans la plupart des discours passer la flamme révolutionnaire - fut lue une adresse envoyée par les réfugiés de la Commune qui demandaient que le Congrès soit le point de départ d'un mouvement

(1) DOLLEANS, Edouard, Histoire du mouvement ouvrier 1871-1920, A.Colin, Paris, 1953, p.18.

(2) Profession de foi aux électeurs du IX^e arrondissement, Paris, 1877. Cité par LEFRANC, Georges, Le Mouvement socialiste sous la Troisième République (1875-1940), Payot, Paris, 1963, p.13.

(3) DRACHKOVITCH, Milorad, Les socialismes français et allemand et le problème de la guerre 1870-1914, Droz, Genève, 1953, p.4.

(4) Le premier congrès ouvrier, qui s'est tenu à Paris en 1876 et qui constituait la première manifestation organique du prolétariat depuis la Commune, s'est abstenu de tout esprit révolutionnaire.

(5) TARDIEU, A., La campagne contre la Patrie, L'Instrument, la Doctrine, L'application, Revue des Deux Mondes, 1^{er} juillet 1913, pp.90-91.

qui, s'il n'était pas enrayé, aboutirait à l'organisation en une masse compacte, mais non plus confuse, de la classe ouvrière en France. Le moment, écrivaient-ils, était favorable, la forme républicaine étant à l'abri de tout péril, sinon de tout attentat (1).

A ce même congrès se manifestèrent deux des caractères du socialisme français : l'internationalisme et l'amour de la paix. Le délégué de Grenoble précisa ce qu'il entendait par patrie : "Notre patrie à nous, dit-il, ce sont nos frères, ce sont tous les travailleurs. Nos ennemis ce sont tous les oisifs. Tendons donc une main fraternelle à nos frères de Russie, d'Allemagne, et qu'un cri commun sorte de nos coeurs : "Vive la Révolution sociale et universelle" (2). De plus, le Congrès vota une adresse de félicitation au Congrès de la Paix qui devait se tenir à Naples et qui avait pour but de demander le désarmement des Etats de l'Europe (3).

L'organisation de la classe ouvrière demandée au Congrès de Marseille ne se réalisa pas immédiatement. Manquée une première fois par Jules Guesde, dix ans après la Commune, l'unification socialiste ne sera réalisée qu'en 1905 (4).

Les conditions politiques, économiques et sociales de la fin du XIXe siècle et du début du XXe, ont profondément divisé les organisations socialistes sur l'attitude à adopter vis-à-vis de la révolution, de la patrie, de l'armée, du nationalisme et de l'internationalisme. Ce désaccord entre allemanistes, guesdistes, blanquistes, broussistes et indépendants est aggravé par la crise nationaliste due au mouvement boulangiste et à l'affaire Dreyfus.

a) Les Guesdites et les blanquistes.

Le Parti Ouvrier Français (guesdiste) propose la suppression des armées permanentes et leur remplacement par l'armement général du

(1) BLUM Léon, Les Congrès ouvriers et socialistes français, 1876-1886, vol.I, Société nouvelle de Librairie et d'Édition, Paris, 1901, p.39.

A la page 15, Blum constate que "le développement du socialisme en France a toujours été arrêté ou accéléré par les progrès ou les reculs de l'idée républicaine.

(2) Ibid., p.38.

(3) Ibid., p.39.

(4) Incapables de réaliser eux-mêmes leur unité, les socialistes français se sont vus imposer par les autres partis socialistes réunis en Congrès à Amsterdam (14/20 août 1904) l'obligation de s'entendre. Le 23 avril 1905, se réunit à Paris dans la salle du Globe, boulevard de Strasbourg, le Congrès d'unification. Le parti qui en sortit fut le Parti socialiste, section française de l'Internationale ouvrière.

peuple (1). Il justifie sa position en constatant que l'Armée en France "ne regarde pas vers la frontière, mais vers l'atelier" et "son seul but, son unique raison d'être, c'est la défense de la bourgeoisie capitaliste et dirigeante ..." (2).

Il reproche donc à l'armée son inefficacité dans la défense du pays et son intervention dans les conflits entre le capital et le travail. C'est pourquoi les guesdites avec les blanquistes publièrent, lors de l'entrée de chaque nouvelle classe de soldats à la caserne, des tracts antimilitaristes et internationalistes.

Quant à la patrie, le P.O.F. la considère comme une étape nécessaire vers "l'unité humaine". Dans un manifeste, à la veille des élections de 1893, il se défend d'être un parti antinational et stigmatise le patriotisme bourgeois, qui a "cédé honteusement l'Alsace-Lorraine" et avili la France par l'accord avec le "pendeur de toutes les Russies" (3).

Au onzième Congrès du Parti à Paris en 1893, une motion est votée qui, tout en soulignant la solidarité internationale et le besoin de la paix, conclut : "La France attaquée n'aurait pas de plus ardents défenseurs que les socialistes du Parti ouvrier ..." (4).

Les blanquistes, à cet égard, ne sont pas étrangers aux petites vanités "nationales", à un certain chauvinisme. "En 1893, Jaclard, rendant compte dans la Revue Socialiste du Congrès socialiste international de Zurich, s'indigne qu'un seul portrait ait orné la salle des séances :

"Pourquoi Marx tout seul ? Est-ce que nous Français, nous n'avons pas aussi nos grandes figures révolutionnaires ? C'est trop nous montrer que l'Allemagne est tout ici et la France rien. C'est aussi faire injure à Marx de supposer qu'il ne se glorifierait pas d'avoir Blanqui à son côté" (5).

-
- (1) Les blanquistes défendent la même thèse. Ils collaborent avec les Guesdistes puis s'unissent à eux.
- (2) Cette thèse est traitée dans la brochure de Paul LAFARGUE, Le patriotisme de la bourgeoisie, Paris, 1906, pp.13-15. Cité par DRACHKOVITCH, op.cit., p.64.
- (3) L'alliance franco-russe avait été conclue en 1891.
- (4) ZEVAES, A., Les guesdistes, III vol. de l'Histoire des Partis socialistes en France, Paris, 1911, p.94. Voir DRACHKOVITCH, op.cit., pp.65-66. Il s'agit ici toujours d'une guerre défensive.
- (5) LEFRANC, Georges, Essais sur les Problèmes socialistes et syndicaux, Payot, Paris, 1970, p.63.

Dans la même revue, il poursuit :

"Chefs, gymnastes, fanfares et le reste obéissent à un programme où tout est minutieusement prévu. Quiconque prétend s'en écarter est un trouble fête et traité sans la moindre considération. En cela, c'est l'Allemand qui paraît, avec ses instincts de discipline et d'obéissance, son amour de la règle, cette chose intolérable au caractère français" (1).

Le seizième Congrès du Parti à Montluçon en 1898 condamnera l'antisémitisme et le nationalisme : "qui n'est pas même une rétrogradation ne correspondant à aucun fait dans le passé ..., qui est en contradiction avec toute la société moderne, essentiellement internationale dans sa production et ses échanges ..., qui, ainsi convaincu de n'avoir ni passé ni présent, n'existe, d'une part, que comme un moyen de diviser et d'armer les uns contre les autres les travailleurs, dont l'affranchissement est subordonné à leur action internationale, d'autre part, que comme un moyen pour la classe capitaliste de rançonner ses prétendus compatriotes" (2).

Guesde, qui épouse les idées de Marx, base son internationalisme sur des données économiques. Le Manifeste communiste de Marx et Engels, montrait que "par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays ... Le travail industriel moderne qui implique l'asservissement de l'ouvrier par le capital aussi bien en Angleterre qu'en France, en Amérique qu'en Allemagne, dépouille le prolétaire de tout caractère national ... " (3).

Pour Marx donc, l'internationalisme de classe provient du développement du capitalisme, du machinisme qui, partout en Europe, crée des conditions économiques et sociales similaires et rend ainsi les classes solidaires par-dessus les frontières nationales (4).

b) Les possibilistes et les broussistes.

Les possibilistes qui s'étaient séparés des guesdistes en 1882, ont, pendant quelques années, attiré la majorité du mouvement socialiste. Leur programme, élaboré au cours du Congrès de Paris de 1885 est basé sur la Commune, maîtresse de son administration, de son armée, de son

(1) LEFRANC, Georges, op.cit., p.64.

(2) BLUM, op.cit., vol.II, 1886-1900, p.168.

(3) Le Manifeste communiste, pp.14, 19 et 25. Cité par DRACHKOVITCH M., De Karl Marx à Léon Blum, La crise de la social-démocratie, Droz, Genève, 1954, p.24.

(4) Voir DRACHKOVITCH, Les socialismes français et allemand, op.cit., p.66.

budget, etc... Celui-ci préconise la suppression des armées permanentes. Leur internationalisme est assez réduit. Différents éléments, organisation trop lâche, cantonnement à Paris du parti, absence de congrès réguliers, antagonisme entre militants modérés et révolutionnaires, provoquèrent la scission du parti au Congrès de Chatellerault (1890) en deux parties : l'une avec Paul Brousse garda le titre de Fédération des travailleurs socialistes de France et connut désormais peu de succès - le dernier congrès broussiste eut lieu à Tours en 1894 -; l'autre, avec Jean Allemane à sa tête, prit le nom de Parti ouvrier socialiste révolutionnaire.

c) Les Allemanistes.

Lors du premier congrès allemaniste à Paris en 1891, le ton est donné à la politique qu'entend suivre le P.O.S.R. Une résolution est votée qui préconise "qu'une entente préalable ait lieu avec les socialistes des autres nations, pour s'opposer à la guerre par l'abstention ou la révolte; qu'en attendant la décision à intervenir, on s'accorde pour le 1er mai prochain à ajouter à la revendication des huit heures : suppression des armées permanentes" (1).

Les allemanistes affirment que le triomphe des revendications ouvrières n'est possible que dans l'action insurrectionnelle des travailleurs du monde entier, soutenant et fomentant une grève générale, entraînant toutes les volontés vers le même but" (2).

d) Les socialistes indépendants.

La position des socialistes indépendants est définie par le discours que Millerand fit lors d'un banquet des municipalités socialistes, le 30 mai 1891. Ce discours, connu sous le nom de Discours de Saint-Mandé, proclamait la nécessité de ne pas sacrifier la patrie à l'internationalisme (3) : "... à aucun moment nous n'oublierons qu'en même temps qu'internationalistes nous sommes Français et patriotes. Patriotes et internationalistes, ce sont deux titres qu'avant nous les ancêtres de la Révolution française ont su noblement allier" (4).

(1) BLUM L., op.cit., vol.II, pp.128-129.

Au Congrès de Dijon en 1894, les allemanistes réclameront la suppression des armées permanentes. Cette question restera à l'ordre du jour de tous leurs Congrès. Cfr BLUM, op.cit., p.144.

(2) BLUM L., op.cit., p.144. Le P.O.S.R. apparaît ici comme un précurseur de la C.G.T.. Voir infra B. Le syndicalisme, le nationalisme et la guerre.

(3) LEFRANC, Georges, Le mouvement socialiste sous la Troisième République (1875-1940), Payot, Paris, 1963, p.101.

(4) MILLERAND, A., Le socialisme réformiste français, Paris, 1903, p.33. Dans le même sens WEILL G., Histoire du mouvement social en France, Paris, 1924, pp.314-315, et DRACHKOVITCH, op.cit., p.69.

Pour Benoît Malon, le socialisme peut seul apporter "... la suppression de la guerre et l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme, la paix internationale et la fraternité sociale" (1).

Chez Jaurès l'amour de la paix et la répugnance profonde pour la guerre tiennent la première place dans sa pensée. Opposé à toute guerre de revanche contre l'Allemagne, il condamnera le nationalisme et le chauvinisme à différentes occasions.

Lors de l'incident de Fachoda, Jaurès écrivit une série d'articles pour stigmatiser le chauvinisme, le nationalisme et l'impérialisme (2). De même, lors de la guerre des Boers (1899) Jaurès attaqua la campagne anti-anglaise des nationalistes français, blâma "leur folie nationaliste" qui empêche le progrès du socialisme et séduit une partie de la classe ouvrière. "Voilà pourquoi, écrit-il, la lutte à fond contre le nationalisme est aujourd'hui le premier devoir révolutionnaire" (3). Et quelque temps après il est obligé de constater que "... la classe ouvrière de tous les pays ... (est) ... encore saturée de nationalisme et de chauvinisme" (4).

La position de Jaurès à l'égard de l'armée, de la nation, de l'internationalisme est longuement expliquée dans son livre "L'Armée nouvelle" que nous étudierons un peu plus loin.

Ces diverses tendances du socialisme que nous venons d'évoquer furent incapables de se fusionner en un parti unique. Cette unification leur sera imposée lors du Congrès international d'Amsterdam de 1904. Dans une motion, ce dernier dénonce les divisions entre militants socialistes et prône, dans l'intérêt du prolétariat international, la réalisation de l'unité socialiste. Celle-ci aura lieu, le 23 avril 1905, lors du Congrès d'unification de la salle du Globe à Paris.

Le Parti socialiste, section française de l'Internationale ouvrière, est fondé sur les principes suivants : entente et organisation internationales des travailleurs, organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échanges, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste.

(1) MALON Benoît, Précis historique, théorique et pratique de socialisme, Paris, 1892, pp.214-215.

(2) JAURES, Jean, Pour la Paix : Les alliances européennes (1887-1903), Paris, 1931, p.220.

(3) Ibid., p.235.

(4) Ibid., p.240.

"L'unité, écrit Lefranc, se réalisait donc sur une base bien différente de celle que Millerand avait proposée dans son discours de Saint-Mandé. L'accent était mis sur l'organisation internationale et sur l'action de classe; il n'était plus question ni d'attachement à la patrie, ni de conquête légale du pouvoir. En revanche on voyait consacrée l'idée d'une organisation économique (et non seulement politique) du prolétariat" (1)

3) 1906-1914.

Tous les courants qui se sont rassemblés en 1905 en un parti unique, conservèrent jusqu'à la guerre leurs caractéristiques propres. Ce qui eut pour résultat d'enrichir le parti sur le plan des idées mais de l'affaiblir sur le plan de la doctrine et de l'action.

De 1906 à 1914, le nombre d'adhérents est passé de 43.462 à 72.765, le nombre de voix aux élections de 877.999 à 1.398.000, le nombre des députés à l'assemblée de 51 à 103 (2)

Pendant toute cette période, le parti unifié a essayé de déterminer sa position à l'égard de la guerre. Trois courants s'opposent aux Congrès de Limoges (1906) puis de Nancy (1907) enfin au Congrès international de Stuttgart (1907).

Il y a un premier courant très minoritaire, dirigé par un militant de l'Yonne, Gustave Hervé. Antipatriote, antimilitariste, Hervé propose l'insurrection en cas de guerre (3). Au Congrès du Parti socialiste de Tours en 1902, puis aux Congrès du parti socialiste unifié à Limoges (1906) et à Nancy (1907), enfin au Congrès international de Stuttgart, il proposa une méthode et une tactique de lutte contre la guerre, qui rencontra une opposition presque générale. Mais vers 1912, se rendant compte que "le socialisme et le syndicalisme français étaient très loin du degré de préparation qui leur aurait permis de tenter avec quelque chance de réussite ce coup de force révolutionnaire et que la situation en Allemagne et en Autriche était encore beaucoup moins mûre qu'en France en ce qui concernait l'action insurrectionnelle en cas de guerre, il renonça non seulement à la révolution en cas de guerre mais sa plume servit à faire renaître "la flamme patriotique, républicaine et socialiste du vieux Blanqui" (4).

(1) LEFRANC Georges, Le mouvement socialiste, op.cit., pp.125-126.

(2) DRACHKOVITCH, M., op.cit., p.80.

(3) Il rejoint sur ce point la C.G.T.

(4) DRACHKOVITCH, op.cit., p.92 - et HERVE, Gustave, La patrie en danger, recueil in extenso des articles publiés dans la guerre sociale du 1er juillet au 1er novembre 1914, Paris 1914, p.6.

A l'opposé d'Hervé, Guesde refuse la grève générale et l'insurrection, car il croit que la seule campagne efficace pour la paix est celle menée pour la destruction du capitalisme, source de guerre.

La solution insurrectionnelle lui paraît très dangereuse parce qu'elle peut désorganiser la défense dans le pays le plus socialiste au profit du pays qui le serait moins et assurer ainsi l'écrasement du socialisme (1). Il estima que s'il y avait un moment où l'insurrection était impossible, c'était justement lors d'une déclaration de guerre, lorsque la peur commune fait taire toutes les autres préoccupations (2).

En attendant la destruction du capitalisme, la lutte contre la guerre doit viser à la réduction du service militaire poursuivie internationalement, le refus simultané de tout crédit pour la guerre, la marine et les colonies, et l'armement général du peuple substitué à l'armée permanente (3).

Guesde, au dernier Congrès du Parti à Paris les 14-16 juillet 1914, s'opposa à la grève générale ouvrière que proposait Jaurès, il pensait que cette dernière serait "un crime de haute trahison contre le socialisme" (4).

Entre l'insurrectionnalisme d'Hervé et le manque de proposition constructive immédiate de Guesde, se situe la solution de Jaurès et de Vaillant. "Ils admettent que le militarisme et l'impérialisme ne sont autre chose que l'armement organisé de l'Etat pour le maintien de la classe ouvrière sous le joug économique et politique de la classe capitaliste. Mais cette adhésion à la thèse marxiste est immédiatement équilibrée par l'affirmation que la nation et sa classe ouvrière menacées ont le devoir de sauvegarder leur indépendance et leur autonomie contre tout attentat menaçant l'indépendance nationale et le droit de compter en ce cas sur le prolétariat international.

Poursuivre le désarmement de la bourgeoisie et l'armement général du peuple est nécessaire mais non suffisant. Il faut qu'en cas de crise grave, le Bureau socialiste international puisse agir pour prévenir et

(1) GUESDE, Jules, L'antimilitarisme et la guerre, extrait du compte rendu analytique du Congrès de Limoges, publié dans le recueil Questions d'hier et d'aujourd'hui, p.39. Cité par DRACHKOVITCH, op.cit., p.93.

(2) Ibid., pp.40-41.

(3) Cfr HUBERT-ROUGER, La France socialiste, vol.I, Paris, 1912, pp.261-269.

(4) Ibid., p.305.

empêcher la guerre "par tous les moyens" depuis l'intervention parlementaire, l'agitation publique, les manifestations populaires, jusqu'à la grève générale ouvrière et à l'insurrection" (1).

A Limoges, comme à Nancy, Jaurès et Vaillant l'emportent.

Au Congrès de Saint-Quentin (1911), Jaurès fait adopter à l'unanimité l'idée de l'arbitrage pour prévenir une guerre de conquête. "Si l'arbitrage ne peut empêcher définitivement la guerre, produit sanglant du capitalisme, il est néanmoins une garantie nouvelle en faveur de la paix" (2).

"Si le gouvernement français essayait de mener une guerre de conquête et refusait de régler les différends avec ses voisins par voie d'arbitrage, le devoir des socialistes serait de faire tout leur possible pour abattre révolutionnairement un tel gouvernement. Si, par contre, le gouvernement français acceptait l'arbitrage tandis que le gouvernement étranger le refusait, les socialistes auraient le devoir de défendre la patrie" (3).

A la veille de la guerre, Guesde, Jaurès et Vaillant continueront à s'opposer, à diviser le parti socialiste. Jaurès l'emporta, il fit voter la résolution suivante : "Entre tous les moyens employés pour prévenir et empêcher la guerre et pour imposer aux Gouvernements le recours à l'arbitrage, le Congrès considère comme particulièrement efficace la grève générale ouvrière, simultanément et internationalement (4) organisée dans les pays intéressés (5).

Comme l'a magistralement démontré A. Kriegel (6), la grève préventive qui devait permettre le recours à l'arbitrage n'avait plus aucune signification dès lors que le gouvernement français n'était pas tenu pour

(1) LEFRANC, Georges, op.cit., p.185.

(2) Ibid., p.187.

(3) DRACHKOVITCH, op.cit., p.97.

(4) Ceci afin de réfuter l'argument de Guesde selon lequel la grève générale livrerait la nation la plus socialiste à celle qui le serait le moins.

(5) Ce texte, voté par 1.690 voix contre 1.174 (guesdistes), devait être défendu par les délégués de la S.F.I.O. à Vienne lors du Congrès socialiste international qui devait avoir lieu en août 1914. Il constitue pour Jaurès un grand pas vers une unité d'action avec la C.G.T. Le 31 juillet au soir, celle-ci le reconnaît comme son chef unique. Jaurès n'en saura rien, il est abattu au même moment par deux coups de révolver au Café du Croissant.

(6) Jaurès en juillet 1914, dans Le Pain et les Roses, P.U.F., Paris, 1968, pp.107-124.

responsable de la tension brusquement montée dans les Balkans. Elle "est, au contraire, néfaste dans la mesure où elle peut donner de fallacieux espoirs de subversion interne aux bellicistes austro-allemands" (1).

Jaurès a influencé par sa forte personnalité le parti socialiste unifié. Quelle était sa conception de la patrie, de l'internationalisme ? Sa pensée, il l'a exprimée dans son livre L'Armée Nouvelle.

Assez paradoxalement, mais le paradoxe n'est que superficiel chez Jaurès, internationalisme et patrie sont étroitement liés. Pour lui le prolétariat n'est pas hors de la patrie. En cela il s'oppose à Marx et Engels qui, dans le Manifeste Communiste de 1847, écrivirent la fameuse phrase "Les ouvriers n'ont pas de patrie". "Ce n'était, écrit Jaurès, qu'une boutade passionnée, une réplique toute paradoxale et d'ailleurs malencontreuse, à la polémique des patriotes bourgeois qui dénonçaient le communisme comme destructeur de la patrie" (2).

Cette apparente confusion provient des interprétations différentes que l'on donne au mot patrie. Quand Marx dit que les ouvriers n'ont pas de patrie, c'est de la patrie bourgeoise de l'époque dont il parle. C'est pourquoi il corrige cette formule en ajoutant "Sans doute le prolétariat doit conquérir d'abord le pouvoir politique, s'ériger en classe nationale souveraine et se constituer lui-même en nation; et en ce sens il est encore attaché à une nationalité. Mais il ne l'est plus au sens de la bourgeoisie" (3).

S'opposant à Marx, Jaurès écrit : "L'indifférence prétendue du prolétariat était le pire contresens à une époque où partout les peuples aspiraient à la fois à l'indépendance nationale et à la liberté politique, condition de l'évolution prolétarienne" (4).

Il poursuit : pour compléter la démocratie politique en démocratie sociale, "il faut pénétrer les patries autonomes d'esprit international et assurer dans l'universelle paix, par l'effort concerté des travailleurs de tous les pays, l'évolution de justice sociale. Mais la démocratie et la nation restent les conditions essentielles, fondamentales, de toute création ultérieure et supérieure" (5).

(1) Ibid. p.119.

(2) JAURES, Jean, L'Armée Nouvelle, Chapitre X, III Internationalisme et Patriotisme, Union Générale d'Editions, Paris, 1969, p.254.

(3) Ibid.

(4) Ibid., p.257.

(5) Ibid., p.261.

Pour Jaurès l'apparente crise de l'idée de patrie est une crise de croissance. Il rejette l'idée communément admise selon laquelle la patrie a pour fondement la propriété foncière. Un coup d'oeil sur l'histoire lui permet de constater que "la patrie n'a pas pour fondement des catégories économiques exclusives, qu'elle n'est pas enfermée dans le cadre étroit d'une propriété de classe. Elle a bien plus de profondeur organique et bien plus de hauteur idéale. Elle tient par ses racines au fond même de la vie humaine et, si l'on peut dire, à la physiologie de l'homme" (1).

"Quand on dit que la révolution sociale et internationale supprime les patries, que veut-on dire ? Prétend-on que la transformation d'une société doit s'accomplir du dehors et par une violence extérieure ? Ce serait la négation de toute la pensée socialiste, qui affirme qu'une société nouvelle ne peut surgir que si les éléments en ont été déjà préparés dans la société présente. Dès lors, l'action révolutionnaire internationale, universelle, portera nécessairement la marque de toutes les réalités nationales. Elle aura à combattre dans chaque pays des difficultés particulières, elle aura en chaque pays, pour combattre ces difficultés, des ressources particulières, les forces propres de l'histoire nationale, du génie national" (2).

L'auteur voit trois manières d'échapper à la patrie, à la loi des patries. La première consiste à dissoudre chaque groupement historique en groupements minuscules sans lien entre eux, réaction inepte et impossible; la seconde peut réaliser l'unité humaine par la subordination de toutes les patries à une seule, ce serait un césarisme monstrueux et oppresseur; la troisième serait la libre fédération des nations autonomes qui répudieraient les entreprises de force et se soumettraient à des règles de droit. "Mais alors ce n'est pas la suppression des patries, c'en est l'annoblissement. Elles sont élevées à l'humanité sans rien perdre de leur indépendance, de leur originalité, de la liberté de leur génie" (3).

Ce que veulent dire les syndicalistes révolutionnaires quand ils crient "à bas les patries! Vive la patrie universelle!", c'est : à bas l'égoïsme et l'antagonisme des patries! A bas les préjugés chauvins et les haines aveugles! A bas les guerres fratricides! A bas les patries d'oppression et de destruction. Ils appellent à plein coeur l'universelle patrie des travailleurs libres, des nations indépendantes et amies (4).

L'unité sera plus forte quand, à la lutte des classes dans chaque patrie, sera substituée l'harmonie sociale, quand la propriété collective servira de fondement à la conscience commune. La continuité sera plus profonde quand tous les efforts du passé aboutiront à l'universelle

(1) Ibid., p.268.

(2) Ibid., p.274.

(3) Ibid., p.275.

(4) Ibid., p.276.

libération, quand tous les germes d'égalité et de justice s'épanouiront en une magnifique floraison humaine. Par là, la patrie sera le miroir vivant où toutes les consciences pourront se reconnaître. Par là, les prolétaires qui n'eurent au cours des temps qu'une possession partielle et trouble de la patrie, en auront enfin la possession pleine et lumineuse" (1).

4) Conclusion.

Que les socialistes français aient versé dans l'Union Sacrée en 1914, rien ne les en empêchait. S'ils aimaient la paix, ils ne refusaient pas de défendre la patrie menacée, à condition que la guerre fût défensive.

Chez eux internationalisme rime avec patriotisme. Il est vrai que certains y ont vu une contradiction. C'est qu'ils projetaient sur le prolétariat leur propre conception de la patrie. Jaurès a montré à suffisance dans son livre "l'Armée Nouvelle", combien il existait de liens entre ses deux options, combien elles étaient complémentaires, qu'entre elles il n'y avait qu'une différence de niveau et non d'essence.

Nationalistes, les socialistes français ne l'ont guère été dans l'acception de la fin du XIXe siècle. Si quelques uns parmi eux se sont toutefois laissés séduire par le mouvement boulangiste, ce ne fut que très momentanément (2).

Si toute une partie d'entre eux sont antimilitaristes, c'est qu'ils contestent l'armée permanente bourgeoise qui s'oppose aux ouvriers lors des grèves et qui a été incapable de reprendre l'Alsace-Lorraine. Cet antimilitarisme n'est pas fondamental puisqu'il ne joue plus lorsqu'ils préconisent une armée populaire pour défendre la nation.

Révolutionnaires, ils ne le sont plus vraiment depuis la Commune. (Ici existe une grande différence entre les militants socialistes et ceux de la C.G.T.). Le suffrage universel, l'évolution politique de la République, la présence de socialistes à l'Assemblée Nationale, sont des raisons qui ont poussé à l'abandon de l'idée de révolution et à préférer la conquête du pouvoir politique par des moyens légaux. (3)

(1) Ibid., p.279.

(2) L'adhésion d'une grande partie des blanquistes au mouvement boulangiste s'explique en partie par le caractère "national" de cette extrême gauche qui avait refusé la paix avec l'Allemagne et qui était déçue de n'avoir vu se réaliser la Revanche.

(3) Bien que le programme du Parti socialiste S.F.I.O. ait eu en 1905 un caractère révolutionnaire.

B. Le syndicalisme, le nationalisme et la guerre.

S'il est une partie de la population française qui, entre 1871 et 1914, ne se laisse pas gagner par la folie nationaliste et reste attachée à l'idéal international et à la paix, c'est bien les syndicalistes.

Après la guerre franco-prussienne et l'insurrection de la Commune, le mouvement ouvrier est décapité, dispersé géographiquement, divisé idéologiquement. Le 22 mai 1871, Thiers, chef du pouvoir exécutif, déclare à l'Assemblée Nationale : "Nous avons atteint le but. L'ordre, la justice, la civilisation ont enfin remporté la victoire"; il télégraphie aux préfets : "Le sol est jonché de leurs cadavres; ce spectacle affreux servira de leçon" (1).

Après de très longs débats, une proposition présentée à la Chambre en 1876 et tendant à la reconnaissance légale des syndicats professionnels aboutit à la loi du 21 mars 1884. Pendant dix ans, l'action des syndicats est surtout d'ordre économique, professionnel ou électoral. Toutefois le IIIe Congrès de la Fédération des syndicats et groupes corporatifs qui s'est déroulé en 1888 à Bordeaux-Le-Bouscat a décidé "que seule la grève générale, c'est-à-dire la cessation complète de tout travail, ou la Révolution, peut entraîner les travailleurs vers leur émancipation" (2). Cette prise de position politique, qui devait par la suite diviser si profondément le parti socialiste et les syndicats, fut confirmée aux Congrès de Calais (1890), de Marseille (1892) et de Nantes (1894) (3).

A partir de 1888 se développe le syndicalisme révolutionnaire qui prône la grève générale, qui s'oppose aux partis politiques, à l'Etat, aux gouvernements opportunistes et radicaux, étrangers sinon hostiles aux problèmes ouvriers.

(1) Cfr DOLLEANS, Edouard, Histoire du mouvement ouvrier 1871-1920, A.Colin, Paris, 1953, p.13.

(2) Cfr BLUM Léon, Les Congrès ouvriers et socialistes français 1886-1900, t.II, Société nouvelle de Librairie et d'Editions, Paris, 1901, p.112.

(3) C'est au Congrès de Nantes que fut divisée la Fédération des syndicats en deux fractions distinctes. La plus grande, le Conseil national ouvrier allait devenir l'année suivante la Confédération Générale du Travail (C.G.T.). L'autre, minoritaire, restée sous la dépendance du Parti ouvrier, s'était prononcée pour la conquête des pouvoirs publics par l'action politique et allait s'incorporer au parti dont elle avait défendu la tactique.

Au cours du deuxième Congrès de la C.G.T., qui se déroule à Tours en 1896, est confirmé le principe de la grève générale, révolutionnaire, politique plus que professionnelle.

A la fin du siècle, il y a chez ces militants un préjugé antipolitique et antiparlementaire. Antipolitique, parce qu'ils ont pour la plupart appartenu à un parti (1) et qu'ils ont été déçus par cette expérience. De là vient cet acharnement qu'ils mettent à sauvegarder l'autonomie syndicale, à la défendre contre toute ingérence politique. Antiparlementaire parce qu'ils constatent la lenteur et la timidité de la réglementation protectrice du travail. De plus, le Parlement leur apparaît comme le responsable d'une législation qui permet aux industriels de contourner la loi.

Pour comprendre la mentalité de ces militants, il faut encore rappeler que de 1887 à 1892 (2) se succèdent en France une série de scandales que les hommes au pouvoir vont essayer d'étouffer. Et alors que ces derniers manifestent une grande indulgence vis-à-vis des parlementaires compromis, ils répriment avec une dureté implacable les manifestations ouvrières (3).

Dès lors les syndicats s'attaquent à l'armée qui est utilisée contre les mouvements ouvriers, quand elle ne tue pas les grévistes, et à l'idée de patrie (4) qui est exploitée par les dirigeants pour justifier l'existence d'une armée.

Les syndicalistes ne sont pas les seuls à mener une campagne antimilitariste au début du siècle (5).

-
- (1) Certains sont d'anciens anarchistes mais d'autres ont été guesdistes, blanquistes ou allemanistes. Cette dernière tendance retient le plus leur sympathie à cause sans doute de son caractère ouvrieriste, antiparlementaire et antimilitariste.
- (2) Depuis 1887, les différents ministères ont essayé d'ignorer le scandale de Panama.
- (3) Le 1er mai 1891, la troupe tue à Fourmies plusieurs personnes dont une jeune fille de 18 ans.
- (4) En 1891, à Saint-Etienne, à Grenoble, à Marseille, à Saint-Denis surtout, des conscrits quittent la salle de la mairie et crient "A bas la Patrie!" Ils conspuent le drapeau tricolore "qui cause un amoncellement de cadavres". Lors des procès qui s'en suivirent, Sébastien Faure s'écrie : "Où est la patrie pour les sans-asile, les sans-travail, les sans-pain ? La faim, le froid, le dénuement, la prison, voilà leur Patrie!". Cfr RIOUX J.P., op.cit., p.50.
- (5) Si les responsables de la C.G.T. préconisent la suppression de l'armée, les radicaux, les sociétés de libre-pensée, la franc-maçonnerie, proposent sa républicanisation, tandis que les socialistes optent pour la transformation de ses structures. Cfr JAURES, Jean, L'Armée nouvelle, introduction de REBERIOUX, Madeleine, op.cit. p.16.

Au Congrès des Bourses à Alger de 1902, la C.G.T. prend la décision de publier le Manuel du Soldat (1) qui constitue une véritable condamnation du système militaire. Il dénonce toute "éducation militaire théorique et pratique" et voit dans l'existence même d'une armée "la plus affreuse conséquence du patriotisme".

A quoi bon une armée en effet ? "Nous sommes les prolétaires, c'est-à-dire ceux qui portent aujourd'hui tout le poids, toute la tristesse de la société; l'armée avant tout est le soutien de cette société". Et même sous la forme des milices, en Suisse, en Belgique, on la fait intervenir dans les grèves. Faut-il donc que la classe ouvrière qui n'a rien à défendre entretienne de son temps, de son argent, de ses fils, une armée qui ne peut être que l'instrument des classes dirigeantes ?

L'attaque est forte. L'image du fils soldat tuant son père gréviste sera largement répandue par la brochure, la presse ... (2).

Si le Manuel du Soldat ne conclut pas à un refus de tout service militaire, il recommande aux soldats mis par force au service de "la patrie, cette idole", cette "religion imbécile" de désertier. Aux plus patients ou aux plus timides il conseille : "De l'école du crime faites une école de révolte". Cette révolte sera un devoir dans deux cas : en cas de grève et en cas de guerre car il n'existe pas de frontières (2).

Cette pensée va être constamment développée jusqu'en 1914. Au Congrès de Bourges de 1904, Yvetot annonce la création d'une association des travailleurs antimilitaristes.

L'opinion suivant laquelle l'idée de patrie est sans contenu pour l'ouvrier est développée dans la réponse faite par Victor Griffuelhes, Secrétaire Général de la C.G.T. à la revue Mouvement socialiste (3) qui poursuit une enquête sur l'idée de patrie et la classe ouvrière.

"Il faut, dit-on, défendre le sol de la patrie! Je n'y vois pas d'inconvénient. Mais à condition que les défenseurs soient les propriétaires de ce sol. Or c'est le prolétaire qui, comme toujours, est appelé à défendre le sol, malgré qu'il n'en possède aucune parcelle. Le prolétaire est attaché au milieu où il est né, où il a grandi, mais il ne

(1) Le Manuel du Soldat, rédigé par Yvetot, anarchiste et secrétaire de la section des Bourses connaîtra seize éditions, soit 185.000 exemplaires.

Cfr TARDIEU A., La Campagne contre la Patrie, L'Instrument, La Doctrine, L'Application, Revue des Deux Mondes, 1er juillet 1913, p.91.

(2) Ibid, pp.91-92.

(3) Août 1905.

peut l'être que par le souvenir. Dès qu'il a l'âge d'homme, il est le plus souvent contraint de s'éloigner, allant à la recherche d'un travail qui le fera vivre. Il s'éloigne parce que la besogne vient à manquer ou parce que, désireux d'améliorer son sort il a osé réclamer un meilleur salaire. En retour, il est congédié par son patron qui le signale à ses confrères. Il doit fuir le milieu qui l'a vu naître, courir les villes, quémendant de l'ouvrage. Il s'arrête là où un atelier ou un chantier lui est ouvert. Il s'installe, il travaille, il vit, il se fait un foyer, il élève sa famille. Le lieu où l'ouvrier travaille là est sa patrie! ... A-t-il, dans sa course vagabonde et incertaine traversé une frontière ? Qu'importe! Il a quitté un lieu inhospitalier pour aller dans l'inconnu, jusqu'au moment où il a trouvé à vendre son travail" (1).

L'année 1905 est celle du débarquement de l'Empereur Guillaume II à Tanger. C'est le début des menaces de guerre qui pèseront désormais sur l'Europe. Celles-ci préciseront deux tendances du syndicalisme révolutionnaire : l'antimilitarisme et l'antipatriotisme.

"L'émotion parmi les syndicalistes était rendue plus profonde par le sentiment qu'ils avaient de leur responsabilité particulière. Sous l'influence des événements se réveillait, plus consciente, la tradition de la Première Internationale et s'affirmait en eux la volonté de tout mettre en oeuvre pour prévenir la guerre" (2).

En 1905, la Bourse du travail de Bourges pose à tous les syndicats de France la question suivante : "A la déclaration de guerre répondez-vous par la grève générale révolutionnaire ? Nous comptons sur une réponse affirmative unanime" (3).

Mais sur le plan international, Emile Poujet syndicaliste, n'a pas réussi à faire inscrire à l'ordre du jour de la Conférence internationale d'Amsterdam la question de la grève générale et de l'antimilitarisme.

En janvier 1906, alors que la tension franco-allemande s'est encore aggravée, Victor Griffuelhes se rend en Allemagne. Il voulait, de concert avec la centrale syndicale allemande, préparer des démonstrations simultanées contre la guerre. A Berlin, il se heurte à un refus. Les

(1) GRIFFUELHES, Victor, L'Action syndicaliste, Rivière, Paris, 1908, pp.38-42.

(2) VERMOREL, A., La grève des peuples contre la guerre, Le Courrier français, 10 juin 1866, reproduit par la Vie Ouvrière du 20 novembre 1912. Cité par DOLLEANS, op.cit., pp.129-130.

(3) TARDIEU, A., op.cit., p.92.

syndicalistes français décident alors d'agir seuls. Le Comité confédéral fait afficher (1) à des milliers d'exemplaires "La guerre à la guerre" "... Le peuple ne veut pas la guerre! S'il était appelé à se prononcer, unanimement, il affirmerait sa volonté de paix. La classe ouvrière n'a aucun intérêt à la guerre. Elle seule en fait tous les frais - payant de son travail et de son sang! C'est donc à elle qu'il incombe de dire tout haut qu'elle veut la paix à tout prix! Travailleurs! ... En Allemagne comme en France, la communion d'idées est formelle sur ce point : le prolétariat des deux pays se refuse à faire la guerre. Donc, par notre action commune et simultanée, forçons nos gouvernements respectifs à tenir compte de notre volonté :

Nous voulons la paix. Refusons-nous à faire la guerre!"(2)

En octobre 1906 s'ouvre le Congrès d'Amiens qui consacre l'indépendance des syndicats vis-à-vis des partis politiques (3). Victor Griffuelhes y expose la déception que lui a laissée son voyage à Berlin. "Je garde de mon voyage à Berlin un souvenir plutôt mauvais. Je n'y ai pas rencontré cette courtoisie prévenante qui facilite les rapports et atténue les difficultés" (4).

A l'ordre du jour figure l'antimilitarisme.

"Le Congrès de la C.G.T. affirme que la propagande antimilitariste et antipatriotique doit devenir toujours plus intense et toujours plus audacieuse. Dans chaque grève, l'armée est pour le patronat; dans chaque conflit européen, dans chaque guerre entre nations ou coloniale, la classe ouvrière est dupe et sacrifiée au profit de la classe patronale, parasitaire et bourgeoise. C'est pourquoi le Congrès approuve et préconise toute action de propagande antimilitariste et antipatriotique, qui peut seule compromettre la situation des arrivés et des arrivistes de toutes classes et de toutes écoles politiques" (5).

(1) Il n'est pas indifférent, écrit Madeleine REBERIOUX dans l'introduction de l'Armée nouvelle de JAURES, op.cit., de savoir si l'on veut comprendre la profondeur d'une certaine conscience révolutionnaire de France, fût-ce dans une petite minorité, que la fameuse affiche antimilitariste de février 1906 recueillit en quelques jours, malgré les risques encourus, un millier de signatures dans l'Yonne, dont la moitié environ provenant de petits cultivateurs aux idées, comme on disait alors, "avancées".

(2) Cité par DOLLEANS, op.cit., p.132. Voir Congrès d'Amiens, rapport du Comité confédéral, p.8.

(3) Cette position est tout à fait particulière en Europe.

(4) Ibid, p.131.

(5) Ibid, p.192.

Cette motion déposée par Yvetot et qui conteste l'armée non seulement en tant que gardienne des privilèges de la bourgeoisie mais aussi en tant que protectrice de la patrie, est votée par 488 voix contre 310 et 49 abstentions. Ce vote révèle que la défense de la patrie a mobilisé une grande opposition qui provient des militants réformistes mais aussi de syndicalistes révolutionnaires.

La même opposition se retrouve au Congrès de Marseille d'octobre 1908, où la propagande antimilitariste a opposé réformistes et révolutionnaires. Ces derniers l'ont emporté par 681 voix contre 421 (1).

Les deux tendances du syndicalisme d'avant-guerre ont, lors de cette réunion, défendu leur point de vue à l'égard de l'antimilitarisme.

Les syndicalistes réformistes pensent que depuis la Charte d'Amiens (2) les syndicats n'ont plus le droit d'introduire dans l'action syndicale des questions autres qu'économiques ou professionnelles.

"Si, syndicalement, vous avez le droit de faire la grève générale, je dis que vous n'avez le droit de la faire que pour des objets économiques, pour des objets professionnels et non pour des objets politiques" (3) s'écrie un réformiste. Il poursuit : "Vous avez dit vous-mêmes, et je suis de votre avis, que la propagande antimilitariste ayant pour but de lutter contre l'intervention de l'armée dans les grèves est une propagande syndicale. Nous sommes entièrement d'accord".

Où les réformistes ne sont plus d'accord c'est lorsqu'on veut supprimer l'armée gardienne de la patrie car, disent-ils :

"C'est le pays qui sera le plus avancé au point de vue révolutionnaire qui, en cas de guerre, sera sacrifié, parce que, dans l'autre pays, on n'emploiera pas la même attitude(4). On a envisagé l'hypothèse de ne pas répondre à l'armée envahissante, que chacun reste dans ses foyers... Il est infiniment probable que le pays qui aurait envahi le nôtre nous imposerait une indemnité de guerre et que les travailleurs paieraient :

-
- (1) Les Congrès de Toulouse (octobre 1910), par 900 voix contre 307, et du Havre (septembre 1912) ont confirmé les résolutions adoptées lors des congrès précédents sur l'antimilitarisme.
- (2) Adoptée lors du Congrès d'Amiens d'octobre 1906, elle consacre le caractère apolitique du syndicalisme.
- (3) Congrès de Marseille 1908, rapport confédéral, compte rendu des travaux, Marseille 1909, Attitude de la classe ouvrière en cas de guerre, L'Antimilitarisme, les 9 et 10 octobre 1908, pp.175-215.
- (4) Cfr supra; p. 80. La position de Guesde est identique à celle des réformistes.

ainsi, au point de vue économique, se produit cette conséquence que, parce qu'on n'a pas résisté aux efforts de l'envahisseur, les travailleurs vont être obligés de suer des milliards ..." (1).

Aux thèses réformistes, les révolutionnaires opposent leur conception de la patrie.

"La patrie, ce n'est plus la noble et pure patrie de nos aïeux...; la patrie n'est autre chose qu'un mythe, une supercherie réalisée, c'est la magie d'un mot cachant l'idée de propriété foncière et terrienne du capital défendu par l'armée ... la patrie est la forme sentimentale du capitalisme, c'est la figure gracieuse, la figure que nos pères ont chérie, mais derrière laquelle le capital s'abrite. L'armée, c'est l'armée du capital ... et la patrie, c'est le syndicat des exploités (2).

Finalement A.Merrheim, leader de la Fédération des Métaux, dépose une motion qui est adoptée, comme nous l'avons dit plus haut, par 681 voix contre 421 :

"Le Congrès confédéral de Marseille, rappelant et précisant la décision d'Amiens, considérant que l'armée tend de plus en plus à remplacer à l'usine, aux champs, à l'atelier, le travailleur en grève quand elle n'a pas pour rôle de le fusiller, comme à Narbonne, Raon-l'Etape et Villeneuve-Saint-Georges; considérant que l'exercice du droit de grève ne sera qu'une duperie tant que les soldats accepteront de se substituer à la main-d'oeuvre civile et consentiront à massacrer les travailleurs; le Congrès se tenant sur le terrain purement économique, préconise l'instruction de jeunes pour que, du jour où ils auront revêtu la livrée militaire, ils soient bien convaincus qu'ils n'en restent pas moins membres de la famille ouvrière et que, dans les conflits entre le capital et le travail, ils ont pour devoir de ne pas faire usage de leurs armes contre leurs frères les travailleurs. Considérant que les frontières géographiques sont modifiables au gré des possédants, les travailleurs ne reconnaissent que les frontières économiques séparant les deux classes ennemies : la classe ouvrière et la classe capitaliste. Le Congrès rappelle la formule de l'Internationale : les travailleurs n'ont pas de patrie! Qu'en conséquence, toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière, qu'elle est un moyen sanglant et terrible de diversion à ses revendications. Le Congrès déclare qu'il faut, au point de vue international, faire l'instruction des travailleurs; afin qu'en cas de guerre entre puissances, les travailleurs répondent à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire" (3).

(1) Congrès de Marseille, ibid.

(2) Ibid., voir aussi DOLLEANS, op.cit., pp.193-194.

(3) Cité par DOLLEANS, op.cit. pp.194-195.

Cette doctrine du syndicalisme révolutionnaire sera confirmée par les Congrès de Toulouse (1910) et du Havre (1912).

Lorsque la guerre éclate, les syndicalistes français croient-ils que la grève générale révolutionnaire sera adoptée, simultanément et internationalement par les pays intéressés ? Il semble que jusqu'à la dernière minute certains aient gardé l'espoir que la catastrophe pourrait être évitée.

Pourtant divers incidents et événements auraient dû ébranler leur confiance. De 1905 à 1914 (1), la C.G.T. propose aux Allemands à différentes reprises l'organisation de manifestations en faveur de la paix; elle se heurte la plupart du temps à un refus. Alors que la C.G.T. proclame sa volonté de faire la grève générale en cas de guerre, les Allemands ne précisent jamais quelle sera leur attitude au moment du déclenchement d'un conflit.

Les syndicalistes français, le 28 juillet 1914, se croient en communion d'idées avec le prolétariat d'Allemagne, puisque ce jour-là des manifestations contre la guerre ont lieu à Berlin et dans d'autres villes et que, le 29, le délégué de la social-démocratie allemande, Haase, participe au meeting organisé par le Bureau socialiste international à Bruxelles et déclare : "Nous avons commencé à manifester publiquement notre hostilité contre la guerre, nous continuerons". Dans la séance du 30 juillet, Haase va signer un manifeste contre la guerre (2). "Et je vois encore, je reverrai toute ma vie, penché sur ce document, Haase, les bras autour de l'épaule de Jaurès, renouvelant par ce geste l'alliance contre la guerre qu'ils avaient proclamée dans la réunion publique de la veille" (3).

Le 31 juillet, le Comité confédéral, qui espère que la guerre n'est pas encore toute proche, décide d'organiser, d'accord avec le parti socialiste, une grande manifestation contre la guerre pour le 9 août (4). Le lendemain après-midi l'ordre de mobilisation de l'armée française est affiché.

(1) Après Tanger, Agadir, les guerres balkaniques, la C.G.T. propose chaque fois des démonstrations, des meetings internationaux de protestation contre la guerre qui rencontrent l'opposition de Berlin ou de Vienne.

(2) DOLLEANS, op.cit., p.212.

(3) VANDERVELDE, Jaurès au Bureau socialiste international, L'Humanité, 31 juillet 1915.

(4) La Bataille syndicaliste, 1er août 1914.

"Du 24 juillet au 1er août, l'imminence de la guerre avait provoqué dans l'esprit des masses une telle angoisse que la guerre déclarée ne fut peut-être pas sentie dans toute son horreur" (1). "Pleurs et rires se mêlaient. On n'avait pas encore compris que la guerre, c'était la tuerie;... les grandes manifestations du Pré Saint-Gervais de 1913, réunissant 150.000 personnes, la violente campagne contre les trois ans, les protestations à propos de l'appel anticipé de la classe 13 ... tout est effacé de ce passé si proche" (2).

Ces hommes qui avaient cru à la grève des peuples contre la guerre, qui avaient pensé pouvoir faire pression sur les gouvernements pour les empêcher de commettre ce crime affreux, se sont soumis, résignés, à la minute de vérité. La tristesse, l'amertume ont pris la place de la révolte qui aurait dû les animer devant l'atroce nécessité de partir au combat.

L'état d'esprit de ces militants a été raconté par quelques-uns d'entre eux. Dumoulin : "Le 2 août, écoeuré, réduit en poussière moralement, je suis parti dans un wagon à bestiaux avec d'autres hommes qui gueulaient : "A Berlin!". J'ai senti une autre faillite que celle de la C.G.T., la faillite intellectuelle de notre pays. La faillite des éducateurs - nous étions aussi des éducateurs - et la faillite intellectuelle du pays qui nous a conduits à la guerre" (3).

Un autre témoignage très significatif est celui de Péricat : "Je n'ai qu'un reproche à me faire et je le fais ici comme je l'ai déjà fait dans des réunions; ce reproche, c'est - étant antipatriote, antimilitariste - d'être parti comme mes camarades au 4e jour de la mobilisation. Je n'ai pas eu, quoique ne reconnaissant pas de frontières, ni de patrie, la force de caractère pour ne pas partir. J'ai eu peur, c'est vrai, du poteau d'exécution. J'ai eu peur ... Mais, là-bas, sur le front, pensant à ma famille, traçant au fond de ma tranchée le nom de ma femme et de mon fils, je disais : "Comment est-il possible que moi, antipatriote, antimilitariste, moi qui ne reconnais que l'Internationale, je vienne donner des coups à mes camarades de misère et peut-être pour mourir contre ma propre cause, mes propres intérêts, pour des ennemis ? " (4).

Est-ce la peur du poteau d'exécution qui a poussé tous les militants au front ? N'y a-t-il pas d'autres motifs à cette conduite à tout le moins surprenante ?

(1) DOLLEANS, op.cit., p.220.

(2) POULAILLE, Henry, Pain du Soldat, Bernard Grasset, Paris, 1937, p.24.

(3) DOLLEANS, op.cit., p.221.

(4) DOLLEANS, op.cit., p.221.

Conclusion.

Que s'était-il passé ? Pour quelles raisons la C.G.T. n'avait-elle pas mis en pratique la décision adoptée au Congrès de Marseille et confirmée par les congrès ultérieurs ? : "En cas de guerre entre puissances, les travailleurs répondront à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire".

Tout d'abord à combien s'élevaient les effectifs des syndicats en 1914 ? Le total des syndiqués dépassait le million, celui des adhérents à la C.G.T. était d'environ 450.000; ce qui représentait à peu près 10 et 4,5 % de l'ensemble des salariés (1). Un peu moins de la moitié ne partageaient pas l'antipatriotisme de la majorité - rappelons-nous les débats du Congrès de Marseille. Mais ceux qui étaient décidés à agir ne reçurent aucune instruction. Aucun ordre ne leur fut adressé, car si le bureau confédéral leur a rappelé les décisions des congrès, il n'a pris aucune mesure pour rendre leur application effective. Cette attitude du bureau a ses origines dans le congrès extraordinaire du Parti socialiste, réuni à Paris les 15 et 16 juillet 1914. Jaurès, le modéré, y fait adopter par 1.174 voix et 82 abstentions une motion qui se situe à l'extrême gauche de son parti : ... la grève générale ouvrière, simultanément et internationalement organisée entre les pays intéressés pour prévenir et empêcher la guerre et pour imposer aux gouvernements le recours de l'arbitrage.

Dans sa lutte pour le maintien de la paix Jaurès accordait une énorme importance à l'unité du prolétariat. "D'où cet acharnement jaurésien à élaborer une plate-forme où puissent se rencontrer socialistes et syndicalistes, les uns et les autres étant appelés à se faire de réciproques concessions : les socialistes doivent accepter un mode d'action qui n'avait pas cours chez eux; les syndicalistes doivent glisser de la "grève générale insurrectionnelle" à la "grève générale ouvrière", autrement dit de la grève générale pour l'insurrection et la révolution à la grève générale pour la paix et l'arbitrage.

Cet acharnement jaurésien connaît d'ailleurs en France sa récompense : le 31 juillet au soir, le Comité confédéral décidait à l'unanimité de se ranger sous l'autorité du Chef socialiste qu'il s'engageait à reconnaître pour le chef unique du prolétariat français (2).

(1) COLLINET Michel, L'ouvrier français, Esprit du syndicalisme, Essai, Collection Masses et Militants, Ed. ouvrières, Paris, 1951, p.65 et BOUVIER Jean, Histoire économique et Histoire sociale, Droz, Genève, pp.40-41.

(2) Jaurès a beaucoup dépensé de son temps dans la dernière semaine de juillet pour obtenir de la C.G.T. qu'elle renonçât à son traditionnel mot d'ordre de grève insurrectionnelle et même qu'elle renonçât aux manifestations de rue qui seraient de nature à encourager les bellicistes allemands en leur faisant croire que Paris est au bord de l'émeute. Cfr KRIEGEL Annie, Jaurès, le Parti socialiste et la C.G.T. à la fin de juillet 1914, Bulletin de la Société d'Etudes jaurésiennes, n°7, 1963.

La C.G.T., déclare Bled, secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine, doit négliger toutes ses décisions contre la guerre. Ce n'est pas le moment d'effrayer, par des déclarations incendiaires, tous ceux qui sont partisans de la paix. Si le P.S.U. décide un manifeste, la C.G.T. ne doit pas gêner l'action des socialistes. Il faut remiser les décisions antimilitaristes des congrès confédéraux et signer toutes les déclarations du P.S.U."(1).

Cette tendance était déjà visible dans le journal La Croix du 30 juillet qui reproduit un article de la Guerre sociale (*) organe antimilitariste: "Nous aurons le droit surtout, si la guerre éclate, de dire à tous nos camarades : "Pas d'insurrection, pas de grève générale au début de la guerre, puisque nous ne sommes pas prêts à la faire, simultanément, dans tous les pays; puisque, dans ces conditions, nous risquerions de désorganiser, en face de l'envahisseur, la défense nationale. Mais la guerre finie, avant de déposer les armes, souvenez-vous!"

C'est donc Jaurès qui a pris la responsabilité d'influencer les dirigeants de la C.G.T. pour empêcher les organisations syndicales de répondre à la mobilisation et à la guerre par la grève révolutionnaire, sans souci de parallélisme national.

Certains ont prétendu que la solidarité internationale du prolétariat tant exaltée par la doctrine, la presse, les meetings, les congrès, n'était qu'un slogan, qu'une irréalité pour la plus grande partie de la classe ouvrière largement façonnée par son milieu national.

Si l'enracinement de l'internationalisme ouvrier peut apparaître assez superficiel quand on constate la rapidité avec laquelle les organisations politiques et syndicales ont, sans hésitation ni remords, admis la thèse officielle selon laquelle la guerre était du côté français, une guerre juste de défense nationale (2) il n'en reste pas moins que dans les milieux syndicaux l'internationalisme, l'antipatriotisme, l'antimilitarisme étaient profondément ressentis (3).

(1) KRIEGEL, Annie, Le pain et les roses, Jalons pour une histoire des socialismes, P.U.F., Paris, 1968, pp.119-120.

(2) Déjà le 28 juillet 1914, un manifeste de la C.G.T. accuse l'Autriche de porter une lourde responsabilité dans l'histoire, tandis qu'il expose la volonté pacifique du Gouvernement français. Cfr DOLLEANS, op.cit., p.223.

(3) Aux 31 décembre 1909, 1910, 1911, le ministre de la Guerre faisait rechercher 63.337, 70.038, 76.723 déserteurs ou insoumis. Cfr TARDIEU, Revue des Deux Mondes, op.cit., p.104.
En 1914, le Grand Etat-Major avait escompté 10 % de défections; au premier jour, dans les réserves, il n'y en eut que 2 %.
DOLLEANS, op.cit., p.221.

(x) Le Guerre sociale était dirigée par le socialiste Hervé. Voir supra p.79.

Pour vérifier l'hypothèse selon laquelle l'antipatriotisme n'aurait été qu'un phénomène superficiel, déclaratif, ostentatoire, sans racine profonde, Jean-Jacques Becker et Annie Kriegel se sont livrés à une enquête sur le "Carnet B", ce répertoire de gens considérés comme dangereux et établi par la Sûreté Nationale (1).

De l'étude de la composition sociale de ce "Carnet", A.Kriegel conclut : " ... il résulte qu'on ne saurait faire de l'antimilitarisme d'avant 1914 un courant second, de type et de structure "sectaire", animé par quelques rêveurs et déclassés; l'antimilitarisme est bien au contraire au coeur de la pensée politique du monde du travail, et cela dans les centres industriels les plus éloignés de la capitale. Comment, dans ces conditions, attribuer la déroute de l'internationalisme en août 1914 au fait que les idées pacifistes, antimilitaristes, antipatriotes seraient restées de surface, sans prise profonde sur la classe ouvrière, du moins sa fraction rassemblée dans la C.G.T.? " (2).

Il est très difficile de reconstituer l'univers mental du prolétariat en 1914, à la fois patriote vis-à-vis de ses égaux, antipatriote vis-à-vis du régime politique, économique et social qui l'exploite. Qu'est-ce qui l'a le plus influencé, la tradition familiale, l'éducation patriotique reçue à l'école, la position adoptée par le Bureau de la C.G.T., l'attitude du prolétariat allemand, la peur du poteau d'exécution ou ce phénomène de contagion mentale qui a poussé tous les Français à "l'Union Sacrée" ?

Est-ce parce que le prolétariat français "s'est fait casser la tête" à plusieurs reprises, comme l'a écrit Charles Andler (3), pour fonder la République tout court, qu'il l'a défendue comme les ancêtres, d'un effort désespéré, parce qu'il croyait que la République sociale ne pouvait sortir que de cette République provisoirement bourgeoise ?

(1) Cfr à ce sujet : KRIEGEL, Annie, Les inscrits au "Carnet B", dans Le Pain et les Roses, op.cit., pp.95-105, et Août 1914, Nationalisme et internationalisme ouvriers, ibid. pp.125-143.

(2) Ibid., p.135. Toutefois le dépouillement des dossiers du "Carnet B" a permis de comprendre pourquoi le ministre de l'Intérieur Malvy, avait été amené le 1er août 1914 à ne pas tenir compte des inscrits. C'est que l'antimilitarisme, article de programme, pétition de principe, n'était pas une politique pratique de subversion nationale.

(3) ANDLER, Charles, Le socialisme impérialiste dans l'Allemagne contemporaine, Dossier d'une polémique avec Jean Jaurès, 1912-1913, éd. Bossard, Paris, 1918, p.178.

C. Les internationales, le nationalisme et la guerre.

Nous n'évoquerons ici que les socialistes français au sein des internationales. Ce sont eux qui, avec les socialistes allemands, y jouèrent le rôle dominant. Tous y manifestèrent un esprit plus national qu'international.

1. L'Association Internationale des Travailleurs ou Première Internationale.

Basée sur l'idéologie de Marx (1) qui consacrait la primauté du cosmopolitisme sur le patriotisme, l'A.I.T. eut une vie très courte (2) parce qu'une telle optique ne correspondait pas encore à la réalité de l'époque.

Si la nation est pour Marx un phénomène de la bourgeoisie, elle est aussi pour lui le résultat de la victoire de cette dernière sur la féodalité. Marx constate que la nation, en abolissant les privilèges féodaux, a amélioré le sort du prolétariat (3). Mais ce n'est là qu'une étape qu'il importe de franchir. Puisque la lutte des classes se retrouve dans chaque nation elle n'appartient pas à un cadre étroit et doit donc tenir compte de la solidarité internationale de tous les travailleurs. Si Marx reconnaît la nation, comme progrès sur la féodalité, il ne l'accepte pas dans une vision historique plus large où l'universel doit triompher du régional.

(1) Marx participa à la rédaction de l'Adresse inaugurale, des statuts et du règlement intérieur de l'A.I.T.

(2) Elle est née en septembre 1864 lors d'un meeting à Saint-Martin's Hall à Londres, qui réunissait les délégués ouvriers de plusieurs nations.

Lors du Congrès de La Haye de 1872 Marx et Engels décidèrent du transfert du siège du Conseil général de l'Internationale aux Etats-Unis, c'était le prélude de sa disparition. Celle-ci eut lieu en juillet 1876 à la Conférence de Philadelphie qui proposa sa suspension pour un temps indéterminé.

(3) Rosa Luxembourg croit au contraire que la création des Etats nationaux dans le cadre du capitalisme ne constitue pas un progrès et que la revendication nationale ne pouvait que faire obstacle au maintien de l'union internationale du prolétariat révolutionnaire. Elle s'oppose ainsi à la thèse de Marx qui sera défendue plus tard par Lénine.

Rosa Luxembourg pensait sans doute au cas précis de la Pologne, tandis que Marx était influencé par l'exemple de l'Allemagne.

Cfr KRIEGEL, A., Le Pain et les Roses, op.cit., p.59.

"L'Internationale n'est donc pas le résultat d'une fédération ou d'une confédération de partis nationaux qui s'unissent en une alliance tactique, provisoire et circonstancielle, mais une réalité globale et immédiate, correspondant à la nature de la lutte engagée pour une révolution mondiale. Bref l'Internationale est la donnée première dont découle pour des raisons secondes de pratique politique l'établissement de sections nationales. Telle fut bien la philosophie de la Première Internationale. Mais ce parti prolétarien mondial fut broyé par l'inégale accélération de l'histoire des sociétés européennes" (1).

Quelle était la position de l'A.I.T. vis-à-vis de l'armée et de la guerre ?

Elle désirait substituer des milices populaires aux armées permanentes. C'est ce qu'elle demande dans une Adresse au Congrès de la Paix à Genève, votée lors du Congrès de Lausanne (septembre 1867) (2).

Quant à la guerre elle figure comme premier point à l'ordre du jour du Congrès de Bruxelles (septembre 1868) qui pose la question suivante : "Quelle doit être l'attitude des travailleurs dans le cas d'une guerre entre puissances européennes ? La réponse adoptée, qui contraria beaucoup Marx, préconisait de "cesser tout travail dans le cas où une guerre viendrait à éclater dans leurs pays respectifs" (3).

Cette recommandation de la grève générale ne fut pas reprise dans les congrès suivants.

En France, l'Internationale compte, vers 1870, 2 à 300.000 adhérents (4). Mais le 15 juillet éclate la guerre franco-allemande. Trois jours auparavant les internationaux parisiens avaient essayé de s'y opposer. Ils avaient publié un manifeste dont la teneur est la suivante : "La guerre, pour une question de prépondérance ou de dynastie, ne peut être, aux yeux des travailleurs, qu'une criminelle absurdité" (5).

Le 19 février 1871, une des premières sociétés ouvrières parisiennes à avoir adhéré à l'A.I.T. dénonce le peuple allemand qui a aidé de toutes ses forces à l'anéantissement de la patrie (6).

(1) KRIEGEL, Annie, Les Internationales ouvrières, P.U.F., Paris, 1964, p.56.

(2) DRACHKOVITCH, M., Les socialismes français et allemand, op.cit., p.310.

(3) Ibid., pp.310-311.

(4) KRIEGEL, A., op.cit., p.18.

(5) Ibid., p.23.

(6) Manifeste des imprimeurs, écrivains et dessinateurs lithographes, ROUGERIE J., Procès des Communards, Collection "Archives", Julliard, Paris, 1964, p.169.

Dès lors la solidarité internationale du prolétariat est gravement atteinte.

La défaite de la Commune et la répression qui s'ensuivit décimèrent la branche française de l'A.I.T. Les militants furent fusillés ou proscrits. Le 14 mars 1872, l'Assemblée Nationale vote une loi punissant de lourdes peines l'affiliation à l'Internationale.

A partir de ce moment, l'A.I.T. se meurt. La guerre et la Commune n'ont fait qu'accélérer les causes de son dépérissement. Parmi celles-ci on peut citer le manque d'unité de doctrine des militants. Il existait de graves désaccords entre marxistes et proudhoniens et entre marxistes et anarchistes de Bakounine. Cette guerre idéologique franco-allemande et russo-allemande (1) précipitait la croissance des sections nationales au sein même de l'A.I.T. et parallèlement à celle-ci (2) et favorisait leur repliement dans les cadres nationaux (3).

2. La IIe Internationale.

La IIe Internationale naquit au Congrès de Paris de juillet 1889. E. Vaillant, président du Congrès avec W. Liebknecht, montra l'obligation qu'avait le socialisme international de lutter pour la paix contre le militarisme des gouvernements capitalistes belliqueux. Le Congrès vota une résolution contre les armées permanentes et pour "l'organisation du peuple entier exercé, armé non plus pour le pillage et la conquête, mais pour la sauvegarde de son indépendance et de ses libertés" (4). De plus, la résolution précise que "... la paix est la condition première et indispensable de toute émancipation ouvrière" et "... la guerre produit fatal des conditions économiques actuelles, ne disparaîtra définitivement qu'avec la disparition même de l'ordre capitaliste, l'émancipation du travail et le triomphe international du socialisme" (4).

Le second Congrès de l'Internationale se déroula à Bruxelles en 1891. La position et les devoirs de la classe ouvrière vis-à-vis du militarisme figuraient à l'ordre du jour. Une résolution élaborée par Liebknecht et Vaillant fut votée. Elle voyait la solution de la lutte contre le militarisme et pour la paix dans la création d'un "ordre

(1) HALEVY, Elie, Histoire du socialisme européen, Paris, 1948, pp.155-156.

(2) Cfr MOLNAR, Miklos, Le déclin de la Ière Internationale, La Conférence de Londres de 1871, Droz, Genève, 1963.

(3) KRIEGEL, A., Le Pain et les Roses, op.cit., p.131.

(4) Cfr Les Congrès socialistes internationaux - Ordres du jour et résolutions, publié par le Bureau socialiste International de Bruxelles, Gand, 1902, pp.75-77. Souligné dans le texte.

socialiste" qui mettrait fin à l'exploitation de l'homme par l'homme. Cette résolution ne fut votée que par 23 délégués français sur les 55 présents au Congrès. Les 32 autres votèrent pour le projet hollandais défendu par Domela Nieuwenhuis, qui correspondait beaucoup plus à leurs aspirations. En effet, la proposition hollandaise refusait de distinguer les guerres défensives des guerres offensives et proposait que les socialistes de tous les pays répondent à la guerre par un appel au peuple pour proclamer la grève générale (1).

Deux ans plus tard, au troisième Congrès de l'Internationale à Zurich (1893), les mêmes oppositions se retrouvèrent inchangées. Ce fut encore la thèse allemande, selon laquelle la suppression de la domination des classes ferait disparaître la guerre, qui prévalut (2).

A Londres en 1896 eut lieu le quatrième Congrès de l'Internationale. Il consacra la victoire de la social-démocratie par l'exclusion des anarchistes.

A partir de ce moment le parti socialiste allemand dominera toute l'activité de l'Internationale. On y rappela la thèse marxiste sur la guerre qui prétendait que la cause de cette dernière était uniquement économique. (3)

Le Congrès suivant, qui se déroula à Paris en 1900, vit la condamnation de la grève générale en tant que moyen de réaliser la révolution sociale. Quant à la grève générale en cas de guerre, elle ne fut même pas évoquée (4).

A Amsterdam en 1904, le Congrès de l'Internationale vota à l'unanimité une courte motion contre la guerre, présentée par les allémanistes français. Celle-ci évoquait les prolétaires russes et japonais (5) "massacrés par le crime du capitalisme et de leur gouvernement" et demandait aux ouvriers de tous les pays de "s'opposer par tous les moyens à toute extension de la guerre" (6).

(1) C'était là une proposition conforme à ce qu'avait voté la Ière Internationale au Congrès de Bruxelles.

(2) Cfr Les Congrès socialistes internationaux, op.cit., pp.78-79.

(3) Ibid., pp.79-81.

(4) Ibid., pp.81-82. De nombreuses guerres avaient pourtant lieu partout dans le monde, mais il s'agissait de guerres coloniales : la guerre Espagne-Etats-Unis à cause de Cuba (1898); la guerre des "Boers" (1899); la guerre des "boxers" en Chine (1900) etc...

(5) C'est l'époque de la guerre russo-japonaise.

(6) Compte rendu analytique du sixième Congrès socialiste international, tenu à Amsterdam du 14 au 20 août 1904, Bruxelles, 1904, p.18. Cité par DRACHKOVITCH, M., op.cit., p.322.

C'est à ce Congrès que Jaurès reprocha à la social-démocratie son impuissance politique. A partir de ce moment, soutenu par Vaillant et Keir Hardie, il va essayer de faire pression sur la social-démocratie pour l'obliger à prendre position en faveur de la lutte contre la guerre (1).

Au Congrès de Stuttgart de 1907, les socialismes allemand et français s'opposèrent sur le problème de la guerre mis à l'ordre du jour par les Français. A l'encontre des partis socialistes allemand et autrichien qui demeuraient réticents sur l'efficacité de la lutte du prolétariat contre la guerre en régime capitaliste, le parti socialiste français croyait au contraire qu'il existait des chances sérieuses de réussir à empêcher la guerre à condition que des moyens d'action aient été déterminés en commun.

"C'est dans cet esprit qu'en 1905 Vaillant, en accord avec Jaurès, soumit au Bureau socialiste International (B.S.I.) une proposition prévoyant que les partis socialistes de tous les pays "examinent les mesures générales à prendre :

- 1° par les partis des pays concernés d'abord, et
- 2° concurremment par tout le parti socialiste international, pour une action concertée socialiste et ouvrière internationale à l'effet de prévenir et d'empêcher toute guerre". Il s'agissait de mobiliser l'Internationale "dès que, secrets ou publics, les événements pourront faire craindre un conflit entre gouvernements, rendre une guerre possible ou probable" (2).

Bebel défendit un projet de résolution qui, après avoir constaté l'origine économique des guerres et reconnu que la classe ouvrière était "l'adversaire naturel des guerres" demandait aux travailleurs et à leurs représentants parlementaires de "combattre de toutes leurs forces les armements de terre et de mer" (3) dans les pays européens.

Cette résolution n'énumérait aucun moyen pratique pour empêcher la guerre et ne précisait pas l'attitude du B.S.I. en cas de guerre. De plus, Bebel déclara que "dans le cas de menaces de guerre, chaque pays devait conserver liberté entière de faire ce qui lui paraissait le plus efficace" (4).

(1) LEFRANC, Georges, Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux, op.cit., p.73.

(2) KRIEGEL, A., Les internationales ouvrières, op.cit., p.51.

(3) Compte-rendu analytique du VIIe Congrès socialiste international, tenu à Stuttgart du 16 au 24 août 1907, Bruxelles 1908, pp.114-115. Cité par DRACHKOVITCH, op.cit., p.324.

(4) Ibid., p.176.

C'était aller à l'encontre des vues françaises. la prudence allemande fut combattue par Hervé qui préconisait la grève militaire et l'insurrection. Il reprocha à la social-démocratie d'être une machine à voter et à cotiser qui n'a aucune conception révolutionnaire.

Jaurès réclame une action concertée contre le danger de guerre. Français et Allemands s'entendirent sur une déclaration finale :

"Si une guerre menace d'éclater, c'est un devoir de la classe ouvrière, dans les pays concernés, c'est un devoir pour leurs représentants dans les Parlements avec l'aide du Bureau International, force d'action et de coordination, de faire tous leurs efforts pour empêcher la guerre par tous les moyens qui leur paraissent appropriés et qui varient naturellement selon l'acuité de la lutte des classes et la situation politique générale.

Au cas où la guerre éclaterait néanmoins, ils ont le devoir de s'entremettre pour la faire cesser promptement et d'utiliser de toutes leurs forces la crise économique et politique créée par la guerre pour agiter les couches populaires les plus profondes et précipiter la chute de la domination capitaliste" (1).

Les moyens devaient être précisés (2). Ce fut l'oeuvre du Congrès de Copenhague de 1910. Une fois de plus réapparut l'opposition franco-allemande. Les débats tournèrent autour d'un amendement proposé par le socialiste français Vaillant, et le chef du Parti indépendant du travail britannique, Keir-Hardie.

Cet amendement, qui ne fut pas adopté et qui menaça l'unité du Congrès, était le suivant :

"Entre tous les moyens à employer pour prévenir et empêcher la guerre, le Congrès considère comme particulièrement efficace : la grève générale ouvrière, surtout dans les industries qui fournissent à la guerre ses instruments (armes, munitions, transports, etc.), ainsi que l'agitation et l'action populaires sous leurs formes les plus actives" (3).

(1) LEFRANC, G., Le mouvement socialiste, op.cit., p.186.

(2) Vaillant dira à Copenhague : "A Stuttgart nous avons déclaré que nous sommes d'accord sur les principes. Aujourd'hui il faut trouver les moyens".

Cfr Compte-rendu analytique du VIIIe Congrès socialiste international, tenu à Copenhague, du 28 août au 3 septembre 1910, Gand 1911, pp.186-187.

(3) Ibid., pp.201-202.

Afin d'empêcher le rejet de cet amendement, Vandervelde proposa de renvoyer au prochain Congrès de l'Internationale la poursuite des discussions sur ce sujet.

Quand éclata la guerre Balkanique, le B.S.I. convoqua un Congrès extraordinaire à Bâle, les 24 et 25 novembre 1912. Celui-ci ne devait pas se prononcer sur le choix des moyens pratiques pour s'opposer à la déclaration d'une guerre. L'unanimité des orateurs à vouloir la paix et à combattre la guerre essayait de cacher les divergences qui étaient apparues lors des congrès précédents. La résolution finalement adoptée constatait "la pleine unanimité des partis socialistes et des syndicats de tous les pays dans la guerre contre la guerre" et voyait deux garanties de la paix dans la "grandiose coopération des ouvriers de tous les pays, et dans la peur des classes dirigeantes devant une révolution prolétarienne qui serait la suite d'une guerre universelle".

Dès le Congrès de Bâle, on pouvait comprendre que la division des mouvements socialistes sur la définition des méthodes du combat à mener contre la guerre, serait à l'origine de l'impuissance de l'Internationale si celle-ci venait à éclater.

+ + +

V. Conclusion.

Ce rapport a essayé de montrer le rôle joué par le nationalisme français entre 1871 et 1914 dans trois domaines très différents : la question d'Alsace-Lorraine, l'enseignement et le socialisme.

Dans la première partie nous avons vu comment la droite avait accepté la défaite et s'était peu préoccupée, jusqu'à la crise boulangiste et l'Affaire Dreyfus, des provinces annexées par l'Allemagne. Si elle a réorganisé l'armée c'est plus dans un souci d'ordre social, car le souvenir de la Commune est toujours présent, que dans un souci de Revanche.

Au contraire, après 1876, la République de Gambetta va faire de cette dernière le centre de sa politique. Le danger d'une restauration monarchique étant toujours réel, il importe de sauvegarder la République. L'unité de la nation sera ainsi rebâtie autour du culte des provinces perdues. La revanche sera de plus en plus un prétexte.

Quinze années après la défaite le danger royaliste est presque inexistant, une nouvelle génération, qui se souvient à peine de la guerre, arrive à l'âge d'homme. L'affront et l'humiliation de 1871 s'estompent. Si toute une partie de la population oublie le traité de Francfort, il n'en est pas de même pour de nombreux Français dont les origines sont

très dissemblables, mais qui tous sont mécontents. Les uns reprochent à la République de n'avoir pas réalisé leur rêve de revanche, les autres d'avoir confirmé la perte de leurs privilèges. Ils se jettent tous dans le nationalisme au moment de la crise boulangiste et de l'Affaire Dreyfus. Désormais, ils attribuent à la nation, qu'ils estiment menacée par l'Anti-France, à l'intérieur, par le germanisme à l'extérieur, la valeur suprême qu'il faut sauvegarder à tout prix.

Cette réaction de défense apparaît chez les catégories sociales économiquement menacées. Les petits artisans et boutiquiers des grandes villes qui sont alarmés par les progrès de l'industrialisation et la création de circuits économiques nouveaux. La vieille aristocratie rurale qui voit s'écrouler la société traditionnelle, se renverser les anciennes hiérarchies et qui, de plus, se sent écartée de la société moderne au profit d'une aristocratie de Bourse et de Finance, regrette la France artisanale et terrienne de ses pères. Et l'on peut aisément concevoir les raisons qui poussent une certaine forme de nationalisme, d'attachement jaloux à la patrie, à mettre en cause toutes les formes économiques et sociales de la République, à prôner le retour à la monarchie, seule garantie du rétablissement des privilèges perdus.

De là à croire qu'il faut un grand bouleversement, une guerre par exemple, pour retrouver les grandeurs passées, il n'y a qu'un pas qui est très vite franchi. Cette attitude est celle de certains catholiques français qui, heurtés par les lois anticléricales et qui désespèrent de reprendre un jour le pouvoir, croient qu'une guerre seule - juste châtiment d'un Dieu qui se venge des insultes reçues - peut redonner à la France, cette fille aînée de l'Eglise, sa pureté religieuse d'antan.

Comme on le voit la question d'Alsace-Lorraine est une question marginale dans la politique française. Ce qui conduit une partie de l'opinion au nationalisme de la fin du XIXe siècle est plus le résultat d'une situation économique et sociale que d'une amputation du territoire.

L'influence de l'enseignement sur le nationalisme des jeunes Français fait l'objet de notre seconde partie. Dans le primaire, la Nation est constamment exaltée; l'histoire de France, l'évocation d'un passé glorieux ont renforcé le sentiment national. Si, à la fin du XIXe siècle, on cesse d'accorder une place prépondérante aux vertus guerrières et si l'on revient à un idéal plus pacifique en prônant l'amour de la paix universelle, il faut reconnaître toutefois que la guerre n'est pas rejetée en tant que telle. La guerre de défense est non seulement légitime et juste mais encore est "chose sainte" dès que l'étranger menace la frontière.

La presse conservatrice avait donc tort de s'étonner en 1914 devant l'élan patriotique des Français instruits par des maîtres syndiqués et des livres pacifistes.

Alors que tout dans l'enseignement primaire jusqu'à la fin du siècle poussait les enfants à défendre leur pays en cas d'attaque de l'étranger, rien dans l'enseignement qui suivit cette période ne permettait de penser que la participation à une guerre juste puisse faire l'objet d'un choix problématique.

Comme l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire donne de la France l'image d'une victime innocente de la jalousie des puissances et exalte le sentiment patriotique des enfants.

Quant à l'enseignement universitaire, il faut opérer une distinction entre les étudiants - gagnés aux idées nationalistes et chez qui la perspective d'une guerre contre une Allemagne barbare et menaçante ne rencontrait guère d'opposition - et les étudiants influencés par les doctrines socialistes, internationalistes et pacifistes. Il semble toutefois que chez ces derniers les obligations qui découlaient du devoir militaire leur apparaissaient assez strictes. Sans doute était-ce là une des conséquences de l'esprit de discipline et d'obéissance encore fort à l'honneur dans l'éducation de la jeunesse du début du XXe siècle.

Notre troisième partie examine le poids du patriotisme dans le socialisme français. La guerre de 1914 a montré à suffisance qu'en Europe la masse du prolétariat était intégrée aux institutions nationales puisque nulle part elle n'a tenté de faire prévaloir ses intérêts de classe sur ceux de la communauté.

Nous avons dès lors essayé de comprendre à travers les différents courants du socialisme, du syndicalisme et des Internationales, les raisons de cette option patriotique.

Les penseurs français des XVIIIe et XIXe siècles qui prônaient à côté de l'internationalisme un patriotisme ardent ont influencé les diverses tendances du socialisme.

Rarement la patrie est rejetée en tant que telle et quand elle l'est par des socialistes révolutionnaires, c'est la patrie bourgeoise qui est condamnée avec son égoïsme et ses antagonismes, ses préjugés chauvins et ses haines aveugles, ses guerres fratricides d'oppression et de destruction.

Il n'y avait donc aucun motif qui pouvait empêcher un socialiste français de défendre sa patrie dans une guerre juste, c'est-à-dire défensive. La contradiction qui aurait pu s'élever entre son internationalisme et son patriotisme n'existait pas car il avait une vision harmonieuse de ces deux termes antithétiques.

Si certains socialistes ont été nationalistes dans le sens du XIXe siècle, c'est dans une infime minorité. Ils sont restés étrangers à ce réflexe de conservation des valeurs passées qui ne les touchaient point.

Dans la France qui s'industrialise, une partie du prolétariat est le plus souvent arrachée aux campagnes. Cette main-d'oeuvre transplantée dans les villes, déracinée de son milieu traditionnel, aurait pu combler ce vide affectif par l'amour de la nation. Elle choisira un idéal plus noble, plus généreux, la société humaine internationale. Et ici apparaît une des caractéristiques du nationalisme qui repose sur les origines de ses effectifs. Ceux-ci se recrutent dans la petite et moyenne bourgeoisie, rarement dans la grande bourgeoisie ou dans le prolétariat, parfois chez des hobereaux de campagne qui espèrent par ce biais reconquérir leurs privilèges perdus.

Quant au syndicalisme, il est passionnément pacifiste, antimilitariste et antipatriote dans le sens bourgeois du terme. Le nationalisme lui est absolument étranger. Ce ne sera pas le cas, par contre des Internationales ouvrières où les distinctions nationales resteront vives jusqu'à la guerre. La mésentente franco-allemande sur les moyens de combattre la guerre sera une des causes de la paralysie de la IIIe Internationale en 1914.

C'est la fibre nationale qui a empêché les syndicalistes révolutionnaires de réaliser leur programme de grève générale ou d'insurrection au moment du déclenchement de la guerre.

De tout ce qui précède il résulte donc que l'opinion était largement conditionnée - sauf l'aile gauche de la C.G.T. profondément pacifiste - à accepter la guerre ou même à la désirer, comme ce fut le cas de certains nationalistes catholiques. Tous se sont jetés dans l'Union Sacrée pour des motifs variés et parfois contradictoires : les uns y voyaient notamment le moyen de reconquérir leurs privilèges perdus, ou d'empêcher la montée socialiste et syndicaliste, les autres ont agi par antigermanisme et ont voulu effacer l'affront de 1871, d'autres encore ont assuré la défense de la République, de l'esprit de 1789, des conquêtes sociales et politiques. Mais l'infinie variété de ces nuances se fonde dans l'amour de la Patrie, cet héritage affectif commun qui caractérise l'atmosphère de toute une époque.

- - - - -

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Centre de Sociologie de la Guerre

COLLOQUE

sur

"LE NATIONALISME - FACTEUR BELLIGENE"

+ + +

ASPECTS DU NATIONALISME ECONOMIQUE ET FINANCIER

AU DEBUT DU XXe SIECLE

par Raymond POIDEVIN

Doyen de la Faculté des
Lettres et des Sciences
Humaines de l'Université
de Metz

4, 5 et 6 mai 1971

3542

Aspects du nationalisme économique et financier

au début du XXe siècle

par Raymond POIDEVIN
Doyen de la Faculté
des Lettres et des
Sciences Humaines de
l'Université de Metz

Dans l'étude du nationalisme, au sens français du terme, c'est-à-dire exaltation du sentiment national se manifestant notamment par une volonté d'accroître la force, la puissance, la prospérité d'un Etat, les aspects économiques et financiers ont souvent échappé à l'attention des historiens travaillant sur la période antérieure à 1914. Il est vrai que le manque de travaux de synthèse sur les relations économiques entre Etats ne permettait pas de saisir, nettement, ces aspects particuliers. Je voudrais donc, partant de ma thèse sur les relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne, essayer de retracer, aussi brièvement que possible, quelques aspects d'un nationalisme économique, financier qui a joué un rôle important, de 1907 à 1914, dans les relations entre deux Etats ennemis.

On comprendrait mal l'importance du réveil nationaliste de 1907 sans rappeler qu'à partir des années 1890 les relations d'affaires entre les deux Etats se sont considérablement développées. Dans le domaine des relations financières, c'est la réapparition sur le marché allemand des capitaux français à court terme, les Français s'intéressant aussi à quelques valeurs d'Outre-Rhin. Si la rivalité politico-financière se manifeste dans les affaires marocaines, dans la question du Bagdad, dans les opérations italiennes, d'importants syndicats franco-allemands se partagent en revanche, les affaires serbes, bulgares, roumaines, grecques, scandinaves. Certes, la rivalité Krupp-Schneider vient parfois troubler ces ententes, car les commandes sont liées aux emprunts mais, dans l'ensemble, ces intérêts communs se développent - ils représentent 2,5 milliards de francs à l'ère Delcassé - avec, la plupart du temps, la bienveillance et même l'appui des autorités. En même temps, l'Allemagne remporte un véritable triomphe à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, et les échanges commerciaux entre la France et l'Allemagne se développent de manière très importante. De plus, afin de mieux s'assurer le débouché français, de nombreuses firmes d'Outre-Rhin y

installent des succursales et des filiales. Tous ces faits auraient dû provoquer des tempêtes nationalistes en France. Or, à de rares exceptions près, c'est le silence, comme si l'opinion et les gouvernants prenaient l'habitude de considérer que le développement du mouvement d'affaires entre la France et l'Allemagne était un phénomène normal. Bien sûr, l'assoupissement de l'idée de revanche, en France, entre 1898 et 1905, peut expliquer cette situation. La première crise marocaine vient réveiller les vieux démons et réveiller un nationalisme qui prend aussi un aspect financier et économique. Il nous faut cependant considérer deux périodes : jusqu'à la crise d'Agadir, c'est un réveil suivi de résultats modestes; après 1911, c'est une constante, entraînant de graves conséquences pour le climat général des relations franco-allemandes.

X

X

X

A partir du début de 1907, Lysis, pseudonyme d'Eugène Letailleur, part en guerre contre la politique des sociétés françaises de crédit. Ses articles, parus dans La Revue et l'Humanité, illustrent parfaitement un nationalisme financier français qui ne se manifeste pas seulement sous la plume de publicistes mais aussi par des interventions d'économistes et d'hommes politiques. Ce nationalisme a trois caractères essentiels : il entend réserver les capitaux à l'industrie nationale, il exige des compensations en échange des placements à l'extérieur et, enfin, il est nettement anti-allemand.

Les adversaires des sociétés de crédit n'ont aucune peine à démontrer que les banques françaises ne donnent qu'un concours insuffisant à l'industrie nationale, alors que leurs collègues d'Outre-Rhin jouent le rôle d'"entraîneurs du commerce et de l'industrie". Mais, alors qu'elles boudent l'économie nationale, les grandes banques françaises préfèrent écouler, par l'intermédiaire de leurs guichets, de nombreux titres étrangers et placer hors de l'hexagone des capitaux à court terme, quitte à favoriser ainsi le développement économique des concurrents de la France, y compris l'Allemagne. Ce thème sert de fond sonore à toute l'orchestration nationaliste. Des personnalités considérables donnent le ton. Poincaré, ministre des Finances, n'a-t-il pas déclaré, en avril 1906, qu'il vaudrait mieux qu'une grande partie de l'argent disponible aille aux entreprises industrielles, commerciales et agricoles françaises ? Un an plus tard, Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, parlant de la France, banquier de l'Europe, regrette que l'épargne française serve "non pas au développement industriel de notre pays, mais à celui de nos concurrents".

Et Briand, président du Conseil, affirme à Périgueux que l'or de la France "ruisselle sur le monde entier" mais "qu'il n'en reste pas assez dans le pays lui-même". Ces idées sont largement évoquées à la tribune du Parlement par des hommes qui n'hésitent pas à préciser leurs accusations. Les nationalistes attendent de l'Etat des mesures propres à mettre fin à une situation qu'ils estiment scandaleuse.

Naturellement les grandes banques tentent de défendre leur politique en réfutant, assez mal, les arguments de Lysis en rappelant les services rendus au gouvernement et en soulignant les représailles que ne manquerait pas de provoquer une fermeture du marché financier français. La position des banques est soutenue par les économistes libre-échangistes, hostiles à tout protectionnisme financier et défenseurs farouches de la "séparation de l'Epargne et de l'Etat". Pour Yves Guyot, R.G. Lévy, A. Raffalovitch, l'intervention de l'Etat est inadmissible.

Le gouvernement français se trouve donc soumis à des pressions contradictoires. Le courant nationaliste est-il suffisamment puissant pour influencer l'attitude du gouvernement ?

Il convient d'abord de remarquer que l'attitude des banques n'est pas nouvelle. La faveur accordée par les Français aux valeurs étrangères, ainsi que la méfiance à l'égard des valeurs industrielles nationales, remonte aux années 1880. Les capitaux français à court terme recherchent les placements rémunérateurs à l'étranger et, depuis le milieu de 1898, ces capitaux prennent fréquemment le chemin de Berlin. Tous ces faits, traités avec discrétion par la presse, ne provoquent aucune tempête nationaliste. Alors comment expliquer le réveil de 1907 ?

Il y a, certes, depuis la première crise marocaine (1905-1906) une réaffirmation de l'antagonisme franco-allemand et la politique des coups d'épingles que mène la diplomatie allemande à propos du Maroc n'est pas faite pour calmer les esprits en France. Les raisons économiques, financières jouent également un rôle important. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le nationalisme se manifeste en France précisément au moment où les milieux financiers, la Bourse, les leaders du parti colonial, certains diplomates même, songent à un rapprochement économique et financier franco-allemand. Le courant nationaliste a fort bien pu se développer pour contrecarrer ces efforts. Mais il y a aussi la pression des milieux économiques, mécontents de constater que les capitaux français servent souvent à payer des commandes faites aux concurrents. Les chambres syndicales, le

Comité des Forges, entendent obtenir des commandes à l'occasion des négociations d'emprunts que les gouvernements russe, turc, argentin... veulent placer à Paris. Dans le Journal des Débats du 7 août 1908, Schneider fait publier un communiqué rappelant que les opérations financières sont liées aux commandes industrielles. La maison du Creusot estime que le marché financier parisien doit se fermer aux emprunts d'Etats qui donnent la préférence, pour leurs commandes importantes, à une industrie autre que l'industrie française. La puissante Fédération des industriels et commerçants va plus loin : au début de 1909 elle demande au ministère des Finances de ne plus accorder l'admission à la cote de la Bourse de Paris aux emprunts étrangers "sans obtenir en cette occasion quelques commandes ou concessions pour notre industrie ou notre agriculture". A la Chambre, le président de la Commission des Douanes, Klotz, souhaite que les Etats étrangers ne puissent plus pratiquer la politique "de la porte ouverte à notre or, de la porte fermée à nos produits".

La campagne nationaliste impose au gouvernement français une politique beaucoup plus ferme : celle du donnant-donnant. Dès septembre 1907, en accord avec le Quai d'Orsay, Caillaux, ministre des Finances, intervient auprès des établissements de crédit : il leur demande d'éviter toute négociation directe avec les Etats emprunteurs. Le gouvernement entend négocier avec l'étranger et obtenir, en échange de l'ouverture du marché financier parisien, "soit la solution de certains litiges, soit des avantages commerciaux ou politiques". Cette attitude, maintes fois rappelée dans la correspondance diplomatique comme à la Chambre des députés, doit permettre, grâce à l'arme financière, d'assurer d'importantes commandes à l'industrie française, d'obtenir des concessions douanières et aussi de consolider les alliances, de faire pression sur les neutres et même sur les alliés de l'Allemagne. Certes, Caillaux, soucieux du développement du marché financier refuse d'aller trop loin : il n'est pas possible, affirme-t-il, de mesurer strictement l'admission à la cote au montant des commandes passées en France mais, dans l'ensemble, cette fermeté permet d'assurer d'importants marchés au Creusot, marchés disputés à Krupp principalement.

Mais le nationalisme financier contribue également à limiter le mouvement des capitaux à court terme vers l'Allemagne et à interdire l'ouverture du marché parisien aux valeurs d'Outre-Rhin.

Bon an, mal an, depuis 1898, les banques parisiennes mettent à la disposition des établissements germaniques, un milliard de francs. Ces capitaux à court terme obéissent à un mouvement de flux et reflux commandé principalement par l'évolution du taux de l'escompte. Les financiers

allemands reconnaissent que ces capitaux jouent un rôle très important, notamment au moment des liquidations de mars et de septembre. Mais bon nombre d'entre eux regrettent que le montant de ces capitaux ne soit pas plus important; certains, comme Gwinner, directeur de la Deutsche Bank, pensent que des raisons étrangères au taux d'intérêt - l'état des relations politiques et sans doute aussi la crainte de réactions chauvines - expliquent cette relative réserve des banques. Bien que ces mouvements échappent, avant 1914, à tout contrôle gouvernemental, les autorités françaises sont intervenues à plusieurs reprises, notamment en 1910, pour que les banques parisiennes s'abstiennent de prêter à l'Allemagne des capitaux destinés, en premier lieu, à faciliter des opérations comme des emprunts turc et hongrois, conclus contre les intérêts français.

L'agitation nationaliste a incontestablement gêné les campagnes menées en 1907 et 1909 par les partisans d'une admission des valeurs allemandes à la Bourse de Paris. Le problème est largement évoqué en France en septembre-octobre 1907. Les journaux nationalistes s'en prennent vivement à ceux qui veulent ouvrir la Bourse de Paris à nos concurrents les plus acharnés; ce serait payer une rançon à l'Allemagne, affirme l'Echo de Paris. Le Temps ne cache pas son hostilité. Les organes financiers eux-mêmes, effrayés par les répercussions qu'entraînerait la réalisation en masse des fonds allemands par les détenteurs français en cas de crise, se montrent réticents. L'économiste Paul Leroy-Beaulieu estime qu'admettre les fonds d'Etats allemands serait "une imprudence, une faute"; il pense, en revanche, que les valeurs industrielles germaniques pourraient être cotées à Paris. D'autres économistes comme A.E. Sayos, s'opposent à toute introduction. Ces prises de position n'ont pu qu'encourager le veto du gouvernement, veto essentiellement politique, car l'Allemagne, pour éviter toute compensation, entend traiter l'affaire sur le seul plan financier. Paul Cambon donne bien l'opinion des autorités en écrivant "on prendra notre argent, mais on restera nos ennemis".

La conclusion de l'accord franco-allemand sur le Maroc, en février 1909, relance l'idée d'une admission des valeurs allemandes à Paris. Cette fois la presse, y compris les organes nationalistes, reste très discrète et très nuancée, mais le gouvernement français maintient son veto. Peur des réactions nationalistes? Il semble plutôt que les autorités tiennent à rester maîtresses de l'arme financière, qui peut être un excellent moyen de pression, pour imposer à l'Allemagne des compensations politiques.

Le nationalisme économique qui, lui aussi se développe à partir de 1907, est une réaction contre la pénétration des intérêts allemands en France comme en Afrique du Nord et contre les progrès des ventes du Reich.

De très nombreuses sociétés allemandes installent des succursales et des filiales en France. Mais c'est surtout contre la pénétration des sidérurgistes allemands en Lorraine, en Normandie, en Algérie que s'élèvent les voix nationalistes. De 1906 à 1910, ils acquièrent 1453 ha de concessions en Meurthe-et-Moselle et prennent des participations dans des sociétés possédant 6923 ha. Au total, à la fin de 1910, ils contrôlent 10691 ha du bassin minier de Lorraine française. Dans le même temps, ils mettent la main sur la quasi totalité des mines de fer de Normandie. Dès le 19 octobre 1907, A. Mévil dans l'Echo de Paris, lance un cri d'alarme : "Un danger national. Comment les Allemands accaparent nos richesses minières de l'Est". Déjà le gouvernement, alerté par Jules Cambon, qui souligne les inconvénients économiques et politiques d'une telle mainmise, tente d'entraver le mouvement. Mais plusieurs projets de parade se heurtent à l'opposition des sidérurgistes qui craignent "l'emprise d'un nationalisme exagéré" propre à susciter des représailles. En fin de compte, le gouvernement pour éviter de nouveaux accaparements allemands, laisse en souffrance toutes les demandes de concessions de mines de fer. Il est évident que de puissants arguments nationalistes ont joué pour tenter, du moins, d'enrayer la mainmise allemande. La réaction nationaliste se manifeste également à propos de l'affaire de l'Ouenza. La société chargée de mettre en valeur les mines de fer algériennes de l'Ouenza se heurte à de nombreuses obstructions. A la Chambre, en juillet 1908, les députés socialistes s'en prennent surtout à la présence de Krupp dans le consortium. Malgré le retrait de Krupp, la signature de l'accord franco-allemand, en février 1909, et le plaidoyer du ministre des Travaux publics, Millerand, qui demande "quelle réaction ce nationalisme économique ne provoquerait-il pas sur nos propres intérêts", les opposants restent fermes et l'exploitation de l'Ouenza se trouve différée.

Bon nombre de Français s'inquiètent de l'invasion du marché national par les produits allemands : ils s'opposent à toute initiative pouvant l'encourager. Les journaux nationalistes sont très hostiles, par exemple, à la création d'une chambre de commerce allemande à Paris. Une grande partie des milieux d'affaires, notamment la Fédération des industriels et commerçants partage cette hostilité. De son côté, le gouvernement se prononce, officieusement, contre le projet allemand qui échoue. Mais les nationalistes comptent surtout sur le nouveau tarif douanier préparé entre 1908 et 1910 pour freiner les progrès des ventes allemandes en France.

Le projet de tarif élaboré par la Commission des Douanes vise tout spécialement quelques produits fabriqués Outre-Rhin. Afin d'éviter une aggravation de l'état des relations franco-allemandes, le gouvernement s'efforce d'obtenir du Sénat la réduction de quelques droits frappant les importations germaniques mais, sous l'influence des ultra-protectionnistes, qui se confondent avec les nationalistes, les concessions restent modestes.

Il y a donc une montée incontestable du nationalisme financier et économique en France entre 1906 et 1910. En est-il de même en Allemagne ? A lire les écrits pangermanistes et les réactions des chambres de commerce, des puissantes associations industrielles et commerciales on ne peut manquer de faire état d'un nationalisme offensif soucieux d'assurer à l'Allemagne une place au soleil et à son extraordinaire expansion industrielle les matières premières et les débouchés indispensables. Ces courants sont assez forts pour inciter le gouvernement à assurer la défense des intérêts allemands au Maroc comme en Turquie, à intervenir énergiquement auprès des gouvernements - à Paris par exemple - qui semblent vouloir se protéger contre l'offensive économique allemande. Il appuie également avec énergie les intérêts de Krupp dans le monde, considérant qu'une victoire de la maison d'Essen contre Schneider, Vickers ou autres est un succès national.

Mais l'Allemagne, souvent à court de capitaux, a connu également les vagues d'un nationalisme financier défensif. Dès le début du siècle, le Deutsche Oekonomist attaque les placements à l'étranger, mais ce nationalisme est vivement combattu par les grandes banques et par le ministère de la Marine qui soulignent, au contraire, les avantages de ces placements pour l'intérêt national. La crise de 1907 relance la question. Les conservateurs, principaux appuis des nationalistes, rendent les placements à l'étranger responsables des difficultés du marché intérieur et de la mauvaise tenue des fonds d'Etats allemands boudés par les capitalistes du Reich. A plusieurs reprises, d'éminentes personnalités du monde de la finance, comme le président de la Reichsbank, soutiennent ce point de vue et affirment que l'Allemagne doit ménager son argent. Gwinner s'élève contre ces gros emprunts étrangers qui vident le marché allemand de son sang et la libérale Frankfurter Zeitung réclame, elle aussi, plus de réserve à l'égard des emprunts étrangers. En interpellant le gouvernement, au début de 1911, le comte Kanitz, chef de file des conservateurs, résume les griefs des nationalistes contre les valeurs étrangères qu'il faut, selon lui, refuser tant que le marché allemand n'est pas saturé ou qu'un intérêt national ne commande pas ces opérations. Devant ces attaques, le gouvernement se doit de prendre position. Il lui faut, pour défendre des intérêts politiques et pour assurer des commandes à l'industrie nationale, favoriser le placement d'emprunts d'Etats amis ou de petits Etats.

En réponse à Kanitz, Delbrück expose ces arguments au Reichstag et insiste sur les autres avantages des placements à l'extérieur : rendre positive la balance des paiements, faciliter la mobilisation des capitaux en cas de guerre. Mais la campagne nationaliste atteint son but : les autorités estiment devoir assurer d'abord les besoins de l'industrie et du Trésor et affirment leur intention de renforcer le contrôle sur les admissions à la cote des Bourses de Berlin et de Francfort.

Ainsi, en France comme en Allemagne, se développe, entre 1906 et 1910, un nationalisme financier et économique. Il ne faut pas en exagérer la portée. Certes les réactions nationalistes ont bloqué certaines initiatives mais les capitaux français viennent toujours rechercher en Allemagne des taux avantageux, ils vont dans toutes les parties du monde satisfaire les besoins de nombreux Etats. Les vieux couples franco-allemands qui tiennent les emprunts des Etats balkaniques survivent aux attaques nationalistes. Les Allemands poursuivent une véritable colonisation économique de la France.

X

X

X

A partir de la crise d'Agadir, les nationalismes économiques et financiers, français et allemand deviennent beaucoup plus virulents. Comment se manifestent-ils ? Quel rôle jouent-ils dans l'aggravation de l'antagonisme franco-allemand ?

De la fin de 1911 au milieu de 1913, une véritable campagne nationaliste dénonce, en France, à la fois à l'infiltration des intérêts allemands et l'invasion du marché français par les produits fabriqués Outre-Rhin. De nombreux organes, le Matin, l'Intransigeant, l'Oeuvre, la Libre Parole, l'Action française... font une furieuse campagne contre le "Made in Germany", surtout du printemps 1912 à l'été 1913. Il s'agit de boycotter les produits allemands et d'inciter les consommateurs à acheter français. Des industriels français, menacés par la concurrence germanique, ont inspiré cette campagne qui reçoit l'appui de la Fédération des industriels et commerçants, du comité Mascaraud ... Devant les protestations d'Outre-Rhin, le gouvernement français répond qu'il n'a aucun moyen d'empêcher la campagne. Il faut bien préciser que cette action nationaliste n'a guère ému les milieux d'affaires d'Outre-Rhin, attitude normale puisque la campagne n'empêche pas un remarquable progrès des ventes de produits fabriqués allemands en France : elles augmentent de 200 millions de francs entre 1909 et 1913.

Mais le nationalisme économique se manifeste des deux côtés du Rhin sous des formes beaucoup plus lourdes de conséquences : les obstacles aux interpénétrations d'intérêts et les chicanes douanières.

C'est l'affaire Graffenstaden, au printemps de 1912, qui donne le départ à une campagne des plus vives. Les milieux nationalistes allemands, suivis par les autorités, font pression sur les dirigeants d'une usine de locomotives installée dans la banlieue de Strasbourg et travaillant surtout pour les chemins de fer allemands. Une partie du capital de la Société alsacienne de constructions mécaniques est restée en mains françaises et le directeur passe pour être francophile. L'affaire provoque de sérieux remous en Alsace-Lorraine mais, pour éviter de réduire au chômage ses 2000 ouvriers, le directeur démissionne. Les pangermanistes triomphent, les Alsaciens-Lorrains s'inquiètent et les grands journaux parisiens ne manquent pas de relever cette lutte entreprise par les Allemands contre une grande industrie alsacienne accusée d'être francophile, en rappelant que des représailles françaises sont possibles contre l'invasion de l'hexagone par les industriels d'Outre-Rhin. De fait, des polémistes comme Léon Daudet dans l'Action française, Gustave Téry dans l'Oeuvre, s'en prennent aux filiales des maisons allemandes. La grande presse emboîte le pas : le Matin, l'Intransigeant et aussi des quotidiens régionaux dénoncent l'invasion économique allemande. De solides études, comme celle de Louis Bruneau, montrent l'ampleur de cette pénétration germanique, notamment dans les mines de fer et les industries mécaniques et chimiques. Ce nationalisme économique a inspiré des mesures tendant à restreindre les implantations de maisons allemandes en France. Le gouvernement complète la législation en vigueur pour interdire la rétrocession à des firmes allemandes de concessions minières accordées à des Français. Il laisse en souffrance de nombreuses concessions. Il impose aux Thyssen une certaine francisation de la Société des hauts fourneaux de Caen, objet de vives attaques de la presse; il gêne, là où c'est possible, l'exploitation de mines lorraines contrôlées par les Allemands. Il cherche également à réprimer un usage abusif de la qualification de "français" car bon nombre de succursales et filiales allemandes se cachent derrière une raison sociale "société française de ..." Il s'efforce aussi d'écarter les firmes étrangères, allemandes principalement, des adjudications publiques. Ces mesures, sans compromettre sérieusement les intérêts allemands déjà implantés en France, freinent considérablement les installations nouvelles, qui se font très rares après 1912.

En même temps, Outre-Rhin, les autorités allemandes tentent de gêner le développement des affaires françaises.

Des difficultés sont faites aux charbonnages contrôlés par les Français, par exemple, la Friedrich Heinrich A.G., qui n'arrive pas à obtenir le droit de créer le port d'Orsoy, indispensable au développement de l'affaire. Une réaction nationaliste s'en prend aux affaires de Saint-Gobain en Allemagne : les autorités prussiennes appuient les initiatives de l'industriel Hermann Heyes qui veut les combattre au nom d'un nationalisme avoué. La compagnie d'assurances le Phénix n'arrive pas à vaincre les obstacles, d'inspiration nationaliste, qui interdisent le développement de ses affaires dans l'ensemble du Reich. Quant aux intérêts français dans le Reichsland, inquiets de cette vague nationaliste, ils préfèrent parfois clarifier la situation en scindant nettement leurs affaires en maisons alsaciennes-lorraines d'une part et françaises de l'autre. La formule d'affaires à cheval sur la France et l'Allemagne, pourtant fréquente depuis 1871, semble condamnée à terme par les réactions nationalistes des deux côtés des Vosges.

Les interpénétrations d'intérêts français et allemands deviennent donc difficiles à la suite des manifestations d'un nationalisme économique de plus en plus virulent. Ce nationalisme inspire aussi des chicanes douanières propres à faire naître un contentieux irritant.

La mise en application du nouveau tarif douanier français, le 1er avril 1910, provoque de sérieux remous en Allemagne, où les autorités répliquent par une première représaille : une augmentation des droits d'entrée sur les mousseux et les eaux-de-vie. Berlin frappe au point sensible : les produits de la vigne, sachant fort bien que le Midi viticole bouge facilement et que, du même coup, la pression des députés radicaux et de l'influente Dépêche de Toulouse peuvent infléchir la politique du gouvernement. Les Douanes allemandes appliquent strictement la réglementation concernant l'analyse des vins et les certificats d'analyse ce qui, dès la fin de 1911, gêne beaucoup les exportateurs de vins de Bordeaux. Puis, on s'en prend à la teneur en acide sulfureux des vins français, en essayant d'imposer un maximum 200 mmg/l, limite inacceptable pour les Français, car la législation nationale tolère 450 mmg. Des menaces d'augmentation des droits de circulation sur les vins dans les Etats du Sud, des pétitions adressées au Bundesrat demandant des mesures plus sévères contre les vins étrangers, inquiètent vivement les producteurs français. Toute cette politique de représailles est décidée par le gouvernement impérial, malgré quelques objections de la Wilhelmstrasse.

En France, les autorités ne sont pas en reste pour imaginer des chicanes douanières. L'application rigoureuse de l'article 15 de la loi douanière de 1892, en imposant l'inscription "importé d'Allemagne" entraîne de nombreuses condamnations de firmes d'Outre-Rhin et naturellement une foule de protestations. La modification du calcul de la tare, en vigueur à partir du 1er septembre 1912, gêne

beaucoup les exportateurs allemands de petits produits fabriqués. La question d'une augmentation du droit de statistique soulève une tempête dans les milieux sidérurgiques allemands qui y voient un moyen de ralentir l'exportation des minerais de fer vers l'Allemagne. Grâce à l'appui des sidérurgistes français, qui craignent des représailles, la commission des Douanes de la Chambre rejette cette modification. La même commission est saisie de propositions tendant à augmenter les droits d'entrée en France des bières étrangères, mesure finalement repoussée pour ne pas mécontenter les brasseurs anglais. Mais, pendant des mois, les Bavarois ont été fort troublés par l'éventualité d'une telle hausse.

Ces chicanes douanières, en multipliant les plaintes auprès des autorités, en provoquant des démarches diplomatiques, nourrissent un sérieux contentieux économique traité souvent sans grande bienveillance par les autorités des deux Etats. De telles affaires, sans compromettre sérieusement les échanges franco-allemands, finissent tout de même par empoisonner l'atmosphère et aggraver la tension. Naturellement la presse - et pas seulement les organes nationalistes - fait état de ces chicanes, contribuant ainsi à entretenir dans l'opinion un climat de chauvinisme très sourcilleux.

A côté de ce nationalisme économique se développe aussi un nationalisme financier, moins connu peut-être du grand public, mais plus lourd de conséquences. D'abord, depuis les retraits de capitaux français qui ont marqué la crise d'Agadir, les banques parisiennes cessent de placer une partie de leurs disponibilités en Allemagne. Réaction nationaliste, chauvine ou simple geste de prudence ? Il faut sans doute retenir les deux explications. Les financiers, les autorités d'Outre-Rhin, conscients depuis septembre 1911 de la valeur de cette arme financière, ne manquent pas de se montrer satisfaits, en apparence, de cette abstention qui prive les Français d'un moyen de pression très sérieux. Au nom de l'intérêt national, ils renoncent au moyen de soulager un marché financier et monétaire allemand trop sollicité par les besoins intérieurs et même extérieurs.

Le nationalisme financier est plus sensible encore dans ces rivalités franco-allemandes dans le monde qui, peu à peu, après 1911, mettent fin à de vieilles ententes entre banques parisiennes et berlinoises. La lutte devient âpre dans les Balkans et en Turquie. Les zones d'influence financière ne sont plus respectées. Si dans les affaires roumaines, les banques parisiennes, pourtant chapitrées par le gouvernement, ne remettent pas en cause l'hégémonie allemande, en Serbie comme en Grèce, en revanche, l'influence germanique se trouve pratiquement éliminée; les vieux couples franco-allemands brisés. En Bulgarie, la finance berlinoise, poussée par les autorités, réussit à conclure un emprunt à la veille de la guerre, enlevant ainsi au groupe de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et du même coup à l'influence française, un

bastion très important. Dans l'Empire ottoman, l'accord sur le Bagdad, en 1914, ne doit pas faire illusion. Faute d'arriver à une saine entente, il faut accepter un partage en zones d'influence qui, en fait, exclut les Français du Bagdad, mais prive définitivement la Deutsche Bank du concours des capitaux français. En refusant d'ouvrir le marché de Paris aux emprunts austro-hongrois, car Vienne n'accepte pas de donner des garanties politiques, la France oblige le marché de Berlin à satisfaire, malgré ses propres difficultés, les besoins de son partenaire de la Triple-Alliance. Paris tente aussi de gêner l'Allemagne en demandant aux Russes de diminuer leurs dépôts dans les banques berlinoises et en luttant contre l'influence germanique dans les sociétés russes.

Ainsi, le nationalisme financier français marque des points. Il a réussi, non sans mal, à imposer sa doctrine : "L'épargne française ne doit pas travailler à son insu contre la France, en vitalisant des Etats obligés, en vertu de la politique générale, d'être des adversaires". Le gouvernement français entend se servir de l'arme financière au profit des Alliés ou des Etats disposés à modifier une attitude jusque là hostile.

Cet épanouissement d'un nationalisme économique et financier des deux côtés du Rhin, à partir de la fin de 1911, peut-il être considéré comme un facteur belligène ? Il est incontestablement l'une des composantes de cette vague de nationalisme aux multiples facettes qui déferle sur la France comme sur l'Allemagne. Mais c'est une composante qui touche à la vie matérielle, qui lèse des intérêts et par là même, elle est appelée à une large résonance. Les campagnes contre l'invasion allemande sous toutes les formes, nourrissent en France, une psychose propre à durcir un nationalisme économique, financier essentiellement défensif. Mais l'Allemagne, condamnée à l'expansion, a pu interpréter toutes les mesures prises à l'encontre de ses intérêts, comme les éléments d'un plan d'encerclement destiné à l'enfermer dans un espace vital trop restreint. Il est évident que les nombreuses difficultés financières, économiques, résultats pratiques, entre 1911 et 1914, d'une exaspération nationaliste, ont empoisonné l'atmosphère et contribué à nourrir l'antagonisme politique. Mais personne, en France, ne souhaite empêcher, par la force, la pénétration économique allemande. Les milieux d'affaires, l'opinion d'Outre-Rhin, ne poussent pas à la guerre pour ouvrir à l'Allemagne l'accès du bas de laine français ou pour accaparer les mines de fer de Briey. Le nationalisme économique et financier a contribué à nourrir la tension; il ne peut être tenu pour seul responsable du déclenchement de la Grande Guerre.

Raymond POIDEVIN
Professeur à l'Université de Metz.

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Centre de Sociologie de la Guerre

COLLOQUE

sur

" LE NATIONALISME, FACTEUR BELLIGENE "

x x

x

LE DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES.

ASPECTS JURIDIQUES ET POLITIQUES.

par

3542

Jean J.A. SALMON

Professeur à la Faculté de Droit
de l'Université libre de Bruxelles

4, 5, 6 mai 1971.

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Centre de Sociologie de la Guerre

COLLOQUE

sur

" LE NATIONALISME, FACTEUR BELLIGERE "

* *

x

LE DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES.
ASPECTS JURIDIQUES ET POLITIQUES.

par

Jean J.A. SALMON

Professeur à la Faculté de Droit
de l'Université Libre de Bruxelles

4, 5, 6 mai 1971.

LE DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES.
ASPECTS JURIDIQUES ET POLITIQUES.

par

Jean J.A. SALMON

Professeur à la Faculté de Droit
de l'Université libre de Bruxelles

INTRODUCTION.

Le nationalisme qui fait l'objet de notre colloque ne trouve pas en tant que tel un fondement dans le droit international contemporain. En fait, la notion de nationalisme est englobée dans une notion contemporaine plus large : celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Certes on a pu parler à certaines époques dans la doctrine du droit international du "principe des nationalités", mais il s'agissait en fait d'un des aspects de la notion plus large que nous envisagerons dans les développements qui vont suivre.

1°) Textes régissant le principe.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a été formulé en de multiples circonstances :

Lors du discours du président Wilson au Congrès des Etats-Unis, le 11 février 1918. Dans sa célèbre déclaration, le président devait dire ceci :

" 2°) Les peuples et les provinces ne doivent pas faire l'objet de marchés et passer de souveraineté en souveraineté comme s'ils étaient de simples objets ou de simples pions d'un jeu, même du grand jeu maintenant à jamais discrédité de l'équilibre des forces.

3°) Tout règlement territorial se rapportant à cette guerre doit être fait dans l'intérêt et au bénéfice des populations intéressées et non pas comme parties d'un simple arrangement ou d'un compromis de revendication entre Etats rivaux ...

4°) Toutes les aspirations nationales bien définies devront recevoir la satisfaction la plus complète qui puisse être accordée sans introduire de nouveaux ou de perpétuer d'anciens éléments de discorde ou d'antagonisme susceptible avec le temps de rompre la paix de l'Europe et par conséquent du monde."

(Texte extrait de COLLIARD, Droit international et histoire diplomatique, Domat - Montchrestien, 2e éd. 1950, p. 443).

On retrouve le principe dans différents passages des quatorze points du président Wilson (texte dans COLLIARD, ibidem, pp. 442 - 443).

La Charte de l'Atlantique du 14 août 1941, signée par le président des Etats-Unis et M. Churchill, proclame que :

" 2°) Ils ne désirent voir aucune modification territoriale qui ne soit en accord avec les vœux librement exprimés des peuples intéressés.

3°) Ils respectent le droit qu'a chaque peuple de choisir la forme de gouvernement sous laquelle il doit vivre; ils désirent que soient rendus les droits souverains et le libre exercice du gouvernement à ceux qui en ont été privés par la force ..."

(COLLIARD, ibidem, p. 604).

Du côté socialiste, le principe de l'autodétermination était prôné dès 1917 par le Gouvernement soviétique. Selon Lénine :

" toute nationalité, sans une seule exception, à la fois en Europe et dans les colonies, aura la liberté et la possibilité de décider elle-même si elle formera un Etat séparé ou si elle fera partie d'un autre Etat."

(Oeuvres, Paris - Moscou, tome 26, p. 56).

Durant la seconde guerre mondiale, le 24 septembre 1941, le Gouvernement de l'Union soviétique faisait une déclaration à la Conférence interalliée de Londres dans laquelle il était précisé :

" L'Union soviétique s'est toujours inspirée et continue de s'inspirer dans sa politique extérieure du principe de l'autodétermination des nations ... Partant de ce principe, l'Union soviétique défend le droit de chaque peuple à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de son pays, le droit d'instaurer un régime politique et de choisir une forme de gouvernement qu'il considère rationnels et nécessaires, aux fins d'assurer la prospérité économique et culturelle de tout le pays."

(Cité par D. BARATACHVILI, La théorie léniniste de l'autodétermination des nations et la lutte de libération nationale dans La vie internationale, 1970, n° 12, p. 11).

La déclaration sur l'Europe libérée, incluse dans les Accords de Yalta du 11 février 1945, fait à son tour allusion au principe dans divers paragraphes. Il est notamment déclaré :

" L'établissement de l'ordre en Europe et la reconstruction des économies nationales doivent être réalisés par des procédés qui permettent au peuple libéré de détruire les derniers vestiges du nazisme et du fascisme, et d'établir des institutions démocratiques de leur choix. Ce sont là les principes de la Charte de l'Atlantique - droit de tous les peuples à choisir la forme de gouvernement sous lequel ils veulent vivre - restauration des droits souverains et d'autogouvernement au profit des peuples qui en ont été privés par les puissances d'agression."

(COLLIARD, ibidem, p. 614).

Le principe de l'autodétermination étant accepté aussi bien du côté des alliés occidentaux que de l'Union soviétique, il n'est pas étonnant que la Charte des Nations Unies l'ait consacré en son article premier :

" Les buts des Nations Unies sont les suivants :

...

2) Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droit des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes ... "

L'article 55 de la Charte fait également allusion au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Enfin, le chapitre XI (Déclaration relative aux territoires non autonomes), article 73 et le chapitre XII relatif aux territoires sous tutelle, article 76 b), consacrent à leur tour certains aspects du principe.

La célèbre résolution de l'Assemblée générale de l'O.N.U. sur la décolonisation : résolution 1514 (XV) - et voyez aussi la résolution 2131 (XX), § 6 - réaffirme le principe.

L'article premier des pactes internationaux relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, d'une part, aux droits civils et politiques d'autre part (résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale du 16 décembre 1966) proclame :

" 1. Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel.

2. Pour atteindre leurs fins, tous les peuples peuvent disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles ...

3. Les Etats parties au présent pacte, y compris ceux qui ont la responsabilité d'administrer les territoires non autonomes et les territoires sous tutelle, sont tenus de faciliter la réalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et de respecter ce droit, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies."

Enfin, le texte le plus récent qui consacre le principe de l'égalité de droit des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes est la déclaration relative au principe du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats, adoptée par l'Assemblée générale de l'O.N.U. lors de sa XXVe session (résolution 2625 (XXV) du 24 octobre 1970 - Chronique mensuelle de l'O.N.U., novembre 1970, p. 108).

Ce rapide survol des principaux textes relatifs au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes conduit à certaines constatations : d'une part, tous les textes qui ont traité de ce principe sont d'inégale valeur au point de vue juridique; d'autre part ces textes n'ont pas toujours parlé du principe dans un sens univoque. Ceci nous conduit à nous pencher sur le problème de la nature du principe.

2°) Nature du principe.

Tout comme les autres grands principes proclamés par la Charte des Nations Unies, notamment l'abstention de recours à la menace ou à l'emploi de la force, l'obligation de ne pas intervenir dans les affaires relevant de la compétence nationale d'un Etat ou le principe de l'égalité souveraine des Etats, le principe qui nous occupe ici est un principe de nature politique en ce sens qu'il exprime des valeurs que l'Organisation des Nations Unies doit réaliser sans que toutes les conséquences juridiques du principe ne soient dès l'abord précisées.

Le fait que le principe soit de nature politique ne signifie pas qu'il ne s'agit pas néanmoins d'un véritable droit. Une telle conclusion irait à l'encontre de la plupart des textes les plus récents cités ci-dessus et de la volonté des Etats membres des Nations Unies. Ce qui est vrai par contre, c'est que pour être applicable à des situations particulières, le principe doit être concrétisé en des règles spéciales et moins vagues. En effet, il suffit de se demander ce que signifie le mot "peuple" ou ce que l'on entend par "disposer de soi-même" pour se rendre compte que sous sa forme générale le principe est difficilement applicable.

Ainsi, s'agissant du mot "peuple", qu'est-ce qu'un peuple : un Etat, une nation, une population se caractérisant par unité de langue, de religion, de tradition ou d'ethnie, une minorité ... ?

Quand un peuple dispose-t-il de lui-même? Par l'indépendance ou l'autonomie? Lorsqu'il choisit de se fédérer ou de s'intégrer à un autre Etat? Lorsqu'il choisit la sécession?

Comme tous les principes politiques des Nations Unies, le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes reflète les contradictions profondes qui divisent la société internationale contemporaine. Aucun texte des Nations Unies n'appartient à une idéologie particulière et il faut compter avec les vues de - disons pour simplifier - trois groupes d'Etats : les Etats occidentaux, les Etats socialistes, le tiers monde. Dans un certain nombre de situations, ces trois tendances de la communauté internationale se mettent d'accord sur la signification concrète à donner au principe. En revanche, dans les situations de désaccord, chacun reste sur ses positions : on est alors dans le domaine de la lex ferenda, des latences du principe, de ses possibilités d'application future mais qui ne se concrétiseront qu'au moment où la communauté internationale se sera mise d'accord. Entretemps, les invocations purement politiques du principe ont cependant pour effet de faire évoluer progressivement la notion.

Il découle de l'observation qui précède que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un principe évolutif qui se transforme en fonction des situations objectives de la vie internationale. Ce principe ne peut plus avoir aujourd'hui le même sens qu'il avait en 1919.

Il convient enfin de se rappeler que le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne peut pas être dissocié des autres règles fondamentales du droit international contemporain telles que le principe de non-intervention ou le principe de non-recours à la force. Un système de droit est un tout dont on ne peut extraire arbitrairement ou artificiellement une règle. Dans une certaine mesure, des différents principes se chevauchent et se limitent les uns les autres.

Après ces observations de nature générale, nous allons essayer de déterminer quelles sont les règles concrètes, les "précipitations" du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes dont on peut cerner avec précision les contours dans le droit international contemporain.

I. LE DROIT DES TERRITOIRES NON AUTONOMES OU SOUS TUTELLE A SE LIBERER DU JOUG COLONIAL.

Si la décolonisation des Etats-Unis par leur révolte contre la Grande-Bretagne ou celle des colonies espagnoles d'Amérique purent avoir lieu, il n'en reste pas moins que pour le droit international de l'époque, il s'agissait d'actes de sécession, ayant un caractère purement interne pour l'Etat qui en était la victime. L'acte de décolonisation n'était affecté d'aucune légitimité de caractère international.

Même après la guerre de 1914 - 1918, si Lénine proposait la libération des colonies, les quatorze points Wilson ne prévoyaient rien de tel. Le système des mandats, par lequel la Société des Nations allait imposer aux Etats mandataires une "mission sacrée de civilisation", ne s'appliquait qu'aux colonies des Etats vaincus et pas aux colonies des Etats vainqueurs, et en tout état de cause n'envisageait l'autodétermination de ces territoires que dans certains cas seulement et avec parcimonie.

Bien plus, la Charte des Nations Unies, en ses chapitres XI et XII, n'envisageait nullement une décolonisation, en tout cas certainement pas aussi rapide.

Cependant, la société internationale a connu une très rapide modification dans ses valeurs profondes et à partir de 1960, le droit à la décolonisation est quasiment devenu incontesté pour ne plus faire l'objet de résistance que de la part de l'Afrique du Sud, du Portugal et ultérieurement de la Rhodésie du Sud. La célèbre résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale va proclamer :

" 1. La sujétion des peuples à une subjugation, à une domination et à une exploitation étrangères constitue le déni des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la Charte des Nations Unies et compromet la cause de la paix et de la coopération mondiales.

2. Tous les peuples ont le droit de libre détermination, en vertu de ce droit ils déterminent librement leur statut politique et poursuivent leur développement économique, social et culturel. ...

5. Des mesures immédiates seront prises dans le territoire sous tutelle, les territoires non autonomes et tous autres territoires qui n'ont pas encore accédé à l'indépendance, pour transférer tous pouvoirs aux peuples de ces territoires, sans aucune condition ni réserve, conformément à leur volonté et à leurs vœux librement exprimés, sans aucune distinction de race, de croyance ou de couleur, afin de leur permettre de jouir d'une indépendance et d'une liberté complète ... "

Ces principes ont été rappelés dans l'article premier des Pactes relatifs aux droits de l'homme qui estiment que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est la condition de tous les droits de l'homme. De même la déclaration relative au principe du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats d'octobre 1970 est révélatrice de ce que cet aspect du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est actuellement incontesté par la quasi unanimité des Etats membres des Nations Unies.

Dans le cadre de la décolonisation, tous les peuples qui ont droit à l'autodétermination sont définis par les principes IV et V de la résolution 1541 du 15 décembre 1960 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les peuples visés sont ceux qui habitent "un territoire géographiquement séparé et ethniquement ou culturellement distinct du pays qui l'administre" (principe IV).

Et selon le principe V :

" Une fois établi qu'il s'agit à première vue d'un territoire géographiquement et ethniquement ou culturellement distinct, d'autres éléments peuvent entrer en ligne de compte. Ces éléments supplémentaires peuvent être notamment de nature administrative, politique, juridique, économique ou historique. S'ils affectent les relations entre le territoire métropolitain et le territoire considéré de telle façon qu'ils placent arbitrairement ce dernier dans une position ou un état de subordination, ils confirment la présomption...".

qu'il y a territoire non autonome.

Les formes de l'exercice du droit à l'autodétermination sont, en vertu de la même résolution, les suivantes :

Un territoire non autonome a atteint la pleine autonomie

- a) quand il est devenu Etat indépendant et souverain;
- b) quand il s'est librement associé à un Etat indépendant.

La libre association doit résulter d'un choix libre et volontaire des populations du territoire en question exprimé selon des méthodes démocratiques et largement diffusées. Un territoire associé doit avoir le droit de déterminer sa constitution intérieure, sans ingérence extérieure, conformément aux méthodes constitutionnelles régulières et aux vœux librement exprimés des populations (principe VII).

C'est ainsi que le 27 novembre 1953, par sa résolution 748 (VIII), l'Assemblée générale a reconnu que, en choisissant son statut constitutionnel et international (association entre l'Etat libre associé de Porto-Rico et les Etats-Unis d'Amérique), le peuple de l'Etat libre associé de Porto-Rico avait effectivement exercé son droit de disposer de lui-même.

Il en a été de même concernant le Surinam et les Antilles néerlandaises dans leurs rapports avec les Pays-Bas : résolution 945 (X) du 15 décembre 1955 de l'Assemblée générale de l'O.N.U.

c) quand il s'est intégré à un Etat indépendant.

Pour que l'intégration puisse être acceptée, encore faut-il qu'elle se fasse sur la base de l'égalité complète entre le peuple du territoire antérieurement non autonome et celui de l'Etat indépendant auquel il s'intègre. Les deux peuples doivent avoir, sans distinction ni discrimination, un statut et des droits de citoyenneté égaux (principe VIII).

En outre, pour que l'intégration soit acceptable aux yeux des Nations Unies, est-il encore nécessaire que le territoire intégré ait atteint un stade avancé d'autonomie avec des institutions politiques libres, de telle sorte que ces populations aient la capacité de choisir en pleine connaissance de cause, selon des méthodes démocratiques et largement diffusées entre l'intégration et les autres possibilités. L'intégration doit résulter du désir librement exprimé des populations du territoire, pleinement conscientes du changement de leur statut, la consultation se faisant selon des méthodes démocratiquement et largement diffusées, impartialement appliquées et fondées sur le suffrage universel des adultes. (principe IX).

L'exemple classique d'intégration à un Etat indépendant, est celui du Groenland dont l'intégration au Danemark a été approuvée par la résolution 849 (IX) du 22 novembre 1954 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

d) quand il acquiert tout autre statut politique librement décidé par le peuple (ce quatrième cas a été ajouté par la déclaration sur les relations amicales d'octobre 1970).

Dans les trois dernières formes d'autodétermination de territoire non autonome, le point essentiel est que le choix des populations soit informé. C'est pourquoi l'Organisation des Nations Unies met fréquemment en doute certains plébiscites proposés par la puissance administrante parce qu'elle estime que les conditions d'information ou de liberté réelle des populations ne sont pas réunies. C'est ainsi que l'Organisation des Nations Unies se refuse à tout plébiscite dans le cadre du Sud-Ouest africain conduit par l'Afrique du Sud. Quelle serait la valeur d'un tel plé-

biscite lorsque tous les membres de l'opposition sont en prison ou en exil et lorsque l'information qui est donnée aux populations est purement unilatérale?

Si la règle du suffrage universel des adultes est hautement souhaitable, il n'en reste pas moins que dans certains cas, elle est difficilement applicable. On a pu en juger dans l'affaire de l'Irian occidental. Ce territoire était administré depuis le 1er mai 1963 par l'Indonésie, à la suite d'un accord du 15 août 1962 entre l'Indonésie et les Pays-Bas. Il était cependant entendu qu'en 1969, les populations de l'Irian occidental pourraient accomplir un acte de libre option.

L'"acte de libre option" fut accompli par les populations papoues de l'Irian occidental entre le 14 juillet et le 2 août 1969. Toutefois la situation ne se prêtait pas à l'établissement d'un système de suffrage universel tel qu'on le conçoit habituellement. De larges parties du territoire sont difficilement pénétrables. Les populations de l'intérieur de l'île n'étaient pratiquement pas contrôlées par les Hollandais. Etant donné les circonstances particulières de ce pays, des assemblées consultatives d'ailleurs parfaitement représentatives dans les conceptions locales furent consultées et décidèrent unanimement de demeurer sous souveraineté indonésienne. Le 19 novembre 1969, l'Assemblée générale adoptait une résolution 2504 (XXIV), résolution qui avait été patronnée par la Belgique, l'Indonésie, le Luxembourg, la Malaisie, les Pays-Bas et la Thaïlande, par laquelle l'Assemblée constatait que l'"acte de libre option" de l'Irian occidental avait été accompli à sa satisfaction. Trente Etats, pour la plupart africains, se sont cependant abstenus au moment du vote, après avoir émis des doutes au cours de la discussion sur les conditions dans lesquelles l'"acte de libre option" avait été obtenu. (Sur ce point, voyez O.N.U., Chronique mensuelle, 1969, n° 11, p. 45).

Le droit des territoires non autonomes ou sous tutelle à se libérer du joug colonial est à ce point contraignant que la déclaration relative au principe du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats d'octobre 1970 rappelle que :

" Tout Etat a le devoir de s'abstenir de recourir à toute mesure de coercition qui priverait les peuples mentionnés ci-dessus dans l'élaboration du présent principe de leur droit à disposer d'eux-mêmes et de leur liberté et de leur indépendance. Lorsqu'ils réagissent contre et résistent à une telle mesure de coercition, dans l'exercice de leur droit à disposer d'eux-mêmes, ces peuples sont en droit de chercher de recevoir un appui conforme aux buts et principes de la Charte des Nations Unies."

On sait que par ailleurs, le droit des peuples maintenus sous le joug colonial à recourir à la force pour disposer d'eux-mêmes a été reconnu par de multiples résolutions, soit générales relatives à la décolonisation, soit particulières relatives à certains territoires non autonomes tels que les territoires sous administration portugaise, l'Afrique du Sud ou la Rhodésie du Sud.

II. L'AUTODETERMINATION NE S'APPLIQUE PAS AUX POPULATIONS DES TERRITOIRES ARTIFICIELLEMENT CREEES PAR LE COLONISATEUR AU DETRIMENT DE L'ETAT DONT CE TERRITOIRE FAISAIT ORIGINAIREMENT PARTIE.

Les situations envisagées ici sont celles des comptoirs que les Etats colonialistes avaient créés tout au long de la route des Indes. On peut citer de multiples situations de ce genre ; les comptoirs français ou portugais en Inde, les villes de Centa, Melilla, le territoire d'Ifni, Gibraltar, Macao, Hong Kong, les îles Malvinas (Falklands), etc...

Les problèmes qui sont susceptibles de se poser dans des territoires de ce genre sont particulièrement bien illustrés par le cas de Gibraltar. Gibraltar fut cédé à la suite d'une guerre malheureuse par l'Espagne à la Grande-Bretagne par le Traité d'Utrecht en 1704 et devint une base militaire britannique. Néanmoins la Grande-Bretagne ayant donné à ce territoire le statut de colonie britannique, et ayant fourni à son sujet à l'Organisation des Nations Unies les informations nécessaires en tant que territoire non autonome (en vertu de l'article 73 (e) de la Charte)

la déclaration des Nations Unies sur la décolonisation s'applique également à ce territoire. Les Britanniques, faisant valoir que la décolonisation devait conduire à l'autodétermination du peuple colonisé, ont décidé de consulter la population intéressée, laquelle par un vote massif (1.200 votes contre 44) s'est prononcée pour le maintien de liens particuliers avec la Grande-Bretagne dans le cadre d'une autonomie purement locale. L'Assemblée générale de l'O.N.U., notamment par sa résolution 2353 (XXII) du 15 décembre 1967 et 2429 (XXIII) du 18 décembre 1968, n'a pas accepté le point de vue britannique en

" considérant que toute situation coloniale qui détruit partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un pays est incompatible avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies et en particulier avec le paragraphe 6 de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale."

Aussi l'Assemblée a-t-elle invité le Gouvernement du Royaume-Uni et de l'Espagne de reprendre les négociations en vue de mettre fin à la situation coloniale existant à Gibraltar et de sauvegarder les intérêts de la population lors de la cessation de cette situation coloniale.

Il est clair que dans une situation de ce type, l'intégrité géographique d'un Etat est considérée comme plus importante que la volonté des habitants. Mais on constatera que ces habitants sont fort peu nombreux; qu'ils ne constituent en aucun cas un peuple; qu'ils n'ont aucune caractéristique propre qui les situe comme une ethnie particulière. Les seuls intérêts particuliers de cette population sont de nature économique et d'une légalité souvent douteuse à l'égard de l'Espagne (fraudes diverses). Les Espagnols sont prêts à accorder à la population un statut économique et politique particulier.

Les situations du type gibraltarien ont été prévues par le paragraphe 6 de la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux (résolution 1514 (XV)) d'après lequel :

" toute tentative visant à détruire partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un pays est incompatible avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies."

La déclaration d'octobre 1970 sur les relations amicales insiste également sur le fait que

" tout Etat doit s'abstenir de toute action visant à rompre partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un autre Etat ou d'un autre pays."

III. LE DROIT A L'AUTODETERMINATION DES PEUPLES DECOLONISES COMPREND LE DROIT DE S'EMANCIPER DE LA TUTELLE ECONOMIQUE ETRANGERE.

L'émancipation économique et sociale est en effet indissociable de l'indépendance politique. C'est pourquoi la plupart des pays ayant récemment accédé à l'indépendance ont le souci de mettre fin à l'emprise économique des pays étrangers.

Les résolutions de l'Assemblée générale de l'O.N.U. ont fréquemment insisté sur le fait que la souveraineté permanente sur les richesses et ressources naturelles est un élément fondamental du droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes, ainsi la résolution 1803 (XVII) du 14 décembre 1962 et la résolution 2158 (XXI) du 25 novembre 1966.

L'article premier des Pactes internationaux relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels d'une part, et aux droits civils et politiques d'autre part, du 16 décembre 1966, dispose ce qui suit :

" 1. Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel.

2. Pour atteindre leurs fins, tous les peuples peuvent disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles, sans préjudice des obligations qui découlent de la coopération économique internationale, fondée sur le principe de l'intérêt mutuel, et du droit international. En aucun cas un peuple ne pourra être privé de ses propres moyens de subsistance."

IV. LE DROIT A L'AUTODETERMINATION S'APPLIQUANT A UN ETAT IMPLIQUE LE DROIT A CE QUE LES ETATS ETRANGERS N'INTERVIENNENT PAS DANS SES AFFAIRES INTERIEURES.

1. Lorsque le droit à l'autodétermination est invoqué par un Etat constitué, le principe équivaut le plus fréquemment au principe de non-intervention.

C'est ainsi que la déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats (résolution 2131 (XX) du 21 décembre 1965) vise dans son préambule le fait que les relations amicales reposent "sur le respect du principe de l'égalité de droit des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes". Le paragraphe 6 de la même résolution dispose ce qui suit :

" 6. Tout Etat doit respecter le droit des peuples et des nations à l'autodétermination et à l'indépendance et ce droit sera exercé librement en dehors de toute pression extérieure et dans le respect absolu des droits humains et des libertés fondamentales ... "

(O.N.U., Chronique mensuelle, 1966, p. 34).

Lorsqu'un Etat intervient à ce point dans les affaires d'un autre Etat qu'il l'empêche de se gouverner comme il l'entend, il porte atteinte au droit de cet Etat à l'autodétermination. Cfr. les interventions américaines au Guatemala, à Saint-Domingue, au Vietnam et les interventions soviétiques en Hongrie et en Tchécoslovaquie.

En vertu de la même déclaration du 21 décembre 1965, l'Assemblée générale proclamait que :

" 5. Tout Etat a le droit inaliénable de choisir son système politique, économique, social et culturel sans aucune forme d'ingérence de la part de n'importe quel autre Etat."

2. Chaque peuple possède donc le droit de s'autodéterminer comme il l'entend. Le principe de la souveraineté populaire est donc le critère de l'autodétermination d'un Etat. Si un régime contraire à la souveraineté populaire est imposé au peuple, le droit de celui-ci à l'autodétermination est violé.

Peut-on aller plus loin pour la détermination des formes et des méthodes par lesquelles s'exprimera la souveraineté populaire? Le droit à l'autodétermination implique-t-il un régime démocratique avec gouvernement représentatif fondé sur le suffrage universel des adultes?

C'est ainsi que la déclaration sur l'Europe libérée prévoyait que les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne assisteraient les peuples de tout Etat libéré de l'Europe, ou tout Etat européen, ancien satellite de l'Axe.

" c. à constituer des autorités gouvernementales provisoires largement représentatives de tous les éléments démocratiques de ces populations, et qui s'engageront à établir, dès que possible, par de libres élections, des gouvernements qui soient l'expression de la volonté des peuples, et ... "

Il faut cependant faire attention de ne pas conclure trop vite.

a) D'une part, les termes "régime démocratique" ont bien des sens. Il suffit de penser aux oppositions entre démocraties populaires et démocraties occidentales.

Le cas de l'Allemagne est un exemple particulièrement éclairant d'erreurs de conceptions qui ne peuvent conduire qu'à des impasses.

Depuis sa loi fondamentale du 23 mai 1949, la République fédérale d'Allemagne a émis la prétention d'agir

" également pour le compte des Allemands auxquels était refusée la possibilité de collaborer à cette oeuvre.

Le peuple allemand tout entier demeure convié à parfaire, en disposant librement de lui-même, l'unité et la liberté de l'Allemagne."

(Préambule; voir aussi article 146).

Les alliés occidentaux (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) ont emboîté le pas à cette conception par leur déclaration commune du 23 octobre 1954 par laquelle :

" 1. Ils considèrent le Gouvernement de la République fédérale comme le seul gouvernement allemand librement et légitimement constitué et habilité de ce fait à parler au nom de l'Allemagne en tant que représentant le peuple allemand dans les affaires internationales."

En clair, ceci signifiait que la République démocratique allemande, sous régime communiste, ne s'était pas autodéterminée puisqu'elle était communiste. Si elle était communiste, ce ne pouvait être que parce que ce régime lui avait été imposé.

Ce type de raisonnement repose sur le postulat que le régime de démocratie libérale des pays capitalistes est le meilleur régime des mondes possibles. Ce n'est pas ici le lieu de discuter des mérites de l'un ou l'autre régime, c'est une question de droit public comparé ou de science politique et pas de droit international. Qu'il suffise de dire que sur un plan strictement objectif, rien ne permet de dire que l'un est supérieur à l'autre. On est là dans le domaine des jugements de valeur, pas dans celui des jugements de vérité. Pour simplifier, les uns placent la liberté au pinacle sans souci des inégalités du système,

les autres prônent l'égalité et font peu de cas des libertés formelles. L'état d'évolution économique du pays peut faire cependant que le premier sera plus adapté aux pays très développés et le second aux pays sous-développés.

Quoi qu'il en soit, en droit international il n'y a pas de démocraties meilleures les unes que les autres et c'est une intervention inadmissible dans les affaires intérieures d'un Etat que de critiquer le régime qu'il s'est donné.

La position précitée des trois alliés occidentaux qui les conduit à ne pas reconnaître la République démocratique d'Allemagne est d'ailleurs en contradiction avec leur reconnaissance de la plupart des autres régimes communistes d'Europe ou d'Asie.

b) Mais il y a bien plus, à côté des démocraties libérales et des démocraties populaires, qui sont la minorité, la plupart des régimes des Etats qui composent l'O.N.U. sont des plus variés, les présidentialismes dominent, les dictatures sont fréquentes, des régimes féodaux ou théocratiques sont loin d'avoir disparu. Il n'est pas toujours simple de prétendre, vu les conditions économiques et sociales du territoire ainsi que le développement de ses institutions politiques, que de tels régimes ne correspondent pas à la volonté populaire. C'est toute la question de la représentativité du chef qui est ainsi posée et au sujet de laquelle il faut éviter de projeter nos conceptions occidentales comme étant les seules parfaites.

Encore une fois, pour devenir membre de l'O.N.U., la seule condition de fond est d'être un Etat pacifique acceptant les obligations de la Charte. Cela n'a jamais été compris comme excluant les régimes précités. Le cas de l'Espagne fut le cas test. Après avoir vainement tenté de la bouder, l'Assemblée générale a finalement levé les sanctions contre l'Espagne et l'a admise à l'O.N.U.

Il découle de tout ce qui précède que le devoir de non-intervention interdit aux Etats de s'ingérer dans le choix des autres Etats de leur système politique, économique et social. C'est le fondement même de la politique actuelle de coexistence.

V. LE DROIT A L'AUTODETERMINATION S'APPLIQUE-T-IL AUX POPULATIONS DES TERRITOIRES FAISANT L'OBJET DE DIFFERENDS JURIDIQUES ENTRE ETATS?

La pratique est ici bien ambiguë et différentes situations doivent être distinguées.

a) Le droit à l'autodétermination et les règlements de paix.

Dans des situations de liquidation des séquelles des guerres mondiales, le respect du droit à l'autodétermination n'a jamais été exclusif de considérations d'ordre stratégique, économique ou politique; la sécurité des Etats de la région est souvent une exigence qui s'impose aux négociateurs. L'antinomie existant entre les points 3° et 4° du discours au Congrès du président Wilson le 11 février 1918 (précité) est sur ce point évidente. Dans toute la mesure du possible, les solutions suivantes sont poursuivies :

1°) L'agresseur doit libérer les territoires conquis ou occupés.

Cfr. - 14 points de Wilson : 7° (Belgique) , 8° (France).

11° (Roumanie, Serbie, Montenegro).

- Charte de l'Atlantique : 3°.

- Déclaration sur l'Europe libérée (Yalta, 11 février 1945).

- Multiples résolutions du Conseil de sécurité à l'égard de la France, la Grande-Bretagne et Israël à l'époque de l'affaire de Suez.

- Résolutions du Conseil de sécurité à la suite de la Guerre des Six Jours sur l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la force.

2°) Mais l'agresseur paiera souvent son agression par des dispositions qui seront prises pour éviter qu'il ne nuise à l'avenir.

- 14 points de Wilson : 8° (Alsace-Lorraine), 10° (Autriche-Hongrie), 13° (Pologne), 12° (démembrement de la Turquie).
- Après la seconde guerre mondiale, l'Allemagne a perdu de nombreux territoires annexés par la Pologne et l'U.R.S.S.; l'U.R.S.S. pour sa part a récupéré les Etats baltes et une partie de la Pologne qu'elle avait perdue à la fin de la première guerre mondiale.

Dans la plupart de ces situations, des transferts forcés de population eurent lieu (ainsi ceux décrétés après les accords de Yalta et de Potsdam concernant les Allemands et les Polonais).

Parfois des plébiscites permettent à la population de se prononcer sur le point de savoir s'ils acceptent ou non la mutation territoriale.

Exemples : - Eupen et Malmédy (article 42 du Traité de Versailles);
 - la Haute Silésie (article 88 du Traité de Versailles);
 - la Sarre, le 13 janvier 1935 et le 23 octobre 1955;
 - la Tende et la Brigue, le 12 octobre 1947.

Ailleurs, la population ne se voit reconnaître qu'un simple droit d'option entre la nationalité de l'Etat prédécesseur et celle de l'Etat successeur.

- b) Le droit à l'autodétermination et les territoires susceptibles de changer de souveraineté à la suite d'un règlement du conflit de frontière.

Dans les conflits de frontières, le voeu des habitants du territoire entre rarement en considération. Ce qui prédomine, c'est la notion d'intégrité territoriale. Voyez cependant le cas de Bahrein, où l'Iran a finalement accepté que l'île décide de son sort par un referendum.

VI. LE DROIT A L'AUTODETERMINATION JUSTIFIE-T-IL LE DROIT DE SECESSION?
UN PEUPLE A-T-IL LE DROIT DE CHANGER DE GOUVERNEMENT EN SE SEPARANT
DE L'ETAT AUQUEL IL APPARTIENT?

Chaque entité sécessionniste invoque le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; mais elle se voit opposer le droit égal de l'Etat dont l'entité relève dans un conflit souvent dramatique. Georges Scelle a remarquablement exposé les termes de la contradiction dans le passage suivant :

" Mais surtout, ce droit, comme tout "droit naturel" prétendu inné et absolu, entrerait immédiatement en conflit avec lui-même et avec d'autres "droits" non moins respectables.

Un Etat n'est pas une création arbitraire, une oeuvre de volonté; c'est l'aboutissement d'un processus social et historique, une gestation difficile et souvent dramatique de nombreuses générations. On ne saurait admettre d'un coeur léger que, sous prétexte de libre disposition, des collectivités quelconques, dont la cohésion peut être éphémère et les mouvements passionnels, puissent remettre en question tout l'édifice. Notons bien, en effet, que le "droit" de la collectivité dissidente - et c'est un droit de "sécession" - s'affronte immédiatement avec le "droit" non moins respectable du reste de la population de continuer à former une nation, un Etat et son "vouloir vivre collectif". De telle sorte que la satisfaction des désirs d'une minorité pourrait l'emporter sur les nécessités vitales de la majorité et détruire la solidarité qui sert de base à l'Etat même. C'est le "droit" qui se détruit lui-même.

La sécession d'une minorité impliquera, en effet, fatalement, une amputation de territoire et cette amputation peut équivaloir pour l'Etat à un arrêt de mort. La constitution d'un Etat comporte un équilibre politico-économico-militaire. Telle région fournit des matières premières (fer, charbon); telle autre réalise la concentration des entreprises industrielles; telle autre sert de base aux noeuds de communication ferroviaires ou fluviaux; telle autre, enfin et surtout, région frontrière, est un lieu de défense naturelle et supporte un ensemble de fortifications. Peut-on admettre un "droit de sécession" qui découvre la frontière stratégique; ampute l'Etat de ses ports, de ses minerais, de ses aciéries, de son blé, de ses gares terrestres ou fluviales? ... "

(SCELIE, Georges, Manuel élémentaire de droit international public, Paris, Domat - Montchrestien, 1943).

Devant une situation de sécession, comme devant toute situation de guerre civile, le droit international est neutre, il ne prend parti ni pour le gouvernement central, ni pour les sécessionnistes. La nécessité de laisser au peuple ou aux peuples le soin de décider de leur sort fait une stricte obligation aux Etats tiers de n'intervenir ni pour l'un ni pour l'autre. Ce serait une violation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Dans la déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats, on trouve le passage suivant qui démontre le large consensus des Etats membres de l'O.N.U. de ne rien faire pour favoriser les sécessions :

" Rien dans les paragraphes précédents ne sera interprété comme autorisant ou encourageant une action, quelle qu'elle soit, qui démembrerait ou menacerait, totalement ou partiellement, l'intégrité territoriale ou l'unité politique de tout Etat souverain et indépendant se conduisant conformément au principe de l'égalité de droits et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes énoncé ci-dessus et doté ainsi d'un gouvernement représentant l'ensemble du peuple appartenant au territoire sans distinction de race, de croyance ou de couleur.

Tout Etat doit s'abstenir de toute action visant à rompre partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale d'un autre Etat ou d'un autre pays."

Rares sont les sécessions réussies. La Belgique reste un cas exceptionnel. Les exemples récents de sécessions réussies ne sont guère probants car ils concernent souvent des fédérations qui éclatèrent dans un laps de temps proche de leur création (Fédération du Mali, République Arabe Unie, Fédération de Malaisie); en revanche, le Katanga, le Biafra et Anguilla sont des exemples de sécessions avortées qui devraient décourager des initiatives de ce genre. Au moment où nous écrivons ces lignes, le Pakistan oriental tente sa chance.

VII. LE DROIT A L'AUTODETERMINATION ET LES MINORITES.

a) Historique.

Le problème des minorités a fait l'objet d'une grande attention à l'époque de la Société des Nations.

Les traités de paix imposèrent à la Pologne, la Roumanie, la Grèce, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie des dispositions tendant à protéger les minorités se trouvant sur les Etats.

La protection se caractérisait :

- 1°) par des obligations de non discrimination (ne pas traiter les minorités plus mal que le reste de la population);
- 2°) par des obligations d'octroi aux minorités d'un traitement différentiel (facilités d'utilisation de leur langue devant les tribunaux; enseignement public dans leur langue au moins dans l'enseignement primaire et secondaire; fonds publics accordés pour leurs institutions scolaires, religieuses ou charitables);

3°) par un contrôle exercé par la Société des Nations.

En revanche, dans certains cas, le problème des minorités fut évité par des échanges de populations : Grèce - Bulgarie, Grèce - Turquie.

Le système de la Société des Nations a conduit à bien des difficultés et à bien des abus, notamment ceux du régime nazi utilisant les minorités allemandes pour sa politique d'intervention puis d'agression.

Aussi, au lendemain de la seconde guerre mondiale comme dans le cadre de l'O.N.U., l'intérêt porté au problème des minorités a été très réduit. Les cas où les traités internationaux de l'immédiate après-guerre ont prévu une protection des minorités sont rares (Trieste, Tyrol du Sud ou Haut Adige, traité d'Etat autrichien du 15 mai 1955, accord indo-pakistanaï du 8 avril 1950, traité de Zurich sur Chypre).

La Commission des droits de l'homme de l'O.N.U. a bien une sous-commission pour la prévention des mesures discriminatoires et la protection des minorités, mais cette sous-commission ne s'occupe que de la lutte contre la discrimination et depuis 1952 ne s'occupe plus du problème des minorités.

b) Définition de la minorité.

Qu'entend-on exactement par minorité. La sous-commission en a donné une excellente définition :

" ...

2. La protection des minorités est la protection des groupes qui ne sont pas dominants dans un pays et qui, tout en souhaitant d'une manière générale être traités sur un pied d'égalité avec la majorité, désirent, dans une certaine mesure, un traitement différentiel destiné à préserver les caractéristiques fondamentales qui les distinguent de la majorité de la population. La protection s'applique également aux individus appartenant à ces groupes et

désirant la même protection. Il en résulte que le traitement différentiel appliqué à ces groupes est justifié, s'il vise à satisfaire l'ensemble de la communauté et à assurer son bien-être. Les caractéristiques qui peuvent justifier une telle protection sont la race, la religion, et la langue. Pour pouvoir bénéficier de la protection, une minorité doit se conformer à son devoir d'allégeance pleine et entière envers le gouvernement de l'Etat dans lequel elle demeure. Ses membres doivent également être des ressortissants de cet Etat."

(Document O.N.U., E/CN.4/367)

Cette définition met en lumière les principaux éléments pour reconnaître une minorité :

1°) il faut un groupe distinct non dominant.

La minorité peut être quantitative (minorité opposée à majorité) ou relationnelle (groupe réprimé opposé à groupe dominant). C'est ainsi que les blancs d'Afrique du Sud ou de Rhodésie ne sont pas une minorité car ils sont le groupe dominant.

2°) des caractéristiques objectives qui les distinguent de la majorité de la population : ce sont la race, la religion et la langue selon la sous-commission; on ajoute parfois le groupe ethnique ou le caractère national mais ces deux caractéristiques reviennent le plus souvent aux trois premières.

3°) enfin, un élément psychologique: le souhait d'un traitement différentiel en vue de préserver les caractéristiques objectives qui les distinguent de la majorité.

c) La protection des minorités peut être envisagée de différentes manières :

1°) protection de son existence physique contre la destruction par dispositions pénales : convention sur le génocide (articles 1, 2, 4 et 5);

- 2°) conventions relatives à la prévention de toute forme de discrimination en fonction de la race ou de la religion),
ou dispositions
générales relatives à la non-discrimination (cfr. article 2 des Pactes internationaux relatifs au droit de l'homme);
- 3°) droit à un traitement différentiel positif.
Cfr. les traités précités et l'article 27 du Pacte international sur les droits civils et politiques qui dispose :

" Dans les Etats où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou d'employer leur propre langue."

- 4°) un pas de plus est franchi lorsque l'on accorde aux minorités un statut d'autonomie dans l'Etat. Cette autonomie peut se limiter aux questions culturelles comme elle peut aller plus loin (Kurdes en Iraq).
- 5°) enfin, on peut concevoir de donner à la minorité le droit de sécession pour se regrouper soit avec un autre Etat préexistant, soit avec des minorités similaires d'autres Etats préexistants (exemple : l'idée d'un Kurdistan qui rassemblerait les territoires peuplés de Kurdes en Iran, en Turquie et en Iraq).

d) L'autodétermination des minorités.

A supposer qu'une minorité soit suffisamment importante pour être qualifiée de "peuple", son droit à l'autodétermination peut se réaliser au gré de ses vœux selon les quatre derniers modes cités selon les circonstances.

Pour comprendre l'attitude des Etats à l'égard des minorités, il faut bien se rendre compte qu'il est peu d'Etats modernes totalement homogènes. La grande majorité des Etats sont multi-nationaux, multi-ra-

ciaux, multi-linguistiques ou multi-religieux. Est-il besoin de rappeler les Flamands et les Wallons en Belgique, les Anglais et les Français au Canada, les Bretons et les Basques en France, les Allemands du Haut Adige, etc... ? Mais que dire d'Etats comme l'Inde ou l'Indonésie, l'U.R.S.S., le Congo, Chypre, l'Algérie, la Chine, sans oublier le Nigerai?

Les questions qui se posent dans tous les Etats sont le point de savoir comment concilier les aspirations à la diversité et les besoins du développement national dans l'unité.

Certains Etats ont choisi l'assimilationisme; c'est le cas des Etats-Unis et de la plupart des Etats d'Amérique latine qui sont des pays d'immigration. Pour ces Etats, passé la limite du folklore, le particularisme de minorités est ressenti comme un danger au développement de l'esprit national, risque de créer un Etat dans l'Etat, de susciter des interventions étrangères ou de conduire au séparatisme.

Ces dernières craintes sont particulièrement vives dans les Etats d'Asie et d'Afrique où le danger de la balkanisation leur est apparu au moment de leur accession à l'indépendance lorsque, sous prétexte du développement harmonieux des groupes distincts, les anciens colonialistes ont soudainement découvert les vertus à la division des empires qu'ils avaient toujours administrés de manière centralisée (cfr. balkanisation de l'A.O.F. et l'A.E.F., les tentatives hollandaises à l'égard de l'Indonésie, l'affaire du Katanga). Ce système est poussé à fond dans la théorie de l'Afrique du Sud du développement séparé des différents groupes ethniques d'Afrique du Sud ou du Sud-Ouest africain dont le but à peine voilé est d'assurer le plus longtemps possible la domination du groupe minoritaire blanc sur l'ensemble de la population africaine. Ce danger est d'autant plus grave pour l'Afrique que les frontières y furent établies par le colonisateur sans le moindre souci des populations et de leurs caractéristiques.

Ceci conduit les Etats d'Afrique et d'Asie - mais les autres sont d'accord avec eux - à craindre perpétuellement les mouvements de sécession fondés au départ sur une situation minoritaire. Leur souci de préserver

leur intégrité territoriale se marque dans de nombreux textes contemporains; rappelons le paragraphe 6 précité de la résolution 1514 (XV) ou les passages de la déclaration sur les relations amicales relatifs au respect de l'unité des autres Etats. La paix du monde repose selon les Etats sur le maintien d'Etats composites. Toute remise en question de ce principe conduirait le monde au chaos.

Pour les mêmes raisons, les Etats se font tirer l'oreille pour accorder aux minorités une autonomie au sein de l'Etat et même parfois le droit à un traitement préférentiel positif. Une minorité est une menace potentielle. Le rôle des minorités allemandes dans la montée du nazisme n'est pas oublié. Aussi les minorités doivent être assimilées, intégrées, elles ne doivent pas être discriminées mais elles ne doivent pas non plus être différenciées. Dans une telle politique, on leur refuse le droit à la différence. On traite la question non au niveau de la protection des minorités mais au niveau de la protection des droits de l'homme et si on accorde aux minorités un traitement différentiel, on insiste sur les devoirs corrélatifs qui pèsent sur la minorité d'allégeance pleine et entière envers l'Etat dont ses membres sont citoyens.

C'est l'attitude qui triomphe aujourd'hui à l'O.N.U., elle est de manière symptomatique une attitude d'Etats, protectrice des intérêts des Etats constitués, favorables au statu quo et au maintien des choses telles qu'elles sont. Mais on n'arrête pas l'histoire et parfois lorsqu'un groupe important d'un Etat se voit refuser le droit à la différence qui lui semble indispensable à sa survie, la seule issue reste la violence, le terrorisme, la guerre civile, la sécession. Les peuples dominés se révoltent contre l'Etat et s'ils réussissent, forment à leur tour un Etat qui risque d'oublier aussi vite qu'il a été enfanté dans la douleur. Mais le plus souvent les structures existantes sont plus fortes qu'eux et ils ne réussissent pas. Ici le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'apporte aucune réponse au dilemme. Le droit ne choisit ni un parti ni l'autre. Il est neutre devant la situation. Seule l'effectivité transformera la situation résultante en droit.

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Centre de Sociologie de la Guerre

COLLOQUE

sur

"LE NATIONALISME, FACTEUR BELLIGENE"

x

x

x

UN MYTHE BELLIGENE : LA NATION

par Jacques WILLEQUET

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
Conseiller historique du Ministère des Affaires étrangères.

3542

4, 5 et 6 mai 1971.

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Centre de Sociologie de la Guerre

COLLOQUE

sur

"LE NATIONALISME, FACTEUR BELLIGENE"

x

x x

UN MYTHE BELLIGENE : LA NATION

par Jacques WILLEQUET

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Conseiller historique du Ministère des Affaires étrangères.

4, 5 et 6 mai 1971.

UN MYTHE BELLIGÈNE : LA NATION.

Rien de plus instructif que la consultation d'un bon dictionnaire : reflet, pour qui sait lire, d'une réalité historique et sociale en évolution permanente, il nous apprend que le mot "nation" n'a pris son sens actuel que depuis 1789.

L'homme est un être éminemment social, mais sous l'Ancien Régime, ses liens, ses allégeances étaient d'ordre dynastique, corporatif, régional ou religieux. Ses guerres, par conséquent, obéissaient aux mêmes motivations : guerres de princes, guerres sociales, guerres religieuses. Qu'entendait-on à l'époque par "nation" ? C'était un groupe d'hommes, auxquels on supposait une origine commune, un lien naturel commun. Au Moyen-Âge, l'université de Paris comportait quatre "nations" : France, Picardie, Normandie et Germanie. Le Collège des Nations fut fondé par Mazarin pour accueillir les étudiants des provinces nouvellement conquises sur la Flandre, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne; ces étudiants parlaient tous, en général, le français. Aucun roi de France ne s'étonna de voir, jusqu'à la Révolution, les cours de l'université de Strasbourg se donner en latin et en allemand : la langue était alors un moyen de communication entre les hommes, rien de plus, rien de moins. La Fontaine évoquait la "nation des belettes", et Goethe, la "nation des jeunes filles". Le dernier texte où le mot soit employé dans son ancienne acception n'est autre que le Pacte de la Sainte-Alliance; il date de 1815 et il est l'oeuvre, tout naturellement, de réactionnaires affirmés. On peut y voir glorifiée la "nation chrétienne" - soit tous les peuples d'Europe, d'Amérique et d'Asie se réclamant des religions catholique, protestante et orthodoxe !

Dialogue de sourds : déjà, depuis qu'en 1789 les Etats-généraux ont présenté les "voeux de la nation", le mot a changé de sens. La société complexe d'Ancien Régime a été atomisée, les séculaires collectivités ethniques, corporatives et autres ont été détruites, la loi a remplacé le privilège, chaque homme est devenu un citoyen (et un soldat), et l'ensemble de ces hommes a constitué la "Grande Nation". Le mot n'avait plus le même sens, mais il avait gardé, de son ancienne signification, un héritage assez redoutable : l'idée, assurément fautive (mais toujours latente, aujourd'hui encore), que la nation est une collectivité naturelle, préexistante, unie par les liens mystérieux du sol et du sang. Chacun, par exemple, continua de raisonner comme si les rois de France, lorsqu'ils construisirent l'hexagone, avaient tendu à la matérialisation d'une France, depuis l'origine des siècles inscrite au pointillé sur la carte et dans les coeurs. Il est bien évident, au contraire, que par conquête ou mariage, les rois avaient pris ce qu'il y avait moyen de prendre; englobé des Flamands, des Alsaciens, des Lorrains germaniques, des Bretons, des Basques, des Occitans, des Catalans et des Corses; exclu des Valdôtains, des Suisses romands, des Wallons qui à certains égards eussent été plus assimilables. La langue, faut-il le rappeler, ne jouait aucun rôle, puisque la quasi-totalité des hommes ne savaient ni lire ni écrire, et se contentaient de parler leurs patois locaux. Quant aux sentiments de solidarité "nationale", ils ne devaient se cristalliser que longtemps après.

Pour en revenir à notre dictionnaire, nation a donné national, national a enfanté nationalisme (le mot apparaît en 1798), et l'adepte du nationalisme est devenu un nationaliste (l'expression est créée par Balzac en 1830). Quant au terme nationalité, il surgit en 1823. Tous ces néologismes naquirent, comme tous les néologismes, parce que des faits nouveaux requéraient des mots qui n'existaient pas auparavant. Pendant des milliers d'années, les hommes s'étaient fort bien passé d'avoir une nationalité. Maintenant, ces nationalités emprisonnées par des rois despotiques, on découvrait qu'il était urgent de les "libérer" - et d'établir du même coup une paix universelle fondée sur la fraternité des peuples, car il était bien entendu que l'homme et que les peuples, naturellement bons, ne pourraient que vivre dans la plus affectueuse tolérance mutuelle. Ce fut l'oeuvre des armées de la Révolution, et ce fut l'"épopée"

napoléonienne : une prodigieuse explosion de nationalisme agresseur. Le nouvel évangile de la liberté et de la nation se répandit dans l'Europe entière, fondé sur une contradiction interne dont personne ne s'apercevait, et qu'on allait retrouver plus tard dans le colonialisme. La liberté était apportée par des vandales, des incendiaires et des assassins, et cette agression suscitait tout naturellement la naissance de contre-nationalismes, de nationalités nouvelles qui allaient bouleverser la carte de l'Europe aux XIXe et XXe siècles, puis celle du monde depuis une trentaine d'années.

Aucune collectivité ne peut vivre sans liturgie. Jusqu'en 1789, les rites de la monarchie avaient répondu à ce besoin. Brutalement frustrée, la collectivité française se forgea un nouveau Dieu et une nouvelle religion, qui s'en allèrent contaminer d'abord l'Europe, puis la planète. La nation, individualisée et divinisée, devint le mythe d'une période, remarquons-le, essentiellement bourgeoise : les aristocrates gardaient leurs distances, la paysannerie restait traditionaliste, et si le prolétariat s'affirma internationaliste, il ne s'en imprégna pas moins de l'idéologie à la mode - on allait bien le voir en 1914. A propos de cette classe ouvrière, on peut même se demander si un autre facteur n'a pas joué, par exemple et surtout en Allemagne. Dans ce pays dont les structures ont été particulièrement bouleversées au XIXe siècle, d'innombrables humains furent arrachés par la révolution industrielle à leur milieu rural et rassurant, où ils vivaient sous la houlette paternaliste et respectée de leurs autorités traditionnelles, pour être happés, disséminés et transplantés dans un cadre et dans des formes de vie totalement étrangères. Coupés de leurs racines, privés de leurs mythes séculaires, ne furent-ils point une proie toute désignée pour le nationalisme, considéré comme une religion de substitution ? Aujourd'hui en Afrique noire, la décolonisation n'est pas l'unique moteur du nationalisme ; la détribalisation des masses attirées par la grande ville en est un autre, et les âmes simples qui ont besoin de sorciers et de gris-gris s'en trouveront toujours ...

En fin de compte, qu'est-ce qu'une nation, au sens moderne de ce mot ? Quelques précautions s'imposent : on est si vite mal compris ! Pas question, pour nous, de nier la patrie, ce "pays des pères" et, au sens plus large, cet environnement au sein duquel on aime à se trouver ou à se retrouver : "ubi bene, ibi patria". Le patriotisme est un sentiment des plus normaux. Chacun, qu'il le veuille ou non, est patriote - même et surtout ceux qui changent de patrie au cours de leur existence. Pas davantage question de nier la notion d'Etat (quitte, le cas échéant, à en modifier les structures, les attributions ou l'aire territoriale), l'Etat, personnification juridique d'une communauté, d'un groupement humain fixé dans une zone déterminée. On peut - c'est notre cas - avoir des opinions révolutionnaires et tranchées sur le mythe national, et en même temps observer une morale rigide, voire réactionnaire, dans la conception que l'on se fait de ses devoirs de serviteur de l'Etat. La Patrie et l'Etat, voilà des valeurs sûres. Mais la nation ?

Depuis un siècle et demi, des essayistes en nombre incalculable ont tenté de définir ce mot. Voilà déjà une prolifération suspecte : à part M. Larousse, qui s'est jamais soucié de définir une chaise ? Les contenus les plus divers ont été proposés, mais les résultats, du moins, se sont-ils montrés convaincants ? "Je vois qu'il y a là quelque chose, disait le singe du fabuliste, mais je ne distingue pas très bien quoi." La race, la langue, l'âme collective, le "Volksgeist", la volonté de réaliser de grandes choses ensemble ont fait l'objet des plus minutieuses analyses, où il y avait parfois des choses justes, mais où plus souvent tout était "à côté". On partait d'une idée préconçue fautive, et l'on ne pouvait aboutir, par conséquent, qu'à des élaborations boiteuses. En effet, la chose était entendue au départ, la nation ne pouvait être qu'une entité naturelle, préexistante, prééminente, transcendante, éternelle, un individu supérieur, divinisé, autre chose en tout cas que la somme de ses parties. Les Français, sans doute, étaient mortels, mais la France serait toujours la France, comme elle l'avait toujours été. Avec une obstination obtuse, on s'acharnait à prendre tous les problèmes

par le mauvais bout. Au lieu de considérer la langue -par exemple- pour ce qu'elle est -un merveilleux instrument de culture, un moyen efficace de communication entre les hommes- on voulut à toute force en faire une sorte de divinité naturelle et sacrée, s'identifiant au peuple par des liens mystérieux, mais d'autant plus profonds et en tout état de cause indiscutables. La langue, un phénomène naturel ? Ces rêveurs mystiques n'ont-ils jamais assisté aux ânonnements pénibles d'un enfant en bas-âge, et eux-mêmes n'ont-ils jamais été à l'école ?

Et comme un individu, même supérieur, se doit de posséder une série de qualités et de défauts immuables et permanents, on glissa dans une erreur facile, tellement facile que chacun de nous la commet constamment : il est entendu que le Français, l'Allemand, l'Américain sont comme ceci, ou comme cela. Erreur bénéfique : elle va peut-être nous aider, peu à peu, à y voir plus clair. Car il saute aux yeux, d'abord, que ces caractères n'ont rien de permanent : on pourrait aligner des citations bien curieuses, sur la manière dont les observateurs les plus sagaces ont caractérisé, au cours des siècles, des peuples qui semblent avoir, en fait, d'une génération à l'autre, changé d'âme avec une facilité déconcertante. L'Allemand est-il individualiste ou grégaire, paisible ou guerrier, philosophe ou membre discipliné d'une "nation de proie" ? Le Français est-il révolutionnaire ou conservateur, l'Anglais se montre-t-il pudibond ou débauché ? Non seulement il s'avère que ces qualités n'ont rien de permanent, non seulement l'on s'aperçoit qu'elles ne se retrouvent pas nécessairement dans chaque individu en particulier, mais en fin de compte il se révèle que ces qualités n'ont absolument rien de "national". Certes, toute collectivité (classe de lycée, peuple ou groupement quelconque) possède des qualités qui la caractérisent; mais ces dernières peuvent changer du tout au tout, du jour au lendemain, et à les considérer de près, il s'agit de variables résultant du milieu géographique, du climat, du mode de vie, du degré d'évolution sociale, de la religion, de l'éducation, bref de facteurs sans rapport aucun avec une quelconque idée de nation. Une fois de plus, on a cru définir une nation, et la main s'est refermée sur

du vide - ou plus exactement sur autre chose. Le nationaliste est un imposteur qui a détourné, dénaturé des valeurs respectables - la Patrie, l'Etat - au profit d'un mythe. Son aboutissement normal, c'est de renier en fin de compte - comme Hitler ou Mussolini - une "nation" qui s'est révélée inférieure à ses rêves ou, comme certains "collaborateurs" en 1944, de périr sous les balles en criant "Vive la Belgique !" - une Belgique ou plutôt un Etat qu'ils venaient précisément de trahir : preuve supplémentaire que la Belgique-nation n'existe pas, pas plus qu'aucune autre, ou plutôt qu'il s'agit d'un mythe que chacun se forge selon sa petite idée personnelle. Le plus odieux de cette sorte d'escroquerie, c'est qu'elle a toujours su se parer de couleurs nobles en faisant appel aux vertus les plus élevées de l'homme : l'altruisme, le don de soi-même, le sacrifice suprême au profit de la communauté. Au bout de l'analyse, la nation est un peu comme ces hymnes que l'on chante à sa gloire : une musique qui n'a rien de spécialement "national" et qui est parfois l'oeuvre d'un compositeur étranger - des paroles tantôt grotesques (ce sang guimpur qui abreuve des sillons, ce Belge sortant du tombeau pour aller graver de vieilles bannières), tantôt émouvantes et poétiques (mais qui pourraient s'appliquer à n'importe quel autre terroir).

Cela étant dit, nous ne voudrions tout de même pas laisser supposer qu'à notre avis, les hommes du XIXe siècle ont été brusquement frappés d'imbécillité collective. Les choses ont toujours une raison. Ce qui importe, c'est de ne pas se tromper sur ces raisons, de ne pas confondre mythe et réalité. Si la nation est une écorce creuse, cette écorce a tout de même dû, ne fût-ce que momentanément, s'emplier de réalités si concrètes que tout le monde a pu s'illusionner sur sa consistance réelle.

A notre sens, ces réalités sont de deux ordres, du moins à titre principal. La création d'Etats nouveaux sur les ruines des anciens domaines dynastiques fut le résultat, d'une part, des impératifs techniques et industriels, exigeant la constitution d'espaces économiques adéquats, et d'autre part, de l'expansion de la culture et de la

langue écrite par l'école, le service militaire et les journaux. Avant tout politico-social en France, le nationalisme adopte d'ailleurs - en Allemagne, en Italie - un aspect culturel. C'est un intellectuel, Gioberti, qui en 1844 écrit un ouvrage intitulé, en toute modestie, De la primauté civile et morale des Italiens. C'est dans les universités qu'au lendemain des "guerres de libération", les érudits allemands se mettent à étudier les légendes, le folklore, les origines et les structures de la langue, cherchent à définir un nébuleux "Volkstum" d'où allait sortir, avec un racisme encore imprécis, l'idée de la "nationalité inconsciente". Comme le dirait Treischke en 1871, à propos des Alsaciens-Lorrains : "Ils sont allemands par la langue, ils le sont par la race. Nous devons, même contre leur volonté /et, sous entendu : pour leur bien/, leur rendre leur être propre". Ce nationalisme né, insistons-y, dans le chef d'une élite restreinte, et qui commença par laisser incompréhensifs l'immense majorité des Allemands, devait avoir, aussi, le douteux privilège d'introduire l'assassinat terroriste dans notre civilisation européenne : rappelons le meurtre de Kotzebue par l'étudiant Sandt, en 1819. Néanmoins, le projet d'unifier en un seul corps politique la totalité des Allemands, sous l'étrange prétexte qu'ils parlaient ou plus exactement qu'ils écrivaient à peu près la même langue, mit du temps à s'épanouir. Il ne l'aurait sans doute pas fait s'il n'avait été soutenu et assumé par la classe sociale montante, la bourgeoisie d'affaires et d'industrie. Le sol se creusait de mines et se couvrait de rails; les usines surgissaient, les matières premières et les produits finis avaient l'impérieux besoin de pouvoir circuler sans entraves. Les douanes intérieures s'abaissèrent, le Zollverein se constitua, ce Zollverein dont un Allemand perspicace disait, vers 1850, qu'il était désormais le "véritable Empereur", le souverain des temps nouveaux. Par l'action conjuguée de Bismarck et des impératifs matériels, l'Empire fut fondé en 1871, l'espace économique couvrant exactement l'espace politique et prenant d'ailleurs, dans l'Etat, un poids toujours plus considérable : dès 1878, un protectionnisme croissant allait, par la hausse des taxes douanières, défendre à la fois les intérêts

"nationaux" (ou plus exactement certains intérêts "nationaux", au détriment d'autres intérêts tout aussi "nationaux" mais moins bien représentés), et, autre avantage, financer les dépenses militaires. Un seul facteur, dans cette Allemagne bismarckienne, allait avoir plus de mal à s'imbriquer : que venaient faire, à l'intérieur des frontières, ces trois millions d'Alsaciens-Lorrains, de Danois et de Polonais allogènes, tandis que des germanophones en nombre bien plus considérable étaient laissés en dehors des limites de l'Etat ? La langue écrite, imposée à la fois par l'école et par la pression sociale, allait étendre et approfondir son domaine. De son côté, l'armée allait jouer un rôle de "creuset de la nation". Vaille que vaille, toutes les solides réalités culturelles, économiques et politiques avaient fini par s'imbriquer dans des frontières plus ou moins adéquates. La "nation" allemande était née. Oh ! ce n'avait pas été sans mal, ni sans quelques protestations horrifiées, submergées à l'époque par l'irrésistible courant de l'histoire. Ces protestations, venues de l'extrême-droite et de l'extrême-gauche, il est juste, maintenant, de les monter en épingle avec le tribut d'admiration qu'elles méritent. - "Mais alors, s'exclamait le Roi des Belges Léopold I, nous allons avoir des guerres nationales; elles seront affreuses, parce qu'elles seront menées par des fanatiques". - Et Grillparzer : "Le chemin de la nouvelle culture conduit de l'humanité à la bestialité, en passant par la nationalité". Poète-prophète : voilà un homme qui désignait du doigt, à travers les brumes de l'avenir, ces deux hauts-lieux de l'"homo-sapiens", Verdun et Auschwitz. - Enfin, le génial Proudhon fut le seul homme de gauche à faire cette remarque toute simple, à savoir qu'à remplacer des souverains d'Ancien Régime par des Etats unifiés et centralisés, on allait se créer des tyrannies encore bien plus écrasantes.

Nous n'avons choisi l'Allemagne qu'à titre d'exemple. Avec des variantes, les mêmes facteurs se retrouvent dans la cristallisation de tous les Etats qui se sont constitués, de 1830 à nos jours. On rencontre partout ce même mythe d'une nation éternelle et sacrée, au nom de

laquelle il est juste et légitime, le cas échéant et à la limite, de sacrifier jusqu'au dernier des individus qui la composent. Cette nation constitue une race (!), laquelle s'orne des qualités les plus viriles et les plus séduisantes, qualités dont les hommes qui vivent au-delà des frontières sont évidemment dépourvus. Cette race s'est vu confier, par la divine Providence, des "missions" augustes : celle de coloniser, entre autres (le plus joli texte nationaliste, nous l'avons découvert dans un hebdomadaire pour la jeunesse, peu avant la guerre de 1914, au moment de la conquête du Maroc. L'auteur s'apitoie sur le sort des "pauvres petits soldats de France", obligés de combattre des "fanatiques" galvanisés par leurs muphtis qui entretenaient chez eux "la sainte horreur des étrangers". Et de conclure, visiblement choqué : "C'est ainsi qu'ils appellent les Français." - Logique implacable, comme on le voit. Chacun sait qu'il y a d'une part les Français, et d'autre part les étrangers. Fallait-il que ces Marocains fussent des sauvages, pour confondre à ce point autour et alentour ! L'esprit de clarté : voilà l'apanage d'une nation qui a enfanté Descartes). Cette nation possède ou aspire à posséder des frontières "naturelles" (!) - mais elle a tout de même de justes précautions à prendre : pour défendre des bastions, il est utile de conquérir un glacis, lequel glacis sera d'autant mieux protégé qu'il se ceindra de bastions, et ainsi de suite... A l'intérieur de ces frontières, la nation se musclera d'un unitarisme niveleur, les particularismes ethniques, culturels et linguistiques seront réduits, pris en suspicion, considérés comme "inciviques". Une partie de la nation s'est confondue avec le tout, et a étendu dans tous les domaines sa domination sur le tout. Ce dernier phénomène est particulièrement accusé dans l'actuel tiers-monde, où l'on voit subitement considérées comme "sacrées" des frontières dont nul n'ignore qu'elles ont été tracées il y a cinquante ou soixante-quinze ans, dans l'arbitraire le plus absolu, autour d'un tapis vert européen, et par des gens qui n'avaient pas le moindre souci ni la moindre notion des réalités locales.

C'est cela, la nation : un problème pris par le

mauvais bout, un mythe présumé, qui s'impose à des hommes dont jamais, au grand jamais, on ne demandera l'avis. Une pierre de touche infail-
lible permet de démasquer le nationaliste : placé devant une contesta-
tion frontalière, jamais il n'acceptera que l'on interroge tout simple-
ment les populations intéressées sur l'administration qui aurait leurs
préférences. Le traité de Versailles, si vilipendé, décréta momentanément (ce miracle ne s'est plus renouvelé depuis) le recours au plébiscite; il est vrai que les Quatre étaient à peu près sûrs d'un résultat fa-
vorable, et qu'il s'agissait de Polonais ou de Danois dont on pouvait,
dans une certaine mesure, se désintéresser. Et il est vrai aussi que ce
bénéfice fut refusé aux Alsaciens-Lorrains ... et aux Autrichiens, dont
les parlementaires avaient demandé le rattachement au Reich.

Autre caractéristique : sous une forme encore mo-
dérée mais incontestable, la nation fut la première à introduire dans
notre monde le carcan du totalitarisme. La vie politique, la vie écono-
mique et la vie intellectuelle, dont rien n'exigeait en principe qu'el-
les fussent coiffées par un cadre unique, se trouvèrent désormais empri-
sonnées dans les frontières intangibles de la "nation", donnant à ce mot
vide un semblant de légitimité d'autant plus concrète qu'au-delà des li-
mites nationales; l'étranger faisait de même : la pression extérieure
impliquait la discipline intérieure; la menace étrangère exigeait le
renforcement des énergies nationales -- ce dont l'étranger tirait aussitôt
prétexte pour accroître ses propres moyens de défense. Mais cette
nation, qui donc en définitive en faisait partie, et qui donc en était
exclu ? "Waterlandslose Gesellen", avait dit Guillaume II en parlant
des socialistes. - "Quoi ? s'écriait en février 1914 un leader conserva-
teur allemand, à l'époque où l'on parlait d'une intervention de l'Etat
dans un fonds de chômage. Des assurances pour ne rien faire, pour cul-
tiver la paresse ?" Aux yeux de cet homme simple, la classe ouvrière ne
faisait donc pas partie de la communauté nationale, qui n'avait à son
égard aucune obligation de solidarité. Tel n'était point l'avis de
Bethmann-Hollweg, dont tout l'effort, en prévision d'une guerre, tendait

précisément à intégrer le monde des travailleurs. Et au même moment où Péguy appelait Jaurès "le chef du parti allemand qui travaille pour la plus grande Allemagne"; un autre homme politique de la droite allemande voyait dans le socialisme une idée française, "foncièrement étrangère à la nature la plus intime du peuple allemand". Une fois de plus, il nous faut donc remarquer que la partie dominante d'une population baptise "français" ou "allemand" ce qui lui convient, et rejette le reste. Et faute de justifications propres, les nationalistes puisent leurs principaux arguments dans l'existence de leurs homologues étrangers, d'où d'ailleurs, entre ces frères ennemis, des rapprochements plus qu'occasionnels qui allaient se faire par exemple dans la Collaboration, en 1940-1945. Ces êtres "purs et durs" allaient être victimes de la même vieille illusion romantique qu'illustre l'antithèse entre le mazzinien Napoléon III et le sage Dostojevski : "Les nationalités satisfaites formeront la base d'une Europe unie"; estimait l'Empereur. - "Par définition même, une nationalité est impossible à satisfaire", répondait le Russe.

Impossible à satisfaire : en effet, c'est par la force directe ou par la contrainte indirecte des faits qu'au siècle dernier en Europe, des réalités solides mais hétérogènes ont donné un semblant de légitimité à ce mythe que l'on nomme une nation. Pendant quelques dizaines d'années, la relative coïncidence du contenant et du contenu a pu faire illusion, et puis le contenu, et tout d'abord le contenu économique s'est mis à déborder, à s'étendre, à trouver de nouvelles allégeances et de nouvelles solidarités. Dans un célèbre ouvrage, paru en 1910, Norman Angell constatait déjà que, par le jeu des cartels et des circuits commerciaux sur le plan mondial, l'enchevêtrement des intérêts était tel qu'une guerre ruinerait aussi bien les vainqueurs que les vaincus, donc qu'elle était devenue impensable. Elle éclata néanmoins, pour des raisons purement passionnelles, purement nationalistes. Rien, dans le mécanisme de la crise de juillet 1914, ne pourrait justifier le tragique dénouement, si l'on ne faisait intervenir des facteurs tels que l'agressivité gratuite, l'orgueil de race, le point d'honneur, les conclusions fausses parce que

fondées sur des bases imaginaires, la peur et la haine de l'étranger - en un mot le nationalisme.

Ce ferment, même déjà-dépassé sur le plan des réalités, était si actif que sans aucun doute, si les choses s'étaient arrangées en juillet, elles n'eussent certainement pas raté le rendez-vous de la crise suivante. Les analyses de Norman Angell avaient été valables dans un monde où marchandises et capitaux circulaient librement, et où restait honoré le droit des gens tel qu'il avait été conçu au XIX^e siècle (respect de la propriété privée, de la personne des non-combattants et de l'indépendance des neutres). Exaspérée par la guerre, la nation se vengea. N'était-elle pas souveraine, ne pouvait-elle pas se mettre au-dessus des lois? Il est bien vrai que 1914-1918 ruina les uns et les autres, mais puisque certain état de choses faisait de la guerre une opération peu rentable, c'est évidemment cet état de choses qu'il convenait de modifier. Au mépris des intérêts les plus évidents, l'économie fut étroitement vinculée, et en 1939-1945, les nazis mirent au point tout un arsenal de mesures spoliatrices qui, portant au paroxysme le facteur totalitaire qui existait en germe dans l'idée de nation, firent à nouveau de la guerre, comme au bon vieux temps des Huns, une affaire hautement profitable. Ils ne faisaient d'ailleurs qu'accentuer, pousser jusqu'à leurs conclusions logiques des méthodes déjà très prometteuses, à l'époque où les armées de Guillaume II nous imposaient le joug de leur occupation.

Toutes nos catastrophes et tous nos drames, depuis 1914 jusqu'à la prise de conscience qui a suivi la seconde guerre mondiale, toutes nos difficultés depuis, n'ont qu'une seule explication : la survivance abusive d'un mythe. "Une société unie par une commune erreur quant à ses origines et une commune aversion pour ses voisines". (Huxley et Haddon). "Un complexe d'erreurs dangereuses créant des problèmes nouveaux et inutiles sans résoudre les problèmes existants, et qui n'a aucune fonction réelle dans la vie des hommes" (Koppelman). Le nationalisme, une psychose encore bien vivante, encore que fondée sur du vide. Il

y a eu d'autres cas dans le passé : les chasses aux sorcières, alors qu'il n'y a pas de sorcières, et l'inexistence objective des fantômes n'empêche toujours pas d'excellentes personnes de faire tourner des guéridons.

Ce mythe national avait eu son heure de crédibilité. Qu'il se soit fort affaibli depuis la 2e Guerre mondiale, voilà une constatation d'évidence. Une nation ne pouvait se concevoir que libre, souveraine et indépendante. Tel fut bien le cas au siècle dernier, mais pendant une période très brève. Ce n'était déjà plus vrai au début de ce siècle, ce ne l'est plus du tout maintenant. L'indépendance n'est plus l'apanage, et encore, que de deux ou trois super-Grands. Ce mythe ne répondait, hélas ! que trop à certaines aspirations primitives qui nous viennent du fond des âges : la peur de ce qu'on ne connaît pas, le besoin d'être rassuré par un environnement bien délimité, l'obscur conscience d'une médiocrité personnelle, que l'on efface par la glorification de la souche dont on fait partie ... Il paraît que chez certains primitifs australiens, on mettait à mort, séance tenante, l'étranger qui s'aventurait sur le territoire de la tribu; dans nos pays "civilisés", cette réaction subsiste, à peine atténuée par la peur du gendarme... Dans le passé, elle a entraîné des carnages d'autant plus épouvantables qu'animée par une fureur quasi-religieuse, elle ne connaissait aucune limite; aujourd'hui en Europe, elle reste un frein de méfiance, de conservatisme et de stagnation.

Analyser ce mythe pour mieux le combattre; démasquer une imposture qui s'est placée au premier rang de tous les facteurs belligènes, voilà selon nous, pour le polémologue, la plus urgente des missions.

Jacques WILLEQUET.

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Centre de Sociologie de la Guerre.

COLLOQUE

sur

"LE NATIONALISME - FACTEUR BELLIGENE"

+ + +

POURQUOI LE NATIONALISME EST-IL UN FACTEUR
BELLIGENE ?

par le Général Victor WERNER

Directeur du Centre de Sociologie de la Guerre

4, 5 et 6 mai 1971

3542

TABLE DES MATIERES

	pages
1. Introduction	1
I. <u>La Nation</u>	2
2. Le mot nation a divers sens	2
3. L'Etat	2
4. La Patrie	4
5. Le Territoire	4
6. La Nation est une réalité	8
7. Le principe des nationalités	13
II. <u>Le Nationalisme</u>	15
8. Le Nationalisme et l'orgueil	15
9. Le Nationalisme et les complexes d'infériorité et de supériorité	16
10. Le Nationalisme en Europe de l'Est	17
11. Le Nationalisme et la révolution française	20
12. Le Nationalisme et les facteurs démographiques	23
13. Le Nationalisme et le progrès technique	26
14. L'adaptation sociale et le Nationalisme	29
15. Pourquoi le Nationalisme est-il nécessairement belligène ?	32
16. Quel est l'avenir du Nationalisme ?	36

1. Introduction.

Pour pouvoir subsister, un groupe social aussi bien qu'un individu doit s'adapter au milieu dans lequel il vit. En d'autres termes, il doit faire des efforts pour concilier ses propres tendances et les contraintes qui lui sont imposées par l'environnement naturel et social. Plus le milieu se transforme rapidement, plus l'adaptation est difficile. L'inadaptation fait naître un état de tension et d'angoisse qui engendre généralement des réactions agressives.

Dès lors, le nationalisme ne serait-il pas un effet de certaines modifications des conditions de vie des groupes, qui sont trop rapides pour qu'il soit possible d'évoluer harmonieusement et sans heurts vers un nouvel équilibre social ? Un bouleversement des stratifications sociales, une explosion démographique ou un progrès révolutionnaire comme n'importe quelle autre surprise, comme tout ce qui est inconnu et qui apparaît brusquement sans accorder aux vivants le temps nécessaire pour comprendre ce qui se passe et s'y adapter, suscite des mesures de défense. Le nationalisme ne serait-il pas une de ces mesures au même titre que l'agressivité et la peur sont des mesures de défense contre un danger qui menace aussi bien les individus isolés que les groupes ?

Dès lors, il est permis de se poser trois questions :

- (1) Est-il exact que le nationalisme est un des effets d'un bouleversement des stratifications sociales, des pressions démographiques et de l'accélération des progrès techniques ?
- (2) Pourquoi le nationalisme est-il nécessairement agressif et, par conséquent, un facteur belligène ?
- (3) Quel est l'avenir du nationalisme ?

Pour pouvoir répondre à ces questions, il est indispensable d'analyser les concepts de nation et de nationalisme. De cette analyse nous pourrions retirer quelques éléments de démonstration du caractère belligène du nationalisme.

+ + +

I. La Nation

2. Le mot nation a divers sens.

Les mots changent de sens dans le temps et dans l'espace. Ils n'ont même pas une signification identique dans les diverses branches des sciences humaines. Constater que dans ces conditions il est difficile de se comprendre est un truisme. Il ne faut pas s'en étonner. Les phénomènes de la vie individuelle ou de la vie en groupe sont tellement complexes qu'ils ne peuvent être étudiés qu'en les soumettant à des éclairages différents.

Ainsi le contenu du terme Nation varie suivant qu'il est utilisé par un historien, un juriste, un politologue, un sociologue, un psychologue ou un biologiste, bien que tous considèrent un même phénomène, mais chacun l'aborde sous un angle particulier. D'où la nécessité de confronter les points de vue pour arriver à une compréhension plus profonde. Il convient surtout de veiller à ne pas transposer la signification que donne le langage courant ou une discipline particulière à un mot pour l'utiliser indifféremment dans d'autres disciplines. Si la Nation fait l'objet de discussions, c'est en partie parce que chacun donne à ce terme un sens en rapport avec son propre acquis mental. On comprend dans ces conditions que la Nation ait parfois été considérée comme un mot vide de sens.

3. L'Etat.

Il faut partir de l'Etat qui, lui, est une réalité que nul ne peut contester. Pour le définir les auteurs de droit public utilisent trois notions, à savoir :

- 1) les hommes en tant que gouvernés et gouvernants;
- 2) le territoire sur lequel ils vivent;
- 3) la nation.

L'Etat se définit comme étant une "Nation politiquement organisée" (1). Mais alors qu'est-ce que la Nation ? Pour Dupuit la Nation :

(1) Pierre WIGNY, Droit Constitutionnel - Bruxelles-Bruylant, 1952, T.I, pp.67 et suivantes.

"C'est le milieu sociologique dans lequel se produit le phénomène social appelé Etat, qui consiste essentiellement dans cette différenciation entre gouvernants et gouvernés" (2).

On précise l'Etat en invoquant la Nation et vice-versa, ce qui ne nous avance guère.

Pourrait-on soutenir qu'un assemblage quelconque de groupes d'individus ayant même des intérêts communs pourraient être considérés comme étant une nation et partout servir d'assise à un Etat ? Non. - Alors qu'est-ce que ce "milieu sociologique" dont parle Dupuit ? Un ensemble d'hommes parlant la même langue ? Pratiquant la même religion ? Ayant affirmé leur volonté de vivre en commun ? Ou d'accomplir ensemble certaines choses ? Ou appartenant soi-disant à la même race ?

Tous ces critères auxquels ont fait appel ceux qui cherchent à définir la nation ont été contestés et sont contestables.

Mais Georges Burdeau (3) voit dans la réaction collective en présence d'un malheur ou d'une menace grave, l'apparition d'un sentiment d'une solidarité dont l'origine lui paraît aussi mystérieuse que celle de l'amour et ceci est important.

En effet qui, en 1940, n'a pas ressenti qu'il appartenait à tel groupe d'individus fixés sur tel territoire plutôt que tel autre groupe établi autre part ? Des Flamands et des Wallons ont deux fois en vingt-cinq ans défendu leur pays côte à côte et au péril de leur vie. On pourrait objecter que c'est l'amour de la Patrie et non l'amour de la Nation qui a poussé les Belges à défendre leur pays. Ou encore que c'est l'impératif territorial, c'est-à-dire une force "qui nous gouverne depuis plus longtemps peut-être que le sexe" qui a fait taire les discordes internes pour défendre ensemble la parcelle de terre sur laquelle nous sommes nés et où nous avons vécu, parce que la tendance qui "nous pousse à posséder un territoire est innée, tout comme celle qui nous oblige à le défendre" (4).

La Patrie, la Nation et le Territoire sont des notions qui ne prennent tout leur sens que lorsqu'on les rapproche pour les considérer ensemble.

(2) Traité de droit constitutionnel, 2e éd., p.16.

(3) Traité de Science Politique, T.II, l'Etat, p.96, Paris 1949, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.

(4) Voir Robert ARDREY, "Le Territoire", éd.Stock, p.33.

4. La Patrie.

La Patrie est la cristallisation d'un faisceau d'images qui éveillent des sentiments d'attachement ou d'amour à l'égard du groupe social fixé sur un territoire donné sur lequel on veut vivre. Dans la notion Patrie les éléments affectifs et psychanalytiques dominent. "L'idée de Patrie tire sa richesse de sa complexité. En elle s'évoque à la fois "les morts" de Barrès et les proies offertes, la mère en deuil et le fils triomphant. Derrière le fils apparaît une grande et terrible figure : celle du Père guerrier, qui a dressé le fils, l'a armé et se réincarne en lui. Ainsi le grand rival, secrètement haï et publiquement admiré, est devenu présent dans le fils, introjecté par l'acte guerrier. La mère et le père, la terre à défendre et le bras qui défend s'unissent dans un même appel pour exiger du fils le suprême sacrifice. C'est peut-être le charme le plus profond du devoir patriotique que de concilier, dans une sublimation unique, les pulsions opposées de la sexualité du jeune mâle et de satisfaire l'oedipe sans encourir de culpabilité" (5). Le mythe de la patrie est un mythe de convergence que la psychanalyse, au-delà d'un lyrisme discutable, a permis de clarifier.

5. Le Territoire.

Pour analyser la notion de Territoire il convient de la soumettre à deux éclairages différents :

- a) biologique,
- b) politico-juridique.

a) Le Territoire du point de vue biologique.

Des zoologistes et des biologistes ont, au cours des dernières années, tenté de comprendre les réactions agressives des hommes en explorant leurs origines animales (6). Plusieurs ont été frappés par

(5) Pierre FLOTTES, L'Histoire et l'Inconscient humain, éd. du Mont-Blanc, Genève 1965, pp.173 et s.

(6) Voir notamment :

- a) Konrad LORENZ, L'Agression - Une histoire naturelle du mal, éd. Flammarion, 1969.
- b) Konrad LORENZ, Essais sur le comportement animal et humain, éd. du Seuil, 1970.
- c) Desmond MORRIS, Le Zoo Humain, Grasset, 1970.
- d) Desmond MORRIS, Le Singe Nu, Grasset, 1967.
- e) Robert ARDREY, Le Territoire, Stock, 1966.
- f) Le Courrier, UNESCO n° Août-Septembre 1970, L'Homme, Meurtrier de la Nature, mais non meurtrier par nature.

le fait qu'un animal se défend avec d'autant plus de courage et d'efficacité qu'il se trouve plus près du centre du territoire sur lequel il s'est fixé (7).

Une réaction analogue s'observe également chez l'homme. Un paysan défend sa terre avec acharnement; une équipe de football a plus de chances de gagner un match si elle le dispute sur son propre terrain; ceux dont le territoire est envahi combattent avec l'énergie du désespoir pour repousser l'ennemi. Il s'agit donc d'une réaction animale quasi universelle observable dans toutes les espèces vivantes. Que cette tendance, qui pousse les groupes d'animaux à posséder et à défendre l'espace terrestre, aquatique ou aérien qu'ils considèrent comme leur propriété exclusive, soit innée comme le prétend Ardrey, ou acquise, est sans pertinence pour notre analyse. Le fait que la possession d'un territoire donne un regain de vitalité à son propriétaire est observable et non contesté. Beaucoup d'animaux délimitent leur territoire par des signes matériels. Les mammifères utilisent souvent la défécation et les jets d'urine pour marquer de leur odeur la limite à ne pas franchir. L'exemple de l'hippopotame éparpillant son crottin sur 10 m² de rivages en agitant sa queue pendant les défécations est connu (8). Les oiseaux et les poissons ont également leur territoire et en chassent les intrus quand ils appartiennent à leur propre espèce, alors qu'il leur arrive d'y admettre d'autres espèces, surtout si ces dernières ne présentent aucun danger de concurrence vitale, ce qui est le cas lorsque les nourritures recherchées sont différentes.

Le lien entre le territoire et la propriété est apparent. Le territoire familial est entouré de clôtures. Les limites à ne pas franchir sans autorisation sont nettes. Il arrive fréquemment qu'une indication supplémentaire telle que "Propriété privée", ou des menaces dans le genre "attention chien méchant", ou encore un mur recouvert de tessons

(7) Voir dans le Courrier de l'Unesco, op.cit., l'article du professeur allemand Paul LEYHAUSEN "Conséquences inévitables du surnombre".

(8) En 1968, dans le Parc Albert, le hasard nous a permis de constater ce fait. Autour d'une mare dans laquelle une trentaine d'hippopotames s'ébattaient, il y avait une véritable ceinture de crottin délimitant une zone de sécurité. Par ignorance du danger nous y avons pénétré et nous nous étions approché des hippopotames pour les filmer. A peine arrivé au bord de l'eau il a fallu précipitamment battre en retraite devant la réaction d'une bête énorme qui, gueule ouverte, se précipitait à notre rencontre. Au sujet du territoire des hippopotames et la manière de le marquer, voir ARDREY, op.cit., p.136.

de bouteilles, complète la délimitation du territoire familial. Chacun a le souci de "marquer" sa maison, son appartement, son bureau, sa voiture, d'une atmosphère qui lui est personnelle. Morris pense que "le fait "d'arranger" sa maison ou son appartement est l'équivalent exact pour d'autres espèces sédentaires de marquer leur antre d'une odeur personnelle. Quand vous mettez un nom sur une porte, quand vous accrochez un tableau sur un mur, vous faites exactement la même chose qu'un chien qui lève la patte contre cette porte ou contre ce mur pour y laisser sa marque" (9).

L'impératif territorial, c'est-à-dire cette impulsion qui porte tout être vivant à conquérir et à protéger contre toute violation un espace dans lequel il veut vivre, est une force qui agit à la fois sur les individus isolés aussi bien que sur les groupes sociaux.

On pourrait même parler d'un territoire psychologique dont la violation signifie pour l'animal une menace et déclenche automatiquement une réaction de défense. Aussi un éléphant reste parfaitement indifférent à la présence d'un homme qui se trouve à quelques dizaines de mètres, mais charge ou fait semblant de charger dès qu'on s'approche de trop près.

b) Le Territoire du point de vue politico-juridique.

Quelle que soit la forme du pouvoir, le territoire est une des principales conditions de l'existence de l'Etat. Il est aussi "un symbole et une protection avancée de l'idée nationale. Il permet de réaliser cette synthèse d'un sol et d'une idée qui est l'essence même de la nation.

On ne saurait donc attacher trop d'importance à la constitution de l'assise territoriale du groupement national. L'occupation permanente d'une région déterminée permet le développement des vocations nationales; elle leur communique une ardeur nouvelle par les promesses de fixité et de durée qu'elle comporte" (10).

Par le tracé précis d'une frontière un groupe social s'individualise. Il indique sa volonté de maintenir son indépendance. Ses gouvernants y voient la limite de leur compétence. Cette compétence a la prétention d'être exclusive. Malgré les efforts d'organisation de la société internationale, les affaires intérieures d'un Etat restent strictement entre les mains de son gouvernement.

(9) Le Singe nu, p.203.

(10) BURDEAU, op.cit., p.74.

Depuis la généralisation de l'instruction obligatoire, le territoire, délimité d'une manière précise par des frontières, a acquis une importance nouvelle. En effet, les atlas scolaires offrent des images abondamment colorées des portions de terre sur lesquelles des groupes sociaux déterminés se sont organisés en Etat. L'image de la France ou de la Belgique est, dès l'école, imprimée dans nos mémoires. La carte géographique d'un pays se présente un peu comme une extension du plan de la propriété de ses citoyens. La force de ce "symbolisme cartographique (l'expression est de van Gennep) (11) est si puissante que le 1 août 1914 le gouvernement français, en même temps qu'il décrétait la mobilisation générale, "pour montrer qu'il n'est pas l'agresseur, retire ses troupes à dix kilomètres de la frontières au risque de compromettre sa région industrielle de Briey" (12).

Les répercussions psychologiques de cette mesure étaient importantes : pour tous les Français, dont la majorité étaient des paysans, l'invasion de la France déclenchait le même réflexe de défense que la présence de maraudeurs ou de braconniers sur une terre qui leur appartenait. Le bon droit, celui du propriétaire, était de leur côté, et ils étaient prêts à risquer leur vie pour le défendre.

La frontière est tellement importante qu'elle ne peut être modifiée par la seule volonté des gouvernements. En Belgique, une intervention du législateur est requise pour "changer" ou "rectifier" les "limites de l'Etat", des provinces et des communes (Constitution, art.3). Par le serment constitutionnel que le Roi prononce en montant sur le trône il "jure ... de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire" (Constitution, art.80).

Le symbolisme cartographique, compte tenu de la généralisation de l'enseignement, a aussi contribué largement à spiritualiser la notion de territoire. Pour que l'Etat puisse remplir sa mission, il importe que l'espace sur lequel celle-ci doit s'exercer soit délimité d'une manière précise, sous la pression réciproque des deux groupes sociaux auxquels correspondent deux Etats responsables de part et d'autre d'une ligne qui les sépare.

Le territoire est donc cette partie de la terre bien délimitée où les gouvernants ont la compétence voulue pour subordonner à leur

 (11) VAN GENNEP, "Traité comparatif des Nationalités", T.I - Les éléments extérieurs de la Nationalité, Payot, Paris, 1922, pp.199 et suivantes.

(12) Henri BERNARD, "Guerre totale et guerre révolutionnaire", Bruxelles - Brepols 1965 - T.I, p.255.

réglementation toutes les activités qui s'y déroulent. Ce principe général est évidemment corrigé par les engagements internationaux pris par l'Etat.

A l'égard des gouvernés l'Etat a l'obligation de leur assurer la paix à l'intérieur du territoire et l'indépendance vis-à-vis des autres Etats à l'extérieur.

Le territoire marque surtout la zone dont la perte compromettrait la vie ou la sécurité de ceux qui y vivent et qui, par conséquent, doit être défendue par tous. Pour cette raison la mer territoriale et l'espace aérien sont des extensions du territoire national. Ce sont des espaces sur lesquels les droits de l'Etat sont moins étendus que sur le territoire proprement dit, sauf pour ce qui concerne la défense. La mer territoriale a commencé par être fixée par la plus grande portée d'un canon tirant sur ou de la terre ferme. Pour l'espace aérien, l'Etat possède également des droits de police et de surveillance. La protection et la sécurité sont des dominantes dans ce statut international du territoire et de ses extensions maritimes et aériennes.

L'étendue du territoire a une grande importance en ce qui concerne la défense et les richesses naturelles. Plus le territoire est étendu, plus la protection par l'éloignement est possible et plus la puissance économique et politique est probable.

La tendance à étendre le territoire d'un Etat est donc parfaitement logique. Les moyens pour y arriver sont divers : conquête, groupement d'Etats (Confédération ou Fédération), vassalité ou suzeraineté, union personnelle ou réelle, traités économiques ou de sécurité collective, conquête de l'espace, exploitation des fonds sous-marins ...

Quel que soit l'angle sous lequel on aborde le territoire, on en arrive à constater que l'impératif territorial réagit fortement sur les hommes qui se sont organisés politiquement pour vivre ensemble sur le même espace terrestre. L'ensemble de ces hommes, cette population, les rapports qui unissent ses membres, la manière dont elle choisit ses gouvernants et accepte d'observer les règles que ceux-ci imposent, le degré de cohésion ou de désunion de ceux qui la composent, ne sont que quelques-uns des éléments qui doivent être étudiés pour comprendre la vie de cette population et son comportement.

6. La Nation est une réalité.

Les historiens, les politologues et les juristes ont été frappés par l'abus qu'il a été fait des termes nations et nationalistes, ainsi que par les complications que ces termes ont suscitées en

politique internationale. Plusieurs spécialistes ont tenté de formuler une définition de la nation qui, aussitôt, a été contestée par d'autres (13).

En étudiant le monde animal l'éthologue Robert Ardrey arrive à la conclusion que : "la nation que nous avons toujours considérée comme une invention humaine fut réalisée par les représentants d'une race éteinte sur les autres continents depuis près de cinquante millions d'années" (il s'agit des lémurs qui vivent encore aujourd'hui dans les forêts de Madagascar).

Une notion nouvelle apparaît ici : la Nation biologique. Ardrey la définit comme suit : "La nation biologique est une société territoriale dont les membres sont unis par une haine commune de tout ce qui vient de l'extérieur" (14).

Les sociétés animales unies par des antagonismes extérieurs auraient, semble-t-il, une origine qui se situe à une époque précédant de loin l'apparition de l'homme sur la terre. Il est donc logique de conclure que l'union par une "haine commune", c'est-à-dire cette puissance d'agrégation des pareils par commune opposition, s'applique également à l'homme. Ce point n'est pas contestable : il est parfaitement observable, même dans la vie courante. Quant à soutenir que la

(13) HANRIOU dans son "Précis de Droit Constitutionnel", éd. Recueil Sirey 1929, 2ème éd., p.80, définit la Nation comme étant "un groupement de formations ethniques primaires chez lesquelles la cohabitation prolongée dans un même pays, jointe à certaines communautés de race, de langue, de religion et de souvenirs historiques a dégagé une communauté spirituelle, base d'une formation technique supérieure".

La définition de Duguit, nous l'avons vu, est :

"Elle (la Nation) est le milieu sociologique dans lequel se produit aujourd'hui le phénomène social appelé Etat qui consiste essentiellement ... dans cette différenciation entre gouvernants et gouvernés", T.II, p.16.

Pour RENAN "ce qui constitue une Nation ce n'est pas parler la même langue ou d'appartenir à un même groupe ethnologique, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir" ("Qu'est-ce qu'une nation ? Conférence faite à la Sorbonne et reproduite dans "Discours et Conférence" (Paris, 1887).

VAN GENNEP reproduit dans le tome I de son traité comparatif des nationalités plusieurs définitions données par les auteurs les plus divers et dont aucune ne lui donne satisfaction.

(14) ARDREY, op.cit., p.152.

nation serait un phénomène biologique suscité directement et uniquement par la vie sur un même territoire, est une toute autre question. Que le territoire occupé par l'homme soit un symbole de cohésion et de persistance extrêmement agissant, ne peut être nié. Le lien entre l'homme et le territoire sur lequel il vit est extrêmement puissant. La notion de nationalité reste à coup sûr indissolublement liée à la notion de territoire. A l'encontre de cette affirmation, on cite souvent le cas de la nation juive. Cet argument paraît cependant sans fondement.

En effet :

- 1) les Juifs qui ont été "assimilés" par une autre nation ont combattu pour le territoire sur lequel ils s'étaient établis. Les Juifs français, belges ou allemands ont défendu le territoire de la France, de la Belgique ou de l'Allemagne au même titre que les autres Français, Belges ou Allemands. Leur cas ne doit donc plus être pris en considération : leur lien avec un territoire est bien établi;
- 2) les Juifs dispersés et non assimilés étaient non seulement unis par les liens de leur religion et de leurs coutumes, mais aussi par le souvenir d'une nation juive qui avait jadis occupé un territoire en Asie Mineure.

Ce n'est pas parce que ce territoire avait été perdu que la nation juive avait cessé d'exister.

Toutes les communautés juives dispersées dans le monde ont toujours réclamé leur territoire perdu. "Le lien entre ces communautés et leur ancien territoire était renouvelé au moyen de cérémonies funéraires spéciales ou un peu de terre apportée de Jérusalem jouait un rôle rituel important, par les célèbres lamentations, par les prières et les invocations demandant à Jahweh le retour à Sion"(15).

Le sentiment territorial, l'impératif territorial est donc indiscutablement un élément très important dont il faut tenir compte dans l'analyse du concept nation. Mais il n'est pas le seul. La langue parlée est également un important symbole de cohésion. Dans certains cas une ethnie aussi. Et les traditions. Et la religion. Et les conditions économiques, etc...

Tout ce qui précède nous incite à aborder l'analyse du concept de nation en partant de quelques données élémentaires de la sociologie et de la psychologie sociale.

(15) VAN GENNEP, op.cit., p.147.

La Nation est une société globale.

Gurvitch (16) explique ce qu'il faut entendre par société globale. "Les sociétés globales sont les phénomènes sociaux totaux à la fois les plus vastes et les plus imposants, les plus riches de contenu et d'ascendant dans une réalité sociale donnée. Elles dépassent en plénitude et en autorité, non seulement les groupements fonctionnels et les classes sociales, mais même leurs hiérarchies en conflit. Ces "macrocosmes de macrocosmes sociaux" possèdent une souveraineté juridique délimitant la compétence de tous les groupements qui y sont intégrés (y compris l'Etat dont la souveraineté n'a jamais cessé d'être relative et subordonnée en dépit de toutes les apparences contraires). Les sociétés globales possèdent également une souveraineté sociale sur tous les ensembles qui en font partie, c'est-à-dire qu'elles jouissent d'une certaine prépondérance de fait; elles peuvent affirmer une souveraineté économique mais ce n'est pas toujours le cas ... Au point de vue morphologique les sociétés globales sont, pour la plupart, de très vaste envergure; ce caractère se retrouve dans les Nations modernes ...".

Henri Janne développe cette idée (17).

"La Nation est une société globale qui a pris pleinement conscience d'elle-même et des valeurs qui constituent sa culture. Elle tend par volonté collective à édifier son propre Etat. Au point de vue territorial, il y a le domaine de l'Etat lui-même, qui en est propriétaire, et il y a le territoire de la société globale qu'il régit ...

Une Nation peut exister sans Etat qui forme son noyau propre; elle peut être assujettie à un ou à plusieurs Etats étrangers. Aussi longtemps qu'elle a conscience d'elle-même, elle reste une nation, comme ce fut le cas de la Pologne après le partage ... Un Etat peut ne pas être le noyau d'une Nation, mais seulement un groupe qui monopolise la force sur un territoire réunissant une ou plusieurs nations ou encore des peuples qui n'ont pas de conscience nationale".

Une société globale se distingue des autres sociétés globales à tous les niveaux. Elle s'organise juridiquement et administrativement. Elle règle les rapports des groupes et des individus qui la composent. Elle est source de droit, fixe ce qui est permis et ce qui est interdit.

(16) Traité de Sociologie, T.I, pp.216 et suivantes (Presses Universitaires de France, 1967).

(17) Le Système Social, p.424, éd.de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles.

Elle règle la production, la circulation et la consommation des biens; "au niveau culturel elle est le foyer créateur des modèles de comportement dominants et l'organisatrice de leurs modes de transmission en réglant les systèmes d'éducation" (18).

La Nation, comme toute société globale, a une unité psychique. Les hommes et les groupes qui vivent sur un même territoire ont, entre eux, des rapports plus fréquents et plus intenses qu'avec ceux qui vivent sur d'autres territoires. Ils sont soumis à des lois qui leur sont propres et à des habitudes de vie en commun qui ne sont pas les mêmes que celles d'autres sociétés globales. Ils ont des souvenirs communs, un système de valeurs auxquelles ils croient et ont des symboles qui se distinguent de ceux des autres nations. Ils ont conscience d'appartenir à une société particulière.

Chacun sait qu'il fait partie d'un groupe dont il partage un certain nombre de sentiments et de croyances. La conscience diffuse de partager ces sentiments et ces croyances constitue, selon l'expression de Durkheim, la conscience collective du groupe et, dans le cas de la Nation, la conscience nationale.

"Sans un fond commun de valeurs communes à un groupe d'individus, il peut y avoir des relations sociales et des échanges désordonnés entre les hommes, mais pas de société" (19).

La Nation est donc :

- 1) une société globale,
- 2) qui a une unité psychique, apparente surtout en cas de menace extérieure,
- 3) une réalité socio-culturelle,
- 4) un produit de l'histoire.

Ceux qui en font partie :

- 1) ont conscience d'appartenir à un même groupe,
- 2) vivent ensemble sur un même territoire,
- 3) sont mis aux mêmes normes de vie en commun et à un même système d'éducation,

(18) André AKOUN, "Les Sociétés globales", dans "La Sociologie", Paris, 1970, p.425.

(19) MERTON, "Eléments de théorie et de méthode sociologique", cité par AKOUN.

- 4) possèdent une personnalité de base qui détermine des traits originaux de leur comportement.

Si les membres d'une même nation possèdent une même personnalité de base, il est bien clair que tous ne sont pas identiques, et ne se comportent pas de la même manière dans toutes les circonstances. Henri Janne précise d'ailleurs cette notion comme suit : "L'intégration des rôles et attitudes - bien que facteur essentiel - ne constitue qu'une partie de la personne. Celle-ci, dans chaque société globale, se greffe sur "une personnalité de base" qui est l'élément psychosocio-culturel commun à tous les individus du groupe, exception faite pour les aliénés au sens étymologique du mot.

Selon la conception de Kardiner et de Linton, la notion de personnalité de base permet une nouvelle approche de la recherche du "caractère national" en recourant à une méthode qui évite la simple généralisation d'analyses d'individus concrets (Thomas et Znaniecki) ou l'analyse inévitablement abstraite de "l'individu moyen".

La personnalité de base, en tout cas, est prise dans une perspective où elle apparaît en même temps comme déterminée et déterminante.

Cette personnalité n'est pas une abstraction puisque, simultanément, elle agit sur les institutions et elle constitue une norme "proposée par la société à l'individu". Au fond, en termes sociologiques, c'est un sociotype ou mieux "un rôle général" (20).

Du point de vue sociologique, la nation est donc une réalité qu'on ne peut contester. Mais il est clair que l'utilisation téméraire d'un concept aussi difficile à clarifier a conduit les penseurs politiques à prendre des positions pleines de dangers.

7. Le Principe des Nationalités.

En partant d'une vue superficielle d'une réalité sociale complexe, certains penseurs politiques ont cru trouver une solution valable aux problèmes du gouvernement des collectivités humaines en affirmant qu'il suffirait d'émanciper chaque nation d'une tutelle étatique qui n'est pas celle de son choix. Cette idée constitue le point de départ à la doctrine du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, intitulée parfois Principe des Nationalités. L'intention était louable. L'application pratique de ce principe s'est révélée extrêmement difficile.

(20) Le Système Social, pp.238-239.

Le principe des nationalités a été proclamé en fait par la Révolution Française. Son rôle dans l'histoire est connu : il a favorisé l'indépendance de la Grèce et de notre pays. L'unité de l'Italie et de l'Allemagne ont été réalisées en son nom.

L'émancipation des peuples balkaniques et le traité de Versailles lui ont donné son plein épanouissement.

Malheureusement il a également permis à Hitler de s'en réclamer pour justifier certaines de ses conquêtes sans guerre, par exemple l'annexion des Sudètes.

On ne peut jamais perdre de vue qu'une nation n'est qu'une des conditions de l'existence d'un Etat. Il faut en outre que la cohésion et la maturité politique de cette nation soient suffisantes pour pouvoir réaliser une action politique constructive. Les expériences réalisées notamment après la première guerre mondiale émancipant certains peuples balkaniques ne se sont pas toujours révélées très heureuses. Aujourd'hui encore les mêmes difficultés se rencontrent dans certaines anciennes colonies. Il est évidemment légitime d'amener à l'indépendance des pays qui jadis ont fait partie de grands empires coloniaux actuellement disloqués. Mais les conditions politiques et économiques de la vie internationale sont telles que certains Etats neufs sont parfois condamnés à l'isolement, à une autonomie purement verbale ou à un état de misère inconnu jusqu'alors.

Cette situation est bien connue des historiens. Ils constatent que des doctrines, comme celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sont généralement formulées pour servir de support à une attitude politique donnée. Elles appuient souvent des désirs individuels ou collectifs ou des revendications précises.

Contrairement à certains espoirs, le principe des nationalités n'a pas amélioré l'entente internationale. Un historien ne peut pas se déclarer satisfait d'un résultat aussi négatif. Mais un sociologue ou un politologue est forcé de tenir compte du dynamisme de l'idée nationale, même si cette idée s'est transformée en mythe.

+ + +

II. Le Nationalisme.

8. Le Nationalisme et l'orgueil.

Le nationalisme peut signifier notamment :

- 1) le mouvement d'un groupe d'individus qui, à tort ou à raison, estiment appartenir à une même nation et cherchent à se constituer en un Etat;
- 2) une doctrine qui revendique pour une nation le droit de pratiquer une politique dictée par la seule considération de sa grandeur, de son prestige, de sa puissance en s'opposant à toute association susceptible de limiter sa liberté d'action.

Pris dans ce second sens, le nationalisme est simplement l'expression d'un orgueil collectif. Le nationalisme est l'attitude d'une nation qui a conscience de sa propre valeur, mais avec une tendance à la surestimer.

De même que l'orgueil conduit un individu à se montrer intolérant et autoritaire, de même un Etat nationaliste se comporte à l'égard des autres Etats d'une manière hautaine, intransigeante et tellement irritante qu'il devient très vite un perturbateur des relations internationales. L'orgueil exprime le besoin de dominer; le nationalisme aussi. L'orgueilleux s'isole lui-même du groupe et son moi hypertrophié lui interdit une adaptation sociale harmonieuse. Il en est de même d'une nation qui proclame à tout moment sa supériorité sur les autres nations, revendique ses droits avec hauteur et cherche à imposer sa volonté aux autres, à les dominer, à modifier à son seul bénéfice une hiérarchie de fait qui s'est établie entre les Etats.

L'orgueil d'un individu "est une cause de déséquilibre dans les relations humaines" (21); l'orgueil national est une cause de déséquilibre entre les nations. L'orgueil des uns tend à faire reculer les autres (individus ou groupes) dans la hiérarchie sociale, à s'opposer à l'affirmation d'eux-mêmes, ce qui les accule aux situations de soumission ou de révolte.

(21) Dr Paul CHAUCHARD, Timidité-Volonté-Activité, p.130. Ed. Centre d'Etude et de Promotion de la lecture, Paris, 1968.

9. Le Nationalisme et les complexes d'infériorité et de supériorité.

Adler écrit (22) : " ... il faut considérer l'histoire de l'humanité comme l'histoire du sentiment d'infériorité et des tentatives faites pour y trouver une solution".

On sait que le complexe d'infériorité est la manifestation permanente des conséquences du sentiment d'infériorité. Ce complexe fait généralement naître soit une attitude d'acceptation, de soumission ou d'abdication, soit une réaction, une révolte, une "surcompensation" qui se traduit par un sentiment (qui peut devenir un complexe) de supériorité. Dans ce cas apparaît le désir de se venger, de dominer, de s'affirmer avec turbulence.

Du sentiment d'infériorité naît une "volonté de puissance" compensatoire, qui pousse à la valorisation de soi. Se valoriser c'est obtenir l'approbation ou l'admiration d'autrui; c'est aussi non seulement se faire admettre, mais encore et surtout se faire reconnaître une place dans une hiérarchie, ce qui apporte la sécurité psychologique.

Quand, dans une société globale donnée, un certain nombre d'individus prennent conscience de leur infériorité par rapport à d'autres, ils tendent, par commune opposition, à s'agrèger, à unir leurs efforts dans la lutte qui devrait leur permettre de conquérir la place dans la hiérarchie sociale à laquelle ils estiment avoir droit.

Il en est de même des groupes. Ces derniers affirmeront leur supériorité en s'opposant à d'autres groupes.

S'ils y réussissent, les stratifications sociales se modifieront, faisant naître dans d'autres groupes de nouveaux sentiments d'infériorité ou, par compensation, de supériorité et, par le fait même, de nouveaux antagonismes entre groupes comme l'a remarqué Dupréel :

"Un des effets les plus apparents des antagonismes c'est d'en engendrer d'autres par propagation ou par transformation" (23).

(22) Le sens de la vie, Petite bibliothèque, Payot, 1950, p.73.

(23) "Sociologie Générale", Presses Universitaires de France, 1948, pp.140 et suivantes.

10. Le Nationalisme en Europe de l'Est (24).

L'Europe de l'Est fournit des exemples qui permettent d'illustrer les rapports existants entre les complexes d'infériorité et de supériorité d'une part et le nationalisme d'autre part.

Le professeur Ionescu, dans l'étude qu'il a présentée au Colloque sur "Les démocraties populaires après Prague" commence par décrire le nationalisme comme étant "la réaction psychologique collective d'un groupe national, ethnique ou racial, à l'image qu'il se fait de ses relations avec d'autres groupes".

Partant de cette description, il classe les nationalismes contemporains (aussi bien ceux de l'Est que de l'Ouest) comme suit :

1) Le nationalisme des peuples cherchant à affirmer la suzeraineté de leur propre pays.

Exemple : l'U.R.S.S. et les U.S.A. Ce sont les super-puissances qui sont toutes deux des Etats fédéraux vantant le supra-nationalisme devant lequel les Etats devraient plier sauf le leur qui, lui, pratique un super-nationalisme.

2) Le nationalisme des peuples en quête de souveraineté, ou plus exactement celui des peuples qui veulent défendre leur souveraineté contre le supernationalisme des superpuissances. C'est le nationalisme des peuples qui refusent toute espèce de vassalité, qu'elle soit militaire, économique ou culturelle.

Exemple : la Yougoslavie et la Roumanie.

3) Le nationalisme des peuples en quête de vassalité, c'est celui des peuples qui, compte tenu de la situation actuelle du monde divisé en blocs de puissances, se placent délibérément dans un camp sous la protection d'une superpuissance pour se défendre contre les entreprises d'une autre superpuissance.

Exemple : la Pologne et la République démocratique allemande.

(24) Voir à ce sujet l'intéressante étude du professeur GHITA IONESCU, professeur à l'Université de Manchester, et celle, non moins intéressante, du professeur L.LEMBERG, p.237 à p.250, publiées dans "Les démocraties populaires après Prague", Collège d'Europe, Bruges, 1970, pp.223 à 234. Ces études ont été présentées au Colloque des 27, 28, 29 mars 1969. Directeur du Colloque : le professeur LUKASZEWSKI.

Le communisme est un mouvement international. L'U.R.S.S. en a organisé la propagation et essayé de se servir des partis communistes nationaux pour réaliser sa propre politique. Les nouveaux Etats communistes qui sont apparus en Europe et en Asie après la deuxième guerre mondiale furent, par le truchement de leurs partis communistes respectifs, très vite dominés par les dirigeants du Kremlin. En réaction apparut un nationalisme défensif contre le communisme impérialiste de l'Union Soviétique. Les conditions de vie que Staline avait imposées brutalement aux pays de l'Est firent naître des communismes nationaux défendant leur souveraineté nationale : "Les étapes de cette réaction : Yougoslavie, 1948; Pologne et Hongrie, 1956; Chine, 1960; Albanie, 1962; Tchécoslovaquie, 1968, sont aussi les étapes de la redéfinition de la souveraineté à l'intérieur du mouvement communiste mondial".

Ionescu note que les Roumains ont fait de la théorie nationaliste de la souveraineté la première dimension de leur politique et le pivot de leur idéologie. Seul le parti communiste roumain :

- 1) a introduit dans la théorie marxiste-léniniste le concept de nation comme étant un concept d'une importance égale à celui de classe et
- 2) se définit comme un parti de classe autant que de nation.

Le principe de la "non-interférence dans les affaires d'un autre parti", c'est-à-dire de la non-ingérence de la Russie dans les affaires intérieures roumaines, a été exprimé à l'intérieur du bloc soviétique par la Roumanie, pays de 20 millions d'habitants contre l'U.R.S.S. et ses 240 millions d'habitants.

Ainsi un groupe social de 20 millions d'hommes devant la pression d'un autre groupe de 240 millions d'hommes et malgré les dangers évidents que cela représente, affirme la supériorité historique du concept de nation pour refuser de se laisser inferioriser.

Par contre, les Allemands de la République démocratique et les Polonais ont pris une position opposée à celle des Roumains. Les Polonais défendent l'idée que l'isolement, dans la situation où ils se trouvent, est un luxe qu'ils ne peuvent se payer. Pour eux "le patriotisme polonais est relié à l'internationalisme, ce qui veut dire que l'Etat polonais et la nation polonaise ont un intérêt vital à s'unir aux intérêts d'un concept plus large qui inclut d'autres nations et d'autres Etats.

Ce concept, dans le cas de la Pologne, réside dans le socialisme... Le centre de ce bloc est l'Union Soviétique. Et l'on ne doit pas oublier cela un seul instant. Notre collaboration, notre amitié et alliance, et notre unité inviolable avec le bloc socialiste et l'Union Soviétique constituent "l'élément fondamental dans le nouveau concept de la nation polonaise et de l'Etat polonais ...".

Ainsi ces 32 millions de Polonais acceptent ce que les 20 millions de Roumains refusent : la vassalité.

Est-ce à dire qu'ils renoncent pour autant à toute valorisation d'eux-mêmes ? Ou bien, par une autre approche, recherchent-ils à conquérir une position qui, partiellement du moins, pourrait satisfaire leur "volonté de puissance" ?.

Après l'invasion de la Tchécoslovaquie, en 1968, on peut se demander. En effet, le régime de Comulka exigea, d'une façon plus véhémement que les Soviétiques eux-mêmes, une action militaire en Tchécoslovaquie pour arrêter "la désagrégation du socialisme dans ce pays frère", alors que Tito et Ceausescu dénonçaient l'invasion de la Tchécoslovaquie et protestaient ouvertement contre la violation de sa souveraineté. La Yougoslavie et la Roumanie proclamaient leur volonté de se battre contre les troupes soviétiques, polonaises, bulgares et hongroises qui, en novembre 1968 se massaient à leurs frontières.

La Pologne, par contre, demandait à l'U.R.S.S. d'user de ses droits de protection envers un pays socialiste, soi-disant en danger, et envers les autres pays membres du bloc qui pourraient imiter l'exemple des Tchèques. "Ainsi le parti polonais faisait de la théorie internationaliste le bouclier idéologique de ce qu'il considère être les intérêts nationaux de la Pologne : premièrement de jouir de la suzeraineté soviétique contre le danger allemand et, secondement, de mettre en action cette suzeraineté contre la désagrégation du bloc". Or, en sauvegardant la cohésion du bloc, en se posant en défenseur de l'alliance des pays socialistes, la Pologne espère en retirer un surcroît de puissance, une compensation à son infériorité.

Le nationalisme soviétique, qui s'exprime clairement dans la doctrine Brejnev de la suzeraineté, constitue une manifestation frappante d'un complexe de supériorité inquiétant.

L'U.R.S.S. se proclame suzerain; les autres Etats socialistes sont des vassaux. La théorie de la souveraineté limitée de Kovalev-Brejnev se présente comme une doctrine permanente dans les relations entre les pays socialistes.

Elle est considérée comme étant juste, logique et la sauvegarde des intérêts de tous.

Ionescu l'explique par la citation qu'il fait d'un passage d'un article de Kovalev publié par La Pravda en septembre 1968 :

"Si un pays socialiste essaie d'adopter une position en dehors du bloc (soviétique) il continue d'avoir son indépendance nationale sauvegardée, précisément par la force de la communauté socialiste

et, en premier lieu, par la force du centre de cette communauté : l'Union Soviétique, et tout spécialement des forces armées de l'Union Soviétique. L'affaiblissement des liens dans le système socialiste produit des effets sur tous les peuples socialistes qui ne peuvent pas demeurer indifférents à cela".

On ne pourrait plus clairement affirmer des droits de suzeraineté d'une superpuissance à l'égard de ses satellites. Dans l'Est l'Union Soviétique s'est élevée dans la hiérarchie des Etats à la première place, ce qui, en fait, lui impose de rappeler à tout moment, d'une manière directe ou indirecte, sa supériorité sur les Etats faisant partie du bloc soviétique. Tolérer que son idéologie ou son application soient remises en cause reviendrait à accepter un affaiblissement de sa prééminence, ce qui, psychologiquement et sociologiquement, représente un danger pour la cohésion et la permanence de l'Etat Soviétique, ce qui explique les événements de 1968.

11. Le Nationalisme et la Révolution française.

Les rapports entre les complexes d'infériorité et de supériorité, tant individuels que collectifs, d'une part, et le nationalisme, d'autre part, sont bien mis en lumière par la révolution française.

Avant 1789 la société française était socialement et juridiquement figée. Elle comportait des "classes" consacrées par le droit : c'étaient les "Etats" ou les "Ordres". Ceux qui appartenaient à tel "état" bénéficiaient d'une série de privilèges qui étaient refusés au groupe appartenant à un "état" inférieur.

Le premier ordre (ou état) du Royaume, le clergé, était lui-même partagé en Haut clergé (les nobles) et Bas clergé (recruté dans le peuple). Les nobles se divisaient à leur tour et, parmi eux, on trouvait des privilégiés parmi les privilégiés, des riches et des pauvres, une noblesse de cour et une noblesse provinciale. Le Tiers Etat n'était lui-même qu'une hiérarchie de classes : la haute bourgeoisie, la petite bourgeoisie, la main-d'oeuvre ouvrière et enfin les paysans qui, à eux seuls, représentaient les 9/10 de la population.

Dans cette société hiérarchisée à outrance chacun était toujours l'inférieur en droit ou en fait d'un autre. L'exercice des privilèges et les humiliations qui en résultaient firent ressentir cruellement toutes les inégalités et, par conséquent, exacerbèrent les complexes d'infériorité. Les blessures d'amour propre, surtout celles infligées aux bourgeois, furent parfois cruelles.

Quand Barnave vit un jour expulser sa mère de sa place au théâtre de Grenoble par ordre d'un gentilhomme, la morgue des nobles lui parut plus odieuse et révoltante que jamais.

La bourgeoisie était humiliée car elle était rejetée du commandement de l'armée, des emplois, du haut clergé et de la haute magistrature. Or sa puissance économique et sociale lui donnait des titres à s'élever dans l'échelle sociale. Cette bourgeoisie lisait, pensait. Elle prenait de plus en plus conscience des inégalités juridiques qui l'empêchaient de s'élever et d'occuper dans la direction des affaires publiques la place qui lui revenait. Quant aux paysans, illettrés, sur qui pesaient toute une série de charges fiscales, ne pouvant même pas tuer le gibier qui ravageait leurs récoltes, ils étaient les seuls qui ne vivaient pas des abus du régime.

Dans ces conditions l'égalité des droits, c'est-à-dire l'abolition de l'infériorité devait naturellement devenir la revendication principale. La déclaration des droits de l'homme de 1789 dispose en son article premier :

"Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ; les destinations sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune".

L'égalité est déjà considérée comme étant voulue par la naissance, mais pas encore comme un "droit naturel et imprescriptible comme c'est le cas (art.2) pour la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression".

Quatre ans plus tard, la "Déclaration des droits de l'homme et du citoyen" de 1793 fait de l'égalité un "droit naturel et imprescriptible" au même titre que la liberté, la sûreté, la propriété (art.2) mais est citée en premier lieu. En outre, l'article 3 précise : "Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi", et l'article 4 : "...; elle (la loi) est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse ...). D'autres dispositions (par exemple celle relative à l'admissibilité aux emplois public) garantissent l'égalité de tous, c'est-à-dire délivrent chacun de son sentiment d'infériorité.

Brusquement, tous ceux qui jusqu'alors étaient écrasés par une hiérarchie vexatoire et par des impératifs sociaux, politiques et juridiques qui entravaient toute élévation dans l'échelle sociale, deviennent égaux à ceux qui les humiliaient.

Du jour au lendemain celui qui n'était rien tutoie celui devant lequel, hier encore, il devait courber l'échine. Il ne l'appelle plus monseigneur ou monsieur mais citoyen. La souveraineté passe de la tête du Roi sur celle des députés, c'est-à-dire que le vrai souverain devient la Nation. La volonté nationale, c'est-à-dire la volonté de

chacun, décidera en dernier ressort. Tous les espoirs de s'élever dans la hiérarchie sociale sont permis. De simples avocats (Danton, Barnave, etc...) accèdent au Pouvoir. Un fils de cabaretier (Murat) devient Maréchal et roi de Naples. Un fils de paysan (Soult) est fait duc de Dalmatie. Le père de Massena, duc de Rivoli, prince d'Essling, était un simple vigneron.

Ceux qui étaient destinés à vivre dans l'humiliation sont maintenant couverts d'honneurs.

"Le manant, le misérable habitué à se taire et à souffrir, ne prend conscience de son importance que le jour où on lui met un fusil entre les mains, où on l'appelle à défendre la nation et où les périls qu'il affronte, comme la mort qu'il donne, lui démontrent, avec une évidence aveuglante, qu'il est bien réellement l'égal du noble et du privilégié" (25).

La guerre va prouver à ceux qui, hier encore, n'y participaient pas directement, qu'eux aussi occupent une place dans l'Etat. Ils ont conquis l'égalité : le bulletin de vote glissé entre leurs mains et le havresac qu'on leur met sur le dos en sont les signes tangibles. Pour ne plus perdre cette précieuse égalité, pour ne plus être rejetés au bas de l'échelle sociale, ils sont prêts à donner leur argent et, s'il le faut, leur sang. La "Nation" les a émancipés. Elle leur a apporté l'égalité sur la terre, alors que la religion ne la leur promettait que dans le ciel.

De là cette espèce de sociolâtrie qu'est le nationalisme, il n'y a qu'un pas. L'Autel de la Patrie remplace celui sur lequel on célèbre la messe. Il n'est plus pensable qu'on puisse limiter la volonté de la Nation car cela reviendrait à reconnaître un pouvoir au-dessus de celui des citoyens, c'est-à-dire les "inférioriser" à nouveau. Tout doit plier devant la volonté nationale : "les ennemis du dedans comme ceux du dehors". Mais ceux du dehors sont précisément ceux qui craignent que les privilèges dont ils jouissent soient, par contagion, contestés par leurs sujets. Ils ne peuvent accepter d'être rabaissés à un niveau inférieur et comme ils sont nombreux à vouloir défendre leur statut social, que tous se sentent menacés par l'idolâtrie des Français à l'égard de la "Nation française", ils se coalisent, ils s'agrègent par commune opposition.

Après les victoires des troupes révolutionnaires l'orgueil national français s'enfle dangereusement. Bonaparte, comme tout chef militaire excite l'orgueil des citoyens-soldats qu'il

(25) Roger GAILLOIS, "Bellone ou la pente de la guerre". Ed. A-G.Nizet, Paris, 1963, p.143.

commande pour obtenir d'eux le sacrifice de leur vie, s'il en est besoin, pour sauver la Patrie. Par intuition il fait appel à une série de forces psychologiques, mais ce qui doit retenir notre attention pour le moment est le sentiment de supériorité qu'il veut insuffler à ses troupes :

"Soldats !

C'est aujourd'hui l'anniversaire du 14 juillet. Vous voyez devant vous les noms de nos compagnons d'armes morts au champ d'honneur pour la liberté de la patrie : ils vous ont donné l'exemple. Vous vous devez tout entiers à la République, vous vous devez tout entiers au bonheur de trente millions de Français, vous vous devez tout entiers à la gloire de ce nom qui a reçu un nouvel éclat par vos victoires ...

Les royalistes, dès l'instant qu'ils se montreront, auront vécu. Soyez sans inquiétude, et jurons par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous pour la liberté, jurons sur nos nouveaux drapeaux : guerre implacable aux ennemis de la République et de la constitution de l'an III" (26).

C'est vous qui allez assurer le bonheur des Français. Le nom de "Français" a reçu un nouvel éclat grâce à vous. Dès l'instant où l'ennemi se montrera il aura vécu."

Ces paroles s'adressent à des hommes qui, dix ans plus tôt, savaient qu'ils n'étaient rien et à qui aujourd'hui on dit qu'ils sont les sauveurs de la Patrie en danger.

Conclusion : guerre implacable aux ennemis de la République. Qui sont ces ennemis ? Les empereurs et les rois du reste de l'Europe. Une lutte pour l'acquisition de la protection d'un statut social se déclenche et, sous des formes diverses, elle réapparaît périodiquement pendant tout le XIXe siècle et, dans un certain sens, se continue de nos jours.

12. Le Nationalisme et les facteurs démographiques.

On constate une certaine correspondance entre la naissance et le développement du nationalisme d'une part et l'évolution des facteurs démographiques d'autre part. En 1789 la France, avec ses

(26) Napoléon BONAPARTE : Proclamations, ordres du jour, Bulletins de la Grande Armée - Union Générale d'éditions, Paris, 1964, pp.20-21.

28 millions d'habitants est le pays le plus peuplé de l'Europe Occidentale. A cette époque le nationalisme français devient particulièrement agressif. Une révolution démographique se développe en Europe au cours des XIXe et XXe siècles, et c'est précisément pendant cette période que les nationalismes apparaissent.

De 1800 à 1900 l'Allemagne passe de 25 à 56 millions d'habitants. L'Italie de 18 à 34 millions et la Grande-Bretagne de 16 à 39 millions. La progression de la France est plus lente : de 28 millions elle s'élève péniblement à 41 millions, nombre à peu près le même qu'en 1939. Par contre, en 1969, elle dépasse les 50 millions (27).

Ne pourrait-on pas en déduire que ces chiffres expliquent, du moins partiellement, le nationalisme allemand, italien, britannique et, peut-être même, celui du Général de Gaulle.

Plusieurs centaines de milliers d'individus venant s'installer chaque année sur un territoire dont la superficie reste la même doivent, nécessairement, modifier les rapports sociaux entre ceux qui y vivent. Dupréel relève que :

"... c'est sous la forme de rapports négatifs que le surcroît d'intensité se manifeste d'abord. Dans un milieu social qui grandit, règne toujours un certain désordre du fait de nouveaux arrivés" (28).

La Révolution française constitue à cet égard un exemple frappant. En effet, pour la période de 1770 à 1774, une étude démographique de Moheau (29) indique :

- Mariages	:	192.180
- Naissances	:	928.918
- Décès	:	793.983

Il obtient une moyenne de 4,83 naissances pour un mariage, un taux de natalité très élevé : 38,7 pour 1000, un taux de mortalité assez élevé : 33 pour 1000.

La population française augmente régulièrement au XVIIIe siècle. Le désordre qui s'est manifesté dans la société révolutionnaire

(27) Chiffres arrondis; source : Annuaire rétrospectif I.N.S.E.E. et O.N.U.

(28) DUPREEL, op.cit., p.331.

(29) "Recherches et considérations sur la population de la France 1778". Cité par METHIVIER "Les débuts de l'époque contemporaine", éd.Hatier, p.18.

de 1789 ne peut évidemment pas être attribué à la seule action des facteurs démographiques. Chacun sait que les phénomènes humains résultent d'un ensemble d'action et d'interactions de faisceaux d'événements, de sentiments et d'idées. Mais il suffit de constater ici une situation qui se caractérise à la fois par un accroissement démographique important et l'apparition d'un nationalisme agressif pour pouvoir poser l'hypothèse d'un certains rapport entre ces deux phénomènes.

Du point de vue militaire, l'augmentation de la population est un facteur de puissance surtout au temps des armées de masse. Le contre-coup psychologique du nombre donne naissance à un sentiment de force qui est généralement une dangereuse source d'orgueil. On peut le constater dans les trois pays qui, en 1940, possèdent la plus forte proportion d'hommes de 18 à 40 ans : l'Allemagne, l'Italie et le Japon (30).

L'augmentation de la population est aussi un stimulant pour l'économie. La main-d'oeuvre des immigrants venus d'Europe a fortement aidé au développement de l'industrie des Etats-Unis.

En Grande-Bretagne et en Allemagne, vers la fin du XIXe siècle et le début du XXe, la production a augmenté dans des proportions considérables parce que les paysans formaient une réserve d'ouvriers pour l'industrie. Bref, l'augmentation de la population provoque des réactions qui, toutes, participent à la naissance d'un sentiment de supériorité et même d'orgueil. Dans leur "Introduction à l'histoire des Relations Internationales" Renouvin et Duroselle écrivent :

"L'augmentation du chiffre de la population est un signe de vitalité qui peut donner confiance dans le destin national et justifier un sentiment d'optimisme. L'Empire allemand, à la fin du XIXe siècle, a offert un exemple de cette évolution de la psychologie collective : confiance et optimisme s'accompagnaient même d'un sentiment de supériorité à l'égard des peuples qui ne connaissaient pas un égal essor démographique" (31).

Le phénomène de "survenance" a été bien étudié par Dupréel (32) et Jenri Janne (33). Les groupes et les individus "installés"

(30) Voir Gaston BOUTHOU, "L'Infanticide différé", Hachette, Collection guerres et paix, 1970, p.83.

(31) Librairie Armand COLIN, 1964, p.37.

(32) Op.cit., p.332.

(33) Op.cit., p.168.

ont un statut assuré. Ceux qui, par la naissance ou par l'immigration, entrent dans une société, aspirent à s'établir à leur tour et veulent succéder à ceux qui sont "installés". Si ces "survenants" sont peu nombreux et ne se présentent qu'à un rythme relativement lent, leurs revendications manqueront de force. Mais, au contraire, quand les nouveaux venus entrent en masse dans la société, leurs exigences se font plus pressantes. Il en va de même des groupes. Comme l'écrit Dupréel : "Un groupe qui grandit plus vite que ceux qui l'environnent est comme un nouveau venu qui juge que sa situation dans l'ensemble n'est en proportion ni de ses besoins, ni de ses mérites. Régulièrement la précarité de leur situation fait des "survenants" des "revendiquants" ...".

Quand il s'agit d'un groupe national, ses revendications à l'égard des autres groupes nationaux placent ces derniers dans un rôle défensif.

Une nation en expansion démographique est presque automatiquement menacée d'un déséquilibre psychologique qui ne peut se redresser que par un freinage de l'accroissement de sa population (épidémies - émigrations - guerres) ou par des compensations d'ordre psychologique tendant à l'affirmation de soi qui conduisent tout droit à une sociologie qui s'exprime généralement par le nationalisme. L'exemple de la révolution française, du fascisme et de l'hitlérisme semblent confirmer cette constatation.

13. Le Nationalisme et les progrès techniques.

Les répercussions des inventions sur la vie en groupe sont considérables. Chaque progrès technique entraîne une série d'effets matériels sociaux et psychologiques parfois inattendus. L'invention de l'imprimerie, de la machine à vapeur, de l'électricité et de l'énergie nucléaire sont des tournants de la vie collective.

L'interaction entre le progrès technique et le progrès social est connue. L'interdépendance des améliorations sociales et de la production, des transports ou de l'armement qui sont devenus apparents, surtout au cours du dernier siècle, ne se manifeste cependant pas toujours dans un sens favorable. Dupréel note à cet égard : "... tout le progrès technique laisse l'accord des âmes, principe de toutes les valeurs spirituelles, aussi précaire qu'il pouvait l'être à une époque de technique plus rudimentaire ... au delà d'un certain degré de développement, la technique, en progressant, loin de faire moins précaire l'accord des esprits, en vient à le rendre de plus en plus difficile" (34).

(34) Op.cit., p.344.

On constate, en effet, que les inventions et les innovations provoquent certaines perturbations sociales dans les sociétés humaines. Les changements qui en résultent se traduisent par la modification des rôles dans une société donnée, ce qui ne va pas toujours sans provoquer des inquiétudes pouvant parfois aller jusqu'au désarroi.

Certains groupes peuvent se sentir menacés et réagissent en conséquence. Comme le note Dupréel (35), la substitution d'un procédé meilleur à un moins bon a pour effet immédiat ou lointain d'augmenter la force sociale de ceux qui l'appliquent ou qui ont l'avance dans son adoption, que ce soient des individus ou des groupes.

Or la hiérarchie sociale repose directement sur l'inégalité de force sociale des individus et des groupements sociaux. Un progrès technique modifie les rapports de supériorité et d'infériorité entre les individus aussi bien qu'entre les groupes. Les Etats-Unis ont connu un prestige et une puissance inégalée au lendemain de la seconde guerre mondiale parce qu'ils étaient seuls capables de fabriquer des bombes atomiques.

La puissance que les Etats peuvent retirer des progrès techniques et de la manière dont ils les utilisent suscite, en général, l'orgueil de ses citoyens qui, tous, ^{en} bénéficient d'une manière directe ou indirecte. La coïncidence entre l'apparition des nationalismes et les inventions techniques prolongées par les "révolutions industrielles" ne saurait donc surprendre.

La période qui commence en 1789 et qui s'étend jusqu'à nos jours est celle qui a connu les progrès techniques les plus spectaculaires. Or, c'est précisément au cours de cette même période que le nationalisme a vu le jour, s'est développé et continue d'agir actuellement sous des formes diverses.

L'industrie, en se développant, donne à l'Etat-Nation les moyens matériels pour équiper et nourrir des armées de masses que le régime de la conscription va permettre de lever et d'entretenir. Les Etats ont désormais aussi peur de se laisser distancer dans le domaine industriel que dans le domaine militaire proprement dit. List écrivait : "Chaque kilomètre de voie ferrée qu'une nation construit avant nous, chaque kilomètre qu'elle possède de plus que nous, lui donnent un avantage sur nous ... Nous avons aussi peu le droit d'hésiter à nous servir des nouvelles armes défensives dont nous dote le progrès, que nos ancêtres ne l'ont ou de décider s'ils devaient adopter le fusil au lieu de l'arc et des flèches" (36).

(35) Op.cit. p.349.

(36) Cité par FULLER, "L'influence de l'armement sur l'histoire", Payot, 1948.

L'industrie des armements exploite à fond le progrès technique. Le fondement de la puissance d'un Etat réside dans son potentiel industriel en général, dans ses usines d'armement et dans ses ressources humaines. L'orgueil national, la confiance dans la capacité de la nation de s'imposer aux autres nations sont en rapport direct avec ses possibilités d'exterminer ceux qu'elle désigne comme étant ses ennemis. L'exemple de l'Allemagne hitlérienne met en évidence, mieux que nul autre, les rapports existant entre les progrès techniques et le nationalisme. Le repli total sur elle-même de l'économie allemande devait nécessairement avoir pour corollaire la recherche de substituts aux produits venant des marchés étrangers.

La volonté de puissance et de domination imposaient aussi l'invention d'armes nouvelles et de procédés de guerre nouveaux. Réciproquement la découverte d'une arme nouvelle ou d'une innovation dans la technique, la tactique ou la stratégie militaires donnent à la nation qui l'utilise un regain de puissance qui, très vite, fait naître un sentiment de supériorité ou d'orgueil qui encourage le nationalisme. Ainsi les innovations proposées par Guibert auront des répercussions profondes sur la manière de conduire la guerre.

Henri Bernard note : "Il ne faudra pas longtemps avant que triomphe le "Guibertisme". Six ans après la mort de son auteur, Bonaparte mènera ses campagnes avec son "Guibert" sous le bras.

La révolution française a grevé l'Europe d'une terrible hypothèque. Lorsque le décret de la Convention du 23 août 1793 imposa la levée en masse et le droit permanent de réquisition des hommes et des choses, la guerre de forme réduite du XVIIIe siècle a pris fin.

Avec l'instauration du système de la nation armée commence l'ère des guerres de peuple à peuple ... La révolution française a tracé la voie non seulement vers la guerre de masses, mais aussi vers la guerre de haine ...

En présence d'un adversaire "XVIIIe siècle" qui respectait les règles du jeu, le Directoire et Bonaparte pratiquaient la guerre absolue, avec la mise en coupe réglée des pays conquis, pour un but bien défini et froidement prémédité : drainer vers Paris les ressources des territoires occupés ..." (37).

En inventant un nouveau système de guerre, Guibert a fourni à la Nation française l'instrument qui lui a permis d'affirmer sa puissance au moment précis où le facteur démographique offrait le

(37) Henri BERNARD, "Guerre totale et guerre révolutionnaire", Tome I, éd. Brépols, Bruxelles 1965, p.71.

moyen d'appliquer la levée en masse. A la même époque la cartographie, qui a fait des progrès considérables, et la topographie qui vient de naître, permettent aux chefs militaires de prévoir et d'ordonner les mouvements stratégiques des masses d'hommes que la Nation a mis à leur disposition avec plus de précision (38). Les armes portatives, comme le fusil français modèle 1777 qui permet d'augmenter la puissance de feu de l'infanterie et la généralisation du système Bribeauval en France à partir de 1775, ne sont que deux exemples qui indiquent la concordance des progrès des armements et de l'éclosion et du développement du nationalisme.

Renouvin et Duroselle trouvent une certaine analogie entre les thèmes du nationalisme anglais et ceux du pangermanisme ou du panslavisme (39). Le peuple anglais estime que l'expansion impériale est "une loi du développement historique", qu'il possède vocation à jouer un rôle déterminant dans "l'avenir du monde" et il a conscience d'appartenir à une "race gouvernante". En étendant son empire colonial, l'Angleterre n'agit pas par intérêt mais par "idéal national". Or, au cours des années qui suivirent la guerre franco-allemande de 1870-1871 elle s'est appropriée plus de 12 millions de km², c'est-à-dire plus que les conquêtes coloniales de la France et de l'Allemagne réunies. Fuller (40) estime que "ces annexions immenses furent rendues possible par le fusil se chargeant par la culasse". Ce jugement, qui paraît fondé, met une nouvelle fois en lumière les rapports existant entre le nationalisme et le progrès technique.

14. L'adaptation sociale et le Nationalisme.

L'adaptation est, d'une manière générale, "l'appropriation de l'organisme aux conditions de la vie, ce qui implique essentiellement un équilibre, une harmonie, entre l'organisme et le milieu"(41). Il y a une adaptation individuelle et une adaptation collective. Un laboureur qui quitte la campagne pour devenir ouvrier d'usine, une nation agricole qui s'industrialise ou une colonie qui accède à l'indépendance réagissent aux changements qui résultent de ces

(38) Jean PERRE, "Les Mutations de la guerre moderne", (1792-1962), Payot, Paris, 1962, p.15.

(39) Op.cit., pp.220 et suivantes.

(40) Op.cit., p.137.

(41) Voir dans "Adaptation et Agressivité", P.U.F., 1965, p.3 - la communication de Melle DECHASEAUX sur "L'Adaptation dans la perspective des Sciences Naturelles".

situations nouvelles. Ces réactions, quoique hétérogènes, sont principalement d'ordre psychologique. Si le laboureur ne s'adapte pas au nouveau milieu dans lequel il vit ou s'il s'y adapte difficilement, s'il regrette son ancienne situation, il deviendra un "inadapté", c'est-à-dire un mécontent qui aura tendance à revendiquer toujours de nouveaux avantages. L'adaptation d'un groupe social à une situation nouvelle pose des problèmes politiques, sociaux, économiques ou psychologiques qui, eux aussi, font souvent naître des sentiments mélangés d'angoisse, d'insécurité, d'infériorité, de supériorité ou de frustrations.

L'intensité de ces sentiments, tous plus ou moins chargés d'un certain potentiel d'agressivité, est en rapport direct avec la vitesse à laquelle les changements se produisent. Par exemple une décolonisation hâtive, c'est-à-dire là où l'adaptation à l'indépendance doit se faire sans préparation, sans transition, provoque un désarroi profond dans les populations des nouveaux Etats.

On constate alors, entre autres réactions, que le nationalisme apparaît comme une espèce de défense contre une situation dont on n'a pas l'expérience.

Le Congo constitue l'exemple typique d'une décolonisation non suffisamment préparée, d'une adaptation difficile à une situation nouvelle et de l'apparition d'un nationalisme inexistant jusqu'alors.

La révolution française explique encore mieux les rapports qui existent entre l'inadaptation sociale et le nationalisme. En un temps extrêmement court la vie des Français a été profondément bouleversée. La hiérarchie sociale a été renversée. D'une infériorité acceptée depuis plusieurs siècles, des paysans et des ouvriers accédèrent du jour au lendemain à une égalité provocante. Le souverain n'était plus le roi mais la nation, c'est-à-dire tous les Français. Au lieu d'obéir et de se taire, tout à coup il fut possible à chacun de commander et de parler haut et fort. A une situation économique et sociale en plein essor succéda brusquement une période d'incertitudes et de menaces au cours de laquelle les institutions s'effondrèrent.

La vitesse à laquelle les changements des structures de la société française se sont produits explique ses difficultés de s'adapter à la situation nouvelle. Du jour au lendemain la nation, c'est-à-dire le peuple, l'ensemble des Français, qui n'était rien, devint tout ou du moins on le lui fit croire. De là à se considérer comme étant supérieure aux autres nations dont les citoyens étaient toujours dans une position d'infériorité juridique par rapport à leurs dirigeants, il n'y avait qu'un pas. Or, du sentiment de supériorité à l'orgueil national, le trajet est d'autant plus court que le nombre de ceux qui se croient devenus supérieurs est grand.

On ne peut pas considérer comme une simple coïncidence l'apparition du nationalisme et les transformations révolutionnaires dans la vie des individus aussi bien que des groupes au cours de la période qui va de 1789 à nos jours. Au cours du dernier siècle la population allemande a presque doublé et il en est de même de celle de l'Italie. En même temps la vitesse des transports a tellement augmenté qu'aujourd'hui on va plus facilement et plus rapidement de Berlin à Rome que de Hasselt à Mons il y a trente ans.

On peut dire que, par suite de l'augmentation des populations allemande et italienne d'une part, et de l'accélération des déplacements d'autre part, on est arrivé à ne laisser à la disposition de chaque Italien et de chaque Allemand que tout au plus un dixième de la portion de territoire dont disposaient leurs ancêtres avant 1870. Or on connaît l'importance biologique et psychologique du territoire. En outre, depuis 1870 les Allemands et les Italiens peuvent franchir les océans par air et par eau plus facilement que les oiseaux ou les poissons, alors que pendant des centaines de millénaires les hommes ne pouvaient se déplacer que sur terre dans un rayon de quelques kilomètres et à une vitesse extrêmement réduite.

En quelques instants de l'histoire humaine, l'homme a subi une véritable mutation biologique par domestication des forces de la nature alors qu'organiquement il est resté ce qu'il était il y a des milliers d'années : un animal territorial. Pendant des centaines de millénaires les hommes s'étaient peu à peu adaptés, aussi bien physiquement que mentalement, à un mode de vie qui a été complètement bouleversé en une période beaucoup trop courte pour lui permettre de s'y habituer et d'y adapter notamment leurs structures sociales.

Cet état de choses provoque un profond désarroi contre lequel les sociétés humaines cherchent inconsciemment à se protéger : le nationalisme apparaît comme une réaction de défense contre l'angoisse profonde suscitée par ce que Gaston Bouthoul a appelé le "complexe de l'encombrement" et par l'insécurité de la civilisation industrielle. Nous pensons par conséquent pouvoir émettre l'hypothèse que le nationalisme est un des effets d'un bouleversement des stratifications sociales, des pressions démographiques et de l'accélération des progrès techniques.

Nous ne prétendons nullement qu'il ne puisse pas naître de la combinaison et de l'interaction d'un ensemble d'autres phénomènes : nous n'en savons rien. Mais il nous semble que la vitesse des bouleversements à laquelle nous avons fait allusion ne permet l'adaptation aux nouvelles conditions du milieu que par certaines réactions de divers ordres dont, entre autres, une réaction psychologique d'affirmation de soi : le nationalisme.

15. Pourquoi le Nationalisme est-il nécessairement agressif et, par conséquent, un facteur belligène ?

Les hommes étant conscients de leurs faiblesses, ne cherchent normalement pas à provoquer individuellement des conflits avec leurs semblables. Si les rapports sociaux qu'ils établissent sont positifs, il ne se pose aucun problème. Au contraire, si ces rapports sociaux sont négatifs, s'ils sont basés sur l'antipathie, ils feront naître certains antagonismes qui pourront cependant être inhibés par la peur réciproque, par intérêt, par l'éloignement ou par l'éducation. Les phénomènes d'agrégation des pareils et d'éloignement des dissemblables n'empêchent pas la constitution de groupes sociaux distincts mais donnent rarement lieu, dès les "premiers contacts", à des oppositions agressives entre deux individus pris séparément.

Chacun d'eux connaît sa propre force et craint les réactions de l'autre ce qui l'incite à le ménager aussi longtemps qu'aucun processus d'agressivité n'a encore été déclenché. Mais, comme le note Dupréel, "aucun instinct ne porte les groupes à se ménager mutuellement, au contraire, le jeu normal des instincts de paix et d'accord ~~en~~ se renforçant au sein de chaque groupe détache d'autant un groupe de l'autre et rend plus probable entre les sociétés des sentiments de méfiance et de rivalité. Au reste, nous savons que s'ils étaient entièrement d'accord, les membres des deux groupes en contact permanent n'en formeraient bientôt plus qu'un seul ..." (42).

On peut ajouter que plus la méfiance et la rivalité augmentent entre les groupes, plus leurs membres respectifs ont tendance à faire taire leurs désaccords éventuels et à coopérer pour se protéger contre ceux de l'autre groupe. Il s'agit ici du phénomène d'agrégation des pareils par commune opposition. Ainsi, la simple cohésion d'un groupe devient un facteur d'agressivité qui, par lui-même, constitue une menace pour les autres groupes. En outre plus le nombre des individus qui font partie d'un groupe est élevé, plus il paraît fort, ce qui accentue le manace qu'il représente et, par conséquent, renforce la cohésion des autres groupes et leur méfiance. Enfin, quand un groupe devient revendicatif et qu'il proclame sa supériorité sur les autres groupes, il inquiète tous les autres, ce qui automatiquement suscite des mesures de défense.

Les antagonismes quasi naturels entre les groupes sociaux sont ainsi alternativement renforcés par les mesures prises par l'un d'eux qui font naître l'angoisse chez les autres et réciproquement. L'aboutissement de ce dangereux mouvement de bascule n'est autre que le conflit social et quand il s'agit de nations : la guerre.

(42) Op.cit., p.71.

La tendance d'un groupe social à durer constitue une de ses caractéristiques essentielles. En effet, les individus retirent de leur vie en groupe des avantages dont un des plus appréciés est la sécurité. Si le groupe social auquel ils appartiennent ne leur offre plus les bénéfices qu'ils en attendent, ou bien ils changent de groupe ou bien ils essaient d'en modifier les structures. Mais dès que des obstacles extérieurs menacent la sécurité de tous, l'optique des individus se modifie et ils cherchent avant tout à faire durer le groupe qui les protège. Or, les menaces de tous ordres sont quasi permanentes. Le groupe est constamment mis en péril par la survenance ou la croissance d'autres groupes capables de capter ses membres ou de le réduire au rang de satellite. Pour ces raisons "le souci plus ou moins conscient de maintenir leur association, au prix même de sacrifices, apparaîtra chez les individus groupés comme un des facteurs les plus constamment décisifs de leur comportement. La force de persistance du groupe social sera donc une des pièces fondamentales de l'explication sociologique en général et spécialement de la psychologie sociale ..." (43).

Ainsi l'antagonisme est moins courant entre les individus qu'entre les groupes sociaux. Ces derniers tendent à durer. Mais pour un groupe social durer c'est grandir. Durer c'est augmenter sa force sociale, c'est-à-dire le moyen d'agir sur d'autres groupes ou sur lui-même. La croissance du groupe apporte la sécurité : c'est une garantie pour le futur, elle calme l'angoisse provoquée par les incertitudes de l'avenir. Malheureusement toute croissance d'un groupe suscite des inquiétudes chez d'autres groupes qui y voient une menace pour leur propre sécurité. Ces inquiétudes sont tellement justifiées que, lorsque la disproportion est trop grande entre deux groupes donnés, le plus grand absorbe le plus petit.

Ce qui a été dit des groupes sociaux est indépendant du nombre d'individus qui les composent et, par conséquent, s'applique aux nations. L'antagonisme entre les nations est naturel car, s'il en était autrement, les individus qui les composent établiraient entre eux des rapports sociaux positifs et s'agrègeraient pour ne plus former qu'une seule nation. L'enfantement douloureux de l'Europe des Six prouve combien les antagonismes nationaux de tous ordres ont des racines sociologiques et psychologiques très profondes.

Les nations tendent à durer et à croître comme les autres groupes. Ce n'est qu'une question de force sociale : les grands cherchent à absorber les petits ou à les transformer en satellites.

(43) DUPREEL, op.cit., p.90.

Les tendances de chaque nation à durer, à croître et à s'affirmer inquiètent les autres nations et provoquent une réaction de défense.

Or nous avons vu que le nationalisme, c'est-à-dire cette tendance d'une nation à ne pratiquer d'autre politique que celle qui est dictée par sa grandeur, son prestige et sa puissance tout en s'opposant à toute association susceptible de limiter sa liberté d'action, est suscité par un ensemble de facteurs dont ceux qui nous paraissent les plus importants sont :

- 1) l'orgueil,
- 2) les complexes d'infériorité et de supériorité,
- 3) l'attachement au territoire,
- 4) l'accroissement démographique,
- 5) l'accélération du progrès technique,
- 6) les difficultés d'adaptation aux nouvelles conditions de vie provoquées par ces deux derniers facteurs.

Malheureusement, tous ces facteurs **révèlent** un potentiel d'agressivité individuelle et collective très élevé. Agressivité doit être comprise ici dans le sens d'hostilité.

Il faut ajouter à ces six facteurs ceux que nous avons relevés comme étant inhérents à la vie des groupes, à savoir :

- 7) les antagonismes entre groupes sont naturels,
- 8) les groupes ont tendance à durer,
- 9) les groupes s'efforcent de croître,
- 10) l'agrégation des pareils par commune opposition,
- 11) l'inadaptation des humains aux transformations trop rapides du milieu matériel psychologique et social dans lequel ils vivent.

Tous ces éléments contiennent, entretiennent ou suscitent de l'agressivité. Dès lors la simple analyse du nationalisme explique son caractère belligène. On pourrait pousser l'étude plus avant en tenant compte entre autres :

- des intérêts économiques,
- stratégiques,
- religieux

ou encore

- des mentalités,
- des problèmes de langue,
- de la géo-politique,
- ou de l'angoisse née d'un besoin impérieux de sécurité.

Mais tous ces éléments dérivent, d'une manière directe ou indirecte, de ceux que nous avons mentionnés plus haut.

Un peuple orgueilleux qui surestime sa valeur rabaisse, d'une manière détournée, les autres peuples et trouble l'harmonie internationale. Celui qui a été opprimé et qui accède à l'indépendance s'empresse d'en opprimer d'autres : ce jeu des complexes d'infériorité surcompensés est bien connu. La défense du territoire qui est probablement innée ou du moins acquise depuis des millénaires, est plus un élément de discorde que d'entente, spécialement quand ce territoire est menacé par les prétentions d'une nation qui revendique un plus grand espace vital

Le progrès technique accéléré et la poussée démographique jettent le désarroi dans les structures sociales d'un Etat qui recherche une solution à ses problèmes en projetant sa propre agressivité sur les autres, ce qui entraîne automatiquement une cohésion accrue et une agressivité nouvelle chez ces derniers. Et ainsi le mouvement de bascule continue jusqu'à ce que le conflit éclate. A ce moment on se déclare, dans les deux camps, en toute bonne foi. d'ailleurs, victime d'une agression.

Le caractère belligène du nationalisme apparaît ainsi comme étant naturel.

Il conviendrait cependant de ne pas perdre de vue que le nationalisme peut se présenter sous de nombreuses formes très différentes. Il y a celui des grandes et celui des petites nations; celui des pays industrialisés et celui des pays en voie de développement; celui des pays qui ont déjà accédé à l'indépendance depuis longtemps et celui des pays qui veulent mener des guerres de libération nationales, etc...

Mais, quelle que soit la forme du nationalisme, on y retrouve combinés, avec des intensités différentes, les éléments que nous avons signalés plus haut et tous contiennent un certain potentiel d'agressivité.

Paradoxalement, un nationalisme qui se caractérise même par la subordination volontaire à celui d'un Etat fort et puissant (comme c'est le cas pour la Roumanie par exemple) est en soi agressif. Paradoxalement aussi un nationalisme peut se déguiser en internationalisme. Exemple : celui des Polonais. L'agressivité ne sera pas toujours ouverte et déclarée, mais souvent indirecte, détournée, se traduisant par la passivité, le mépris ou l'ironie (44).

(44) Voir Albert COLLETTE, "Introduction à la psychologie dynamique" - U.L.B.- Institut de Sociologie, 1968, pp.204 et suiv.

Si la guerre n'éclate pas, c'est généralement à cause d'une telle disproportion entre les forces militaires en présence que son issue est connue d'avance. Encore que la résistance désespérée peut parfois être préférée à la domination : la mobilisation des armées roumaines et yougoslaves au moment de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie, le prouve.

16. Quel est l'avenir du Nationalisme ?

Nous sommes petit à petit arrivés à formuler une hypothèse qui demande encore de bien plus amples vérifications. Mais acceptons-là provisoirement. Cette hypothèse peut être résumée comme suit :

1) Le nationalisme est un des effets d'un bouleversement des stratifications sociales, des pressions démographiques et de l'accélération trop rapide des progrès techniques qui ne laissent plus aux groupements humains organisés le temps suffisant pour s'adapter aux situations nouvelles.

2) Le nationalisme est une réaction de défense devant un désarroi collectif : du point de vue psycho-sociologique il n'est pas anormal, au contraire il est naturel. Il est d'ailleurs inhérent à la conception que nous avons de l'Etat.

3) Tous les éléments qui concourent à l'éclosion du nationalisme sont chargés d'un potentiel d'agressivité élevé, ce qui explique son caractère belligène.

Si cette hypothèse est exacte, il est permis de se demander si nous allons vers la disparition ou vers une renaissance du nationalisme ?

Constatons dès le départ qu'au cours de ces dernières années d'anciennes colonies, en accédant à l'indépendance, sont très vite devenues des Etats nationalistes. Mais, en plus, le nationalisme est réapparu sous la forme du régionalisme : nationalismes breton, basque, flamand, wallon, etc...

Par contre, un autre mouvement se développe : la création d'une communauté européenne où des Etats s'efforcent d'édifier ensemble un super-Etat dont l'assise sera formée par l'ensemble des territoires des Etats membres et par les diverses nations qui y vivent. Une question vient immédiatement à l'esprit : ce super-Etat européen sera-t-il ou non nationaliste ? En ce qui nous concerne nous ne voyons pas comment il pourrait en être autrement. Toutes les conditions paraissent réunies à cet effet. La société européenne subit depuis la fin de la deuxième guerre mondiale un bouleversement extraordinaire.

En considérant uniquement le système économique on peut déjà constater qu'il ne s'est pas modifié simplement dans ses structures, mais qu'il est en train de changer de nature (45). Il s'agit d'une véritable mutation et non plus d'une simple modification.

En l'an 2000 le produit national brut par tête aura probablement triplé pour l'Europe!

Dans son dernier ouvrage intitulé : "Le temps du changement" le professeur Henri Janne attire l'attention sur le caractère urbain de la société nouvelle qui est en train de naître.

"Partout dans les nations avancées le mode de vie urbain marque toute la société même les régions rurales : d'ailleurs l'agriculture elle-même s'industrialise et les modes de vie de ces régions sont ceux de la société globale portés par les mêmes moyens des communications de masse. Mais même en définissant le fait urbain uniquement en fonction des densités d'occupation du sol, la grande majorité de la population de tous les pays en phase "post-industrielle" vit dans un milieu proprement urbain ..." (46)

Les communications de masse ainsi que la naissance des "méga-poles" et des "nébuleuses urbaines" sont en train de provoquer une mutation intellectuelle et culturelle d'une ampleur sans précédent dans l'histoire. Henri Janne prévoit que ses effets seront révolutionnaires (47).

Ce phénomène se produit au moment où l'humanité est en train de croître à une vitesse record, non seulement à cause de l'explosion démographique, mais aussi à cause de l'émancipation des femmes qui, d'éléments passifs, deviennent maintenant des éléments actifs dans les domaines politiques, sociaux, économiques et culturels. De plus les croyanances religieuses reculent et changent de forme ou d'objet. Bref, la société dans laquelle l'Europe est en train de se construire est en pleine mutation accélérée et le professeur Janne en indique les conséquences. Il écrit notamment : "Mais aujourd'hui la mutation des communications de masse (avec la prépondérance de l'oral et de l'image) tend à réintroduire dans la culture - pour des causes autres que politiques et psychologiques - des traits communautaires : spontanéité affective, solidarité psychique, comportements non rationnels.

(45) Voir Henri JANNE, "Le temps du changement", Collection Marabout Université, 1971, p.31.

(46) Op.cit., pp.38-39.

(47) Op.cit., p.40.

De là l'ambiguïté de notre culture de plus en plus orientée, d'une part, au niveau global, par l'édification de vastes organisations, et, d'autre part, au niveau individuel, par la prépondérance du "couple", sous forme de famille nucléaire fermée. La personne humaine se trouve sollicitée, dans le premier cas, par la rationalité fonctionnelle, et, dans l'autre, par la sexualité spontanée. Sexe et raison, irrationnalité "sauvage" et calcul coexistent et se succèdent dans la personnalité de base selon les circonstances, sans se fondre en une synthèse. De là les caractères d'anxiété et de frustration de notre culture dans sa phase actuelle. La raison, en somme, s'affirme en se spécialisant dans la recherche scientifique, les applications techniques, l'efficacité des organisations. Elle tend moins à guider individuellement les conduites, à être une "sagesse". Rationalité globale, irrationnalité individuelle - Paradoxe culturel" (48).

Au regard du bouleversement que subit la société actuelle, celui provoqué par la Révolution française apparaît comme étant d'une importance mineure. Or, beaucoup de facteurs qui, en 1789, ont fait éclore le nationalisme français, agissent aujourd'hui en Europe avec une intensité accrue.

Si l'Europe des Six réalise un jour son unité politique et économique, elle ne pourra durer qu'en assurant une cohésion suffisante entre tous ses citoyens qui auront acquis une nationalité nouvelle. Si ces "citoyens européens" s'attachent à leur nouvelle patrie, s'ils sont fiers de ce qu'ils réalisent ensemble, s'ils ont conscience d'être passés d'un état d'infériorité internationale à une égalité sinon à une supériorité, ne vont-ils pas en retirer la dose d'orgueil qu'il faut pour s'orienter vers un nouveau nationalisme qui, cette fois, sera européen ?

Si, au contraire, les Européens n'étaient pas satisfaits du nouvel Etat qu'ils auraient créé, s'ils estimaient que leur situation antérieure était préférable à tous points de vue, s'ils ne parvenaient pas à éprouver pour leur patrie nouvelle des sentiments comparables à ceux qu'ils exprimaient jadis à l'égard de la nation à laquelle ils appartenaient, alors l'Europe ne serait pas viable.

Autre question : jusqu'à quel point la survenance de ce nouveau super-Etat sur la scène internationale va-t-elle inquiéter les autres grandes puissances ? Dans quelle mesure cette modification de la hiérarchie établie entre les nations va-t-elle, par réaction de défense, attiser le nationalisme russe, américain, chinois ou japonais ? Il ne nous paraît pas exclu que le douloureux enfantement de l'Europe ne soit le départ d'une nouvelle flambée de nationalisme avec tous les risques de guerre que cela comporte.

(48) Le temps du changement, p.45.

Faire l'Europe apparaît aux yeux des Européens comme un idéal qu'il faudrait atteindre au plus vite. Leur désir est de se hisser dès que possible au niveau de la puissance économique des U.S.A. et de l'U.R.S.S., tout en bénéficiant d'un prestige international en rapport avec la vieille civilisation qu'ils représentent. Voilà le rêve. Souhaitons qu'il ne devienne jamais un cauchemar.

- - - - -

7

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Centre de Sociologie de la Guerre.

COLLOQUE

sur

"LE NATIONALISME - FACTEUR BELLIGENE"

+ +
 +

LES BASES PHILOSOPHIQUES DU NATIONALISME.

par M.WEYEMBERGH

Chargé de cours à l'Université Libre
de Bruxelles.

4, 5 et 6 mai 1971

3542

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Centre de Sociologie de la Guerre.

COLLOQUE

sur

"LE NATIONALISME - FACTEUR BELLIGENE"

+ +

+

LES BASES PHILOSOPHIQUES DU NATIONALISME.

par M.WEYEMBERGH

Chargé de cours à l'Université Libre
de Bruxelles.

4, 5 et 6 mai 1971

Les Bases Philosophiques du Nationalisme.

L'intitulé de la présente communication - justifié sans doute par le désir de maintenir un équilibre entre les divers exposés et d'unifier l'approche du phénomène étudié - nous semble assez ambigu pour appeler quelques remarques. Que signifie, en effet, l'expression "bases du nationalisme" ? La philosophie peut-elle être la base d'un phénomène aussi vaste et aux retombées aussi nombreuses que le nationalisme ? "Base" est-il pris au sens d'origine, de source, de cause ou au sens de justification, de fondement, de mise en forme ? Signalons dès à présent que nous utiliserons le terme dans sa seconde acception et non dans la première, la philosophie n'étant pas la cause du nationalisme, même si elle a pu lui servir de catalyseur et donc "précipiter" le mouvement. Nous y reviendrons.

D'autre part, quelle est la signification du terme "philosophique" ? A ce niveau, la réponse est beaucoup plus difficile. S'il est vrai, comme nous le croyons, que toute définition de la philosophie présuppose une conception de la philosophie (dans la mesure où la philosophie n'a pas, comme les autres branches du savoir, un objet déterminé à priori, ni même une méthode), une réponse faisant l'unanimité ne peut être donnée à cette question. Sur un plan moins théorique, nous sommes confrontés à une difficulté analogue. Faut-il prendre "philosophie" dans un sens large, englobant les réflexions plus ou moins théoriques de littérateurs, de publicistes, d'historiens ou d'artistes, ou dans un sens étroit, et se limiter, dans ce cas, aux systèmes philosophiques ? Dans l'exemplification qui suivra, nous prendrons le terme au sens strict, mais nous verrons qu'il est difficile, pour le sujet qui nous occupe, de maintenir une telle distinction.

Enfin, que l'on conçoive le nationalisme comme un principe de construction d'un groupe - entre d'autres principes possibles et ambivalent comme tous les principes -, comme une idéologie servant à intégrer les parties dans un tout ou qu'on y voie un mythe dangereux, une espèce de maladie regrettable de l'Occident, inoculée depuis aux autres continents, une fausse conscience, qu'il soit comme un faux pas, une erreur inutile de l'histoire ou un stade nécessaire, une ruse de la raison, il faut élargir le débat : nous ne pouvons éviter le problème du rapport entre la philosophie et l'idéologie. La philosophie est-elle une idéologie et, plus fondamentalement, qu'est-ce qu'une idéologie ? (1)

(1) Il va de soi que dans le cadre de cet article nous n'entendons nullement résoudre tous ces problèmes, mais seulement clarifier ce qui est indispensable à notre propos.

Définir ce qu'est une idéologie pose un problème assez semblable à celui que posait la définition de la philosophie - ce qui témoignerait à première vue de leur parenté - : en effet, le lieu idéologique qu'on occupe risque d'influer sur la définition qu'on en propose. A moins qu'il n'y ait un point de vue de Sirius, à moins que la "Wertneutralität" chère à Weber ne nous soit accessible, il semble bien qu'une théorie scientifique de l'idéologie et donc du nationalisme soit exclue. Ceci est extrêmement important pour notre propos, du moins si nous ne voulons pas nous contenter d'une approche "naïve" du problème. En effet, s'il n'y a pas de science de l'idéologie, toute considération de cette dernière est elle-même idéologique; dans ce cas, nous ne jugerions jamais d'un mythe qu'au nom d'un autre mythe. En fait, l'histoire de la critique de l'idéologie doit nous apprendre la prudence : il y a en gros une critique "conservatrice" de l'idéologie et une critique "progressiste" (1) et, à l'intérieur de ces deux tendances générales, des courants variés qui entendent démythifier la position du voisin mais ne sont guère enclins à admettre qu'on applique les mêmes procédés à leurs propres conceptions.

Il convient dès lors de se poser plusieurs questions :

a) si je puis décrire de manière "wertneutral" (2) une idéologie, en énumérant ses composantes, est-il possible de se prononcer sur une idéologie sans porter de jugements de valeur, c'est-à-dire sans la juger au nom d'une autre idéologie ? Weber a déjà répondu à cette question en distinguant la possibilité d'une double critique :

- 1) on peut juger une idéologie à sa cohérence interne, mettre à nu les contradictions qu'elle véhicule (par exemple, elle se prétend scientifique alors qu'elle ne l'est pas);
- 2) on peut la juger sur ses conséquences prévisibles ou sur les résultats qu'elle a effectivement entraînés, et se demander, par exemple, si les effets ne rendent pas vaine la doctrine qui a inspiré le comportement.

(1) Cf. K. Lenk, Ideologie (Neuwied, 1961), pp. 39-44. Lenk utilise les termes "konservativ" et "radikal-aufklärerisch". Le premier type est caractérisé par son pessimisme, sa croyance au fait que la liberté et la vérité, bien que désirables, sont réservées à une minorité, alors qu'il faut en protéger la masse si l'on veut éviter les catastrophes. Le deuxième type, au contraire, est caractérisé par son rejet du régime de la double vérité, il lie la culture et l'idéologie au tout social et ne se contente pas de ramener les phénomènes humains à l'instinct.

(2) T. Geiger, dans Ideologie und Wahrheit (Stuttgart-Wien, 1953) a construit une théorie de l'idéologie qui s'inspire du point de vue weberien (cf. K. Lenk, op. cit., pp. 48-49).

Dans le même ordre d'idées, on pourrait citer les travaux de E. Topitsch et notamment Sozialphilosophie zwischen Ideologie und Wissenschaft (Luchterhand, Neuwied, 1966, 2ème édition).

Tout jugement porté sur une idéologie en dehors de ces deux points est lui-même le reflet d'une idéologie; comme il implique des jugements de valeur et que la science ne nous donne que des jugements de fait, il engage le critique dans une polémique sans fin. Une telle polémique est souvent indispensable, mais elle n'est pas scientifique.

b) Il reste deux difficultés préalables que nous pouvons formuler de la manière suivante :

- 1) la volonté de s'en tenir à la science, de la promouvoir ou de l'utiliser le plus possible n'est-elle pas elle-même le reflet d'une époque particulière de la culture occidentale, d'une idéologie ?
- 2) une science sociale respectant les exigences de la "Wertfreiheit" est-elle, au demeurant, possible ?

Le premier point ne présente pas, nous semble-t-il, de difficulté majeure : sans doute y a-t-il à l'origine de la volonté de faire de la science un engagement personnel, une valorisation de l'activité à laquelle on va se livrer, mais comme il va précisément dans le sens d'une recherche excluant les jugements de valeur, la décision prise ne peut gêner le cours ultérieur de la démarche.

Le second point est beaucoup plus précaire. Non seulement parce que, selon certains, l'objectivité, - dans le sens d'impartialité -, serait difficile à atteindre ou que la constitution même de la science exigerait des jugements de valeur, mais surtout parce que, alors que toute enquête est nécessairement partielle, seule la prise en considération de la totalité du processus historique permettrait d'atteindre à la réalité. Weber affirmait que toute recherche est partielle, mais que ce caractère partiel n'entraîne nullement la partialité. A quoi Lukacs (1), qui connaît fort bien l'oeuvre du sociologue, répond qu'un phénomène envisagé en dehors de la totalité à laquelle il appartient est irrémédiablement gauchi, qu'une telle approche mène nécessairement à la fausse conscience. Remarquons en passant combien l'expression totalité est vague. Qu'est-ce que en effet la totalité à laquelle un phénomène appartient et comment la délimiter ? Si on prend néanmoins l'exigence de Lukacs au sérieux, on risque de condamner les sciences sociales à demeurer au niveau de l'idéologique (2). L'argument du philosophe pourrait avoir du poids

(1) Cf. Geschichte und Klassenbewusstsein, (Neuwied-Berlin, 1968), pp.199-201, 218-258, etc... Lukacs cite notamment l'exemple de la machine considérée en elle-même ou à partir du rôle qu'elle remplit dans le type de société qui l'utilise (pp.332-342).

(2) Du moins si l'on n'accepte pas la solution de Lukacs, qui voit, dans le prolétariat la classe dont le point de vue permet d'accéder à la totalité.

en ce sens que c'est l'intérêt du chercheur qui délimite, en dernière instance, son champ de recherches, ce que Weber acceptait explicitement. Les valeurs de l'historien, disait-il, lui permettent en devenant "Wertbeziehung", c'est-à-dire en se structurant, de définir l'objet de l'enquête. Mais ces valeurs ne sont-elles pas le reflet de la place que le chercheur occupe dans sa société ou du moins fortement influencées par elle ? Si Lukacs a raison dans sa partie critique, l'idéologie serait indépassable.

Quoi qu'il en soit, nous ne prétendons pas par ces quelques remarques préliminaires résoudre un problème qui est inscrit au coeur de la méthodologie des sciences sociales, nous voulons simplement souligner les difficultés qui sont liées au thème traité et menacent la validité de nos propos. Reconnaissons les écueils inhérents au genre abordé et essayons, tant bien que mal, de naviguer sans les heurter de front.

Comment définirions-nous, pour reprendre la question posée plus haut, l'idéologie ? L'idéologie serait la somme des conceptions servant à structurer, à organiser les valeurs qui ont cours dans un groupe, à asseoir la foi en ces valeurs afin d'assurer la cohésion et le fonctionnement du groupe (1). On voit immédiatement le rôle que la philosophie peut jouer ou jouer dans l'élaboration d'une idéologie, même si le désir du philosophe n'est pas de contribuer à la cohésion du groupe (2). En principe, en effet, le philosophe recherche la vérité (3), ce qui n'est pas le but ni la fonction d'une idéologie, mais il la recherche dans un domaine où, suite à la présence inévitable de jugements de valeur, elle est impossible à établir (4). De là, la proximité indéniable des deux domaines, - puisque à la limite toute philosophie est tentée de faire passer pour universel ce qui ne peut l'être -, proximité qui risque de devenir identité, si l'on perd de vue la finalité qui les anime (5).

(1) Cf. Lemberg, E. Nationalismus, Reinbeck bei Hamburg, Rowohlt, n° 197, 198, 199, 1964, vol. I, pp. 16-34, vol. II, pp. 46-64; Kolakowski, L., Der Mensch ohne Alternative, München, 1960, pp. 24-25; Künzli, A., Über Marx hinaus. Beiträge zur Ideologiekritik, Freiburg, 1969, cf. Opium Nationalismus, pp. 137-154, plus particulièrement, 141-142, 145-149, 152.

(2) Les exigences du système ne sont pas nécessairement celles du groupe : la rigueur logique, le souci du systématique ne sont pas le propre de l'idéologie.

(3) Comprise comme recherche de l'universellement valable. C'est ce qui fait qu'une doctrine qui se prétend philosophique mais vise essentiellement à renforcer une idéologie est en général une mauvaise philosophie.

(4) Ce qui explique la difficulté qu'on éprouve à définir la philosophie et la parenté signalée avec l'idéologie.

(5) Ces quelques réflexions, vu leur généralité, se déroulent en quelque sorte au niveau des types idéaux de la philosophie et de l'idéologie. Il va de soi que lors d'une analyse de détail, ils doivent être confrontés à la philosophie et à l'idéologie étudiées.

Remarquons d'ailleurs qu'un des traits distinctifs de l'idéologie consiste à faire passer pour universel, pour général, ce qui n'est que particulier (l'intérêt d'une classe pour celui de la nation, l'intérêt de la nation pour celui de l'humanité). En ce sens, elle a tendance à se présenter comme une philosophie, ce qui rend la distinction d'autant plus difficile. Mais, même si l'on admet qu'un philosophe est presque inévitablement amené à étayer ou à miner des idéologies naissantes ou existantes, il reste qu'il faut expliquer l'influence qu'il peut exercer sur les milieux qui l'entourent et qui l'utilisent: Le philosophe, en effet, ne crée pas une mentalité nouvelle, il est lui-même l'enfant de son époque (1) : au mieux, il formule ce qui est dans l'air, il lui donne une cohérence, une apparence logiques qui cristallisent en quelque sorte des éléments épars, vagues et souvent contradictoires. Ce qui dans l'idéologie officielle ou dans l'idéologie d'un groupe ou sous-groupe occupe le devant de la scène, n'est souvent, pour le philosophe, qu'un détail insignifiant qui n'est pas lié au premier chef à la finalité de son système ou n'en constitue qu'une application particulière. Par contre, ce qui est à ses yeux l'essentiel, est souvent passé sous silence dans l'idéologie. De plus une philosophie est en principe, puisqu'elle poursuit la vérité, nuancée, ce qui n'est pas le cas d'une idéologie.

En d'autres termes, entre le système et la réception de certaines de ses parties par la masse, il y a des intermédiaires et des médiations qui sont responsables des "pertes d'énergie", des simplifications, des gauchissements. Entre une philosophie et l'idéologie qui s'en réclame, il y a la plupart du temps un fossé d'importance et qui est inévitable, si l'on tient compte de l'existence de leur finalité respective. Un exemple notoire serait la transformation de la doctrine de Marx en idéologie à usage particulier (2). Pour le sujet qui nous occupe, il suffit de comparer la pensée de Herder, Fichte et Hegel, par exemple, et le nationalisme auquel elles ont soi-disant donné lieu. Bref, il est évident que la philosophie contribue, parfois à son corps défendant, à la vie et à la mort des idéologies (3), mais une telle proposition reste

(1) Le réflexe nationaliste de beaucoup de philosophes (au sens strict et au sens large) s'explique souvent, comme pour leurs contemporains, par les événements politiques de l'époque. Pensons à la Révolution Française pour Burke et Bonald, à la conquête napoléonienne pour Fichte et les frères Schlegel par exemple (cf. C.J.H. Hayes, The historical Evolution of modern Nationalism, New York, 1948, pp.88-101, 263-266; J. Droz, Le Romantisme et la Révolution Française, Paris, 1966, pp.87-118). On pourrait montrer qu'il en va de même pour la Commune, l'affaire Dreyfus, la première guerre mondiale, etc...

(2) Cf. H. Marcuse, Le Marxisme Soviétique, Paris, 1963; Kolakowski, op.cit.

(3) Ceci pose évidemment le problème classique de la responsabilité du créateur vis-à-vis de ceux qui se réclament de lui. S'il est vrai, comme le veut Lukacs, qu'il n'y a pas de philosophie innocente (Die Zerstörung der Vernunft, Neuwied, 1962, pp.10, 34), il convient néanmoins d'être prudent : il faut replacer une prise de position particulière dans l'ensemble de la doctrine.

générale et peu féconde si elle ne s'accompagne pas de recherches sur la manière dont une philosophie devient idéologie, c'est-à-dire si on ne s'interroge pas sur les milieux qui servent d'intermédiaires. Une telle question renvoie à une analyse du rôle des intellectuels dans la société, analyse qui pourrait par exemple se servir des travaux de Gramsci (1). A ce niveau, les écrits "philosophiques" au sens large seraient de première importance : il faudrait, pour le problème qui nous occupe, souligner le rôle des historiens et des littérateurs, dont les écrits, d'habitude plus aisés d'accès, touchent un large public (2).

Remarquons d'ailleurs que quiconque étudie un phénomène comme le nationalisme a tendance à utiliser les philosophies de l'époque (celles où l'on trouve une réflexion sur la nation), et ceci parce que les philosophies forment des ensembles structurés, cohérents, alors que le nationalisme, tel qu'il a été vécu dans l'opinion publique, a une forme beaucoup plus diffuse et contradictoire. Un tel procédé est justifié dans la mesure où le chercheur ne perd pas de vue qu'il construit une espèce de type idéal du nationalisme qui doit être confronté avec la réalité (3).

Si le nationalisme est une idéologie et si la philosophie est, quoi qu'elle en ait, une des pourvoyeuses attitrées de l'idéologie, reste à nous demander, avec les réserves qui résultent de nos remarques méthodologiques, à quoi sert plus concrètement une idéologie et, en partant d'un exemple, ce que la philosophie peut apporter au nationalisme (4). Pour répondre à ces

(1) Cf. J.M. Pictot, La Pensée politique de Gramsci, Paris, 1970.

(2) Signalons à ce propos, par exemple, la fameuse querelle Renan-D.F. Strauss, la conférence de Renan sur la nation, la polémique T. Mommsen-Fustel de Coulanges. (cf. G. Weil, L'Europe du XIXème siècle et l'Idée de Nationalité, Paris, 1938, pp.296-308), entre autres les écrits d'Arndt, de Kleist ou de Wagner (cf. H. Kohn, Wege und Irrwege, Düsseldorf, 1962, le chapitre intitulé "Wagner und seine Zeit", pp.202-236) ou de Barrès en France.

(3) L'ouvrage classique de F. Meinecke, Weltbürgertum und Nationalstaat (München-Berlin, 1915, 3ème éd.) constitue un excellent exemple de ce procédé : l'auteur met essentiellement l'accent sur la pensée de philosophes, de littérateurs ou d'hommes politiques et ne consacre que quelques pages à ce qu'il appelle "die öffentliche Meinung" (pp.201-217).

(4) Plutôt que de citer plusieurs noms et de répéter des considérations générales, nous préférons nous limiter à un seul philosophe. Ce procédé nous permet d'envisager la problématique d'une manière plus approfondie. Pour des ouvrages plus généraux, nous renvoyons à Hayes, op.cit.; F. Hertz, Nationality in History and Politics (New York, 1944, plus particulièrement le dernier chapitre "Political thought and National Ideology", pp. 283-409) et à H. Kohn, The Idea of Nationalism (New York, 1958).

questions, nous nous servons des travaux remarquables de Lemberg qui résume en un schéma les exigences propres au fonctionnement d'une idéologie (1). En guise d'illustration, nous utiliserons les écrits d'un philosophe, dont l'influence sur la montée du nationalisme en Allemagne est célèbre, J.G.Fichte (2).

Le choix de Fichte nous semble justifié pour les raisons suivantes :

- a) il a eu, au cours de sa carrière très agitée, des querelles avec bon nombre de penseurs et il a été toute sa vie un homme fort discuté parce que fort engagé (3). Il occupe de ce fait une place centrale dans l'histoire de son époque;
- b) il a fait l'objet d'un très grand nombre d'études (4); ceci nous permettra de suivre quelque peu la manière dont les idées ont été reçues et de mettre en évidence le rôle que joue le lieu idéologique du commentateur dans son interprétation;
- c) les célèbres Reden an die Deutsche Nation constituent un exemple privilégié de ce qu'une philosophie peut apporter au nationalisme (nous appliquerons ici le schéma que propose Lemberg);

(1) Op.cit., vol.II, p.65.

(2) La place nous manque pour envisager le destin du marxisme qui s'est voulu essentiellement internationaliste et pour nous demander dans quelle mesure il a pu, dans les régimes qu'il a inspirés, se maintenir pur de toute contamination nationaliste.

(3) Il a fallu toute la patience et l'admiration que X.Léon vouait au philosophe pour démêler les fils des nombreuses querelles auxquelles Fichte a pris part. Léon utilise d'ailleurs ces polémiques pour prouver le bien-fondé de sa thèse : l'unité de la pensée et de la doctrine de Fichte. Si le philosophe reprend et retravaille certains écrits, si d'ouvrage en ouvrage il modifie parfois son vocabulaire, c'est qu'il entend répondre à des adversaires différents. N.Guérault, dans son article Fichte et X.Léon (Revue philosophique de la France et de l'Etranger, avril-juin 1946, pp.170-207) a bien mis cet aspect en lumière (pp.205-207). Nous verrons bientôt l'importance de cette question pour le problème qui nous occupe.

(4) Cf. H.M.Baumgartner et W.G.Jacobs; J.G.Fichte Bibliographie, Stuttgart-Bad Cannstatt, 1968, 346 p.; H.C.Engelbrecht, J.C.Fichte, A Study of his political writings with special reference to his Nationalism, New York, 1933 : on y trouve une revue très intéressante des études consacrées au philosophe allemand essentiellement du point de vue politique (pp.160-190).

- d) il conviendra enfin de nous demander si l'action présumée des Reden an die Deutsche Nation sur le relèvement allemand après Iéna n'est pas une légende et si cette légende n'a pas été à l'origine de l'influence ultérieure de Fichte (d'un Fichte vu, il est vrai, au travers des lunettes déformantes de l'idéologie nationaliste) sur le nationalisme. Nous aurions ainsi, à l'aide d'un exemple privilégié, l'illustration de l'utilisation d'une philosophie par l'idéologie nationaliste.

Examinons successivement ces divers points.

La vie de Fichte présente une constante : tant à Iéna, où Fichte est accusé de jacobinisme et d'athéisme, où il polémique avec Schiller et est mêlé à une lutte contre les Associations d'étudiants, où il est désavoué par Kant, que plus tard à Berlin, où il rompt, après une période d'entente, avec les Franc-Maçons, où Kant le désavoue publiquement cette fois, où il polémique avec Jacobi, Reinhold, Schleiermacher, Schelling (son ex-disciple), avec les romantiques, Jean-Paul etc., Fichte, de par son caractère entier et emporté, ne cesse d'être entraîné dans des conflits et des querelles (1).

Du point de vue politique, son existence, une fois qu'il atteint à la notoriété, est divisée en deux phases : la première, à Iéna, est dominée par la tendance révolutionnaire et jacobine de ses écrits, la seconde, à Berlin, après une période de recueillement et de réflexion, est caractérisée par l'appel au réveil de la nation allemande (2). Personnage controversé, passant sur le plan politique de l'enthousiasme révolutionnaire à la passion nationale, Fichte constitue un excellent sujet d'études. Elles n'ont pas manqué. Nous en

-
- (1) Sur tous ces points cf. les trois volumes de X. Léon, Fichte et son temps, Paris, I, 1922; II, 1, 1924; II, 2, 1927.
- (2) Rappelons rapidement quelques faits indispensables à la compréhension de ce qui suit. Défenseur de la Révolution Française dans ses Beiträge zur Berichtigung der Urteile des Publikums über die Französische Revolution (1793), du contrat social, de la souveraineté, de la volonté générale et d'un éphorat contrôlant l'exécutif dans sa Grundlage des Naturrechts (1796), partisan dans son célèbre ouvrage Der Geschlossene Handelsstaat (1800) d'une espèce de socialisme d'Etat, basé sur le droit au travail et l'autarcie et s'inspirant de la pratique économique de la Révolution Française, il publie en 1804 ses Grundzüge des gegenwärtigen Zeitalters, dont les fameux Reden an die Deutsche Nation (1807-1808) constituent la suite et déterminent le rôle de la nation allemande dans l'histoire. A la même époque, il écrit deux études, Der Patriotismus und sein Gegenteil (1807) et ses Patriotische Dialoge (1807) et un texte sur Machiavel (Inwiefern Machiavelli's Politik auch noch auf unsere Zeit Anwendung habe, 1807) conçu comme une espèce d'exercice à l'intention des souverains allemands. De 1813 datent enfin sa Staatslehre et Aus der Entwurf zu einer politischen Schrift im Frühling 1813).

examinerons quelques-unes en les regroupant suivant le lieu idéologique occupé par l'interprète ou le critique et nous verrons que nos scrupules méthodologiques sont plus que justifiés.

En gros deux thèses s'affrontent : la première met l'accent sur la césure que représentent les années 1800-1806 et sur une modification essentielle des conceptions du personnage; Fichte aurait revu ses positions : parti de l'Aufklärung et de la Révolution Française, il se serait converti au nationalisme. C'est la thèse qu'on trouve avec des nuances et des variantes chez Treitschke (1), Meinecke (2), Boutroux (3) et Andler (4), avec bien sûr des

-
- (1) Le texte de Treitschke, Fichte und die nationale Idee (Historische und politische Aufsätze, Leipzig, 1886, 5ème édition; vol.I, pp.113-142), qui est en fait le discours qu'il a prononcé en 1862 à l'occasion du centenaire de la naissance de Fichte, retrace brièvement l'enfance, l'éducation et l'évolution du philosophe. Il met l'accent sur l'idéalisme fichtéen, qu'il présente comme vieilli (pp.119-120), sur le rôle que le philosophe confère à la volonté, qui, sans tenir compte du monde extérieur, entend le réformer et se le soumettre. Si Fichte est d'autre part attiré par le jacobinisme, ce n'est que par un des aspects de la Révolution, le principe de l'égalité du droit pour tous (p.125). Lorsque le philosophe doit quitter Iéna, il se passe un événement décisif : "Da wollte eine glückliche Fügung, dass der Rat des Ministers Dohm ihn nach Preussen führte, in den Staat, der gerade diesem Manne eine Heimat werden musste. Der Staat Preussen hat den Lehrer und Philosophen zum Patrioten gebildet" (p.123). La découverte de la valeur morale de l'Etat, le passage du cosmopolitisme au patriotisme ne constituent pas aux yeux de Treitschke un saut, mais une évolution (124). L'expérience du destin politique de l'Allemagne, la bataille d'Iéna jouent un rôle important dans cette conversion. Treitschke résume alors les caractères marquants des Reden an die Deutsche Nation (signalons qu'il ne croit pas à la supériorité du peuple allemand fondée sur le caractère originel, "ursprünglich", de son langage (p.129), il n'y voit qu'un moyen utilisé par Fichte pour redonner courage après la catastrophe). Il écrit à propos de leur effet sur le réveil national : ... "die Reden des deutschen Philosophen wurden einer der Funken, daran sich die Glut der Befreiungskriege entzündete." (p.132), même si Fichte pensait que son action n'avait pas donné les résultats escomptés. Mais Treitschke n'arrête pas là son examen de l'oeuvre politique de Fichte : il commente sa Staatslehre de 1813, y souligne la mise en évidence du rôle éthique de l'Etat et insiste surtout sur l'Entwurf de la même époque, "... weil uns hier Fichte entgegentritt als der erste nahmhafte Verkündiger jener Ideen, welche heute Deutschlands nationale Partei bewegen" (p.136). Ces idées sont l'appel au roi de Prusse comme "Zwingherrn zur Deutschheit", comme agent de l'unification par la force. Même si Fichte reste fidèle à sa préférence pour la République, il comprend qu'elle n'est que pour plus tard. Meinecke, dans l'étude sur Fichte que nous allons examiner, cite ce texte de Treitschke et y voit éclater, à juste titre, une espèce de "Jubel" (op. cit.113), mais il signale que dans un autre passage des mêmes fragments

.....

différences quant au jugement porté sur la nature de ce revirement. Treitschke et Meinecke, partisans de l'unité du "Reich" et de la mission du peuple allemand,

(suite du (1) de la page précédente)

le philosophe pense que le rôle du roi est de réaliser l'unité et de s'effacer à la fin de sa vie pour faire place à la République (pp.113-115). Treitschke revient ensuite sur l'influence de Fichte, sur la jeunesse allemande et sur la "Burschenschaft" et rappelle, "nur mit Erröten" (p.140), que les Reden an die Deutsche Nation furent interdits après la guerre de libération. Il termine en appelant les Allemands à réaliser leur unité et ajoute que, même si l'idéalisme a parfois poussé Fichte trop loin, "- Die Zeit wird kommen, die Sehergabe des Denkers zu preisen, der Preussen die Wahl stellte, unterzugehen oder fortzuschreiten zum Reiche" (p.140).

(2) Cf. Fichte und die Idee des deutschen Nationalstaates in den Jahren 1806-1813, op.cit., pp.91-123. Signalons d'entrée de jeu que la vision de Meinecke est très nuancée. Il écrit : "Der Weltbürger von 1804 wurde dann der Redner an die Deutsche Nation von 1807" (p.94), mais souligne que dès 1800 Fichte avait indiqué que cosmopolitisme et patriotisme ne sont pas antithétiques, puisque le philosophe voit dans le patriotisme le moyen pour une nation de réaliser l'humanité. Celle-ci, en effet, n'est accessible qu'en passant par toute une série d'étapes et la nation est l'une de ces étapes (pp.94-96). Meinecke attribue les éléments jacobins et cosmopolites qui demeurent chez Fichte et l'empêchent de saisir la vraie grandeur de la nation, à son manque de sens des réalités. L'étude sur Machiavel que Fichte écrit en 1807 est pour l'historien de la Staatsräson le niveau le plus élevé de réflexion que le philosophe ait atteint sur le plan politique (cf.pp.98-103). Bref, du point de vue de Meinecke, les Discours à la nation Allemande constituent un recul. C'est pourquoi l'historien souligne dans les Discours, la Staatslehre et l'Entwurf de 1813, à côté des traits qui vont dans le sens de l'unité allemande, les aspects "anciens", c'est-à-dire républicains du philosophe. Il voit donc très clairement que Fichte n'est pas nationaliste au sens où Treitschke l'était. Il écrit : "Wer will sagen, wie tief Fichte noch ferner in das Wesen des Nationalen gedrungen sein würde, wenn es ihm beschieden gewesen wäre, in jenen grossen Lehrjahren der deutschen Nation auch seine Lehrzeit zu Ende zu führen ? (p.117).

(3) Cf. L'Allemagne et la guerre, Paris-Nancy, 1914-1915; Boutroux écrit notamment : "Le philosophe Fichte qui avait constitué son système sous l'influence de Kant et des idées françaises, notamment sous l'influence de Rousseau, dont il disait : "Paix à sa cendre, car il a agi!" ne crut pouvoir mieux faire, pour réconforter l'âme allemande après Iéna, que de lui persuader qu'en elle et en elle seule se trouvait, avec le sens de l'idéal, la puissance de réaliser cet idéal dans le monde. Parti d'une certaine notion de l'absolu, il trouva, après Iéna, que cette notion même faisait le fond du génie allemand" (pp.12-13, cf.pp.20-21).

(4) Cf. Le Pangermanisme philosophique (1800 à 1914), Paris, 1917, Préface pp.1-CLII, sur Fichte, pp.IX-XXVIII. "Il y a eu un temps où Fichte, imbu encore de l'Aufklärung sentimentale à la fois et rationnelle de Herder, avait témoigné

y voient la preuve d'un long mûrissement chez le philosophe, qui, suite aux conquêtes napoléoniennes, a fait son apprentissage politique et a enfin saisi quelque chose de la grandeur de l'idée de Nation. Boutroux et Andler y voient, au contraire, l'abandon de ce qui a fait la grandeur de la pensée allemande et une des bases du pangermanisme.

L'autre thèse nie qu'il y ait eu, sur le plan politique, volte-face de la part de Fichte; il s'agit donc de la thèse unitaire qui voit dans l'évolution du philosophe une continuité indéniable, l'idéal jacobin ou démocratique et humanitaire. Avec des différences d'accent, elle est défendue en Allemagne par F.Lassalle (1) et par Bernstein (2) par exemple, en France par X.Léon (3),

(suite du (4) de la page précédente).

une indifférence totale à la tradition impériale allemande. Mais de même qu'il fournit au romantisme allemand sa charpente métaphysique, inversément il s'imprègne, en vieillissant, d'historisme romantique". (pp.IX-X). Andler insiste sur le côté "illuminé" (p.XI) du philosophe, sur l'argumentation qu'il utilise pour justifier le rôle prédestiné du peuple allemand et conclut : "Il a fallu décrire cette histoire vraiment tragique de la pensée de Fichte, puisque c'est le sophisme imaginé par lui qui s'est retrouvé durant tout le siècle, chez ses disciples, dans Treitschke et Paul de Lagarde autant que dans Ferdinand Lassalle" (p. XXVIII). Dans le même ordre d'idées, on pourrait citer le livre de G.Santayana, Egotism in German Philosophy (New York 1916). L'auteur présente Fichte comme le prophète de la supériorité de la race allemande et de l'impérialisme allemand, comme l'inspirateur de la haine à l'encontre des Français et des Anglais, mais il ne fait presque pas allusion au jacobinisme du philosophe (cf.chap.VIII, "Fichte on the Mission of Germany", pp.73-83).

(1)Lassalle s'est prononcé à plusieurs reprises sur l'oeuvre politique de Fichte. En 1860, il écrit une étude intitulée Fichtes politisches Vermächtnis und die neueste Gegenwart, commentaire de l'Entwurf de 1813. En 1862, il publie sa fameuse critique de J.Schmidt. Herr Julian Schmidt der Literaturhistoriker mit Setzer-Scholien herausgegeben, qui éreinte savamment les opinions du professeur de littérature. Celui-ci, entre autres, s'était quelque peu moqué de l'inconséquence de Fichte qui aurait changé d'avis entre ses "Grundzüge" et les Reden. Lassalle écrit : "Die Reden an die Deutsche Nation, Herr Schmidt enthalten in Wahrheit auch nicht ein Wort, welches den Grundzügen widerspricht (op.cit., Leipzig, 1886, 4ème édition, p.37). Lassalle montre que patriotisme et cosmopolitisme ne sont nullement antithétiques, que les Reden précisent la philosophie de l'histoire esquissée dans les Grundzüge et que des Reden à la Staatslehre il y a parfaite continuité (pp.37-39). En 1862, encore, comme Treitschke, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Fichte, Lassalle est invité à faire un discours à Berlin qu'il intitule Die Philosophie Fichtes und die Bedeutung des deutschen Volksgeistes (publié dans Reden und Schriften, Tagebuch, Seelenbeichte, edit. par H.Feigl, Wien, 1911, pp.378-411). Il y souligne la place de Fichte dans l'évolution de l'idéalisme

V. Basch (1) et Guérout (2). Fichte reste fidèle dans cette optique à l'inspiration de la Révolution Française et au cosmopolitisme de l'Aufklärung. Sa défense de la nation allemande s'explique par sa réaction devant le gau-chissement de l'idéal de 1789 et par la guerre de conquête menée par

(suite du (1) de la page précédente)

allemand, qu'il considère comme une manifestation de "Volksgeist" national, et traite ensuite de la "Popularphilosophie" du penseur, ses discours politiques. Il y souligne à nouveau l'unité de l'oeuvre. Nous reviendrons sur son interprétation.

(2) (de la page précédente)

Cf. Wie Fichte und F. Lassalle national waren, dans Archiv für die Geschichte des Sozialismus und der Arbeiterbewegung, 1915, pp.145-162; nous analyserons ce texte un peu plus loin, lorsque nous connaîtrons mieux la position de Lassalle.

(3) (de la page précédente)

X. Léon écrit : "Ainsi jusque dans sa lutte contre Napoléon, Fichte n'a pas renié sa foi première. Tout le secret de son patriotisme a consisté à vouloir transférer à la Nation allemande la garde de l'Idéal que la Révolution Française avait proclamé à la face du monde, que l'Empire français avait commis, selon lui, le sacrilège de profaner ... Fichte, dans sa vie, n'a pas plus changé d'attitude que, dans sa philosophie, il n'a changé de système. D'un bout à l'autre de sa carrière, Fichte est resté fidèle à lui-même. Il a voulu être et il a été l'apôtre du nouvel Evangile : l'Evangile de la Liberté" (op.cit., vol.I, p.26).

(1) Cf. Les doctrines politiques des Philosophies classiques de l'Allemagne, Paris, 1927, sur Fichte, pp.72-109. Il écrit : "La pensée de Fichte n'a donc, au fond, jamais varié. Il a été l'homme de la révolution, de la levée en masse, de la nation armée, un patriote comme l'ont été les géants de 1793, - un jacobin mystique". (p.109; cf.p.81).

(2) Cf. Fichte et la Révolution Française, dans Revue philosophique de la France de l'Etranger, juillet-décembre 1939, pp.226-320). Il écrit : "Fichte est donc resté constamment fidèle à l'idéal révolutionnaire... Quant à l'exploitation du messianisme germanique fichtéen par le pan-germanisme conquérant de l'Allemagne impériale, elle repose soit sur un contre-sens, soit sur une falsification, soit plus probablement sur les deux à la fois" (pp.310-320). Dans l'article Fichte et X.Léon, bien que d'une manière quelque peu plus nuancée, Guérout défend les mêmes positions (cf.pp.196-197). Citons encore Droz qui voit en Fichte "un jacobin impénitent" (op.cit., p.117) et Engelbrecht qui écrit : "Fichte is one of the prophets of German Nationalism. He has influenced the growth of the national movement in Germany. But the revolutionary Fichte, the republican Fichte, the socialist Fichte, the jacobin Fichte, who was the heart and soul of the nationalist Fichte, has been

.....

Napoléon : l'Allemagne doit reprendre le flambeau de la Révolution. Le nationalisme de Richte n'a rien à voir avec le pangermanisme (1).

Lassalle (2) et Bernstein (3), socialistes, cherchent à mettre en lumière la fidélité de Fichte à l'idéal révolutionnaire. Quant aux commentateurs

(suite de la note (2) de la page précédente)

conveniently obliterated. Later nationalists dressed him up to suit their needs and presented him in this borrowed finery, but very few of them understood the real man behind the mask" (op.cit., p.159).

- (1) Citons enfin une thèse assez curieuse, celle de Popper, qui, dans The open Society and its enemies (Londres, 1966, 5ème édition, 2 vol.) explique l'évolution de Fichte par une constante : son désir de réussir, son arrivisme (vol.II, pp.52-57). Israélite autrichien, obligé de s'exiler avec la montée du nazisme, Popper se livre dans son ouvrage à une espèce de règlement de compte avec les philosophies, anciennes ou récentes, qui lui semblent avoir préparé le totalitarisme.
- (2) Lassalle insiste bien sur le fait que pour Fichte il y a un "Weltplan" qu'il faut faire aboutir, afin que l'humanité puisse réaliser sa vocation, la liberté (Die Philosophie Fichtes und ..., p.401). Dans ce plan, la nation allemande doit jouer un rôle particulier (pp.402-404), elle est la porteuse du "Begriff, auf welchen nach Fichte das Reich der Zukunft, des Reich der vollendeten Freiheit gebaut werden sollte und nur von ihm (dem deutschen Volke) die Gründung dieses Reiches und Weltalters ausgehen könne" (p.404). Contrairement aux autres peuples, dont la spécificité est un produit de l'histoire, les Allemands ont un caractère particulier, qui n'est pas le résultat de l'évolution historique : peuple divisé en une multitude de petits Etats et exclu de ce fait de la politique et de l'histoire, il a néanmoins gardé ses qualités spécifiques. Cette singularité leur permettra de réaliser une chose extraordinaire, d'être à l'origine d'une histoire d'un type nouveau, d'une histoire enfin réelle et Lassalle cite Fichte : "Diese hat die Deutschen bisher gehindert, Deutsche zu werden, ihr Charakter liegt in der Zukunft; jetzt besteht er in der Hoffnung einer neuen und glorreichen Geschichte. Der Anfang derselben -, dass sie sich selbst mit Bewusstsein machen. Es wäre die Glorreichste Bestimmung (p.409). En d'autres termes, l'Etat qu'ils vont construire sera le produit d'une réflexion consciente et non pas d'une histoire subie. Lassalle cite à ce propos les termes célèbres de Hegel par lesquels celui-ci salue, dans sa Philosophie der Weltgeschichte (F.Meiner Verlag, ed.G.Lasson, 1968, 2ème éd., vol.II, p.926), la Révolution Française et il se demande en quoi l'action des Allemands pourrait bien se distinguer de celle du peuple français qui a, selon Hegel, essayé "sich auf den Kopf zu stellen, das ist auf den Gedanken um die Wirklichkeit nach diesem zu erbauen".
- Pour Lassalle, Fichte aurait fait la distinction suivante : alors que la Révolution Française est le résultat de l'histoire, que le peuple

.....

français que nous avons cités (1), leur prise de position à l'égard de Fichte est le fruit des événements. V. Basch et X Léon (2) nous ont exposé les scrupules des intellectuels français spécialistes de la philosophie allemande, suite au déclenchement des hostilités en 1914. Alors que les

 (suite du (2) de la page précédente)

français a un territoire qui lui a été légué par l'histoire, le peuple métaphysique, le peuple allemand doit même se créer son territoire : "Es ist ein Akt wie der Weltschöpfungsakt Gottes! Aus dem reinen Geiste heraus soll nicht eine ihm gegebene reale Wirklichkeit bloss gestaltet, sondern sogar die blossе Stätte seines Daseins, sein Territorium erst geschaffen werden! Dies ist es, was noch nicht dagewesen, seitdem Geschichte ist" (p.410). Le peuple allemand réaliserait en somme ce que le peuple français a vainement tenté de faire. On voit par ailleurs combien cette théorie est le reflet de la doctrine du moi absolu de Fichte. Il est intéressant de noter que Meinecke est lui aussi sensible à ce texte de Fichte, à cette conception de deux histoires qualitativement différentes, le passage de l'une à l'autre ne pouvant s'effectuer que par ce que l'historien appelle un "Sprung", mais qu'il n'y voit que dangereuses spéculations (op.cit. pp.120-123).

(renvoi (3) de la page précédente)

L'article de Bernstein écrit pendant la première guerre mondiale a un but bien précis : alors que l'on fait servir l'anniversaire de la mort de Fichte à l'exaspération du nationalisme (op.cit. p.143), Bernstein entend définir le nationalisme de Fichte et compte utiliser à cet effet les écrits de Lassalle auxquels nous avons fait allusion. La difficulté est double : on ne déforme pas seulement la pensée de Fichte en en faisant un porte-parole "eines erhitzten Nationalismus", mais on dénature aussi le discours de Lassalle : "Fichte und Lassalle sollen mit Gewalt zu Vorläufern des expansionslüsternen Nationalismus unserer Tage gestempelt werden" (p.157). On sait que le socialisme de Lassalle a été fort contesté : ses rapports avec Bismarck, son attitude à l'égard de certains problèmes, comme la guerre d'Italie, ont donné lieu à des discussions. Bernstein entend faire d'une pierre deux coups : laver à la fois Fichte et Lassalle du soupçon de nationalisme outrancier en s'appuyant sur l'interprétation lassallienne du nationalisme fichtéen, et en montrant la ressemblance qui existe entre les deux hommes. Le but plus lointain de Bernstein est de libérer le socialisme du nationalisme que d'aucuns voudraient réintroduire dans le mouvement en faisant renaître un pseudo "Lassalleanismus" (l'auteur vise l'ouvrage de Trautwein, C., F.Lassalle und sein Verhältnis zur Fichteschen Sozialphilosophie, Jena, 1913) (p.147). Bernstein insista d'abord sur l'inspiration française des deux hommes, il explique le nationalisme de Fichte par le rôle de la conquête napoléonienne et l'espoir du penseur de voir sa philosophie servir de doctrine nationale; il montre que le patriotisme n'est aux yeux de Fichte qu'un moyen en vue de la fin, la liberté pour l'humanité. Il ajoute "Nichts, absolut nichts in seinen Schriften erlaubt

.....

nationalistes allemands justifiaient leurs prétentions territoriales en utilisant l'arsenal que la philosophie mettait à leur disposition et qu'ils en arrivaient à la formule percutante : "Sendet Fichte in den Schützengraben" (1), les intellectuels français épris de culture et de philosophie allemandes, également emportés par la passion nationale, se sont demandé s'ils n'avaient pas été victimes d'une mauvaise compréhension de cette philosophie et si son contenu nationaliste ne leur avait pas échappé. Boutroux et Andler ont donné raison aux interprétations pangermanistes; Basch et Léon ont repris l'examen sur nouveaux frais et ont conclu que, en ce qui concerne Fichte, il n'est pas question de lui imputer la paternité du pangermanisme ou d'un nationalisme outrancier. De là, dans le premier cas, l'insistance sur l'évolution du philosophe, dans le second, l'accent sur la continuité.

Remarquons d'ailleurs que les deux thèses ne vont pas sans soulever certaines difficultés. Treitschke et Meinecke en ont d'ailleurs bien conscience. Il existe des textes de Fichte de 1813 qui reprennent les exigences du Fichte d'avant 1806; le philosophe n'est toujours pas monarchiste, il a des mots très durs pour une unité qui se ferait selon des visées dynastiques, le cosmopolitisme n'a pas disparu. Enfin, la phrase suivante, reprise par la plupart des partisans de la seconde thèse, est très significative :

 (suite du (3) de la page précédente)

es, seinen Patriotismus in irgend einen Gegensatz zu seinem Kosmopolitismus zu bringen. Und niemand hat diesen Versuch schärfer zurückgewiesen, als es vor jetzt 52 Jahren -F.Lassalle getan hat". (p.151). Il vise évidemment la critique de "Herr J.Schmidt" et montre par ailleurs pourquoi, selon Lassalle, le "Herr J.Schmidt" aurait été exclu d'un "Reich" selon les vœux de Fichte : Schmidt était partisan d'un programme politique tendant à réaliser l'unité de la petite Allemagne (à l'exclusion de l'Autriche) sous la conduite de la monarchie prussienne. Bernstein défend ensuite Lassalle des accusations portées contre lui, mais ceci sort du cadre de notre propos.

(renvoi (1) de la page précédente)

A l'exception de Guérault.

(renvoi (2) de la page précédente)

V.Basch, op.cit., pp.V-IX; X.Léon, op.cit., X-XIII.

(1) Cf.Guérault, Fichte et X.Léon, p.180.

"Si nous n'avions à considérer que l'avenir de l'Allemagne, il importerait peu que gouvernât une partie de l'Allemagne un maréchal français comme Bernadotte qui, au moins autrefois, avait vu flotter devant son esprit les visions enthousiasmantes de la liberté, plutôt qu'un hobereau allemand, bouffi d'orgueil, sans moeurs, d'une brutalité et d'une arrogance éhontées" (1). Mais une telle expression, rétorqueraient sans doute Treitschke et Meinecke, n'est-elle pas due au caractère rêveur de Fichte, à son manque de sens des réalités et n'est-ce pas la mort qui l'a empêché de se convertir tout à fait ?

La thèse inverse, qui nous semble beaucoup plus proche de la réalité, rencontre elle aussi quelques difficultés. Le revirement de Fichte, de jacobin enthousiaste en nationaliste fervent, a, malgré la "récupération" de la Révolution par Napoléon (2), de quoi surprendre. Comment expliquer que les qualités que l'on avait attribuées au peuple de la Révolution disparaissent tout à coup pour faire place aux qualités beaucoup plus grandes du peuple allemand.

Quoi qu'il en soit, nous croyons avoir montré par ces quelques considérations combien le lieu idéologique occupé par le critique conditionne l'image qu'il se fait de Fichte, et combien, même pour celui qui a lu les textes, les simplifications et les gauchissements sont tentants. Ceci nous amène à parler plus spécialement d'un ouvrage de Fichte, les célèbres Reden an die deutsche Nation : nous nous demanderons ce qu'ils pouvaient offrir au nationalisme et si l'on retrouve en eux les caractéristiques de l'idéologie selon Lemberg.

Une idéologie doit en premier lieu rassembler une série de traits permettant de donner une image d'ensemble du groupe à intégrer, image qui délimite ce dernier par rapport au monde environnant. Rappelons que Fichte prononce ses discours après Iéna, au moment où les Etats allemands ont été envahis par Napoléon. La tâche du philosophe est précisément de définir la "Deutschheit", afin de donner conscience aux Allemands de leur parenté profonde, la seule vraie, comme il dit (3). Et Fichte souligne ce point dès son premier discours et en fait un de ses propos essentiels. Les discours

(1) Cf. Basch, op.cit., p.109; X.Léon, op.cit., I, p.24; Bernstein, op.cit., p.150; Guérault, Fichte et la Révolution Française, pp.318-319, Fichte et X.Léon, p.201.

(2) Hegel, lui aussi un admirateur de la Révolution Française, était et est resté un admirateur convaincu de Napoléon.

(3) Nous citerons la traduction des Discours par S.Jankelevitch (Paris, 1952) en renvoyant toutefois, en second lieu, à l'édition de F.Medicus, J.G.Fichte, Werke, Auswahl in VI Bänden, Leipzig, vol.5, 1910. Le texte cité se trouve p.63 dans l'édition française, p.377 dans l'édition allemande.

IV et V ont pour tâche de mettre l'accent sur les différences qui séparent les Allemands des autres peuples d'origine germanique et d'en tirer les conséquences, le VIème, brosse un tableau des caractéristiques allemandes telles qu'elles se manifestent dans l'histoire et le VIIème reprend le thème de la "Deutschheit". Si l'on considère que le texte de Fichte compte XIV discours, on se rend compte que le philosophe a pleinement conscience de la nécessité de faire apparaître l'originalité des Allemands, de montrer ce qui les distingue des autres peuples.

Selon la deuxième exigence du schéma de Lemberg, l'idéologie doit conférer un rôle au sein du monde environnant au groupe préalablement défini. Les Discours répondent admirablement à cette exigence. En effet, Fichte les situe d'emblée, et en ce sens Lassalle a raison, dans le prolongement des Grundzüge des gegenwärtigen Zeitalters, qui nous présentaient sa vision de l'histoire. L'histoire doit parcourir cinq étapes, en partant de l'instinct, de l'inconscience primitive pour arriver à la conscience de la liberté (1). Au niveau des Grundzüge, Fichte voyait l'histoire de son temps engagée dans la troisième étape, celle de l'égoïsme triomphant. Dans les Discours, il déclare que l'époque se situe à l'extrême fin de la troisième étape, où l'égoïsme livré à lui-même finit par se détruire (témoin, la destruction des Etats allemands) et qu'il voit poindre l'aube du stade suivant. Quel est alors le rôle du peuple allemand ? Réaliser, pour toute l'humanité, le passage du troisième au quatrième stade (2). Les Germains romanisés jouent ici un rôle "d'éveilleurs" en ce sens que, plus proches de l'Antiquité par la langue, ils sont plus sensibles à son message; coupés de la vie, pour des raisons que nous analyserons au point suivant, ils sont toutefois impuissants à créer du neuf. Ce rôle est dévolu aux Germains non romanisés, les Allemands. Pour Fichte il y a donc des rapports nécessaires et bénéfiques entre les peuples (3)

La troisième caractéristique d'une idéologie, donner au groupe une conscience de sa supériorité sur le monde environnant, n'est pas moins présente dans les Discours. Fichte, en effet, qui désire, comme il le dit, insuffler espoir et courage au peuple vaincu (4), veut communiquer à ses compatriotes, en même temps que l'amour de la mère-patrie, la conscience de sa grandeur. La supériorité des Allemands est selon lui indiscutable, parce que ce peuple

(1) Sur l'arrière-plan historique des Grundzüge, cf. X. Léon, op.cit., II, 1, pp.442-463. Léon montre fort bien les rapports qui lient Fichte à Kant et l'opposent à Herder et à Schelling.

(2) Op.cit., 61-63, 102; 375-376, 381, 417.

(3) Op.cit., pp.130-135; 448-454.

(4) Op.cit., p.75; 390.

est un peuple "Ursprünglich", originel, en liaison constante avec l'origine de toutes choses. Ce caractère primitif se manifeste essentiellement dans sa langue : alors que certaines tribus germaniques ont été romanisées, d'autres, au contraire, et précisément celles qui occupaient le "Mutterland", ont conservé leur langue originelle (1). Ces Germains latinisés (2) parlent, selon lui, une langue morte, ce qui entrave le développement de leur spécificité. Cette situation mène en effet au divorce culture-esprit de sérieux (la culture devient un jeu sans conséquence), culture-vie pratique, culture-peuple, bref au mécanique et à l'artificiel. Ce qui importe au philosophe c'est l'usage ininterrompu de la langue originelle (même si cette dernière se transforme) : "car les hommes sont formés par la langue, plus que la langue ne l'est par les hommes" (3). Le langage ne repose pas, en effet, sur une convention, ce n'est pas l'homme qui parle, mais "la nature humaine qui s'exprime par lui et se communique aux autres" (4). Dans une langue empruntée, prétend Fichte, l'individu est incapable de comprendre de manière intuitive les symboles qui expriment le supra-sensible, c'est-à-dire qu'il ne peut retrouver dans le symbole l'expérience concrète qui a mené du sensible au supra-sensible, qui a fait saisir au sein du monde concret une image du supra-sensible. Tout au plus peut-on lui expliquer les symboles, mais il s'agit là d'une appréhension extérieure, qui laisse échapper l'essentiel (5). La culture dans ce cas devient culture morte, savoir mort de ce qui a été l'expression de la force vitale (6). D'autre part, et ceci est une conséquence de ce qui précède, la supériorité allemande se reflète dans le rôle que ce peuple a joué et devra jouer dans l'histoire. Les Allemands ne se sont pas laissés intégrer dans l'Empire romain, ils ont résisté à la romanisation et ont pu de cette manière accueillir le christianisme, déformé par l'esprit romain, et le porter à son stade supérieur avec Luther. Sur le plan politique, ils sont restés fidèles à la confédération et ont repoussé la monarchie; durant le moyen âge, ils ont mis au point dans

-
- (1) C'est essentiellement le IV^{ème} discours qui est consacré à ce problème. Pour une critique de cette théorie de Fichte et sur ses antécédents historiques, cf. l'introduction de M. Rouché à la traduction française, pp.15-26.
- (2) Fichte ne considère pas le mélange des races comme décisif, op.cit. 109, 425.
- (3) Op.cit., pp.109, 425.
- (4) Op.cit., pp.110, 426.
- (5) Fichte énumère les conséquences désastreuses de l'emprunt p.12, 438 et les explicite dans le discours V.
- (6) Op.cit., pp.112, 119; 436. Armé de sa langue maternelle, l'Allemand peut même mieux comprendre le latin que ne le peut le Néo-latin (op.cit., p.121; 436-438). Ceci est en contradiction avec le rôle d'éveilleurs conféré aux Germains romanisés.

les villes hanséatiques un type de constitution républicaine qui n'a pas, comme en Italie, suscité d'interminables conflits (1). Fichte estime indispensable de publier une histoire nationale qui exalterait les hauts faits de la Germanité à travers les âges (2).

Quant à la quatrième exigence (développer un système de normes, une morale propre au groupe qui, le cas échéant, prescrit un autre comportement à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe), les Discours y satisfont également. En effet, le point central pour Fichte consiste à montrer que, vu la victoire militaire de la France et la domination inévitable qui en résulte, il n'y a qu'un seul moyen de remonter la pente : créer un type d'enseignement radicalement neuf, organisé par l'Etat et dispensé à toute la jeunesse allemande, quelle que soit son origine sociale. Les discours II, III, IX, X, XI, XII, sont consacrés à ce thème. "En bref, ce que je propose comme le seul moyen de préserver l'existence de la nation allemande, c'est la transformation complète de l'éducation telle qu'elle avait été pratiquée jusqu'ici" (3). Il nous est impossible d'entrer ici dans les détails de cette éducation inspirée de Pestalozzi, que Fichte connaissait personnellement et auquel il fait expressément allusion (4). Contentons-nous de signaler que cette éducation - dont selon le philosophe seuls les Allemands sont capables -, a pour but de développer une nouvelle morale (et aussi une nouvelle religion) qui serait constituée par le dépassement de l'égoïsme (la troisième étape de l'histoire) par l'amour du bien pour lui-même et la disposition de l'individu à considérer la totalité comme lui étant supérieure (Fichte n'exclut nullement la possibilité que les autres peuples reprennent cette éducation ultérieurement). La totalité à laquelle l'Allemand doit se sacrifier est évidemment la "Deutschheit", même s'il est entendu que, ce faisant, c'est l'humanité qu'il sert (5)

La cinquième caractéristique d'une idéologie (susciter l'image d'un ennemi ou d'une menace de l'extérieur) est évidemment présente dans les Discours.

(1) Réforme et villes hanséatiques constituent le thème du VIème discours. Cette attitude de Fichte l'oppose aux romantiques qui désiraient le retour de l'Europe à l'unité et au catholicisme (cf. Léon, op.cit., II, 2, pp.61-78).

(2) Op.cit., pp.147-148; 468-469.

(3) Op.cit., p.71; 38. Cf. pp.144-145; 464-465.

(4) Cf. Discours IX et X.

(5) Remarquons que l'idée, admise à juste titre, de l'influence de l'instruction publique sur le développement du nationalisme, est vérifiée ici de manière inattendue : Fichte entend développer cette instruction pour éveiller le sentiment national de ses compatriotes. Il dit explicitement qu'une armée composée de citoyens passés au moule de cette éducation serait sans pareille (op.cit., pp.215-216; 540-541).

L'ombre qui pèse sur les Reden est celle de Napoléon, auquel il est fait plusieurs fois allusion (1). Fichte brandit la menace d'une disparition de la nation allemande et de sa spécificité (2) : les nombreuses allusions à la résistance des Germains à l'Empire romain sont claires, il s'agit d'inviter les Allemands à faire de même, s'ils ne désirent pas devenir, à leur tour, des Germains romanisés, des Néo-Latins (3). X Léon a pu montrer que les Discours sont à la fois conçus comme une réfutation des idées défendues par Schlegel, d'un retour au Saint Empire Romain de la Nation Germanique, mais aussi des convictions de l'ami de Fichte, l'historien J. De Müller qui voyait en Napoléon l'homme providentiel, l'homme de génie qui devait réaliser l'unité de l'Europe (4). Fichte s'oppose à l'unification de l'Europe et même de l'Allemagne (5) sous la houlette d'un monarque, unification qui entraverait le libre développement des spécificités nationales (6).

L'exigence suivante, faire paraître l'unité du groupe comme étant d'un intérêt vital, un bien à préserver avec soin de toutes les scissions, est, elle aussi, incontestablement présente dans les Discours. Il s'agit de l'unité de la "Deutschheit", qui est, tout comme la spécificité des autres peuples, un principe issu de la vie originelle : "La nature spirituelle n'a pu représenter les caractères essentiels de l'humanité qu'en affectant des formes variées dans les individus et dans les individualités plus générales, c'est-à-dire les peuples. C'est dans la mesure où chaque nation et, au sein de cette nation, chaque individu se développe et se forme en toute liberté selon sa nature, et selon l'individualité de la collectivité, c'est dans cette mesure seulement que l'image de Dieu se reflète dans l'humanité comme dans le miroir qui lui est propre.

"... Ces particularités invisibles de la nation, cachées à ses propres yeux, constituent l'élément qui la rattache aux sources originelles de la vie, c'est en elles que se trouve la garantie de sa dignité, de ses vertus et de ses mérites à venir; lorsque ces particularités sont émoussées par des mélanges ou des frottements, l'uniformité banale qui s'ensuit entraîne une scission entre l'humanité et sa nature spirituelle, et tous les individus se trouvent confondus dans une même déchéance" (7). Dès lors, et surtout lorsqu'un peuple est menacé, il faut maintenir sa pureté de langage, libérer sa

(1) Cf. surtout Discours XII et XIII.

(2) Cf. entre autres op.cit., pp.63; 377.

(3) Cf. entre autres, op.cit., pp.177-17 ; 499-500.

(4) Léon, op.cit., II, 2, pp.93-124. Rappelons que, à la même époque, Hegel voyait Napoléon de cette manière.

(5) Op.cit., pp.184-185; 507-509.

(6) Op.cit., pp.247-248; 578-579.

(7) Op.cit., pp.247-248; 578-579.

philosophie des influences étrangères, dégager la vie quotidienne et la science des emprunts faits à l'étranger, rejeter toute tentative de monarchie universelle (1) Fichte rappelle à ses compatriotes que les souverains étrangers, en se réclamant d'une théorie de l'équilibre, ont su créer des dissensions entre les Etats allemands pour mieux se les assujettir (2). Aux yeux du philosophe, et ceci est essentiel, l'Etat doit être subordonné à la nation et non la nation à l'Etat (3).

Enfin, la dernière exigence (assurer le groupe du dévouement de chaque membre et récompenser ces membres pour leur dévouement) n'est pas absente du débat, du moins en ce qui concerne le premier point. Toute l'éducation que Fichte propose tend à briser l'égoïsme, à développer chez l'enfant l'amour de la totalité (du groupe social) dont il n'est qu'un élément (4). L'intérêt de la communauté doit lui apparaître "comme l'intérêt de son propre moi élargi, et ce moi lui-même apparaît comme une partie du Tout, de ce Tout qui seul lui convient, qui est le seul où il puisse vivre et auquel il se sente indissolublement lié" (5). L'Allemand doit accepter de se sacrifier pour l'avenir de sa nation (6), car son oeuvre ne peut atteindre à l'éternité que par l'intermédiaire de la durée éternelle du peuple dont il est issu (7). C'est en ce sens que la patrie et le peuple sont des notions qui dépassent en dignité celle de l'Etat (8). Ce dévouement à la totalité, que doit promouvoir la "Bildung", n'implique cependant pas, aux yeux de Fichte, de récompense particulière : le but étant en effet de développer l'amour du bien pour le bien, le bien trouve sa justification en lui-même (9).

Ce trop bref exposé indique qu'il y a indiscutablement dans les Discours à la Nation allemande les éléments d'une idéologie, au sens où Lemberg l'entend. Mais cette idéologie qui peut être extraite des Reden repose sur la

(1) Op.cit., respectivement pp.241, 153, 159; 570-571, 473, 479-480.

(2) Op.cit. pp.242-247; 571-578.

(3) Op.cit., pp.173-180; 495-503.

(4) Ceci correspond d'ailleurs à une notion fondamentale qui réapparaît constamment, celle de "Bestimmung", c'est-à-dire de la place que doit occuper un élément dans l'ensemble auquel il appartient. Le tout prime toujours la partie.

(5) Op.cit., pp.70-71; 384-385.

(6) Op.cit., p.217; 543-544.

(7) Op.cit., pp.171, 176; 493, 498.

(8) Op.cit., pp.173; 495.

(9) Op.cit., pp.71, 79-92; 385, 393-406.

philosophie proprement dite de Fichte. En effet, si nous voulons comprendre dans leurs détails les idées du philosophe, il nous faut les replacer dans l'ensemble de son système en tenant compte des circonstances dans lesquelles furent rédigés les Discours, il nous faut relier la doctrine de la nation à celle du moi, analyser plus avant sa conception du langage (1), de l'Etat, de l'éducation etc... (2). Bref, nous sommes obligés de nous mettre à l'étude de tous les textes fichtéens, et ceci d'autant plus que certains passages des Discours sont obscurs. D'autre part, nous ne pouvons oublier que Fichte respecte les génies des autres nations (3), que son nationalisme n'est pas fondé sur une base ethnique, que le patriotisme et le nationalisme ne constituent pas des buts en soi, mais des moyens pour réaliser l'humanité et la liberté; ne perdons pas de vue, en outre, que Fichte refuse une unification de l'Europe sous un monarque : s'il reconnaît qu'un peuple est parfois amené à faire la guerre pour agrandir son territoire ou s'assurer certaines ressources, il rejette explicitement toute volonté d'intégrer de force une nation dans une autre; rappelons, enfin, que l'éducation qu'il propose, même si elle n'est réalisable pour l'instant qu'en Allemagne, est destinée à l'humanité, et que le sens qu'il confère à la Germanité n'est pas toujours clair : on peut se demander si dans son optique "Allemand" n'est pas simplement synonyme de partisan de la philosophie de Fichte (4).

Un mouvement en mal de doctrines qui le justifie ne se préoccupe pas de telles nuances : il se contente de reprendre ce qui peut lui être utile. Ceci donne parfois des résultats curieux : le pangermanisme, lorsqu'il se réclame de Fichte ne se rend pas compte qu'il reprend les idées d'un jacobin; Windelband, excellent connaisseur de Fichte pourtant, prononce à l'occasion de l'anniversaire de l'Empereur en 1890 un discours sur Fichte penseur de l'unité allemande, mais, comme il connaît bien la doctrine du philosophe, il doit signaler, avec regret, que Fichte n'était pas précisément monarchiste.

-
- (1) Signalons que Fichte s'intéressait fort aux problèmes du langage et qu'il s'est occupé de grammaire comparée (on a retrouvé des notes à ce propos dans ses papiers; cf. Léon, op.cit., II, 2, p.70).
- (2) Fichte est le héraut de l'idéal kantien de l'autonomie, de la liberté, il rejette ce qui est imposé de l'extérieur, ce qui est donné : le moi doit "tout tirer de soi, par un acte créateur perpétuellement renouvelé" (introduction de M.Rouché, op.cit., p.37). Ce qui entraîne Fichte, comme le dit encore Rouché, à prendre position pour la Révolution française, et à conseiller sur le plan économique l'autarcie, à en appeler à une vie morale et intellectuelle perpétuellement renouvelée, à un dépassement constant, ce qui l'amène aussi au rejet de la conception cyclique de l'histoire et de la religion basée sur une révélation historique et à juger inférieurs les langues dérivées parce qu'elles sont des langues reprises telles quelles.
- (3) Op.cit., pp.247-248; 578-579.
- (4) Cf. Guérault, Fichte et la Révolution Française, p.315; M.Rouché, pp.23,39.

Engelbrecht note à ce propos : "A rather interesting spectacle, the harsh critic of princes and rulers served up on the Kaiser's birthday celebration" (1).

Il reste enfin une question à soulever : quel a été l'impact réel des discours de Fichte sur le relèvement national allemand en 1807-1808 ? Pour Körner, qui a été étudié le problème de près, le rôle tant célébré du philosophe est une légende : l'écho suscité par les Discours fut minime et souvent même négatif (2). Pour Engelbrecht, qui reprend les résultats de l'enquête de Körner, l'année 1862 et la caution apportée par Treitschke à la légende constituent l'apogée de la redécouverte de Fichte, plutôt oublié après sa mort (3). Sortie, selon Körner, des milieux libéraux, la légende finit par gagner

-
- (1) Op.cit., p.173. Le titre de la conférence de Windelband : Fichtes Idee des deutschen Staates. Rede zur Feier des Kaisers Geburtstages am 27. Januar 1890.
- (2) Die Wirkung der Reden Fichtes, Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte, vol.40, München-Berlin, 1927, pp.65-87. Körner a pu établir que l'écho soulevé par les Discours a été de 1808 à 1813 "sehr gering" (p.65) en se servant des journaux, des lettres et des écrits de l'époque : "Die gänzliche Wirkungslosigkeit ins Breite erklärt es auch einzig und allein, dass die Franzosen von Fichtes Reden keine Notiz nahmen" (p.69). Körner s'interroge ensuite sur les raisons qui rendent compte du peu d'influence des Discours ou de l'opposition qu'ils ont rencontrée (pp.69-75) et s'efforce d'expliquer comment a pu naître l'image d'un Fichte rallumant par ses Discours le patriotisme allemand (pp.75-85). "Es ist gar nicht anders möglich, als dass Fichte künstlich zu der Stufe emporgehoben worden ist, auf der man ihn heute allgemein erblickt" (p.75). Et Körner répond : "Spekulativ gerichtete Gelehrte und Jugenderzieher (essentiellement de tendance libérale) sind es in der Tat gewesen, in deren Kreisen das irrig Bild der Bedeutung Fichtes entstanden ist" (p.77) et il nous donne les jalons essentiels de la naissance de cette légende (pp.77-85). Il montre enfin, en se basant sur les histoires de la Prusse écrites par les contemporains de Fichte, que toutes, à une exception près, passent sous silence l'action du philosophe. Les historiens de la génération ultérieure, au contraire, reprennent pour la plupart l'image de Fichte éveilléur de la nation. Remarquons toutefois que Körner, qui semble ne pas aimer les libéraux de l'époque, ne nous explique pas comment le mythe Fichte a pu gagner les autres milieux et notamment Treitschke, qu'il cite à plusieurs reprises, mais pour l'opposer aux libéraux.
- (3) Op.cit., pp.128-132.

tous les cercles et conditionne le regain de l'intérêt que l'on porte à Fichte et l'influence ultérieure qu'il aura sur le nationalisme allemand. Paradoxalement, cette légende, l'influence présumée de Fichte sur le relèvement national, explique l'influence réelle de Fichte sur le nationalisme ultérieur, même si elle repose, comme le dit Guérault, "soit sur un contresens, soit sur une falsification, soit plus probablement sur les deux à la fois" (1). Ceci illustre, croyons-nous, de manière frappante les relations que la philosophie entretient avec le nationalisme.

Concluons que les rapports de la philosophie et de l'idéologie sont complexes et que, si l'idéologie se sert constamment de la philosophie, elle le fait en la simplifiant, en la gauchissant, sans tenir compte de la finalité du système philosophique ni de ses nuances.

- - - - -

(1) Fichte et la Révolution française, p.320.

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Centre de Sociologie de la Guerre

COLLOQUE

sur

"LE NATIONALISME-FACTEUR BELLIGENE"

+ +

+

LES GUERRES NATIONALISTES

par le Professeur Gaston BOUTHOU

Président de l'Institut français

de Polémologie

3542

4, 5 et 6 mai 1971

LES GUERRES NATIONALISTES

par le Professeur Gaston BOUTHOU

Président de l'Institut français

de Polémologie

Dans ses oeuvres, Montesquieu avait critiqué les monarchies absolues de son temps. Mais dans ses "cahiers" intimes, il revient à plusieurs reprises sur une observation qui, à propos des guerres, rend hommage au Pouvoir Royal. Dans les républiques antiques, dit-il, la guerre était menée au nom du peuple tout entier. Tous étaient concernés, toute la Cité y participait, activement ou passivement. Le résultat, dit-il, était l'extrême cruauté des guerres. Lorsqu'une ville était prise, ses habitants étaient passés au fil de l'épée ou réduits en esclavage. Le plus souvent même, elle était rasée. Ainsi Troie dont les fouilles ont révélé qu'elle avait été neuf fois détruite. Les Guerres Puniques, conflits entre les deux plus grandes Républiques de l'Antiquité, ont été marquées, d'une part par l'atroce dévastation du sud de l'Italie par Annibal, puis par l'épouvantable génocide qui suivit la prise de Carthage.

A cette férocité, Montesquieu oppose la modération qui, à nos yeux, caractérisait les guerres des grands Royaumes européens: "Aujourd'hui, dit-il, une ville prise ne fait que changer de souverain. Ses habitants ne subissent aucune atteinte dans leurs vies, dans leur honneur ni dans leurs biens".

Voltaire au contraire, comme la plupart des auteurs de son temps, combat sévèrement les guerres dynastiques. A vrai dire, après trois siècles de grandes monarchies européennes, on pouvait difficilement concevoir qu'il y eût d'autres sortes de guerres. On peut dire que, en démontrant l'absurdité des motifs dynastiques la critique de Voltaire portait sur la guerre en général, parce que, directement, il n'en connaissait pas d'autre.

Cette opinion était partagée par la plupart des philosophes et des économistes de cette époque. Ils étaient presque tous monarchistes, mais ils étaient d'accord pour blâmer les guerres dynastiques.

Ils étaient d'ailleurs persuadés que celles-ci avaient fait leur temps. Lorsque Jérémie Bentham voulut construire un Plan de paix, il considéra que le seul obstacle grave était la compétition coloniale et qu'il convenait, pour que les Puissances européennes mettent fin aux conflits Armés, de renoncer aux colonies.

De son côté, Malthus écrivait aux environs de 1792 que, à son avis, on pouvait considérer que la guerre était désormais bannie de la pensée des hommes d'Etats et que son rôle d'"obstacle répressif" à l'expansion excessive de la population était désormais terminé. Seuls demeuraient les obstacles économiques et les épidémies.

L'ironie du sort voulut qu'à cet optimisme aient succédé bien vite des guerres d'une dimension jamais connue depuis l'Antiquité. Aux guerres royales et à l'"Internationale des Cours", suivant l'expression de l'historien Ferrero, allaient succéder les guerres nationalistes.

La première caractéristique des guerres nationalistes, c'est qu'elles enveloppent la totalité des membres d'une nation. Qu'ils le veuillent ou non, qu'ils approuvent ou non les motifs des hostilités, tous les citoyens doivent, en principe, y participer. La première guerre nationale moderne, celle de la Révolution Française, voit le triomphe de cette conception. Elle sera désormais implantée dans tous les Etats européens. A côté des affiches de mobilisation, les Sergents Recruteurs de l'Ancien Régime, tant raillés dans "Candide", paraissent d'une touchante modération.

*g. nous de
à lors vols
servons de
mobiliser
des nationalistes*

Il s'ensuit que les dimensions des combats croissent, que les pertes s'amplifient. Dans les hostilités de l'Ancien Régime, certaines pratiques n'étaient pas admises, par une sorte de bienséance entre Souverains presque tous parents et qui s'appelaient "mon frère" ou "mon cousin". Ainsi assiéger ou prendre une capitale, ou rechercher les batailles de destruction. Ces pratiques jadis réprouvées allaient devenir la règle de toute stratégie.

La seconde caractéristique des guerres nationalistes est leur acharnement croissant. On renonce à la tactique temporisatrice tant prisée, au 18^e siècle surtout. On ne regarde plus aux pertes puisque la conscription fournit des masses de combattants gratuits. Le choc brutal remplace les savantes évolutions sur le terrain. On renonce à la pratique des quartiers d'hiver. La tendance fut désormais l'ascension aux extrêmes, suivant l'expression de Clausewitz.

On connaît la suite de cette évolution. A mesure que le caractère nationaliste des hostilités s'affirmait, on a vu renaître une psychologie et des formes de la guerre que l'on croyait primitives, lointaines et dépassées.

D'une part le nationalisme ressuscite les guerres tribales avec leurs aspects racistes :

Lorsque Stanley découvrit les Grands Lacs, il constata que leurs rivages étaient divisés en territoires concentriques appartenant chacun à une tribu. L'hostilité entre celles-ci était tellement grande dit-il que chacune avait imaginé un langage particulier afin de supprimer tout rapport avec ses voisines. Quiconque s'égarait sur le territoire de l'autre était immédiatement mis à mort ou réduit en esclavage. Des tatouages cruels marquaient profondément le visage et le corps de tous, afin de graver leur appartenance à la tribu.

Ces tribus s'efforcent de créer entre leurs jeunes hommes, notamment par les rites d'initiation, une fraternité surtout tournée contre l'extérieur. Elles ont un totem, ou un ancêtre éponyme dont tous les membres se considèrent les descendants. Cette tradition, lorsque les tendances nationalistes s'affirment, se trouve transposée même dans de très grandes nations : les Chinois par exemple se disent tous les "fils de Han" ou "les Cent Familles", comme les Romains étaient les fils de la louve.

*ce n'est pas
hellénisme*

Ainsi les nationalismes ont-ils transposé la mentalité tribale dans les grandes nations modernes, en leur inculquant une sorte de racisme - plus exactement un ethnisme - exclusiviste et agressif.

Le second trait du nationalisme, lorsqu'il passe aux hostilités, est d'adopter l'extrême cruauté des guerres de religion. Dans ce cas aussi, il crée entre les combattants un lien quasi mystique. Détenteurs de la pureté et de la vérité, ils dénie à l'adversaire la qualité humaine. Ils les considèrent comme des monstres ou des traîtres ne méritant aucune considération ni aucune pitié.

x x x

!! (---)

Vico estimait que les parlars et les impulsions populaires finissent par s'imposer. Or, spontanément, les peuples sont à la fois misonéistes et hétérophobes. Ils se méfient des innovations et détestent ceux qui sont différents d'eux. Peut-être vivons-nous actuellement une mutation due au progrès des communications et à la diffusion de l'instruction, dont il résultera que ces deux traits de la mentalité spontanée de tous les peuples tendront à s'effacer. Le cosmopolitisme jusque là réservé aux classes dirigeantes, se répand dans les masses, ne serait-ce que par la facilité des voyages et des vacances lointaines, le cinéma et la télévision.

A la fin du 18e siècle, une mutation inverse s'était produite. Par hostilité et par réaction contre les classes dirigeantes cosmopolites et leur esprit critique, souvent taxé de cynisme, des écrivains, à l'aube du romantisme, célébrèrent l'âme populaire, sa noblesse, sa bonté et sa profondeur natives. Mais par une étrange et significative contradiction, ces auteurs, malgré leur sentimentalité généreuse, étaient ouvertement bellicistes. Il en fut ainsi de Rousseau qui fournit les thèmes et les arguments des harangues férocesment vertueuses de Robespierre et de Saint-Just. Quant à Herder, prenant le contre-pied de l'humanisme qui régnait en Occident depuis la Renaissance, il soutint que chaque nation a une âme qui impose à ses membres une manière de penser et de sentir à la fois exclusive et incommunicable. C'était l'affirmation d'un racisme psychologique.

Alors que pour l'humanisme la valeur de l'individu tient à ses qualités personnelles, pour l'école de Herder, cette valeur tient uniquement à son appartenance congénitale à une ethnie. Son expression la plus profonde, c'est la

poésie populaire, surtout les épopées célébrant ses fastes héroïques. "Les nations dit-il sont des organismes vivants dans lesquelles se manifeste une âme collective. Les hommes en font partie comme les feuilles d'un arbre".



Fichte est allé encore plus loin dans l'affirmation de cet esprit national. Il voulait, pour mieux le préserver, isoler physiquement les nations, éviter les contacts et les échanges. Il traça avant la lettre, la théorie de l'"autarcie", cette forme extrême du nationalisme économique, qui connut une telle vogue entre les deux guerres mondiales. Chaque nation digne de ce nom devait se suffire à elle-même, consommer ses propres produits, éviter le commerce international. Fichte proscrivait jusqu'aux voyages à l'étranger, entre autres raisons parce que "les touristes édémoralisent les populations par le spectacle de leur oisiveté".

Ces théoriciens, dit Ortega y Gasset, parlent des nations comme si elles étaient tombées du ciel, achevées, homogènes dans des frontières prédestinées. Ils oublient qu'elles sont le résultat d'obscurs brassages, d'invasions, d'annexions, de refoulements, de reniements, de conversions et d'adoptions.

x x x

Il se produisit également, au début du 19^e siècle, une autre mutation dans l'attitude des intellectuels vis-à-vis de la guerre. Ceux du 18^e siècle l'avaient jugée une folie sanglante et méprisable. Le 19^e siècle la remit sur un piédestal. Au lieu d'un délire, il l'estima, au contraire, la plus rationnelle des activités politiques. Elle est qualifiée de : "la manifestation la plus haute de l'Etat", "le moment où il atteint la plus haute conscience de lui-même". Elle joue un rôle providentiel et manifeste le "jugement de l'histoire". Expression qui remplace, chez Hegel l'expression médiévale de "Jugement de Dieu".

Clausewitz renforça la croyance dans ce caractère suprêmement rationnel de la guerre. Ce fut un pur théoricien qui ne prit jamais part à aucun combat. Aussi son point de vue exprime-t-il la mentalité d'un officier d'Etat-Major pour lequel l'organisation des armées et la préparation des plans de guerre constituent une activité savante et précisée d'ingénieur spécialisé travaillant dans le calme et la sérénité.

Mais ce travail, hautement rationnel, n'a rien de commun avec la "décision de guerre". Celle-ci, qui fait brusquement basculer les peuples dans l'univers de la guerre, est une décision de nature essentiellement mystique. Elle est toujours discutée dans l'angoisse et la fureur. La meilleure preuve en est que ce pouvoir suprême est toujours délégué, aussi bien dans les régions démocratiques qu'autocratiques, à un unique responsable. Celui-ci joue en cette circonstance le rôle d'un grand inspiré. C'est la fonction et la charge suprême et sacerdotale des Chefs d'Etats auxquels incombe le

rôle sacrificiel de prendre cette résolution, qui engagea la vie des hommes et l'existence de la nation.

A côté du Chef Suprême, les impulsions belligères se manifestent à travers un autre Grand Etre, c'est-à-dire les remous psychologiques des masses. Elles sont facilement portées aux impulsions belligères et sensibles aux provocations et aux excitations, le Complexe de l'Encombrement aidant. On remarquera que, pendant presque tout le 19e siècle, les partis populaires étaient en général plus bellicistes, impérialistes, colonialistes, et d'une susceptibilité extrême, prompts à prendre parti et à vouloir intervenir dans les querelles des autres pays.

Cette tendance culmina à la veille de la guerre de 1914. On assista alors à une prodigieuse convergence des agressivités dans toute l'Europe. Toutes les nations, tous les partis politiques, toutes les confessions religieuses, toutes les revendications attendaient d'une guerre générale la réalisation de leurs espoirs. Dans toutes les grandes villes, l'annonce de la guerre suscita des manifestations d'enthousiasme et de joyeuse ferveur.

Plus tard, alors que plus d'une année de combats avait révélé le caractère terriblement meurtrier de la guerre des tranchées et des armes nouvelles, le peuple italien obligea littéralement son gouvernement qui ~~voulait rester neutre~~, à entrer dans le conflit. Ce n'était pas une rodomontade, puisque l'Italie eut près de sept cent mille tués. (---)

En Russie, le plus humain des écrivains, le défenseur des humbles, le profond moraliste, Dostoïevski, fut en même temps le plus intransigeant nationaliste. Son panslavisme aussi est un racisme psychologique. Ce fut une théorie à la fois mystique et conquérante. Le nationalisme est pour lui une doctrine de combat, d'expansion illimitée : "il s'assigne des buts mais, en même temps, il nie ces buts pour les dépasser". Comme Fichte, Dostoïevski se méfie des contacts avec les étrangers qui risquent de démoraliser la pureté de son peuple.

x x x

X
Durant le 19e siècle, la théorie de politique étrangère dominante fut le principe des nationalités. L'Europe était pleine de nations qui se jugeaient insuffisamment unifiées, comme l'Allemagne et l'Italie. D'autres, qui étaient membres d'un grand ensemble, voulaient s'en rendre indépendantes. Ainsi la Hongrie, l'Irlande, les Etats Baltes etc. Napoléon III les approuvait chaudement. Il déclarait que "les nationalités satisfaites feraient l'Europe pacifique". Au contraire, Proudhon qui cependant écrivit l'un des plus brillants panégériques de la guerre, n'était pas de cet avis. Il disait qu'aussitôt les nationalités seraient réunies en Grands Etats, ceux-ci "se feraient aussitôt de grandes guerres". Hélas, il fut bon prophète et l'on sait ce qui advint après cette controverse.

La guerre de 1914 apparaît comme l'apogée du nationalisme. Elle démontre en tous cas la gravité de la virulence belligène du monde moderne.

Mais, en réalité, cette virulence est due à des causes complexes. Le principe des nationalités n'est que l'une d'entre elles. Peut-être même participe-t-il plus du motif et du prétexte que de la cause véritable.

La meilleure preuve en est dans la facilité avec laquelle aujourd'hui la motivation idéologique des conflits nationaux identiques prend le relais des motifs nationalistes. Ainsi la guerre de 1942 entre l'Allemagne hitlérienne et la Russie stalinienne. Faut-il en déduire que l'idéologie serait devenue souvent le masque du nationalisme ?

Finalement les motifs changent mais la guerre demeure. C'est sa biologie qu'il faut expliquer, non ses motivations de surface.

Aujourd'hui le monde assiste, dévoré d'inquiétude, à la grandiose rivalité de deux Grands Empires. Mais il est à remarquer qu'aucun d'eux ne se proclame plus nationaliste ni impérialiste. Chacun justifie son expansionnisme, sa course aux armements, son avidité et sa névrose obsidionale par des motifs idéologiques anoblissants. Ils se prétendent chacun le défenseur et le champion d'une doctrine politique et économique, touchant à la fois l'organisation de l'Etat, ainsi que les droits et la dignité des individus.

En somme notre moderne Guerre Punique ne serait que l'affrontement de deux mentalités. Mais entre gens civilisés cet affrontement devrait n'être qu'une discussion courtoise. Pourquoi cette virulence, cette angoisse, ces menaces et ces explosifs accumulés ?

Ce ne sont pas les idées ni les arguments qui peuvent expliquer ces transes ni ces fureurs ?

Les fluctuations de l'agressivité collective et les impulsions belligènes, ne peuvent s'expliquer que par la biologie sociale. Si elles ne sont pas transportées par des structures et des déséquilibres belligènes, les idéologies les plus exaltantes ou les plus féroces ne sont qu'inoffensives déclamations.

x x x

Le nationalisme présente deux visages. L'un est celui des très grandes Puissances : il est impérialiste. Il menace à la fois les petits Etats sur lesquels il veut établir sa domination, et les rivaux de son rang.

Puis vient le nationalisme des nations dont les moyens excluent les politiques impérialistes. Elles n'en sont pas moins belliqueuses.

Aujourd'hui le maximum d'agressivité et de cruauté se rencontre malheureusement dans le Tiers Monde. Ainsi les massacres de l'Inde au lendemain de son indépendance, du Biafra, de l'Indonésie hier, du Pakistan Oriental aujourd'hui etc... Chacun a été attribué à une idéologie. Mais le massacre suivant est venu démentir cette responsabilité. En Inde ce fut, dit-on, une guerre de religion. Mais au Pakistan Oriental l'affrontement s'est passé entre musulmans.

Il est à remarquer qu'au point de vue des structures, le seul trait commun que présentent tous les pays du Tiers Monde, quelles que soient leurs races, leurs religions, leurs civilisations, c'est qu'ils sont tous caractérisés par une expansion démographique galopante. Et aussi par une pyramide des âges explosive. Chez la plupart d'entre eux, la moitié et souvent davantage, de la population a moins de vingt ans.

Ces pays n'ayant pas de forces, ni surtout des industries qui leur permettent d'entreprendre de longues guerres internationales, finissent par se relaxer dans des conflits locaux limités ou dans des guerres civiles, tribales ou religieuses. Peu important les motifs. On trouve toujours d'excellentes raisons de se battre.

x x x

La dernière guerre mondiale doit-elle être qualifiée de guerre nationaliste, ou de guerre idéologique ? En tous cas, elle a recréé sur une échelle colossale les conditions et la mentalité des guerres des primitifs et de celles des Cités Antiques. L'ascension aux extrêmes a été continue : alors que les guerres napoléoniennes n'ont pas détruit une seule ville, les hostilités en 1940 ont commencé par le "bombardement - hécatoombe" de Rotterdam en pleine paix. Elles ont continué par une stratégie anti-villes dévastatrice.

Après l'arrêt des combats, les amour-propres nationaux sont restés tellement exaspérés qu'aucune négociation - et encore moins de traité - de paix ne fut possible. Aujourd'hui il semble que les nations soient devenues psychologiquement incapables de retourner à la paix une fois franchi le Rubicon. Il existe actuellement à travers le monde une vingtaine de frontières qui, certaines depuis un quart de siècle, restent des lignes de cessez-le-feu autour desquelles, théoriquement, les hostilités pourraient reprendre chaque jour.

La logique et la dynamique des guerres tribales portent au génocide. La préhistoire n'a-t-elle pas été, tout porte à le croire, une suite de migrations tribales offensives et de génocides ?

Il s'ajoute aujourd'hui à la résurgence de cette mentalité, la sombre impatience qui naît du Complexe de l'Encombrement. Il ne voit partout qu'adversaire dont l'existence même devient un obstacle ou une offense. La puissance d'illusion est

si forte que ce sont les trois plus grands Etats, chacun aux dimensions d'un continent, pleins de ressources humaines et industrielles et armés jusqu'aux dents, qui s'estiment sincèrement menacés, assiégés et encerclés.

x x x

Mais le nationalisme, en tant que théorie politique, est-il le responsable direct de cette situation ? - N'est-il pas en réalité, surtout sous ses formes les plus virulentes, non pas la cause mais l'expression de l'accroissement du dynamisme des Etats ?

Car le fait nouveau, la véritable mutation à laquelle nous avons assisté est la prodigieuse accélération de l'expansion, surtout démo-économique. Elle donne aux "ethnies-nations" la certitude d'être capables d'éliminer leurs voisins et de les remplacer eux-mêmes rapidement.

Après les massacres de 1940-1945, il a suffi de quelques années aux Etats européens pour reconstituer le chiffre global de leurs populations et, très rapidement, de le dépasser. L'effet relaxant des hécatombes s'est fait néanmoins sentir. Principalement parce que la proportion masculine a diminué. Ainsi, au lendemain de la guerre, l'URSS présentait un excédent de plus de dix millions de femmes et l'Allemagne un peu moins.

x x x

Machiavel distinguait entre les guerres de domination et les guerres de subsistance, celles-ci beaucoup plus meurtrières. Il faudrait ajouter maintenant, dans la perspective atomique qui est la nôtre, les guerres de survivance. L'alternative que pose leur menace est : quelle nation survivra ?

Maintenant la zone des orages s'est transportée dans l'Asie où coïncident l'encombrement et ce que l'on peut appeler l'overjuvénation. Et aussi en Afrique. Dans ce dernier continent les chiffres absolus sont modérés, mais la pyramide des âges et la croissance explosives.

La problématique de la "guerre de survivance" atomique a été formulée sans ambages ni ménagements par les dirigeants de la Chine après qu'ils eurent fêté leur bombe atomique. Ils annoncèrent alors leur certitude de voir les Chinois, (grâce à leur grand nombre et à leur dispersion en d'innombrables villages), rester les derniers survivants de la guerre nucléaire, en nombre suffisant pour repeupler la Planète, préalablement nettoyée des autres nations.

x x x

Il est probable que les doctrines nationalistes se sont épanouies parce qu'elles correspondent aux formes socio-politiques et à la mentalité générale à partir de la fin du 18^e siècle, lorsque les Etats furent régis par la souveraineté nationale, nouvelle forme de légitimité.

Mais, si cette doctrine fournit une argumentation et des raisonnements justificatifs à l'agressivité collective, il ne s'ensuit pas qu'elle crée les conditions de cette agressivité ni qu'elle en est responsable. - Celle-ci n'a pas attendu pour fleurir les doctrines nationalistes. D'autre part, l'égoïsme ou l'orgueil national peuvent inciter à un certain exclusivisme, mais n'appellent pas nécessairement à la destruction d'autrui. Car n'importe quelle doctrine peut présider aux hécatombes comme elle peut présider à la paix.

Un seul exemple suffit à le montrer : Sparte, aristocratie fermée, militaire et conquérante, avait fini par devenir pacifique. Alors qu'Athènes, démocratie ouverte, humaniste et humanitaire devint, à la suite de transformations structurelles, et sans changer l'idéologie politique, impérialiste et offensive.

x x x

Il ne paraît pas qu'aujourd'hui le nationalisme, en tant que doctrine, soit en régression. Il ne semble pas qu'il soit nulle part remplacé. Les conflits, grands et petits entre nations souveraines continuent à s'exprimer en termes de nationalisme.

Mais, jadis, jusqu'en 1945, la guerre, même monstrueusement hypertrophiée, continuait à correspondre aux conceptions et aux buts des nationalismes. C'est-à-dire qu'elle correspondait à des désirs de gloire et d'expansion. Maintenant l'équilibre est rompu entre ces conceptions et ces fonctions traditionnelles de la guerre et les risques nucléaires. - Que résultera-t-il de cette situation nouvelle ?

La Polémologie se trouve confrontée à une double mutation aux résultats contradictoires : d'une part, l'accélération du dynamisme des Etats. D'autre part, l'impossibilité de plus en plus évidente de résoudre rationnellement les oppositions entre grandes nations par affrontements armés directs.

Dans l'état actuel des choses, on voit l'opinion et les dirigeants continuer souvent à raisonner en nationalistes, mais la conception clauzewitzienne de la guerre, "continuation de la politique par d'autres moyens", a cessé d'être valable. Elle est impraticable parce que techniquement dépassée. Les équilibres entre ces dynamismes indépendants se développant chacun à sa guise et surtout au hasard, étaient assurés jusqu'à nos jours par des confrontations destructrices périodiques. Il faudrait trouver des substituts moins atroces à ces fonctions frénatrices et rééquilibrantes qu'assuraient les guerres.

Jadis les vues politiques d'avenir étaient dominées par les considérations de suprématie. Aujourd'hui il s'agit de la survie. - Que peut-on dans une situation aussi tragiquement inédite ?

Les méthodes de la prospective peuvent être d'une grande aide. Car elles analysent les diverses éventualités possibles, suivant les voies où l'on s'engagera. Ceci introduit dans les événements la volonté des hommes, leur aveuglement, comme leur lucidité.

Mais cette question de la décision est dominée par un problème, celui-là proprement polémologique. Il s'agit de l'étude des types de circonstances et de conjonctures qui répandent dans les nations, dans certains cas, une mentalité suicidaire. - Comment se produit dans ce cas l'obnubilation du sens critique qui brouillera notre évaluation des risques et des enjeux du conflit ? - C'est alors que l'opinion publique comme les dirigeants perdent tout contrôle sur un conflit qui mûrit depuis longtemps et qui, brusquement, penche vers la solution de violence.

Jamais ce problème ne s'est imposé de façon aussi impérieuse que depuis l'existence du "pari atomique". - C'est aussi celui des baromètres polémologiques, des prodromes et des symptômes des situations belligères, de leur virulence et de leur acuité. C'est là l'un des objets essentiels des recherches polémologiques.

(9)

Syllabus de l'exposé du Professeur Bert.V.A.Röling
(Institut de Polémologie de
Groningen)

La paix comme problème de structure mondiale.

(traduit du Néerlandais)

L'essence profonde de la guerre doit être cherchée dans la souveraineté des Etats où les centres de loyautés sont également les centres de la force armée. Cette organisation repose sur l'existence de la pensée en terme de nationalité. De nos jours le nationalisme a pénétré la masse. La démocratie et l'opulence ont favorisé le nationalisme dans les pays riches. Dans les jeunes et pauvres Etats du Tiers-Monde, une des fonctions du nouveau nationalisme est de vaincre la loyauté locale et de donner l'élan nécessaire pour l'abandon des vieilles traditions.

On a considéré dans le passé le problème de la guerre comme un problème de structure mondiale (les plans de paix). Les utopies que l'on construisait avaient le défaut de ne pas tenir compte de la réalité et d'avantager, dans la plupart des cas, le pays de l'avenir ("organisations pro domo").

La partie futurologique de la polémologie s'intéresse aux utopies d'unité mondiale intéressantes pour le futur lointain. Il s'agit de trouver les voies qui, à la longue, peuvent y mener.

La partie existentielle de la polémologie cherche les moyens qui, dans la structure polémogène actuelle, permettent de repousser la guerre. Il est important de rechercher si ces moyens, qui n'atteignent pas totalement leurs buts, peuvent également être des pas dans la direction d'une meilleure structure mondiale. La paix par la terreur, par exemple, est un empêchement pour la croissance d'une structure mondiale; la paix par la "sécurité collective" pourrait promouvoir cette croissance. On discute de la signification d'organisations régionales.

Un des sujets de la polémologie existentielle est le nationalisme extrême qui fait que l'on met sa propre nation au-dessus de toutes les autres. Le rejet de cette idée (comme dans les procès de Nuremberg et de Tokio) est utile mais insuffisant. Combattre le nationalisme extrême peut faire oublier le danger qui est inhérent au système international et anarchique des Etats.

Dans cette partie existentielle de la polémologie on cherche à savoir quel est le but : une paix négative ou une paix positive (un ordre de justice acceptable pour tous). L'idée que la paix négative, ainsi que la justice, n'ont qu'une valeur relative est défendue. Tolérer certaines injustices est parfois nécessaire pour la paix. Il est dit que la paix ne peut pas être obtenue par la réalisation de la justice. Un ordre mondial fédéral n'est pas plus juste que le système anarchique des Etats; il est seulement plus fonctionnel, plus efficace. Une structure mondiale assurant la paix ne serait pas seulement une réalisation du droit, mais également une oeuvre d'art.

La polémologie mène à une critique radicale de la société. Faire de la polémologie c'est voir que le monde ne vaut rien et que l'on ne peut pas continuer à vivre dans un système qui mène chaque fois à la guerre. Cette technique oblige de faire des changements.

Une analyse radicale ne donne cependant pas la conviction qu'une politique radicale aurait des chances de succès. La seule voie ouverte est celle de la persuasion.

La question de survie est déterminée par la mesure dans laquelle des actions de masse en faveur de la paix pourraient être efficaces. Un des sujets très importants de la polémologie est donc la recherche des effets des moyens de communications aussi bien traditionnels que non-orthodoxes.

- - - - -

alle baut
Larock
Blume

PCB - Nazim - ~~mens~~

par

M. le Professeur A. ABEL

Les guerres nationales, telles que nous les concevons depuis la Révolution Française, où la guerre a cessé d'être une entreprise privilégiée menée par des princes (au sens le plus large du terme), dans des buts tournés vers l'accroissement de leurs pouvoirs ou de leur prestige, ne sont possibles qu'avec le consensus collectif, basé sur des notions affectives, des membres des collectivités nationales. Ce consensus ne repose ni sur des intérêts matériels immédiats, ni sur des hostilités particulières (Ce qu'il y a de bon dans la guerre est que celui qui vous tue n'a aucune raison personnelle de le faire).

Depuis longtemps, on a souligné, dans les guerres nationales, l'effet de l'endoctrinement, qui seul, peut, chez le combattant, susciter l'enthousiasme, l'héroïsme, le sacrifice total de soi et le mépris le plus complet de l'adversaire.

Une telle attitude, qui sanctifie la guerre d'agression au premier degré, repose, par son caractère même d'implantation dans les consciences, sur des sentiments obscurs et confus, qui ne relèvent en rien de comportements logiques issus d'une pensée rationnelle élaborée par l'individu. Le fait que celui-ci s'attache à des symboles : l'Empereur-Dieu, la République, la Revanche, l'Empire, la Communion nationale, L'appartenance au Peuple prédestiné, le Salut de l'humanité établi par le Peuple des Seigneurs, le fait aussi que son comportement l'arrache à lui-même au nom d'un idéal affectif, et qu'il se noie volontairement dans la masse des siens, en dépit des instincts immédiats et en espérant dans la gloire une forme d'immortalité, doit attirer l'attention sur le caractère religieux de l'adhésion, qui vient souvent renforcer l'enseignement donné par une religion positive, détournée de son sens humain par une élaboration concertée.

Sans doute pourrait-on remonter au-delà de l'époque à laquelle nous avons d'abord limité notre thèse. Des guerres de pillage, comme la conquête musulmane de l'Empire byzantin ou comme les Croisades, eurent sans doute un caractère religieux proprement dit, manifesté par diverses promesses eschatologiques, où la certitude de l'accès aux récompenses éternelles, l'absolution des péchés, la place parmi les bienheureux, occupaient le premier rang. Mais ce caractère religieux n'efface qu'à peine le cynisme que révèle le "Livre de la Conquête des pays" de Baladhuri où la rapacité brutale qui apparaît tant chez Villehardouin que chez Robert de Clari.

S'il est clair que les guerres modernes, et surtout les deux guerres mondiales, la guerre menée par l'Amérique du Nord au Vietnam, ont un arrière-plan économique qu'il n'est que trop aisé de dégager, il n'en ressort pas moins de

la littérature - qui n'est pas toujours officielle - à laquelle ces guerres ont donné lieu, de l'attitude des combattants et des comportements des anciens combattants, que la grande majorité de ces deux classes d'hommes, et plus encore celle des gens de "l'arrière" édifient et entretiennent une affectivité particulière reposant sur des notions "sublimisées" dont tous les éléments, manifestés par les "slogans", relèvent de l'irrationalité religieuse.

Dans cet ordre, et en ce qui concerne la France de 1914-18, on reprendra les écrits d'un Barrès, édifiant une image de piété autour du mythe de l'Alsace-Lorraine française, développant de l'Allemagne et des Allemands la figure manichéenne du peuple diabolique, tandis que les Allemands, retournant aux mythes du Tugendbund, opposaient l'image d'une Allemagne croyante, vertueuse et laborieuse à celle d'une France dévergondée, bavarde et paresseuse. Du côté de la religion positive, la ceinturon des soldats allemands opposait l'œcuménisme du Dieu Allemand au Sacré Coeur des drapeaux français et des scapulaires distribués aux soldats.

Parmi les gestes mythiques, manifestations de l'enthousiasme religieux, on citera la célèbre "Charge des Saint Cyriens", acte criminel, qui priva, dès le début de la guerre, l'armée française d'une précieuse réserve d'officiers.

Toute une imagerie naïve à pleurer, partie du célèbre tableau de Detaille (Le Rêve) en 1885 ou même de l'imagerie de Raffet, remontant à 1848, a peuplé pendant cette guerre, le ciel et la terre de figures drapées ou non dans des drapeaux tricolores, et faisant porter l'émotion sur le point même où les religions déifient (le mot est de Th. Gautier) les héros, les martyrs et les saints. Le culte des morts, qui entraîna une véritable liturgie, rejoignit, dans la sensibilité publique, l'ancien culte des reliques, dont le transfert des cendres de Napoléon avait constitué en quelque sorte la préface. Il est à peine besoin de rappeler l'usage rituel qui fut fait de l'image de Jeanne d'Arc dont la sanctification (1920), puis le culte, marque à point nommé la rencontre de la religiosité patriotique et de la religion positive.

Le racisme allemand, exaltant l'imaginaire supériorité d'un peuple de Seigneurs, démontrée au nom d'une science fantaisiste, qui trouve dans les élucubrations du français Gobineau ses premières manifestations, n'en va pas moins chercher dans l'Ancien Testament l'origine de sa pensée, dont le caractère de foi, avec un Prophète même, n'est plus à démontrer.

Et, si pendant la guerre de 1914-18, le Sacré Coeur sacralisa les armées françaises, les armées américaines, dont la composition excluait le choix d'un signe religieux positif, trouvèrent leur signe dans l'épée de l'ange exterminateur, cousu en écusson sur la manche des membres des A.E.F.

Continuant cette analyse, on trouvera, des aspects religieux extérieurs des religions, un élément essentiel passé au service de l'enthousiasme guerrier : l'hymne et le chant, qu'ils soient rythmés à la mesure de la marche ou de la charge.

L'affirmation biblique et coranique : "Vous êtes le meilleur des peuples" a été constamment reprise, tant en France qu'en Allemagne, et a fait des chefs de l'état les véritables missionnaires de la Providence auprès de leurs peuples.

On s'étonnera de ne pas trouver l'Angleterre dans ces énumérations. L'Angleterre n'a jamais commencé de guerre d'agression. Quant à ses guerres coloniales, imbues de l'esprit de l'équipe sportive partant victorieuse, elle a toujours été bibliquement, imprégnée du sentiment d'une supériorité accordée par la Providence.

Ces aspects de l'irrationalité du phénomène guerrier, que l'on pourrait multiplier encore contribueront sans doute à révéler quelques aspects du caractère primitif et primaire de la psychologie de ces entreprises et à révéler la tendance irrationnelle où l'homme tombe le plus volontiers.
